LES DÉBUTS

D'UN

POÈTE HUMORISTE

LES TRAGÉDIES DE HENRI HEINE.

Que devient l'Allemagne? nous dit-on. La politique a-t-elle absorbé toutes ses forces? Les énigmes des chancelleries suffisent-elles à ce peuple de lettrés, qui se plaisait jadis aux contemplations sublimes? Est-ce la lutte de la Prusse avec son roi, la lutte de la chambre et du ministère qui est la préoccupation du philosophe ou de l'historien? Est-ce le rajeunissement inattendu de l'Autriche qui tient en suspens l'inspiration du poète? N'y a-t-il plus d'œuvres à signaler dans le domaine des choses idéales, plus de ces théories audacieuses qui croient soulever le voile de l'infini, plus de ces rêveries ardentes qui montent vers l'empyrée et nous rapportent quelque chose des printemps éternels? Ces demandes inquiètes ne sont que trop justifiées. Le temps est loin où l'Allemagne voyait ses glorieux enfans, poètes ou philosophes, s'élever d'un même essor aux sphères les plus hautes de la pensée et de l'art. Il est manifeste que la force créatrice languit. La critique seule maintient encore ses droits et continue de représenter le travail des peuples allemands.

Je prends ce mot de critique dans un sens très général. Histoire, archéologie, investigation du passé le plus lointain comme de celui auquel nous touchons encore, en un mot étude de l'homme dans toutes les phases de son existence, de l'homme public et de l'homme privé, de l'homme intérieur et de l'homme du dehors, voilà, depuis

quelques années, le fond des lettres germaniques. Plus de poésie, plus d'imagination; même sur le terrain des sévères études la grande invention fait défaut. Le public d'ailleurs ne semble pas exigeant; il est encore fatigué des systèmes, les efforts des poètes le touchent peu, et il ne songe guère à s'élever au-dessus de l'observation du réel. Quelles sont les œuvres qui dans ces derniers temps ont le plus attiré l'attention? Ce n'est pas *le Magicien de Rome*, ce long récit de M. Charles Gutzkow, qui a pourtant le courage de s'attaquer aux questions brûlantes; il est vrai que l'auteur, enchevêtrant personnages et péripéties dans une intrigue sans fin,

D'un divertissement nous fait une fatigue.

Ce n'est pas non plus la trilogie de M. Frédéric Hebbel, *les Niebelungen*, bien que le sujet soit rajeuni avec art et le drame tracé d'un grand style, comme par un Schnorr ou un Cornélius poétique. Ni M. Gutzkow en exposant à sa manière les luttes religieuses de notre âge, ni M. Hebbel en nous reportant aux Germains primitifs, n'ont réussi à vaincre l'indifférence de la foule. Les œuvres qu'on lit le plus en dehors du public savant et des littératures spéciales, les œuvres les mieux accueillies par cette classe de lecteurs qui exprime l'opinion, ce sont les œuvres d'histoire, surtout d'histoire assez récente, soit qu'elles se rattachent pour les états allemands aux préoccupations de leur politique intérieure, soit qu'elles flattent l'orgueil national. Si cette dernière condition est remplie et qu'il s'y joigne vis-à-vis de la France un esprit de haine ou de dénigrement, la réussite est certaine. C'est ainsi que l'*Histoire de l'Allemagne depuis la mort de Frédéric le Grand jusqu'à l'établissement de la confédération*, par M. Louis Haeusser, a obtenu un succès confirmé de jour en jour; c'est ainsi que M. de Sybel, distrait aujourd'hui par les luttes parlementaires de Berlin, a fait lire quelques-uns de ses mémoires sur les plus vives questions du monde moderne.

La branche la plus riche de cette littérature historique qui fait oublier aux Allemands la décadence de l'imagination, ce sont les travaux consacrés sous toutes les formes à la poésie du passé. Un spirituel académicien disait l'autre jour à propos de notre situation littéraire : « La France a tiré son feu d'artifice; il ne reste plus qu'à ramasser les baguettes. » Cela est plus vrai de l'Allemagne que de la France. Ces ouvrages innombrables sur Goethe, Schiller et leurs contemporains, ne sont-ce pas comme les baguettes du grand feu d'artifice? Je ne parle pas des pages intimes où revit cette période, je ne parle pas de la vaste correspondance de Goethe avec Herder,

Jacobi, Lavater, avec Schiller surtout, avec le musicien Zelter, avec son vieux camarade Knebel, avec la vive et tendre M[me] de Stein, avec la noble et religieuse M[me] de Stolberg, précieux recueils auxquels s'ajoute en ce moment même le long échange de confidences que se firent pendant plus d'un demi-siècle l'illustre poète et le grand-duc Charles-Auguste. A côté de ces documens réclamés par tous, combien d'ouvrages plus ou moins utiles sur les moindres détails de cette époque brillante! Au premier rang sont les deux volumes intitulés *Charlotte Schiller et ses amis;* à l'extrémité opposée apparaissent les *Reliquiæ* du peintre Tischbein, dont Goethe a parlé si souvent, si cordialement, et qui ne nous dit presque rien de son glorieux compagnon. Le champ est riche et la moisson abonde. Ici ce sont les lettres de Fichte, l'idéaliste inspiré, là celles de Mendelssohn-Bartholdy, le suave compositeur; plus loin, voici de nouveaux renseignemens sur Jean-Paul, sur Schleiermacher, ou des révélations sur le groupe des Stolberg. A Dieu ne plaise que je paraisse dédaigner de telles œuvres! Je remarque seulement que ce sont les débris de la fête d'hier, et je voudrais que, sans renoncer à ces trouvailles, l'Allemagne songeât enfin à la fête d'aujourd'hui. En 1849, l'Allemagne a célébré le centième anniversaire de la naissance de Goethe; dix ans plus tard, ce fut le tour de Schiller; puis sont venues les mêmes cérémonies pour la naissance de Fichte, de Jean-Paul... Que sais-je? C'est maintenant un usage établi, tout le XVIII[e] siècle y passera. Bien mieux, les commémorations séculaires ne suffisent plus, on s'est mis à célébrer les cinquantaines. Au moment où nous traçons ces lignes, l'Allemagne achève de célébrer le cinquantième anniversaire du soulèvement de ses peuples contre Napoléon. Depuis l'empereur d'Autriche réunissant dans les salles du *Roemer* le congrès des souverains confédérés jusqu'à ces sociétés de *gymnastes* (1) solennellement rassemblées à Leipzig, chacun, sous des formes différentes, évoque les souvenirs de 1813. Ceux-ci se taisent, ceux-là déclament; qu'importe? Silencieuse ou bruyante, l'inspiration est la même. C'est toujours le passé qu'on appelle au secours du présent, c'est toujours l'ardeur et la fécondité d'un autre âge qui sont chargées de dissimuler la langueur et la stérilité de l'heure actuelle. Aussi à cette question que je posais en commençant : « Que devient l'Allemagne? » j'aurais bien le droit de répon-

(1) Nous n'avons pas d'autre terme pour traduire le mot *turner*, qui se rattache à une institution inconnue chez nous. Les *turner*, organisés après les guerres de 1813 et longtemps suspects aux souverains allemands pour leur exaltation libérale, forment aujourd'hui des sociétés de gymnastique assez semblables par l'esprit qui les anime à ces volontaires anglais dont M. Esquiros a entretenu les lecteurs de la *Revue;* on y développe la vigueur et l'agilité du corps en vue des guerres défensives. Les sociétés de gymnastes réunies dernièrement à Leipzig y ont amené plus de vingt mille hommes.

dre : « Elle fête ses anniversaires de l'autre monde, elle ramasse les vieilles baguettes des fusées évanouies. »

Pour nous, qui ne cessons pas de suivre avec un sentiment d'espoir le mouvement des lettres germaniques, on ne s'étonnera pas que nous soyons réduits souvent à nous taire, à moins de réveiller les choses d'autrefois. Ce sont aussi les baguettes d'un feu d'artifice que nous allons ramasser aujourd'hui : il s'agit des débuts d'Henri Heine. Ici du moins le sujet est neuf, bien qu'il nous reporte quarante ans en arrière. Avant la publication des œuvres complètes du poète humoriste, les Allemands eux-mêmes ignoraient ce singulier épisode de leur histoire littéraire : les tragédies d'Henri Heine! On savait vaguement que l'auteur du *Livre des Chants*, tout jeune encore et inconnu, avait publié en 1823 deux poèmes dramatiques, dont l'un était tombé sur la scène au milieu des sifflets. L'auteur lui-même semblait avoir condamné ces *juvenilia*; le texte était devenu introuvable, et les historiens les mieux informés des lettres contemporaines n'en parlaient que pour mémoire. L'éditeur des œuvres complètes du poète, M. Adolphe Strodtmann, vient de nous donner enfin ces drames avec toutes les variantes de l'auteur (1), car il est bien prouvé que Henri Heine, loin de renier ces productions de sa jeunesse, les remaniait sans cesse avec amour. Il en préparait une traduction française au moment où la mort vint terminer ses souffrances. Et comment aurait-il désavoué ses tragédies sans se désavouer lui-même? L'humoriste y apparaît déjà tout entier avec ses qualités et ses vices. Poésie ardente et passions sauvages, fougue sensuelle et mysticisme éthéré, romantiques fantaisies d'une âme hégélienne qui passera trente ans à se détruire, à se dissoudre dans le néant universel, tout cela éclate dès le premier cri de cette imagination tourmentée. Henri Heine devait aimer ces pages fantasques comme le prélude de sa vie : elles lui rappelaient d'ailleurs ses premières batailles, sa confraternité avec Immermann, les coups qu'il avait reçus en passant du comte Platen, ceux qu'il lui rendit à poing fermé, son entrée belliqueuse et douloureuse dans la poétique arène. C'est aussi ce qui nous invite à y regarder de près aujourd'hui. On peut y retrouver tout un chapitre de l'histoire littéraire de nos voisins.

La première des deux tragédies de Henri Heine, la plus importante par le fond et les développemens, est intitulée *Almansor*; l'autre, plus rapide, plus poignante, a nom *William Ratcliff*. Le poète les nomme des *tragédies*, comme Goethe appelait tragédies le premier et le second *Faust*; à vrai dire, ce sont des symphonies où tous les tons se croisent et se mêlent. En tête de son *Almansor*, Henri Heine

(1) *Heinrich Heine's sämmtliche Werke. — Rechtmässige Original-Ausgabe.* Hambourg 1861-1863. — 18 volumes publiés.

a écrit ces paroles : « Ne croyez pas qu'il soit absolument fantasque, le joli poème que je vous offre d'une main amie! Écoutez : il est tour à tour épique avec sérénité ou dramatique avec violence. Çà et là, dans le détail, s'épanouit mainte fleur lyrique aux corolles délicates. Si le fond est romantique, plastique est la forme, et le tout est sorti du cœur. On y voit aux prises chrétiens et musulmans, le nord avec le sud; à la fin paraît l'amour, qui vient tout apaiser. » Excellent programme, si le poète a su le remplir; le dernier trait surtout est une promesse charmante.

La scène se passe en Espagne au xv[e] siècle, quelques années après la chute de Grenade. Au moment où la toile se lève, on aperçoit l'intérieur d'un château moresque délabré. Un jeune homme, portant le costume espagnol, la toque sur la tête, le manteau flottant sur l'épaule, l'épée à la ceinture, contemple en rêvant les tapisseries, les colonnades, les murailles couvertes d'arabesques, et d'une voix tour à tour attendrie ou irritée il exhale les émotions qu'éveillent en lui ces lieux pleins de ses souvenirs d'enfance :

« Almansor. — C'est encore l'ancien parquet cher à mon souvenir, le tapis bien connu, le tapis brodé de mille couleurs où marcha le pied sacré des aïeux! Maintenant les vers en rongent les fleurs de soie, comme s'ils étaient les alliés des Espagnols. Ce sont encore les vieilles colonnes fidèles, fiers soutiens de marbre de la fière maison où je m'appuyai tant de fois lorsque j'étais enfant. Oh! pourquoi nos Gomèles, nos Ganzuls, et les Abencerrages et les hautains Zégris, n'ont-ils pas soutenu aussi fidèlement le trône du roi dans l'Alhambra splendide? Ce sont encore les bonnes vieilles murailles, avec leurs bois polis, leurs élégantes peintures, qui toujours donnaient asile au voyageur fatigué. Elles sont restées hospitalières, les bonnes murailles, mais elles n'ont plus pour hôtes que les hiboux et les vautours. (Il va vers la fenêtre.) Personne, nul mouvement! Toi seul, ô soleil, tu m'as entendu! Compatissant à ma peine, tu m'envoies tes derniers rayons, et tu répands ta clarté sur mon sombre chemin. O bienfaisant soleil, écoute mes paroles reconnaissantes : toi aussi, enfuis-toi vers les côtes du pays des Maures et vers les plaines éternellement heureuses de l'Arabie. Oh! crains don Fernand et ses conseillers, qui ont juré une haine implacable à toute belle lumière. Crains doña Isabelle, Isabelle l'orgueilleuse, qui, étincelante du feu de ses diamans, prétend briller toute seule, quand elle aura fait la nuit autour d'elle. Oh! fuis cette mauvaise terre d'Espagne, où s'est déjà éteinte ta sœur, ô soleil, l'éblouissante Grenade aux tours d'or! (S'éloignant de la fenêtre.) Mon cœur est oppressé, comme si le disque enflammé du soleil couchant s'était roulé sur cette pauvre et faible poitrine. Mon corps est comme une braise qui tombe en cendres brûlantes, et le sol se dérobe sous mes pas. Ah! tout est si doux pour moi dans ces lieux, si doux et si cruel! La brise légère qui me rafraîchit la joue m'apporte avec son souffle le salut des jours évanouis. Dans le mouvement des ombres du soir, j'aperçois les légendes de mon enfance; elles se dressent, elles me font des mines, elles me sourient d'un air sensé, et s'étonnent que leur vieil ami soit au-

jourd'hui si triste, si étranger dans sa demeure. Là-bas, c'est ma mère chérie, ma mère trépassée, qui m'apparaît : inquiète, pleine d'angoisses, elle regarde, elle pleure, elle me fait signe, elle me fait signe encore avec sa blanche main. Je vois aussi mon père, là, sur le coussin de velours vert, assis et sommeillant doucement. (Il reste silencieux et plongé dans ses rêves. La nuit est venue. On voit dans le fond passer une forme humaine, un flambeau à la main.) Quel est ce fantôme qui vient de passer avec une vague lueur? N'était-ce qu'une illusion de ma fantaisie trompée? J'ai cru voir le vieil Hassan; était-ce lui? Peut-être que Hassan est couché dans la tombe et que son esprit veille encore sur le château qu'il a fidèlement gardé pendant sa vie. J'entends un mouvement confus, un bruit sourd, qui s'approche, qui s'approche toujours, comme si mes pères sortaient de leurs tombeaux pour me saluer de leurs mains de squelette, et me donner le baiser de bienvenue avec leurs pâles et froides lèvres. Ils viennent,... les voici... Ah! votre salut me tuera. (Plusieurs Maures se précipitent sur la scène, le cimeterre au poing.)

« PREMIER MAURE. — Cela pourrait bien être.

« ALMANSOR, tirant son épée du fourreau. — A moi donc, ma brillante amulette! Toi qui as déjà fait tant de prodiges, protége-moi contre ces mauvais esprits!

« SECOND MAURE. — Que viens-tu faire, étranger, dans notre château?

« ALMANSOR. — Je vous renvoie cette question. Le château m'appartient, et cet avocat (montrant son épée.) va inscrire mon droit sur votre peau en caractères rouges. »

Quel est-il, ce poétique rêveur si prompt à manier l'épée? A son langage, on reconnaît un musulman. D'où vient qu'il porte le costume espagnol? Tout s'expliquera bientôt. Au moment où Almansor épuisé va succomber sous le nombre, arrive un vieillard qui réclame sa part de la vengeance; c'est à lui de donner le coup de mort au chrétien. Il lève le bras, quand soudain, à la lueur d'un flambeau, il aperçoit le visage de la victime : « Allah! s'écrie-t-il en tombant à genoux, c'est Almansor-ben-Abdullah! » Almansor, fils d'Abdullah, est le dernier reste de la noble famille qui habitait naguère ce château, et le vieillard qui allait le frapper dans les ténèbres est le fidèle serviteur de sa maison. Voilà longtemps qu'ils ne se sont vus; après la prise de Grenade, le vieil Hassan s'est jeté dans les montagnes avec ses compagnons pour y continuer la guerre et préparer ses vengeances. Abdullah, emmenant tous les siens, est retourné en terre sainte, dans le pays du prophète. Que de confidences ils auront à se faire, le serviteur et le fils d'Abdullah! Mais à peine Hassan a-t-il reconnu son jeune maître, à peine est-il tombé à ses pieds, qu'une pensée amère lui mord le cœur. Ce costume espagnol qui a failli coûter si cher à Almansor, c'est peut-être la livrée de l'apostasie. Hassan a vu des milliers de Maures renier par intérêt la foi de leurs aïeux; l'enfant qu'il a bercé serait-il un de ces renégats? « Almansor-ben-Abdullah, réponds-moi : d'où vient que tu portes

ce costume? Qui a mis au noble coursier berbère cette peau de serpent brillante et tachetée? Rejette cette venimeuse enveloppe, fils d'Abdullah! Marche sur la tête du serpent, noble coursier! — Toujours le même, répond le jeune Arabe en souriant, toujours inflexible en ton zèle, mon vieil Hassan! Toujours la même foi aux formes et aux couleurs! Ne sais-tu pas que la peau du serpent est une sauvegarde contre le serpent, de même que la peau du loup protége l'agneau humble et sans défense au milieu de la forêt? Malgré cette toque et ce manteau, va, je suis toujours musulman de cœur et d'âme, car c'est dans mon cœur que je porte le turban. »

Ils peuvent donc s'entendre encore, le vieux serviteur et le jeune maître; ils peuvent évoquer les souvenirs du jour funeste qui les a si cruellement séparés. Ici commence un dialogue où les gémissemens se confondent et qui rappelle par instans quelques scènes célèbres de l'antique tragédie. Le rêveur qui va se livrer tout à l'heure à une imagination si fantasque, le poète qui va emprunter à la langue de Shakspeare ses plus folles images, ses métaphores les plus violentes, s'est souvenu des *Perses* ou de l'*Œdipe à Colone* pour peindre le contre-coup des grandes catastrophes. Comme on aperçoit le désastre de Xerxès à travers les lamentations qui remplissent le palais d'Atossa, ainsi l'on voit la chute de Grenade dans les récits désolés du vieillard et de l'enfant. Il y a des momens où le vieillard éclatant en sanglots conjure Allah d'effacer de son cerveau ces horribles images, l'image de la victoire du Christ et de l'expulsion des rois maures; il y revient toujours cependant, il a soif de ces souvenirs amers, il savoure les larmes que lui arrache le récit d'Almansor, et il s'écrie : « Coulez, coulez, mes pleurs, coulez sans jamais tarir comme une source éternelle! » C'est que du fond du château de son père le jeune homme a tout vu. La douleur de sa famille a été la douleur de toute une race. D'un bout à l'autre de l'Andalousie, un même coup a frappé les fils du prophète et extirpé du sol de l'Espagne la belle civilisation moitié arabe, moitié européenne. Oh! jour sinistre, quand un cavalier arriva bride abattue au château d'Abdullah, et, tombant dans les bras de son ami, lui jeta ces mots qui contenaient l'arrêt du destin : « Don Ferdinand et doña Isabelle ont fait leur entrée à Grenade au milieu des fanfares... Le roi Boabdil leur a présenté à genoux les clés de la ville sur un plat d'or... Au sommet des tours de l'Alhambra flotte la bannière de Castille surmontée de la croix de Mendoza! » Oh! jours plus funestes encore, jours de honte éternelle, quand on apprit bientôt la défection des prêtres, la conversion de la multitude, tant d'actes d'hypocrisie et de lâcheté par où l'on renonçait au ciel pour conserver la terre! D'heure en heure croissait le nombre des apostasies, « et de même que le voyageur se précipite la face contre terre quand le simoun brûlant

lui souffle au visage, ainsi, dit Almansor, nous nous jetions sur le sol en pleurant, de peur que le souffle empoisonné des nouvelles sinistres ne nous donnât la mort. »

Nouvelles meurtrières en effet, si l'on songe que les musulmans de Henri Heine joignent à la foi de l'homme d'Orient la tendresse du chrétien et la fierté de l'Espagnol! Le plus douloureux de ces messages fut celui qui concernait le bon Aly. Le bon Aly était le vieil ami d'Abdullah. Pour attacher à cette amitié une bénédiction sainte, Aly et Abdullah s'étaient promis d'unir leurs enfans et de ne former qu'une famille. Almansor, fils d'Abdullah, avait été fiancé dès l'enfance à Zuleima, fille d'Aly. Un jour, aux heures sombres qui suivirent la chute de Grenade, pendant qu'Abdullah pleurait encore, la barbe et les cheveux souillés de cendres, pendant que la famille en deuil emplissait encore le château de ses lamentations, Abdullah fut informé que le bon Aly venait de se faire chrétien.

« A cette nouvelle, pas une larme ne tomba des yeux de mon père, pas une plainte ne s'échappa de ses lèvres, il n'arracha pas un cheveu de sa tête grise; seulement les muscles de son visage s'agitaient en mouvemens convulsifs, ses traits étaient méconnaissables, et du fond de sa poitrine déchirée sortit un éclat de rire aigu. Comme je m'approchais en pleurant doucement, le pauvre père fut saisi d'une folie furieuse. Il tira son poignard, m'appela « engeance de serpent, » et déjà il allait me percer le cœur, quand tout à coup une sorte de souffrance douce sembla se peindre sur ses lèvres. « Enfant, me dit-il, ce n'est pas à toi d'expier la faute. » Et d'un pas chancelant il gagna sa chambre silencieuse. Il y resta muet, sans manger et sans boire, pendant trois jours entiers. Quand il en sortit, ce n'était plus le même homme. Il était calme; il ordonna aux valets de charger tous ses biens sur des mules et sur des chariots, il ordonna aux femmes de nous pourvoir de pain et de vin pour un long voyage. Lorsque tout fut prêt, il prit dans ses bras et porta lui-même le plus précieux de ses joyaux, le rouleau où sont inscrites les lois de Mahomet, l'antique et sacré parchemin que les aïeux avaient apporté en Espagne. Nous quittâmes ainsi les champs du pays natal; nous partîmes, à demi hésitans, à demi pressés, comme si une voix suave, caressante, et de tendres bras invisibles, nous eussent tirés à reculons, tandis que des hurlemens de loups nous poussaient en avant. Comme le baiser d'une mère à l'heure des adieux suprêmes, nous aspirions délicieusement l'arome des forêts espagnoles, des bois de myrtes et de citronniers, tandis que les arbres agitaient leur feuillage avec une mélodie plaintive, que la brise se jouait sur nos fronts mélancolique et douce, et que les oiseaux, en signe d'adieu, voltigeaient çà et là, tristes et muets, autour des muets voyageurs. »

Jusqu'ici, Henri Heine a eu raison de dire : « Si le sujet est romantique, plastique est la forme. » Ces deux hommes qui, la nuit, dans un château abandonné, s'entretiennent des malheurs de leur foi et de leur patrie, parlent une langue aussi noble que touchante.

La poésie n'enlève rien au naturel : ce sont bien des musulmans que nous avons sous les yeux, des musulmans d'Espagne, des Arabes à demi transformés par l'esprit de l'Occident. Le dialogue est vrai; chacun des personnages exprime son caractère, chacun dit ce qu'il doit dire et comme il convient qu'il le dise. On peut croire que le poète veut sérieusement écrire une œuvre tragique, et que le drame annoncé dans les premières scènes va se développer régulièrement. Almansor, après avoir enseveli son père et sa mère dans la terre du prophète, revient en Espagne pour y chercher sa fiancée. Zuleima est-elle chrétienne? A-t-elle renié tout son passé en changeant de religion? Qui l'emportera, de sa foi nouvelle ou de son ancien amour? La tragédie est là, et certes, pour un poète dramatique vraiment épris de son art, nul sujet plus poignant que cette lutte du cœur et de l'âme, de la passion et de la foi. Qu'on le traite au point de vue sublime de notre Corneille dans *Polyeucte* ou au point de vue tout contraire de Goethe dans sa *Fiancée de Corinthe*, c'est toujours une vivante matière de poésie. Ajoutons qu'en plaçant ces tragiques aventures dans l'Espagne du XVe siècle, au lendemain de la chute de Grenade, le jeune écrivain pouvait rehausser l'intérêt moral du sujet par l'éclat des contrastes et la richesse du cadre. Malheureusement Henri Heine n'apportait pas au théâtre toutes les fortes qualités qu'il exige. L'auteur d'*Almansor* était à vingt-trois ans ce que nous l'avons vu depuis, un poète lyrique, un poète tout personnel, un rêveur passionné, chez qui la passion a été une perpétuelle souffrance, et qui s'est vengé de la souffrance par l'ironie. Ne cherchez donc ni Maures ni chrétiens dans *ce joli poème qu'il vous offre d'une main amie*; vous n'y trouverez qu'un seul personnage, lequel? le futur auteur du *Livre des Chants*, du *Retour*, du *Nouveau Printemps*, du *Romancero*, de *Lazare*, Henri Heine, et nul autre. Dès cette première œuvre, il est ardent et moqueur, amoureux et fantasque. Il a aimé, il a souffert, et soit qu'il pousse des cris de rage, soit qu'il éclate de rire, il se révolte, au nom de son amour, contre les lois éternelles. Cette façon d'associer l'univers aux émotions de son cœur, cette poétique manie d'animer tous les objets de la nature et d'y voir tour à tour des puissances favorables ou funestes, des complices ou des traîtres, ces étoiles qui le poursuivent de leurs ricanemens, ces rayons de la lune qui sèment son chemin d'épouvantails, ces serpens qui sifflent sous les fleurs, ces nuages qui jettent tout à coup leur voile blafard sur le monde éblouissant, ce monde enfin qui n'est qu'un laboratoire de magie, un atelier de maléfices dirigés contre son amour, tout cela se trouve déjà dans cette première tragédie, cri douloureux d'une âme blessée.

Le changement de ton que je viens de signaler éclate au moment où Almansor annonce au vieil Hassan qu'il va se rendre cette nuit même au château d'Aly. Écoutez ce singulier dialogue, et dites si ce ne sont pas là, au lieu de deux personnages distincts, deux sentimens opposés qui se combattent dans une même âme.

« HASSAN. — Ne va pas au château d'Aly! fuis cette maison comme un lieu empesté où germe une croyance nouvelle. Il y a là de petites pinces au cliquetis mélodieux avec lesquelles on tirera ton cœur du fond de ta poitrine, et à la place on te mettra un serpent. On te versera sur ta pauvre tête des gouttes de plomb fondu, brillantes, brûlantes, et jamais ton cerveau ne pourra plus guérir des sauvages douleurs de la folie. On te dépouillera de ton vieux nom et on t'en donnera un nouveau, afin que ton ange gardien, quand il t'appellera comme autrefois, t'appelle inutilement. Enfant insensé, ne va pas au château d'Aly! tu es perdu si l'on reconnaît Almansor.

« ALMANSOR. — Ne crains rien! personne ne me connaît plus. Le chagrin sur mon visage a creusé des rides profondes, le sel de mes larmes a ravagé mes yeux, ma démarche chancelante est celle d'un somnambule, ma voix est brisée comme mon cœur; qui reconnaîtrait en moi le brillant Almansor? Oui, Hassan, oui, j'aime la fille d'Aly! une fois encore, je veux la contempler, la gracieuse vierge; puis quand une fois encore je me serai enivré de cette vue charmante, quand j'aurai plongé mon âme dans ses regards, quand j'aurai aspiré avec délices le parfum de tout son être, alors je m'en retournerai dans les déserts de l'Arabie, et j'irai m'asseoir sur ces rochers à pic où s'asseyait Mœdschnoun, soupirant le nom de Leïla! Sois donc sans crainte, vieil Hassan! sous le costume espagnol, sans que personne me remarque, sans que nul me reconnaisse, je parcourrai le château; la nuit est mon alliée.

« HASSAN. — Ne te fie pas à la nuit; elle cache sous son manteau noir mille figures hideuses, des salamandres, des serpens, et avant que tu t'en aperçoives, elle les jettera sous tes pieds. Ne te fie pas à son pâle amoureux, l'astre du ciel sombre, qui là-haut, du milieu des nuages, scintille en faisant les yeux doux; malicieusement, avec sa lumière oblique et grisâtre, il sèmera ton chemin d'épouvantails. Ne te fie pas à sa couvée de bâtards, à ces petits enfans tout dorés qui jettent des lueurs si gentilles, qui prennent des mines si affables, qui font des saluts si caressans, si séduisans, et qui bientôt, avec leurs mille doigts de feu, t'enverront mille signes moqueurs. Ne va pas au château d'Aly! au seuil sont assises trois femmes enveloppées de ténèbres qui attendent ton retour, afin de t'égorger en te serrant dans leurs bras et de sucer le sang de ton cœur en un baiser d'amour!

« ALMANSOR. — Arrête le moulin en te jetant dans ses roues, repousse avec ta poitrine les flots du torrent, retiens avec ton bras la source qui se précipite du haut des montagnes, — mais ne me détourne pas du château d'Aly. J'y suis entraîné par des milliers de fils de diamant enlacés avec toutes les fibres de mon cerveau et toutes les veines de mon cœur. — Bonne nuit, Hassan! mon vieux glaive est mon compagnon. »

Avec ces capricieux humoristes, on craint toujours d'être dupe. Est-ce pour se jouer du lecteur que le poète accumule ces images? A-t-il voulu parodier le style du sujet et railler lui-même sa passion? Oh! non, la raillerie aura bientôt son tour; ici Henri Heine est sincère, et il ne faut attribuer qu'à l'ardeur de la jeunesse l'exubérance de son langage. Dans le plan primitif du poète, c'est là que finissait le premier acte; trois scènes seulement, l'arrivée d'Almansor, le combat dans les ténèbres, l'entretien du jeune Maure et du vieux serviteur, formaient l'exposition. Plus tard, soit que le peu de succès obtenu sur la scène l'ait averti de son erreur, soit qu'il ait reconnu spontanément l'inspiration toute lyrique de ce prétendu drame, il supprima les divisions théâtrales, et ne laissa plus subsister qu'un poème dialogué : c'est sous cette forme que l'a publié M. Strodtmann d'après les manuscrits de l'auteur. On voit bien cependant que l'économie de la pièce n'est pas changée. Le poète, vaincu sur le théâtre, se réfugie dans le libre domaine de la fantaisie; ces suppressions ne veulent pas dire autre chose. Au surplus, tragédie ou poème, ce que nous cherchons ici, ce sont les premières effusions de ce chantre bizarre qui a exprimé d'une manière si poignante plusieurs des maladies morales de notre siècle, et que nous avons vu mourir sur son lit de douleur, mêlant les plus cyniques bouffonneries à la poésie la plus délicate et la plus pure.

Pendant qu'Almansor et Hassan échangent leurs confidences dans le château ruiné d'Abdullah, le château d'Aly est en fête. Zuleima, qu'on nomme aujourd'hui doña Clara, va épouser un gentilhomme castillan, don Enrique. On entend retentir la musique du bal; dames et cavaliers passent et repassent sous leurs brillans costumes, car toute la noblesse du pays a répondu à l'invitation du vieux seigneur maure : soit curiosité moqueuse, soit désir d'honorer les convertis, pas un des conviés n'a manqué à l'appel. Au milieu du bruit de la fête, Aly prend à part don Enrique et lui révèle un secret qui ne peut lui être caché plus longtemps : Zuleima n'est pas la fille d'Aly. L'amitié la plus étroite enchaînait jadis Aly et Abdullah; décidés à unir leurs enfans, ils les avaient échangés dès le premier âge. Aly s'était chargé de faire élever Zuleima sous ses yeux afin de préparer une digne femme à son fils, tandis qu'Abdullah de son côté formait lui-même le futur époux de sa fille unique. « Les enfans grandirent, ajoute Aly, ils se virent souvent, ils s'aimèrent... jusqu'au jour de la tempête. Vous savez comme la foudre tomba sur la haute tour de l'Alhambra et comme les grandes familles de Grenade se convertirent à la religion de la croix. Vous savez que la gouvernante de Zuleima, elle-même chrétienne et pieuse, avait depuis longtemps gagné au Christ le tendre cœur de son élève; vous

savez que Zuleima ne tarda point à confesser publiquement la religion du Sauveur, et qu'avec le sacrement du baptême elle reçut le gracieux nom de Clara. Je pris la même route, suivant à la fois mon propre cœur et ma chère fille adoptive. Je ne doutai pas que mon ami, animé des mêmes sentimens, ne suivît cet exemple; mais c'était un aveugle musulman : il reçut mon message avec une froide fureur et me fit répondre qu'il haïssait l'ennemi de son dieu comme son propre ennemi, qu'il ne voulait plus revoir le visage de sa fille, le visage de la renégate, qu'il allait s'enfuir du pays des serpens, et qu'Almansor, son enfant d'adoption, serait sacrifié à la colère d'Allah, pour que le sang du fils expiât le crime du père. Et il a tenu parole, le forcené! Vainement je courus à son château; il avait fui déjà, il avait fui avec sa proie. Depuis cette heure, je n'ai point revu mon enfant. Des marchands venus du Maroc m'ont raconté qu'il était mort. »

Henri Heine, en véritable humoriste, s'amuse parfois à placer des marionnettes à côté des vivans personnages de son poème; ce bon Aly, qui se convertit si aisément et paraît tout surpris qu'Abdullah, le type du patriotisme arabe et de la fidélité musulmane, ne se soit pas empressé de l'imiter, ce *bon Aly*, comme l'appelle l'auteur, mériterait sans doute un autre nom. On peut admettre au contraire comme des inventions excellentes quelques figures franchement et satiriquement comiques que l'auteur fait intervenir dans le développement du drame. Il y a là un certain Pedrillo, serviteur d'Aly, qui a changé de religion comme s'il eût changé de livrée. Son maître, en se convertissant, a converti toute sa valetaille. Pedrillo en est encore tout ahuri. Le pauvre diable s'embrouille au milieu des noms espagnols substitués aux noms arabes, et si quelque juron mahométan éclate sur ses lèvres, il se hâte d'en retrancher la moitié pour la remplacer par un juron chrétien. Inutile de dire que, sa religion lui ayant été imposée, il n'en sait pas le premier mot. Sa niaiserie effarée, à laquelle succède par instans une béatitude grotesque, est le sublime du genre. « Moi aussi, s'écrie-t-il à demi triomphant, à demi hébété, moi aussi, j'ai changé de nom. Je ne m'appelle plus Hamahmah, je m'appelle Pedrillo comme saint Pierre dans sa jeunesse. Et Hababbah, la vieille cuisinière, elle se nomme maintenant Petronella, comme autrefois la femme de saint Pierre. » Sérieuse pensée sous un masque bouffon! amère critique et trop fondée, hélas! de la manière dont ces grands intérêts de l'âme sont traités parmi les hommes! Combien de Pedrillos dans nos diverses communions chrétiennes! combien de gens pour qui le christianisme est un simple costume! J'accepte la satire parce qu'elle est de nature à faire penser, et je ne

me demande pas si le railleur a eu l'intention morale que je lis dans ses paroles; c'est parfois le privilége des poètes de dépasser leur propre pensée et d'exprimer plus qu'ils n'ont senti.

Nous accepterons aussi l'espèce de satire à la fois violente et burlesque représentée par don Enrique, le fiancé de Zuleima, et par don Diègue, son domestique. Ce don Diègue est un escroc, un bandit, qui a passé sa vie entière à imaginer des stratagèmes pour vaincre la fortune ennemie, homme de génie dans son genre, quoique ses plans de campagne aient toujours échoué. Or don Diègue a rencontré au bagne de Puente del Sahurro un *caballero* de son espèce, sans nul génie, il est vrai, mais jeune, élégant, de bonne mine,

Les dents belles surtout et la taille fort fine.

Une fois sorti du bagne, il a fait de son camarade un prince, il l'a lancé parmi les nobles seigneurs arabes récemment convertis, il lui a enseigné l'art de parler aux dames, d'éblouir les chrétiennes de fraîche date, d'exploiter à la fois la poésie espagnole et la piété catholique; pour le surveiller de plus près et le diriger à son aise, il a consenti à jouer le rôle du domestique, lui qui est le chef de l'expédition; bref, tout a réussi, don Enrique va épouser Zuleima, et don Diègue, abandonnant la belle à son collaborateur, prendra la grosse part des sequins et des ducats. Il faut l'entendre malmener don Enrique quand celui-ci a fait quelque gaucherie auprès de sa fiancée. « Que voulez-vous? dit Enrique. J'étais troublé, la beauté de doña Clara me remue. » A ce mot, don Diègue s'indigne dans le style qui lui est propre : « Tas de fumier! s'écrie-t-il, aie soin que rien ne te remue! le parfum qui en résulterait ne serait pas le parfum de l'ambre. » Et il ajoute ces conseils bien dignes d'un pareil maître : « Ne t'avise pas d'aimer avec ton cœur, aime seulement d'une façon externe. Les sentimens sont de mauvais enrôleurs d'amour; paroles, grimaces, attitudes, valent mille fois mieux. Si ces séductions ne réussissent pas, appelle à ton secours un visage juvénile habilement fardé, de voluptueux mollets élastiques fabriqués à Madrid, des corsets, une poitrine bien rembourrée, un faux ventre, — toutes les armes de l'arsenal des tailleurs. Et si toutes ces armes s'émoussent encore, en avant l'arsenal des batailles! On n'y résistera pas... Connaissez-vous, señor, les documens que j'ai composés avec de vieux caractères et de l'encre jaunie, les lettres que j'ai perdues à dessein dans le château, que don Gonzalvo a retrouvées, et par lesquelles il a vu... Oui, señor, c'est à moi, c'est bien à moi que vous devez d'être devenu un prince. Maintenant soyez docile, conformez-vous strictement au langage que je vous ai enseigné : parlez beaucoup de religion et de morale; montrez souvent ces blessures que le valet du bourreau vous a faites au bagne,

et appelez-les de saintes cicatrices que vous avez gagnées sur les champs de bataille en combattant pour la bonne cause; faites sonner haut votre courage, mais par-dessus toute chose frisez-vous souvent la moustache! »

Ces bouffonneries ont dû paraître fort singulières au public de 1823. Même sur le théâtre où Immermann et après lui Christian Grabbe se livraient à toutes les violences d'une verve barbare, ce langage cynique prêté à un Espagnol du moyen âge devait choquer également les philistins et les artistes. Aujourd'hui nous connaissons Henri Heine; nous savons que ce dramaturge imprudent est un lyrique fantasque, nous savons que cet humoriste insaisissable est tour à tour plein de grossièretés rabelaisiennes ou de finesses dignes de Goethe; et sous combien de formes différentes l'avons-nous vu accuser la frivolité de la femme qui préférerait à Roméo lui-même un sot brillamment harnaché! Nous pouvons donc admettre les épisodes burlesques d'*Almansor*; ce sont des renseignemens sur l'auteur. A travers les fautes de l'œuvre, il y a là une colère amoureuse qui ne manque pas d'intérêt.

Cette colère qui éclate en invectives bouffonnes contre le fiancé don Enrique, en invectives douloureuses contre la timide Zuleima, et qui tout à l'heure osera s'attaquer au christianisme lui-même, si le christianisme se dresse comme un obstacle entre l'amant et l'amante, cette colère est l'indice d'un événement qui a dû exercer une influence décisive sur l'imagination de Henri Heine. Cherchez ce qui fait le poète, vous verrez que c'est presque toujours la passion, je veux dire la nature qui souffre, qui saigne, et d'où s'exhale, selon l'expression bizarre de Calderon, *la musique du sang*. Un jeune homme, un jeune Israélite de Hambourg, aime une jeune fille de sa race; or il arrive que le père de la belle Juive, par intérêt humain, s'est converti au christianisme, et que la fille, déjà gagnée en secret, a suivi tout naturellement l'exemple de son père; que fera celui qui l'aimait? Si c'est un esprit ordinaire, il se convertira aussi avec indifférence, uniquement pour retrouver sa fiancée, ou bien il l'oubliera sans effort. Si c'est une nature délicate et ardente, sa douleur deviendra poésie, il verra là tout un drame, et pour donner un libre cours à sa plainte, il transportera ses sentimens dans une sphère lointaine. Ce ne sera plus un Juif de nos jours, ce sera un musulman espagnol du XVe siècle qui disputera sa fiancée à la religion du Christ; au lieu des comptoirs de Hambourg, nous aurons devant les yeux des châteaux moresques; le père de la belle convertie sera un sot emphatique, le chrétien qui doit l'épouser sortira nécessairement du bagne; en un mot, Henri Heine écrira son drame d'*Almansor*, et quand il y aura épanché toutes ses rancunes, quand il y aura jeté à pleines mains l'exaltation et l'ironie, il possédera le

programme du concert que sa verve lyrique pourra bien rajeunir, mais qui sera le même au fond jusqu'à la dernière heure. Du *Livre des Chants* au *Livre de Lazare*, à travers tous ces recueils dont les accens doux et cruels ont donné le frisson à l'Allemagne, on ne trouverait pas un motif qui ne soit dans *Almansor*. Je n'hésite pas à le dire, *Almansor* est une élégie transposée; sous le voile de ces fantaisies, il y a une histoire réelle. Cette composition singulière qu'il appelle tantôt *une tragédie*, tantôt une *jolie chanson*, ce n'est qu'un chant d'amour en effet, un chant où résonnent des accens mélodieux et des clameurs sauvages. Le drame, avec tout son appareil castillan et moresque, n'a été écrit que pour servir d'encadrement à deux ou trois scènes de tendresse et de délire. Il est temps de placer en face l'un de l'autre Almansor et Zuleima.

Quand Almansor est arrivé aux portes du château d'Aly, toutes les fenêtres étincelaient de lumières, toutes les salles retentissaient du bruit des fanfares. Caché dans l'ombre, il assiste à la fête. « En vérité, dit-il avec un sourire amer, la musique est bien jolie. Seulement, c'est dommage, lorsque j'entends pétiller les sons métalliques des cymbales, je sens au cœur mille morsures de vipères; lorsque j'entends la voix douce et prolongée du violon, une lame tranchante me traverse la poitrine; lorsque j'entends au milieu des mélodies éclater le cri des trompettes, c'est comme un trait de la foudre qui me frappe aux jambes jusqu'à la moelle des os, et lorsque j'entends le tonnerre sourd et menaçant des timbales, des coups de massue me tombent sur la tête. » Ces coups de massue sont inquiétans; seraient-ce les préludes de la folie? Je le croirais volontiers; Almansor est déjà un peu fou, et le jeune poète aussi, puisque la douleur lui inspire de si étranges déclamations germaniques avec accompagnement de *concetti* italiens. Posté devant les fenêtres, Almansor déroule les contrastes qu'il aperçoit entre cette maison en fête et son cœur désolé, puis il s'écrie avec feu : « Ce n'est pas dans ce château qu'est Zuleima, c'est ici, au fond de mon cœur. » Il la peint alors telle qu'il la voit, gentiment installée *dans la chambre rouge*. Quand notre héros tient une métaphore qui lui plaît, il ne s'en détache pas aisément. Vous saurez donc quels sont dans cette chambre rouge les passe-temps de la châtelaine : « elle joue à la balle avec mon amour, elle fait résonner comme une harpe les cordes vibrantes de ma tristesse, ses serviteurs sont mes soupirs, et comme l'eunuque noir qui garde le harem, ma sombre humeur veille à la porte. » En ce cas, quelle est cette autre Zuleima qu'on aperçoit dans la salle de bal, si belle, si richement costumée, et répondant de son mieux aux hommages de don Enrique? L'auteur a prévu l'objection, et Almansor s'écrie : « Quant à cette figure qui là-haut, dans la salle resplendissante, va et vient, magnifiquement parée, qui se pavane en ses

atours, qui penche sa tête aux longues boucles et fait de gracieux saluts à ce drôle en habits de soie galamment incliné devant elle, — cette figure-là, ce n'est que l'ombre froide de Zuleima, c'est une de ces marionnettes à qui on met des yeux de verre dans un visage de cire, et dont la poitrine vide se soulève et s'abaisse au moyen d'un ressort. Oh! malheur! voilà le drôle en habits de soie qui reparaît; il invite la marionnette à danser... Que les jolis yeux de verre lancent de doux rayons! comme l'aimable figure de cire s'anime en souriant! comme le beau sein à ressorts se soulève, se soulève! Le drôle touche de sa main grossière l'œuvre d'art élégante et fragile; il l'entoure d'un bras insolent et l'entraîne dans le flot tumultueux des danses effrénées! Ah! arrêtez, arrêtez! Esprits de mes douleurs, arrachez ce drôle des bras de Zuleima! Éclatez, éclatez, tonnerres de ma fureur! Écroulez-vous, murailles de ce château, et broyez en tombant la tête du profanateur!... » Nous avons entendu ces accens retentir avec plus d'art, avec plus de finesse dans les strophes du *Livre des Chants*. C'est bizarre, c'est subtil, c'est puéril : on ne saurait nier que ce soit poétique; mais, folies charmantes ou puérilités sérieuses, tout cela n'est encore qu'un prélude. La grande mélodie, qui est l'âme de ce poème, c'est le duo d'Almansor et de Zuleima.

La fête est finie; dames et cavaliers, en litière ou à cheval, sont sortis du château. Toutes les lumières sont éteintes; on n'en voit plus qu'une seule briller à une fenêtre sur laquelle sont attachés les yeux d'Almansor. Oh! qu'il la connaît bien, cette fenêtre! Pendant les nuits d'été, à cette même place, combien de fois il a fait résonner son luth, jusqu'à ce que la bien-aimée parût au balcon et lui répondît avec sa voix si douce! Précisément, — admirez comme le hasard sert bien les amans et les poètes, — le luth se trouve encore là. Il le prend, il essaie si le mélodieux talisman n'a pas perdu son prestige, il chante une vieille chanson arabe; Zuleima l'entend et tressaille.

« LA VOIX DE ZULEIMA, dans le château. — Est-ce un rêve qui me berce d'illusions aimables et rappelle à mon oreille des accens chéris? Est-ce un génie méchant qui, pour me séduire, contrefait avec art la voix du bien-aimé? ou bien est-ce l'esprit errant d'Almansor trépassé qui, comme un spectre, rôde dans la nuit autour de moi?

« ALMANSOR. — Ce n'est pas un rêve trompeur qui se joue de tes sens, ce n'est pas un mauvais génie qui veut te séduire, ce n'est pas non plus l'esprit errant d'Almansor trépassé... C'est Almansor lui-même, le fils d'Abdullah. Il est revenu, et il porte encore un vivant amour dans un cœur plein de vie. (Zuleima paraît sur le balcon, une lumière à la main.)

« ZULEIMA. — Salut, Almansor-ben-Abdullah! sois le bienvenu dans le royaume des vivans, car il y a longtemps déjà que ce triste message nous

est arrivé : « Almansor n'est plus! » et les yeux de Zuleima se changèrent en deux sources de larmes, deux sources qui coulaient sans bruit et sans fin.

« Almansor. — O douces lumières, beaux yeux couleur de violette, vous m'êtes donc toujours restés fidèles, quand l'âme de Zuleima déjà m'avait oublié!

« Zuleima. — Les yeux sont les claires fenêtres de l'âme, et les larmes sont le sang incolore de l'âme.

« Almansor. — Ah! si le sang de l'âme d'Almansor a déjà coulé au tombeau de sa mère, au tombeau de son père, il va se répandre aujourd'hui jusqu'à la dernière goutte sur la tombe où est enseveli l'amour de Zuleima.

« Zuleima. — O mauvaises paroles! ô nouvelles plus mauvaises encore! vous pénétrez en mon cœur comme une lame tranchante, et l'âme de Zuleima va perdre aussi tout son sang. (Elle pleure.)

« Almansor. — Oh! ne pleure pas. Comme des gouttes de naphte en feu, ainsi tombent tes larmes sur mon cœur. Mes paroles ne te blesseront plus jamais. Je veux te révérer comme un sanctuaire auprès duquel l'homme qui a du sang à venger brise la pointe acérée de sa lance, auprès duquel la colombe et la gazelle sont à l'abri des flèches cruelles du chasseur, auprès duquel les mains du brigand lui-même, du brigand cupide et féroce, ne se remuent que pour prier humblement. Zuleima, tu es ma kaaba sacrée; c'est toi que je croyais embrasser quand ma lèvre brûlante, à La Mecque, effleura la pierre sainte. Comme elle, tu es douce, mais froide aussi comme elle!

« Zuleima. — Si je suis ton sanctuaire, brise la lance acérée de tes paroles, laisse dans le carquois les flèches cruelles qui, fendant les airs, viennent me percer le cœur, et ne joins pas tes mains à la façon de ceux qui prient pour m'enlever plus sûrement ma tranquillité. Il y a déjà bien assez de douleur pour moi dans ces tristes nouvelles : ils sont morts, Abdullah et Fatima! Je les ai aimés tous les deux comme un père et une mère, et tous les deux aussi prenaient plaisir à m'appeler leur fille! Oh! parle, comment est morte Fatima, notre mère?

« Almansor. — Elle était couchée sur son lit de repos, je m'agenouillai à sa gauche et je pleurai en silence; à droite se tenait Abdullah, immobile et muet. Un rameau de paix à la main, l'ange de la mort planait visiblement sur la tête de la mourante. Je voulais l'arracher à l'ange, la mourante chérie, et dans mon angoisse je lui serrais la main avec force; mais comme la poudre légère dans le sablier s'écoule doucement, toujours plus doucement, ainsi s'échappait la vie de la main de ma mère. Je vis un sourire sur ses lèvres, j'entendis un gémissement, et comme je me penchais vers elle, elle soupira ces mots du fond de sa poitrine : « Porte ce baiser à Zuleima! » A ce nom, Abdullah poussa un cri de douleur, comme une bête fauve frappée à mort. La mère ne prononça plus une seule parole, seulement sa froide main resta dans la mienne comme une promesse.

« Zuleima. — O mère! ô Fatima! jusqu'au sein de la mort tu as aimé ta pauvre enfant!... Mais Abdullah me haïssait encore quand il est descendu dans la sombre demeure.

« ALMANSOR. — Non! il n'a pas emporté sa haine au tombeau. Et cependant, si le hasard faisait résonner à ses oreilles les noms d'Aly et de Zuleima, l'orage s'éveillait dans sa poitrine, des nuages s'amassaient sur son front, son œil lançait des éclairs, et de sa bouche jaillissaient les malédictions furieuses; mais un jour, après une de ces tempêtes, le père, épuisé, anéanti, tomba dans un profond assoupissement. J'étais auprès de lui, attendant son réveil. O surprise! quand il ouvrit les yeux, il n'y avait dans son regard, au lieu des flammes de la colère, que bienveillance sereine et religieuse douceur. Au lieu des convulsions de sa folle et sauvage souffrance, un sourire aimable flottait sur ses lèvres, et loin de vociférer d'horribles malédictions, il me dit tout bas de sa voix la plus douce : « La mère l'exige, je ne puis m'y opposer; va donc, mon fils, embarque-toi, retourne en Espagne, va au château d'Aly, cherches-y Zuleima et dis-lui... » Tout à coup vint l'ange de la mort, et de son glaive acéré il trancha en deux la vie et le discours d'Abdullah. (Une pause.) Je l'ai couché dans la tombe, mais non, selon l'usage musulman, la face tournée vers La Mecque; c'est du côté de Grenade, comme il l'avait ordonné, que j'ai placé le visage du mort. Il est là, les yeux ouverts, les yeux fixes, et il me regarde toujours. (Se détournant peu à peu.) O père trépassé, tu m'as vu cheminer à travers les sables du désert, tu m'as vu naviguer vers les côtes d'Espagne, tu m'as vu courir au château d'Aly, tu me vois maintenant... Je suis devant Zuleima; parle, esprit d'Abdullah, que faut-il que je lui dise? (Une forme humaine apparaît, enveloppée d'un manteau noir.)

« L'APPARITION. — Dis-lui : « Zuleima, descends des salles dorées de ton palais de marbre et saute sur le noble coursier d'Almansor. Dans le pays où le palmier répand son ombre fraîche, où le doux encens jaillit d'un sol sacré, où les pâtres chantent en gardant leurs troupeaux, une tente est dressée, une tente en toile de lin d'une blancheur éblouissante, et la gazelle aux yeux intelligens, et les chameaux au long cou, et les brunes jeunes filles au front couronné de fleurs, debout au seuil de la tente ornée de mille couleurs, attendent leur maîtresse... O Zuleima, c'est là, c'est là qu'il faut t'enfuir avec Almansor. »

Cette apparition, vous le devinez, c'est le vieil Hassan qui veille sur son jeune maître. Il craint pour lui les séductions du château d'Aly; il ne veut pas qu'Almansor se fasse chrétien pour épouser Zuleima, et, comme il écoutait les deux amans dans l'ombre, il a profité d'une figure poétique du jeune Arabe pour jouer le rôle de revenant. Ce revenant est aussi un *deus ex machina*. L'auteur cherchait un moyen d'interrompre son duo nocturne afin de le reprendre sur un motif plus souriant et plus frais, aux premières lueurs de l'aube; il a employé ce procédé d'une candeur toute primitive. Le lendemain, Zuleima, que l'apparition du vieux musulman avait fait rentrer chez elle, sort de sa chambre à pas discrets, descend dans le parc, et, tout en s'agenouillant devant un crucifix pour demander à sa foi une arme contre son amour, prend plaisir à rêver

dans le lieu même où elle a revu Almansor. Elle vient de prier, elle se relève, elle se croit désormais victorieuse. Elle peut donc répéter sans crainte le nom d'Almansor; n'est-ce pas le nom d'un frère? Almansor est aux aguets; il l'entend, il se montre, et le dialogue mélodieux recommence. Vainement Zuleima, qui connaît la haine d'Aly pour Abdullah, veut-elle éloigner son ami, croyant qu'un danger de mort le menace; Almansor est inflexible. « Ah! s'écrie-t-il, que personne ne cherche à m'éloigner d'ici! Fût-ce la mort, je ne reculerais pas. » Il sent ses pieds attachés à ce sol par des chaînes secrètes. De toutes part se lèvent les songes dorés de son enfance. Il reconnaît les fleurs, les arbustes, le grenadier où chantait le rossignol, le berceau de jasmin et de chèvrefeuille « où nous nous racontions, dit-il, les jolies histoires de Mœdschnoun et de Leïla, le délire de Mœdschnoun, la tendresse de Leïla, leur amour et leur mort à tous deux. » Que de scènes d'enfance naïvement évoquées! que de témoins joyeux de ses jours d'autrefois venant lui souhaiter la bienvenue! Tout à coup il aperçoit l'image du Christ et fait un mouvement de surprise. « Dis-moi, ma bien-aimée, il y a là une image étrangère, une image qui me regarde... oh! avec quelle douceur! et pourtant aussi avec quelle tristesse! Une larme amère tombe de ses yeux dans le beau calice d'or de ma joie. »

C'est ici pour nous la crise intéressante du drame. On sait quelles sont les contradictions de Henri Heine au sujet de la religion de l'Évangile, et comme il passe aisément de l'exaltation de Hegel à la moquerie de Voltaire. Tantôt il se proclame l'un des chevaliers du Saint-Esprit, sous la bannière du philosophe de Berlin; tantôt, à la suite du patriarche de Ferney, il poursuit de ses ricanemens toute religion positive. Or voici la première fois qu'il rencontre Jésus sur sa route, voici l'image du crucifié qui se dresse entre Almansor et Zuleima; quel sera le langage du poète? Là encore nous retrouvons chez le juvénile rêveur l'inspiration agressive dont il ne saura jamais s'affranchir. Sur ce point, il n'y a eu ni développemens ni luttes intérieures dans sa pensée; tel nous l'avons vu jusqu'au seuil redouté d'un autre monde, tel il nous apparaît ici à l'entrée de sa carrière. Étranges attaches de cette âme aux réalités d'ici-bas! Il y a ordinairement chez la jeunesse un spiritualisme généreux alors même qu'elle cède à ses passions, et volontiers elle méprise la vie tout en s'enivrant de ses jouissances; moins généreuse, mais désabusée, la vieillesse, à son tour, élève ses regards au-delà de ce monde des sens dont elle sait l'amertume et le néant. Rien de semblable chez Henri Heine. Les cheveux blanchis, le corps dévasté par la souffrance, il chantera encore sur son lit de torture les joies de l'existence terrestre, comme il les invoquait à vingt ans avec une impatience fougueuse. Ce droit que Mathurin Régnier appelle *la*

bonne loi naturelle, il l'a réclamé toute sa vie. Toute sa vie (je parle de l'écrivain et ne prétends pas juger l'homme) il a protesté contre la doctrine du renoncement, contre la loi du sacrifice, contre l'exemple de Jésus. Un jour c'était au nom de l'hellénisme qu'il combattait la *religion du mercredi des cendres,* une autre fois c'était au nom du protestantisme mal compris, ou bien, ce qui était plus logique, au nom du panthéisme de Hegel. Toutes les armes lui étaient bonnes. Ici savez-vous quelle bannière il déploie d'une main joyeuse? La bannière de Mahomet. Il y a une scène, une seule, où le chœur paraît comme dans la tragédie antique, et ce chœur, chargé de proclamer le sens du drame, glorifie en termes enthousiastes la belle civilisation moitié asiatique, moitié européenne, le bel arbre aux fruits savoureux planté par les Maures sur la terre d'Espagne. Les Maures espagnols ont gardé de l'Orient la naïve liberté de la nature; ils y ont joint le mouvement et la liberté de l'esprit, empruntés à l'Occident. On dirait que c'est là pour le poète l'idéal des sociétés humaines, et que les vrais chrétiens du moyen âge ont été les musulmans de Grenade. Pur caprice, je le veux bien; ce qui n'est pas un caprice, c'est sa protestation sous toutes les formes contre la morale de l'Évangile. Qu'on ne nous accuse pas d'attribuer une intention polémique à une œuvre de fantaisie amoureuse. Nous avons à cet égard la déclaration du poète lui-même. Une recueil littéraire publié à Hambourg par l'éditeur des œuvres complètes de Henri Heine a donné, il y a quelque temps, plusieurs de ses lettres inédites. L'une d'elles, datée du mois de janvier 1823, est adressée à un libraire de Berlin, M. Ferdinand Dümmler, que le jeune poète voudrait décider à publier ses deux drames. « Mon livre, écrit-il, renfermera premièrement : une petite tragédie dont l'idée fondamentale est une transformation du *fatum* ordinaire, et qui certainement causera une vive émotion dans le public; — deuxièmement, un grand poème dramatique intitulé *Almansor*, dont le sujet a un caractère de polémique religieuse et traite des questions à l'ordre du jour; — troisièmement, un cycle de poésies humoristiques dans le ton populaire. Quelques spécimens insérés déjà dans les journaux excitent le plus vif intérêt, étant loués avec passion par les uns et amèrement censurés par les autres (1). » Ce n'est donc pas seulement le cri de la passion que le poète a jeté dans son drame d'*Almansor*, c'est aussi un cri de guerre contre le christianisme, et voici la scène où sa pensée se démasque : à la vue de l'image du Christ, Almansor a ressenti un frisson d'épouvante; des yeux du crucifié, dit-il, une larme amère est tombée dans le calice de sa joie. Quelle est donc cette figure? — Eh quoi! dit la jeune fille, ne

(1) *Orion, Monatschrift für Literatur und Kunst, herausgegeben* von Adolf Strodtmann; Hambourg, livraison du mois de juillet 1863.

la connais-tu pas? ne l'as-tu jamais vue dans tes rêves, jamais rencontrée sur ton chemin, ô mon frère égaré?

« ALMANSOR. — Oui, je l'ai déjà rencontrée sur mon chemin, cette image, le jour où je revins en Espagne. Sur la gauche de la route qui conduit à Xérès s'élève magnifiquement une mosquée splendide; mais là où le muezzin criait du haut de la tour : « Il n'y a qu'un Dieu et Mahomet est son prophète, » on entendait le sourd retentissement des cloches dans les airs ébranlés. Je n'étais encore que sur le seuil, et déjà roulait sur moi un sombre torrent de sons d'orgue impétueux qui mugissaient avec force, et, pareils à la noire liqueur dans le chaudron embrasé du magicien, jetaient en coulant des flots de fumée. Ces accens gigantesques m'attiraient dans l'intérieur de l'édifice comme avec de longs bras, et s'enroulaient autour de mes membres ainsi que des serpens, et pénétraient dans ma poitrine, et me perçaient de part en part... J'aurais dit que le mont Kaff pesait sur mon corps et que le bec de Simourgh me picotait le cœur. Quand j'entrai, j'entendis, pareils à un chant de mort, les accens voilés de personnages étranges, visages sévères, têtes chauves, avec de longues robes chamarrées de fleurs, — et les voix argentines de jeunes garçons vêtus de blanc et de rouge, qui de temps en temps faisaient retentir de petites sonnettes et balançaient de brillans encensoirs d'où jaillissait la fumée. Des milliers de lumières jetaient leurs reflets sur toutes ces scintillations, sur toutes ces paillettes d'or, et partout où se dirigeaient mes regards, partout, dans chaque niche, j'apercevais la même image que je retrouve ici. Partout aussi elle était triste et pâle de douleur, la face de l'homme que représente cette image. Tantôt on le flagellait cruellement à coups de lanières, tantôt il tombait affaissé sous la croix; plus loin on lui crachait insolemment au visage, on mettait à ses tempes une couronne d'épines, on le clouait sur la croix et d'une lance aiguë on lui perçait le flanc... Du sang, du sang, il y avait du sang sur toutes ces images. Je vis encore une femme désolée qui tenait sur ses genoux le cadavre décharné du martyr, tout jaune, tout nu, sillonné d'un sang noir... Soudain j'entendis une voix perçante et sonore qui disait : « Ceci est mon sang. » Tournant alors mes yeux de ce côté, je vis... (il frissonne), je vis le prêtre qui vidait un calice.

« ZULEIMA. — C'est dans la maison de l'amour que ton pied est entré, Almansor; mais le voile de la cécité couvrait encore tes paupières. Tu devais regretter ces joyeux reflets qui folâtrent gaîment dans les vieux temples païens, et cette vulgaire sécurité morale qui habite les salles mornes où prie le musulman. L'amour s'est choisi sur cette terre une demeure plus sérieuse et meilleure. C'est là que les enfans deviennent adultes et que les adultes redeviennent enfans. C'est là que les pauvres deviennent riches et que les riches trouvent la béatitude dans la pauvreté. C'est là que les heureux apprennent le prix de la douleur et que les affligés retrouvent la joie, car l'amour lui-même a paru autrefois sur la terre sous les traits d'un pauvre enfant affligé. Son berceau était une crèche étroite dans une étable; un peu de paille jaune fut le seul coussin où reposa sa tête, et il fut obligé de s'enfuir comme un chevreuil timide, poursuivi par les sots et les docteurs. L'amour fut trahi, vendu pour de l'argent; il fut outragé, flagellé, crucifié;

— mais les sept soupirs que l'amour poussa en mourant brisèrent les sept châteaux d'airain que Satan s'était construits devant les portes du ciel, et quand s'ouvrirent béantes les sept plaies de l'amour, les sept cieux se rouvrirent aussitôt, accueillant pécheurs et fidèles. C'est l'amour que tu as vu comme un cadavre sur le sein maternel de la femme désolée. Oh! crois-moi : à ce cadavre glacé peut se réchauffer encore une humanité tout entière, de ce sang naissent de plus belles fleurs que n'en produisent les orgueilleux jardins d'Alraschid, et des yeux de cette femme désolée coule miraculeusement une huile plus douce que n'en fourniront jamais toutes les roses de Schiraz. Toi aussi, Almansor-ben-Abdullah, tu as ta part de ce corps et de ce sang éternel; toi aussi, tu peux t'attabler au festin des anges, manger le pain et boire le vin de Dieu; toi aussi, tu peux habiter un jour le royaume des élus. Contre l'infernale puissance de Satan, tu seras éternellement protégé, hôte éternel de Jésus-Christ, si tu manges son pain et si tu bois son vin.

« ALMANSOR. — Tu as prononcé, Zuleima, le mot qui crée et qui soutient les mondes, tu as prononcé ce petit mot si grand : « l'amour! » Des milliers d'anges le répètent avec allégresse, et il retentit jusqu'au fond des cieux. Tu as prononcé ce mot, et les nuées s'inclinent là-haut comme la coupole d'un dôme, les ormes frémissent comme des tuyaux d'orgue, les petits oiseaux gazouillent de pieux cantiques, le sol exhale la douce vapeur de l'encens, la corbeille de fleurs se dresse comme un autel,... la terre seule est l'église de l'amour.

« ZULEIMA. — La terre est un grand Golgotha; l'amour y triomphe, il est vrai, mais au prix de son sang.

« ALMANSOR. — Oh! ne tresse pas des branches de myrte pour en faire une couronne de mort, n'enferme pas l'amour dans un crêpe de deuil! La prêtresse de l'amour, c'est toi, Zuleima! L'amour habite le sanctuaire de ton cœur, il regarde par les claires fenêtres de tes yeux; son parfum s'exhale de tes douces lèvres... O coussins de pourpre aussi doux que le velours, lèvres charmantes, c'est sur vous que trône l'amour, c'est sur vous que voudrait reposer l'âme d'Almansor! N'as-tu pas entendu les dernières paroles de Fatima : « Porte ce baiser à ma fille Zuleima. » (Ils se regardent longtemps et s'embrassent avec transport.)

« ZULEIMA. — J'ai reçu le baiser de mort de Fatima; reçois en échange le baiser de vie du Christ.

« ALMANSOR. — C'est le souffle de l'amour que j'ai bu dans une coupe garnie de rubis... (Il l'entoure de ses bras.) Je ne te quitterai plus, non jamais plus, Zuleima! Non, quand même s'ouvriraient à moi les palais d'or d'Allah, je ne te quitterais point... Que ton ciel seul, le ciel de Zuleima, soit aussi le ciel d'Almansor, que ton dieu soit mon dieu, que ta croix soit mon refuge, que ton Christ soit mon sauveur! Je veux prier dans l'église où prie Zuleima. Je nage enivré comme dans un océan d'amour au milieu des sons suaves et mélodieux des harpes. Les arbres dansent de bizarres quadrilles. Les anges, pour me taquiner, me jettent gentiment des rayons de lumière et de la poussière de fleurs. Le ciel est ouvert dans sa splendeur radieuse et calme. Des ailes d'or m'y emportent, là-haut, là-haut, parmi les bienheureux! (On entend dans le lointain le tintement des cloches et un chant d'église.)

« ZULEIMA, s'arrachant de ses bras avec effroi. — Jésus! Marie!

« ALMANSOR. — Quels sombres accens viennent déchirer le voile d'or dont m'enveloppait légèrement ce rêve de béatitude! Je te vois tout à coup pâlir, ma bien-aimée! Ma rose est devenue un lis... Dis, ma Zuleima chérie, as-tu donc vu la mort qui vient, invisible, pour nous séparer?

« ZULEIMA. — La mort! elle ne sépare pas; la mort réunit. C'est la vie qui nous sépare violemment. Entends-tu, Almansor, ce que murmurent ces cloches? (Se couvrant de son voile.) Elles murmurent d'une voix sourde : « Zuleima se marie aujourd'hui avec un homme qui ne s'appelle pas Almansor. » (Une pause.)

« ALMANSOR. — Ainsi tu m'as sifflé dans le cœur ton plus mauvais venin, reine des serpens! Sous cette haleine empoisonnée, les arbres se flétrissent à l'entour; la source d'eau vive se transforme en une source de sang, et l'oiseau tombe mort du haut des airs. Ainsi, par tes chants hypocrites, tu m'as attiré dans cette salle de torture que tu appelles l'église! Là, tu me crucifies sur la croix de ton dieu; puis, tout affairée, tirant les cordes des cloches et faisant retentir les orgues, tu veux couvrir par ce fracas la prière de repentir et d'angoisse que j'adresse au trône d'Allah! Ainsi, méchante fée, tu m'as attiré dans ton char de coquillages attelé de colombes, tu m'y as attiré et enlevé jusqu'aux nues pour me précipiter du ciel sur la terre. J'entends encore en tombant tes éclats de rire moqueurs; en tombant, je vois ton char magique se changer en un cercueil à roues de flamme et tes colombes en dragons; je te vois les conduire avec des serpens noirs au lieu de freins, et moi, vomissant des imprécations horribles, je roule, je roule au fond de l'enfer, si bien que les diables mêmes tremblent et pâlissent à l'aspect de mon délire, aux clameurs épouvantables de mon délire, etc. »

Il y a une doctrine au milieu de ces divagations passionnées, c'est que l'amour, l'amour profane, est supérieur à toutes les religions. Ce culte de la chair, que le saint-simonisme proclamera plus tard et qui inspirera aux écrivains de *la jeune Allemagne* tant d'œuvres mortes sous le mépris public, le voilà en germe dans les cris du musulman de Grenade. Or, de toutes les lois religieuses, la loi du Christ étant la plus noblement exigeante pour la dignité spirituelle de l'homme, c'est surtout le christianisme que poursuit Henri Heine. L'Allemagne protestante ne s'y est pas trompée à l'époque où parut la pièce; nous savons par les lettres du poète que ses critiques voyaient dans son héros une figure antichrétienne.

Ai-je besoin de mettre sous les yeux du lecteur les deux derniers actes du drame? Les scènes qui vont suivre ne sont que la confirmation des idées éveillées ici par l'auteur. Au moment où les deux fiancés, Enrique et Zuleima, assis au festin de noces, reçoivent les félicitations des convives, Almansor et Hassan, avec leurs compagnons, envahissent le château. Le jeune Arabe, frappant d'estoc et de taille, se fraie un chemin jusqu'à Zuleima au milieu des seigneurs castillans, et l'emporte évanouie dans les montagnes voisines. Là,

sur des rochers à pic, comme ceux où Mœdschnoun pleurait Leïla, les deux amans se croient dans le royaume de l'amour... Aly, apprenant enfin que son fils Almansor n'a pas été victime du fanatisme d'Abdullah, s'élance pour le sauver, pour sauver Zuleima, pour les unir tous les deux. Il est trop tard : à la vue d'Aly et de ses cavaliers espagnols, Almansor, toujours la tête en feu, se précipite du haut des rochers avec la jeune fille pâmée dans ses bras; le jeune Maure est persuadé qu'il a devant lui le magique royaume où nul ne lui disputera son amie. Mahométisme ou christianisme, que leur importe? Ils suivent tous deux leur rêve jusqu'au fond de l'abîme. Le poète a donc manqué à sa promesse : ce n'est pas l'amour *qui vient tout apaiser*, c'est le délire et la mort.

Le délire et la mort, telle est encore l'inspiration de la seconde tragédie de Henri Heine, *William Ratcliff*. L'auteur a beau nous conduire de l'Espagne du XVe siècle à l'Écosse du XIXe, c'est toujours son âme qui est le théâtre de ces tragiques folies. Maria, fille du laird écossais Mac-Gregor, devait épouser le comte Macdonald; le matin du jour des noces, le comte a été tué dans la forêt voisine auprès des rochers du Schwarzenstein, et le soir même son meurtrier, William Ratcliff, est venu rendre à Maria son anneau de fiançailles. Deux ans après, même aventure. Lord Duncan allait épouser Maria; pendant que la fiancée attendait à l'autel, Duncan tombait au Schwarzenstein sous les coups de Ratcliff, et au moment où la fiancée en deuil se retirait le soir dans sa chambre, Ratcliff, apparaissant soudain, lui rendait son anneau. Quel est ce William Ratcliff? Un étudiant d'Édimbourg, dont le père avait connu jadis Mac-Gregor, et qui, reçu au château du laird, est devenu follement amoureux de Maria; Maria l'aimait aussi, et Mac-Gregor a congédié l'étudiant. William est allé à Londres, s'est jeté dans la débauche, a essayé de tuer son amour; mais, ne pouvant y réussir, il est revenu en Ecosse, où il vit avec les bandits de la forêt, et c'est depuis ce moment que les fiancés de la fille de Mac-Gregor, le matin du jour fixé pour le mariage, sont égorgés par lui au Schwarzenstein. Ce n'est pourtant pas un assassin que ce Ratcliff; Macdonald et Duncan ont été tués en duel, l'amoureux de Maria les avait provoqués loyalement, et loyalement les a vaincus. Non, ce n'est pas un bandit, c'est un possédé. Il ne s'appartient pas. Son amour et son bras ne sont que des instrumens au service d'une puissance occulte. Deux esprits, deux spectres, avec une force irrésistible, l'avaient poussé naguère chez Mac-Gregor et avaient livré son cœur à Maria; quand il s'éloignait de Londres subitement pour revenir en Écosse près du château du laird, les spectres l'entraînaient à cheval; quand il frappait Macdonald et Duncan auprès du Schwarzenstein, les spectres combattaient à ses côtés. Ces fantômes qui ne le quittent

point, ces figures désolées, irritées, qui sans cesse tendent les bras l'un vers l'autre sans pouvoir jamais se réunir, ce sont les âmes de Betty, la mère de Maria, et d'Édouard Ratcliff, le père de William. Édouard et Betty s'aimaient; un dépit amoureux les sépara, William épousa une femme qu'il n'aimait pas, et Betty devint la femme de Mac-Gregor. Ils se revirent, ils s'aimèrent comme avant, si bien que Mac-Gregor, dans les transports de sa jalousie, ne recula pas devant l'idée du meurtre. Édouard, comme une âme en peine, rôdait souvent autour du château; un matin on trouva son cadavre au pied des murailles. Inutile d'ajouter que Betty mourut de désespoir. Vingt ans se sont passés depuis cette aventure; aujourd'hui, pour la punition de Mac-Gregor, l'âme d'Édouard et celle de Betty revivent chez William et Maria.

Les drames fatalistes (*Schicksals dramen*) étaient fort à la mode vers 1820, grâce aux Houwald et aux Müllner; Henri Heine, qui estimait peu cette dramaturgie grossière, est-il parvenu à la relever, comme il l'espérait, en y introduisant le romantisme poétique? Il suffit pour en juger de résumer la pièce en quelques mots. Quand le drame commence, un troisième prétendant, le comte Douglas, vient d'épouser la fille de Mac-Gregor. On pense bien que celui-ci avait pris toutes les précautions nécessaires pour détourner de son futur gendre le sort de Duncan et Macdonald. Des éclaireurs surveillaient les avenues de la forêt voisine, et le château était bien gardé. Déjà Mac-Gregor se félicite d'avoir sauvé le fiancé de sa fille, et comme il ne craint plus que Douglas par intrépidité s'élance lui-même au-devant du péril, il lui raconte une partie de la tragique histoire dont nous venons de parler, le double meurtre de Macdonald et de Duncan au pied du Schwarzenstein. A ce moment-là même, Douglas reçoit un billet signé d'une main inconnue; quelqu'un l'attend au pied du Schwarzenstein pour mesurer son épée avec la sienne. Il part, impatient de venger les deux victimes. Cette fois en effet c'est William Ratcliff qui est vaincu. Les spectres qui l'assistaient naguère ne sont plus là pour diriger son bras, et au contraire les fantômes de Duncan et de Macdonald, l'épée en main, l'assaillent de droite et de gauche pendant que Douglas l'attaque en face. William tombe, et Douglas retourne au château; mais le soir, après la fête, à l'heure où la nouvelle épousée rentre dans la chambre nuptiale, William arrive, éperdu, ruisselant de sang et protégé de nouveau par les spectres. Une force irrésistible pousse Maria sur son cœur. Tantôt elle panse ses blessures en les couvrant de baisers, tantôt elle a horreur de ce qu'elle fait et veut s'arracher aux embrassemens de William. Vains efforts! la mystérieuse puissance qui les domine tous deux les réunit toujours. Enfin, sachant que William Ratcliff a été vu dans le château, Mac-Gregor accourt trans-

porté de rage; William se bat avec l'assassin de son père et l'étend mort à ses pieds, puis il se tue lui-même avec Maria. Lorsque Douglas arrive, il ne voit plus que des cadavres : tous les acteurs de ce sanglant imbroglio ont disparu. Il reste seulement une vieille folle, témoin jadis de l'assassinat d'Édouard, et chargée d'expliquer au milieu de ses divagations le lien qui unit le crime du passé aux sauvages fureurs du présent.

Sur cette trame noire et embrouillée, Henri Heine a beau jeter toutes les couleurs de sa poésie; il ne réussit point à sauver un système faux; le drame fataliste était condamné à mourir. Le *Vingt-quatre Février*, de Zacharias Werner, était plus nettement conçu, plus dramatiquement enchaîné; *William Ratcliff* est plus poétique, plus idéal. Ce sont pourtant des œuvres de même famille, et le fatalisme de l'amour comme celui du crime révèle le profond chaos que traversait alors la scène allemande. La première édition de *William Ratcliff* contenait une dédicace en vers où l'auteur s'adresse en ces termes à son ami Rodolphe Christiani : « D'une main puissante j'ai forcé les portes de fer du sombre royaume des esprits, et là j'ai brisé les sept sceaux mystérieux du livre rouge de l'amour; ce que j'ai vu dans les pages éternelles, je le retrace dans le miroir de ce poème. Mon nom et moi, nous mourrons; mais ce poème vivra éternellement. » L'auteur se trompe : il n'y a ici aucune révélation du monde supérieur, aucune doctrine assurée de vivre à jamais; il n'y a que les confessions poétiquement incohérentes d'une âme en proie au mal d'amour. Il caractérisait son œuvre avec plus de vérité lorsque, dans une seconde dédicace à Frédéric Merckel, il s'écriait trois ans plus tard : « J'ai cherché le suave amour, et j'ai trouvé la haine amère; j'ai soupiré, j'ai maudit, j'ai saigné par mille blessures. Puis j'ai frayé nuit et jour, en tout bien tout honneur, avec la canaille humaine. Ces diverses études terminées, j'ai paisiblement écrit *William Ratcliff*. » Souffrance, fureur, ironie froidement cruelle, voilà les accens nouveaux que Henri Heine faisait retentir au milieu du fatras des drames fatalistes et des fausses imitations shakspeariennes.

De ces deux pièces, la première seulement subit l'épreuve de la scène. Elle fut représentée sur le *théâtre national* de Brunswick le 20 août 1823, et vertement sifflée. Les amis du poète racontent qu'une erreur de nom fut la principale cause de cet échec. Un officier de la garnison, qui vit encore aujourd'hui, s'imagina qu'*Almansor* était l'œuvre d'un certain usurier israélite fort odieux, et commanda si bien la manœuvre des sifflets qu'il fut impossible d'entendre la pièce jusqu'au bout; elle disparut de l'affiche pour toujours. Il faut croire pourtant que des raisons plus sérieuses expliquent la chute d'*Almansor*, puisque aucun théâtre ne voulut re-

commencer l'expérience; le *joli poème*, avec toutes ses bouffonneries, ne convenait guère à la scène. En tout cas, il est curieux de voir dans les lettres de Henri Heine le prix qu'il attachait à ses deux tragédies et l'émotion que lui causait l'attente du jugement public. Ces lettres que l'Allemagne ne connaît pas encore, et qu'une main obligeante a mises sous nos yeux (1), sont le commentaire vivant de la pensée du poète. Quel trouble! que de contradictions! Tantôt il se plaint des coteries qui attaquent les tendances irréligieuses d'*Almansor*, et répond aux censures par des outrages; tantôt il avoue que sa famille elle-même, dans sa gravité judaïque, n'éprouve aucune sympathie pour son œuvre. « Ma mère, — écrit-il à son ami Mosès Moser au mois de mai 1823, — ma mère a lu mes tragédies, mais elle les a médiocrement goûtées; ma sœur les tolère, et rien de plus; mes frères ne les comprennent pas; mon père n'a même pas ouvert le livre. » Un jour il écrit au célèbre poète Immermann : « *William Ratcliff*, c'est ma confession générale, et j'ai la marotte de croire que vous êtes du petit nombre de ceux qui sauront le comprendre. La seule chose que je vous demande, c'est de le lire en bonne disposition d'esprit et de ne pas interrompre votre lecture. Je suis convaincu de la valeur de ce poème, car il est profondément vrai, ou bien moi-même je ne suis qu'un mensonge. Tout ce que j'ai écrit jusqu'à présent, tout ce que j'écrirai encore pourra mourir et mourra... J'en dirais bien plus sur ce point, quoique j'en sois tout confus; mais heureusement le temps me manque. » Deux mois plus tard, écrivant à ce même Immermann, il proteste contre ceux qui chercheront dans ses tragédies quelques traits de son caractère, quelques événemens de sa vie, et il ajoute : « Combien de fois arrive-t-il qu'il n'y a presque nul rapport entre l'appareil extérieur de notre destinée et notre histoire réelle, l'histoire intime de notre âme! Ces rapports, en ce qui me concerne, n'ont jamais existé. » Je recommande en passant cette remarque à d'éminens critiques de nos jours. La méthode au nom de laquelle on prétend disséquer l'homme afin de connaître l'écrivain rencontre là une objection qui vaut la peine d'être méditée. Pour que ce dangereux scalpel ne devienne pas un instrument d'erreur, il ne suffit pas qu'il soit manié d'une main légère et discrète; il faut encore qu'une pensée spiritualiste préside à ses opérations.

Henri Heine, on le voit par ces lettres, avait alors un jeune maître vers lequel se tournaient ses regards. Éclose au sein du romantisme, son inspiration cherchait une atmosphère moins énervante, et la fougue un peu sauvage des premières productions d'Immermann

(1) Les lettres de Henri Heine rempliront les quatre derniers volumes des *OEuvres complètes;* l'éditeur, M. Adolphe Strodtmann, a bien voulu nous communiquer toutes celles qui se rapportent à la période dont nous parlons.

avait pour lui un attrait singulier. Il étudiait ardemment le théâtre, voulant prendre sa revanche de la chute d'*Almansor*, et comme il trouvait chez Immermann les qualités dramatiques dont il était lui-même dépourvu, il lui témoignait une admiration cordiale. « Le grand défaut de mes œuvres, lui écrit-il, c'est la monotonie; drames et poèmes, chez moi, ne sont que des variations d'un thème unique. Vous devez le sentir mieux que personne, vous dont la poésie a pour thème le monde entier, le vaste monde, dans son infinie diversité. C'est ce que je soutenais récemment encore contre M. Varnhagen d'Ense. Vous avez cela de commun avec Shakspeare que vous réfléchissez tout l'univers, et le seul défaut de vos compositions est que vous ne savez pas concentrer vos richesses. Shakspeare l'a su, et voilà pourquoi il est Shakspeare; mais vous aussi vous apprendrez cet art, et chacune de vos tragédies sera meilleure que la précédente. A ce point de vue, votre *Pétrarque* me satisfait mieux que votre *Erwin*, bien que celui-ci soit plus riche... Il m'était plus facile à moi de me concentrer, parce que je n'avais à représenter qu'un petit fragment du monde, un seul et unique thème. Depuis, surtout pendant cet hiver, l'état maladif où je me trouve a ouvert davantage mes facultés réceptives, et quand je livrerai dans quelques années le drame auquel je songe en ce moment, on verra si, après n'avoir fait que reproduire sous maintes formes l'histoire de l'Amour et de Psyché, je suis de taille à chanter aussi la guerre de Troie... » C'est très sérieusement que Henri Heine rapproche du nom de Shakspeare le nom de Charles Immermann; on cherchait alors un Shakspeare, on en voulait un coûte que coûte, comme on appelle aujourd'hui avec impatience le théâtre et le poète de l'avenir. L'Allemagne venait de traverser une crise de langueur. Goethe, avec son éclectisme impartial et ses larges études en tout sens, donnait un spectacle que nous pouvons admirer à distance, mais qui ne répondait guère au réveil des générations nouvelles. Pour ceux-là mêmes qui respectaient encore sa gloire, le vieux roi semblait avoir abdiqué. Il leur fallait un chef, un gagneur de batailles; n'était-ce pas ainsi que Goethe lui-même, cinquante ans plus tôt, avait conduit les contemporains de *Werther* à la conquête d'un monde inconnu? Henri Heine crut avoir trouvé ce vainqueur dans Immermann. « Depuis la mort de Goethe, — écrit-il en 1823, et remarquez bien que Goethe avait encore neuf ans à vivre pour la science et la poésie, — Immermann est avec OElenschläger le premier poète dramatique du monde. » Une autre fois il écrit à Frédéric Steinmann, un de ses camarades d'université : « Connais-tu Charles Immermann? Découvrons-nous tous deux et saluons. C'est une vraie nature de poète, une nature puissante, lumineuse et comme il y en a peu. » Excité par l'attente de la jeunesse au moins

autant que par sa fougue personnelle, Immermann poussait sa fantaisie à outrance et croyait faire du Shakspeare. La belle magicienne qui devait calmer ces orages ne régnait pas encore sur les flots apaisés (1).

Puisque les tragédies de Henri Heine sont venues éclairer un chapitre peu connu de l'histoire littéraire de nos voisins, on nous permettra de signaler un des plus curieux incidens de cette période. La passion shakspearienne était si violente chez les dramaturges que l'un d'entre eux, un élève d'Immermann, un camarade d'Henri Heine, l'impétueux et barbare Christian Grabbe, fut pris un jour de remords et se mit à protester contre la barbarie dont il avait lui-même donné l'exemple; on dirait un homme entraîné sur les pentes périlleuses et qui se retient avec effort. *La Shakspearo-manie* (2), tel est le titre de ce curieux manifeste. « Non, dit le fougueux poète qui tant de fois avait imité Shakspeare à tort et à travers, non, Shakspeare ne mérite pas d'être regardé comme le plus haut modèle connu de la tragédie. Qu'on se rappelle *les Euménides* d'Eschyle, l'*Œdipe à Colone* de Sophocle... » Et après avoir recommandé en nobles termes l'étude de ces œuvres sublimes, il signale aussi aux poètes allemands le profit qu'ils peuvent tirer des grands modèles de la France. « Ils y trouveront, dit-il, tout ce qui leur manque, la gravité, la sévérité, l'ordre, l'effet théâtral, la force dramatique, la marche naturelle et rapide de l'action. Ils y trouveront encore (le croiront-ils?) une foule de caractères tels que Shakspeare n'en a point de meilleurs : chez Corneille Chimène et Médée, chez Racine Iphigénie, Athalie, Bérénice, Phèdre, Néron, et s'il s'agit de ces mots de génie, de ces éclairs tragiques, comme certaines gens les admirent surtout dans Shakspeare, ceux que nous offrent les poètes français sont à la fois mieux rendus et mieux amenés. Écoutez le *moi* de Médée, le *soyons amis* d'Auguste dans *Cinna*, la réponse d'Agamemnon dans *Iphigénie : vous y serez, ma fille!* Ne sont-ce pas des perles étincelantes sur le sombre voile de la Melpomène française? » Il est curieux assurément que ces choses aient été écrites en pleine anarchie romantique et par un des plus violens adeptes de la littérature désordonnée. Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est l'hommage rendu à Molière. Il y a quelques années à peine, à Munich et à Berlin, de spirituels critiques répétaient encore les blasphèmes littéraires de Guillaume Schlegel contre l'auteur du *Misanthrope;* Christian Grabbe, en 1825, c'est-à-dire en face de Schlegel, et avant que Goethe eût vengé notre grand poète

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 avril 1858 l'étude intitulée : *le Poète Immermann et la comtesse d'Ahlefeldt.*

(2) Voyez *Dramatische Dichtungen von Grabbe. Nebst einer Abhandlung ueber die Shakspearo-manie;* 2 vol. Francfort 1827.

comique, ne craint pas de lui restituer son rang. Il aime tout chez Molière, la perfection du style, la souplesse du dialogue, la finesse du parler de la cour et la franchise du langage bourgeois; il admire l'étude profonde des caractères, la variété des physionomies, et de Tartufe à Scapin, d'Alceste à Sosie, d'Agnès à Célimène, il n'est pas une figure qui ne l'enchante dans ce monde vivant où Schlegel n'a rien voulu ou su voir. Étranges reviremens du goût! cet hommage si complet rendu à la scène française par un shakspearien forcené est le produit d'une réaction contre cette fièvre shakspearienne à laquelle se rattachent *Almansor* et *William Ratcliff*.

C'est qu'il y avait toujours, à côté des novateurs fougueux, le maître de la beauté pure, et que Goethe n'était pas mort. Quand on voit de 1820 à 1830 les dramatiques essais d'Immermann, de Henri Heine, de Christian Grabbe, envahir tumultueusement la scène où régnait *Guillaume Tell*, il est impossible de ne pas se poser ces questions : qu'en pensait le grand classique de l'Allemagne, celui qui réunissait à la fois Shakspeare et Sophocle en ses vastes formules? Qu'en pensait l'arbitre des hautes élégances, le poète de *Faust* et d'*Iphigénie*? L'année même où paraissait cette folle partition d'*Almansor*, au mois d'octobre 1823, un des meilleurs amis de Goethe, le musicien Zelter, lui écrivait, pendant un voyage en Prusse : « Je viens de faire connaissance à Munster avec le jeune Immermann, dont j'ai lu trois tragédies. L'une d'elles m'a semblé excellente. Il m'a fait hommage d'un quatrième drame et d'un volume de vers dont je suis moins satisfait. Son talent me paraît encore trop dépendant; son amour n'est pas complétement à lui. Il est bien d'âge pourtant à produire une œuvre qui lui appartienne. Sa personne et son caractère m'ont charmé, et, comme il connaît les bons modèles, nous pouvons attendre avec confiance le développement de son inspiration. J'ai mis deux de ses poésies en musique... » Je ne trouve dans les lettres de Goethe ni réponse ni allusion même à ces paroles; seulement, Zelter étant allé voir Goethe à Weimar peu de temps après ce voyage à Munster, il ramena l'entretien sur Immermann, et Goethe, obligé enfin de se prononcer, ne fit guère autre chose que répéter le langage de son ami. « Nous verrons, dit-il, comment il se développera, s'il saura purifier son goût et se régler pour le style sur les meilleurs modèles. Sa manière originale a du bon, mais elle conduit trop facilement dans le faux... » Ces détails nous ont été transmis par Eckermann. On voit que ce groupe des Immermann, des Henri Heine, des Christian Grabbe, à la date où nous sommes, était médiocrement sympathique à Goethe. Il n'a jamais parlé des débuts de Henri Heine, bien que les scènes d'amour dans *Almansor* aient dû le charmer par la fraîcheur du style. C'est plus tard seulement, après le *Livre des Chants* et les *Tableaux*

de Voyage, qu'il signalera d'un mot le poétique humoriste comme un talent original qui a sa place au soleil.

Mais si Goethe gardait le silence, ses disciples parlaient assez haut. L'un d'entre eux ou du moins un des hommes qui admiraient surtout chez l'auteur d'*Iphigénie* le secret de la beauté antique, et s'efforçaient de maintenir en Allemagne ces traditions du grand art, le comte Platen, ouvrit hardiment la campagne contre les néo-shakspeariens. Il écrivit deux grandes comédies aristophanesques où les écoles littéraires du temps étaient censurées avec une verve implacable. La première, intitulée *la Fourchette fatale*, s'attaquait aux Werner, aux Mullner, aux Houwald, à tous les coryphées du drame fataliste; la seconde, *l'OEdipe romantique* (1), était une caricature d'Immermann. Celui que Henri Heine comparait à Shakspeare était livré à la risée du parterre sous le nom à peine déguisé d'un versificateur grotesque, lequel promettait de corriger et corrigeait effectivement l'*OEdipe* de Sophocle d'après les principes de l'art moderne. Henri Heine, sans avoir un rôle dans la pièce, y était nommé en toutes lettres : Immermann, le citant au premier rang de ses émules, voyait en lui un continuateur de Byron associé à un nouveau Pétrarque. C'était une allusion à un journal de Berlin où Immermann n'avait pas craint de rapprocher ces deux noms à propos d'*Almansor* et de *William Ratcliff*. Immermann répondit à Platen par une poétique satire; quant à Henri Heine, qui était si en fonds pour cribler d'épigrammes littéraires l'auteur de *l'OEdipe romantique*, il eut le tort de s'attaquer, non pas au poète, mais à l'homme, et de l'outrager par d'indignes calomnies. Il n'avait pas même le mérite de l'invention; détestable conseillère, sa fureur l'avait fait tomber dans le plus triste des plagiats : il s'était souvenu des accusations infamantes que Voltaire prodigue à Frédéric, et il les jetait au noble poète pour se venger d'une épigramme. On peut lire ces violences au second volume des *Reisebilder*. « J'ai fait tort à Platen, disait Henri Heine plus tard; mais il s'agissait d'une lutte de parti, et l'adversaire était considérable. » Henri Heine s'abusait en parlant de la sorte, il n'avait fait tort qu'à lui-même; le nom du comte Platen est resté pur dans l'histoire des lettres allemandes, et n'a pas plus souffert que celui de Louis Boerne des diffamations de l'humoriste. Ainsi avec la passion et le sarcasme ap-

(1) Le sens donné ici au mot *romantique* par le comte Platen n'est pas celui qui a été consacré par l'histoire littéraire. Les romantiques allemands voulaient renouveler l'art du moyen âge et continuer son mysticisme; ils avaient le goût le plus vif pour les vieilles légendes, et s'ils admiraient Shakspeare, ils aimaient encore mieux les sources où il avait puisé. Telle était l'inspiration de Novalis, d'Arnim, de Brentano. Immermann au contraire aimait dans Shakspeare un des plus puissans interprètes de l'esprit moderne; il l'admirait virilement, tout en l'imitant mal. Immermann et ses amis ne sont pas des *romantiques* dans le sens allemand, ce sont des *néo-shakspeariens*.

paraissait aussi, dès les débuts de Henri Heine, cet autre trait de son caractère, la violence dans les polémiques, ou plutôt le mépris de toute justice envers ses adversaires et ses rivaux.

Nous avons parlé de Goethe, d'Immermann, de Platen, à propos des tragédies de Henri Heine; nous n'avons rien dit des romantiques, les premiers maîtres de l'auteur d'*Almansor*. Que pensèrent-ils, les deux *minnesingers*, les amans du cor merveilleux, en voyant de quelle manière ce turbulent écolier transformait leurs leçons? Un de leurs chefs, le baron de La Motte-Fouqué, après avoir lu *Almansor* et *William Ratcliff*, adressait au poète des strophes où je lis ces mots : « Doux chantre au cœur saignant, oh! j'ai bien compris ton chant et ta plainte; mais cesse de faire retentir ces accens sauvages... Surtout ne prends pas plaisir à jouer avec les serpens. Celui qui joue avec les serpens jusqu'au bord de la tombe, dans le sein même de la tombe les serpens le suivent encore, ils l'enlacent, ils l'enserrent, et quand son cœur veut s'envoler au ciel, ils le retiennent dans la fange. » Le vieux maître avait raison; mais, nous qui jugeons ces choses à distance, nous savons qu'il était un peu tard pour ramener l'auteur d'*Almansor* à l'innocente poésie du romantisme. Il se rendait trop bien compte de ce qui faisait l'originalité de ses poèmes. La note, le cri qui devait retentir dans toutes ses œuvres était déjà sorti du fond de son âme, et il en connaissait la valeur esthétique, lui qui écrivait peu de temps après cette époque : « Rien de plus frais que les chansons de nos maîtres, leurs douces chansons du moyen âge; mais elles vont se perdre aujourd'hui dans le tumulte des combats de la liberté, dans le tapage de la grande fraternité européenne, et aussi dans les douloureux concerts de cette poésie moderne, qui, loin d'afficher une sérénité menteuse, un faux catholicisme moral, dissèque sans pitié tous les sentimens avec un couperet jacobin, cherchant la vérité avant tout. Il est intéressant de voir la dernière de ces poésies emprunter à la première ses formes extérieures; le spectacle est encore plus digne d'intérêt, si les deux poésies se réunissent et se fondent dans une même âme de poète. » Tel est précisément l'intérêt moral que présente l'épisode dont nous venons de parler. *Almansor* et *William Ratcliff* marquent l'instant précis où Henri Heine quitte la poétique abbaye du romantisme, sans en rejeter le costume, pour suivre l'armée du siècle et de la révolution.

Heure décisive dans la destinée du poète! A cette date, il est encore plein d'illusions et de tendresse; la passion vivante lutte avec le scepticisme destructeur; l'ironie qui vient de naître n'est pas séparée de la bienveillance et de la grâce. Ses lettres de 1820 à 1823 ne laissent aucun doute à cet égard. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il est touché jusqu'aux larmes par les vers que Fouqué

lui adresse, bien qu'il prenne plaisir, c'est lui qui nous l'apprend, à taquiner le vieux maître comme un enfant espiègle. Il est pauvre et laborieux; la pensée de l'avenir lui suggère maints projets qu'il embrasse avec ardeur : il veut entrer dans la diplomatie sous les auspices de Varnhagen d'Ense, il écrit une *Histoire du Droit public de l'Allemagne au moyen âge*, et s'il la jette au feu, la trouvant trop au-dessous des exigences du sujet, c'est pour la recommencer bientôt avec une érudition plus forte et des vues agrandies. L'étude du droit ne lui fait pas oublier les demi-dieux de la littérature hellénique, qu'il appelle, avec Wolf, *sempiterna solatia generis humani;* il aime sérieusement sa patrie, il a foi dans sa mission intellectuelle, et l'idée lui vient un jour d'aller se fixer en France pour s'y faire le rapsode de la poésie des Allemands. Si un rire sarcastique éclate parfois sur sa lèvre, c'est une arme qui le défend contre de prétentieuses et arrogantes erreurs : il raille les doctrines de Hegel, qui commençaient à subjuguer la jeunesse, il raille le panthéisme et réclame gaîment au nom de la personnalité humaine.

Que lui manque-t-il donc, à cet esprit charmant, pour entrer dans le pays des songes par la porte d'ivoire? Un peu de bonheur, rien de plus : jamais un esprit si fin ne fût tombé dans la fadeur, et il est permis sans doute de regretter pour lui les inspirations d'une existence heureuse. Mais non; la destinée voulait qu'il connût dès la jeunesse ce que les larmes ont de plus amer : elle le frappa au cœur pour éprouver sa force. Qu'il pleure donc, puisqu'il n'est pas de ceux qui savent cacher leurs blessures, qu'il pleure au milieu de ses folies, et que sa verve éclate à travers ses souffrances! Que le suave rêveur devienne un chantre agressif! qu'il se venge de ses illusions perdues sur tout ce qui est hypocrisie; mais en déchirant les voiles menteurs qu'il n'aille point offenser les vérités éternelles! Le jeu du poète humoriste est de toucher légèrement aux misères d'ici-bas, de châtier les vanités, de démasquer les fourberies; il ne faut pas qu'il désole notre âme et désenchante l'univers... Hélas! paroles tardives, inutiles conseils! Replacés aujourd'hui à l'heure de ses débuts, nous oublions que l'auteur de *William Ratcliff* ne peut entendre notre voix, et nous rêvons pour lui une carrière poétique non pas plus brillante, plus originale, mais plus pure, plus unie, où il y ait moins de contradictions et de mélange. Ses amis, en public ou à voix basse, ont formé toujours ce même vœu. N'est-ce pas là précisément ce que son vieux maître exprimait à sa manière dans ces strophes que Henri Heine ne pouvait relire sans émotion : « Prends garde, prends garde de jouer avec les serpens! »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UN

RÉVEIL LIBÉRAL

EN PROVINCE

Paris n'a que trop l'habitude de se regarder comme l'arbitre de la France entière, et cette disposition est fort secondée par le plaisir de vanité qu'éprouve la France à se contempler elle-même dans ce miroir resplendissant. C'est là dans notre histoire un fait ancien qui a exercé une influence souvent remarquée sur le cours de nos révolutions. A en juger par l'apparence, les derniers incidens électoraux ne seraient pas faits pour interrompre cette tradition. L'éclat de certains noms, l'unanimité et la force d'une démonstration inattendue, tout, jusqu'aux efforts de la résistance, s'est réuni pour donner aux dix élections de Paris une importance que toutes celles de France mises ensemble auraient peine à balancer. Si, comme il faut bien l'espérer, une sérieuse renaissance de l'esprit de liberté doit dater parmi nous du mois de juin 1863, ce sera Paris cette fois encore qui en aura donné le signal, et qui paraîtra décider une fois de plus de la destinée de la France.

Il serait fâcheux cependant, pour plus d'un motif, que cette impression fût seule écoutée, et que la situation nouvelle dont les élections de 1863 sont le point de départ conservât ainsi un caractère exclusivement parisien. Si Paris, grâce à cette liberté de mouvement qu'aucune entrave administrative ne peut enlever tout à fait à une grande ville, a eu l'avantage de faire prévaloir dans les élections son vœu tout entier, il serait injuste d'oublier que plusieurs villes, plusieurs départemens même, avec moins de succès sans doute, mais à travers plus de difficultés, ont rendu les mêmes com-

bats. Leur pensée n'a réussi qu'à s'exprimer très imparfaitement; mais peut-être était-elle plus large, plus équitable que celle des électeurs de la capitale. Pourquoi ne pas l'avouer en effet? une seule chose est venue troubler l'heureux augure que tous ceux qui espèrent bien de la liberté aimeraient à tirer des élections parisiennes : c'est le regrettable esprit d'exclusion qui s'est fait voir dans plusieurs incidens de la lutte, et dont le résultat définitif a gardé l'empreinte. Hors une exception (il est vrai qu'elle est brillante), tous les choix faits par Paris appartiennent à une seule fraction de l'opinion libérale, celle qui affectionne tout particulièrement le nom de démocratique, et, dans le sein de cette fraction même, combien les juges se sont montrés difficiles! La couleur a été impitoyable pour la nuance. Il ne suffisait pas d'être de la religion, si l'on n'appartenait pas à la plus stricte observance. Ni de vieux services ni de jeunes talens n'ont pu trouver grâce devant un conseil de guerre très étroit, donnant le mot d'ordre à une armée très disciplinée.

Tout autre a été le spectacle offert au même instant dans plusieurs départemens. Là au contraire, si l'opposition a réussi soit à remporter, soit à disputer la victoire, elle a dû ce succès absolu ou relatif à la concorde qui s'est établie entre des amis de la liberté élevés à diverses écoles, mais oubliant, dans un intérêt commun et supérieur, soit leurs dissentimens passés, soit les points de divergence qui les séparent encore. C'est à un acte de conciliation patriotique de ce genre qu'ont été dues à Marseille les élections de MM. Marie et Berryer, dont le rapprochement seul est éloquent, à Nantes celle de M. Lanjuinais. M. Ancel au Havre, M. Plichon dans le Nord, n'ont pu triompher aussi qu'à ces conditions. Ce sont également les sympathies de tous les amis de la liberté sans distinction qui ont accompagné M. Casimir Perier à Grenoble dans les nobles incidens d'une défaite plus glorieuse que beaucoup de victoires.

Ainsi, tandis que Paris s'abandonnait à un sentiment de puritanisme jaloux, le mouvement libéral dans les départemens cherchait au contraire à grossir son courant, encore bien peu rapide, par le concours de toutes les opinions indépendantes. Tandis qu'à Paris on fermait la porte à tout libéralisme qui n'avait pas au moins quinze ans d'existence et ne se rattachait pas à un millésime fameux, en province elle restait ouverte même au plus récent, au plus tard venu, à celui qui avait attendu pour se réveiller la démonstration complète des inconvéniens du pouvoir sans contrôle. Nous accusons en général assez volontiers la province de se complaire dans un esprit étroit et suranné, de recevoir lentement une impression et de s'y renfermer obstinément quand elle l'a reçue. Nous lui reprochons

de trop se préoccuper de tracasseries personnelles et d'éterniser de petits ressentimens. Cette fois ç'a été le monde renversé : la province a fait preuve, à temps et avant Paris, de l'instinct politique qui consiste à deviner les besoins d'une situation nouvelle, à oublier le passé, ou du moins à ne s'en souvenir que pour en éviter le retour. Qu'aurions-nous appris en effet, et à quoi nous aurait servi de vivre, si nous ne savions pas aujourd'hui, chacun par notre propre expérience, ce que coûte à la liberté la division de ceux qui l'aiment, ce que vaut et surtout ce que dure toute domination exclusive? A moins de nous condamner à tourner éternellement dans le cercle de mêmes déceptions, il faut bien convenir que l'avenir de la liberté ne peut être fondé en France que par le concours de tous ceux qui se rallient autour de cette grande cause, quelles que soient d'ailleurs leur dénomination et leur origine, soit qu'un élan généreux les y ait amenés de bonne heure, soit qu'une réflexion tardive les y ramène. Dût notre orgueil parisien en être humilié, il faut confesser que sur ce point la province a vu plus clair que nous : il faut que notre reconnaissance aille chercher là où ils se sont fait connaître les précurseurs intelligens de l'union libérale.

C'est à ce titre principalement que plusieurs volumes publiés en province depuis quelques années paraissent mériter une attention particulière. Beaucoup de lecteurs de la *Revue* connaissent déjà *Varia* (1) : ils savent que cette publication n'est ni un livre proprement dit, ni un recueil périodique dans la forme accoutumée. C'est une série de dissertations substantielles portant sur les sujets les plus divers de législation et de politique, de philosophie même, et paraissant à des époques indéterminées. Cinq de ces livraisons ont déjà vu le jour, et la plus ancienne remonte à trois ans de date. *Francs Propos*, conçu sur le même modèle, ne compte qu'une année d'existence (2) et n'a encore donné qu'un échantillon. Dans l'une pas plus que dans l'autre série, aucun article n'est signé; on chercherait vainement dans ces deux ou trois mille pages un seul nom d'auteur. Nous ne croyons pourtant commettre aucune indiscrétion en disant tout haut que les deux œuvres, dont la fraternité est évidente, proviennent de réunions formées dans deux départemens de l'est de la France par des hommes intelligens et presque tous jeunes, qui ont pris pour principe de se recruter indifféremment dans toutes les nuances de l'opinion libérale. Des héritiers de noms anciennement considérés que des traditions de famille rattachaient au vieux droit public de France, — des fils de leurs œuvres

(1) *Varia*, 1860-63; 5 vol. in-18, chez Michel Lévy.
(2) *Francs Propos*, 1 vol., à Metz, chez Rousseau Salles, et à Paris, chez Didier.

qui avaient salué avec plaisir le passage éphémère de la république, — des croyans sincères, des esprits moins soumis, qui ne sont peut-être, comme Fontenelle le disait de Leibnitz, que de stricts observateurs de la religion naturelle, — des constitutionnels se plaisant au jeu complexe des institutions parlementaires, des amateurs de la simplicité démocratique, il y a de tout cela dans le groupe amical qui prend part à la rédaction de *Varia* et de *Francs Propos*. Un œil exercé pourrait, à la simple lecture des articles, distinguer ces touches diverses. L'œuvre pourtant a un caractère d'unité qui s'accuse même chaque jour par des traits de plus en plus nets et déterminés. De volume en volume, l'inspiration commune prévaut davantage sur les tendances particulières. C'est donc vraiment l'union libérale qui passait en acte à Nancy et à Metz, pendant qu'elle n'était parmi nous qu'à l'état de projet contesté.

Et, chose remarquable, ce n'est pas ici une rencontre fortuite opérée sur le terrain mouvant de la politique quotidienne, c'est au contraire sur les hauteurs immuables de quelques principes que cette union s'est accomplie. Il ne s'agit point, comme on pourrait le croire et comme on le dira sans doute, d'une coalition de partis opposés, tous également vaincus, faisant un moment trêve à leurs haines pour monter ensemble à l'assaut d'un pouvoir dont la durée les importune. Les événemens du jour tiennent peu de place dans *Varia*, les noms propres n'en ont absolument aucune. Les sujets traités sont habituellement des considérations générales (trop générales peut-être) sur l'état de la France, ses mœurs, ses besoins, son avenir, envisagés en dehors de toute combinaison d'institutions ou de tout accident de dynastie. Les titres seuls font foi de ce but désintéressé. Le moyen de cacher des allusions factieuses sous des têtes de chapitres comme celles-ci : *la Nouvelle génération*, *les Avantages de la province*, *Bourgeois et Gentilshommes*, *l'Éducation politique en France !* Alors même que quelque accident contemporain fournit matière à des réflexions, comme dans l'article sur *la Liberté de la Charité* qui a suivi les mesures prises par M. de Persigny contre la société de Saint-Vincent-de-Paul, ou celui qui traite des décrets du 24 novembre 1861, la pensée est rapidement portée à une élévation théorique qui fait perdre de vue le point de départ. Le tour généralisateur et légèrement métaphysique qui paraît commun à tous les rédacteurs des deux recueils est même ce qu'une critique sévère pourrait leur reprocher, et ce qu'un bon juge n'a pas craint de signaler dans des termes pleins de bienveillance à leur correction. « Je me permettrai, monsieur (écrivait M. Guizot, le 25 juin 1861, au principal rédacteur de *Varia*, dans une lettre insérée en tête du troisième volume), de vous donner un conseil : marchez hardiment dans

votre voie, abordez sans hésiter les questions, les intérêts, les faits dont le pays est préoccupé; jugez avec votre liberté les idées, les incidens, les hommes. » Autrement : touchez terre un peu plus souvent; quand vous pensez aux hommes, appelez-les par leur nom; quand vous voulez parler des choses, servez-vous du langage de tout le monde.

Je m'associerai volontiers à cette remarque, que j'ai moi-même pris la liberté de faire à l'occasion : il est heureux peut-être, à un certain point de vue, qu'il n'y ait pas été tout de suite ni pleinement fait droit. En se maintenant, trop peut-être pour sa propre popularité, dans la région des principes, *Varia* nous fournit la meilleure des réponses aux contradicteurs intéressés qui soutiennent que l'union des partis libéraux dépourvus de principes avoués ne peut avoir que la valeur négative ou destructive d'un instrument d'opposition. La voilà en effet cette union telle que nous pouvons la rêver, en miniature sans doute, mais pourtant en vie : elle parle, elle marche, et loin de songer à dresser aucune machine de guerre contre aucun pouvoir, non-seulement elle ne menace, mais elle ne paraît même connaître ni ministres ni royautés. Loin de vivre de polémique sur les faits et d'équivoque sur les principes, elle paraît au contraire se complaire dans des développemens dogmatiques. Bien d'autres objections encore, insidieuses et sincères, qu'on se plaît à faire aux partisans de l'union libérale, ont leur réponse dans *Varia*. Vous doutez par exemple que sous ce mot de liberté invoquée en commun par des partis autrefois ennemis il y ait un sens précis, et vous mettez au défi ceux qui le prononcent avec ensemble de tomber d'accord d'une définition qui les satisfasse. De quelle liberté parle-t-on? dites-vous. Il y a des libertés de bien des sortes, des libertés constitutionnelles et des libertés démocratiques. Les amis du passé ont une manière d'entendre la liberté qui n'est pas celle de ses détracteurs. Il y a aussi la liberté de l'église et celle de la pensée. Toutes ces libertés-là ont souvent mal vécu ensemble, et l'on peut même dire qu'elles ont réciproquement travaillé à s'empêcher de vivre. Comment s'y prendre pour les accorder? Comment?... *Varia* soutient que la chose n'est pas si difficile qu'elle en a l'air, et se met en devoir de le prouver par son exemple. Sa prétention, c'est que ce n'est point en équivoquant sur le mot de liberté qu'on peut arriver à s'entendre, mais au contraire en l'approfondissant hardiment et en tirant sans crainte toutes les conséquences que l'idée comporte : c'est en un mot qu'il y a une liberté supérieure, une liberté par excellence, une liberté sans épithète, comme on l'a dit spirituellement, dont la vertu est de faire vivre en paix toutes les libertés particulières en commençant par les dépouiller de ces qua-

lifications étroites auxquelles correspondent toujours autant de restrictions sous-entendues.

Précisons davantage. Quel est-il, ce terrain élevé et commun de liberté sur lequel ont pu se rencontrer, en se tendant la main, des hommes qui jusque-là n'avaient pu s'approcher sans se combattre? Les rédacteurs de *Varia* et de *Francs Propos* ne se vantent pas de l'avoir découvert, et ils ont raison : s'ils étaient seuls à s'y placer, personne probablement ne les y suivrait. Tout leur mérite est d'avoir marché d'un pas plus résolu que d'autres dans une voie ouverte déjà par beaucoup de bons esprits, et vers laquelle se portent de plus en plus les regards de la foule. Leur programme n'est autre chose que l'application prudente, mais hardie, de ce qu'on nomme par une expression très impropre la décentralisation administrative. C'est là même, je crois, le titre d'une brochure qui pourrait bien sortir de la même officine que *Varia*, et qui en reproduit les traits principaux (1). C'est dans cette idée de décentralisation largemen conçue et poursuivie sous toutes ses faces qu'ils ont cherché leur élément de conciliation et le but libéral de leurs efforts communs.

Je dis que l'expression est impropre, parce qu'elle est à la fois vague et étroite, parce qu'elle ne rend qu'une partie de leur pensée, et celle-là même très imparfaitement. A ne considérer que l'étymologie du mot, on devrait croire qu'il ne s'agit que de quelques règlemens de bureau à modifier, de quelques questions de voirie, de biens communaux ou d'usines à transporter du ministre de l'intérieur au préfet ou bien au maire, tout au plus d'un amoindrissement de la capitale à préparer au profit du département ou des communes. Les rédacteurs de *Varia* au contraire, sans être insensibles en leur qualité d'enfans de la province à ce côté pratique de leur entreprise, jugent pourtant non sans raison que le vœu public encore mal défini qui appelle instinctivement la décentralisation sans bien savoir ce qu'il demande et sans bien se comprendre lui-même a une tout autre portée. C'est l'expression d'un malaise plus profond qui réclame un remède plus radical. Décentraliser, suivant eux, ce n'est pas seulement faire passer le pouvoir du fonctionnaire qui réside à Paris à celui qui réside à Metz ou à Strasbourg, ce n'est pas même étendre les prérogatives des conseils-généraux aux dépens des préfets, ni celles des municipalités aux dépens des maires, c'est porter la cognée beaucoup plus avant dans les racines de l'arbre administratif. Décentraliser, ce n'est rien moins que soumettre à une révision générale les rapports journaliers de l'état et des citoyens, c'est établir entre les pouvoirs pu-

(1) *Décentralisation administrative*, etc., Paris et Metz 1863.

blics quels qu'ils soient, — quelque nom qu'ils portent, de quelque source qu'ils proviennent, — et la liberté des individus un nouveau partage d'attributions et comme une liquidation sur de nouvelles bases. Ou j'ai mal compris ce qu'ils veulent, ou leur ambition n'est pas moindre. Comment s'étonner dès lors qu'au sein d'une entreprise aussi large beaucoup d'esprits suivant des directions diverses puissent se rencontrer, que, pour l'envisager tout entière, il soit même utile d'être placé à divers points de vue, et que surtout, pour l'accomplir, ce ne soit pas trop du concours de beaucoup d'efforts?

Il est en effet une chose que personne ne remarquait hier et dont chacun commence à s'étonner aujourd'hui. Assurément, depuis quatre-vingts ans tout à l'heure que nous travaillons en constitutions et en révolutions, nous ne nous sommes pas fait faute de discussions remontant aux principes des choses et touchant aux bases de la société. Que de philosophie au contraire nous avons dépensée sur l'origine ou la balance des pouvoirs, sur la souveraineté du peuple ou le droit divin, sur les rapports des puissances exécutive, judiciaire et législative! Nos luttes même les plus cruellement pratiques ont toujours eu ce caractère de théorie. Le sang a coulé dans nos rues pour des idées abstraites, et nous avons fait lire *argumentabor* sur les drapeaux qui surmontaient nos barricades. Eh bien! dans cette recherche de métaphysique sociale, il est une question simple pourtant, et la première même dans l'ordre des idées, qui n'a jamais été abordée de front par aucun de nos constituans. C'est celle-ci : comment convient-il, dans une société bien réglée et qui veut être libre, non pas que les pouvoirs publics soient constitués ou partagés, ou balancés, ou même limités, mais que les rôles soient répartis entre ces pouvoirs, quels qu'ils soient, et les citoyens? Que doit faire l'état? que doit-il laisser faire à l'individu? Quelles fonctions appartiennent naturellement au représentant des intérêts communs d'un peuple? Quelle tâche ne peut être enlevée à l'activité et même à l'intérêt privé des particuliers? Où est la ligne de démarcation? Le bon sens dit qu'il y en a une et l'aperçoit même confusément. Nous nous en tenons à cet instinct confus et n'avons jamais fait effort pour démêler le principe secret qu'il peut recéler. Le bon sens dit par exemple que l'état est par nécessité gendarme, soldat, magistrat, législateur; mais convient-il qu'il soit aussi banquier, commerçant, prêtre, instituteur, aumônier, qu'il prenne à l'entreprise la satisfaction de tous les intérêts moraux et matériels d'une nation, depuis la voirie, la direction des eaux, l'aménagement des forêts, la régularisation du crédit public, les beaux-arts, jusqu'à la charité et à la religion? Il faut bien que nous soyons jugés,

gardés par l'état; devons-nous être aussi par lui enseignés, édifiés, amusés, et, comme dit la vieille comédie,

..... Coiffé, chaussé, ganté,
Alimenté, rasé, désaltéré, porté?

Il y a là sans doute un départ à établir qui vaut bien autant, en fait d'importance, et nous touche chacun de plus près que le fameux partage des pouvoirs si souvent remaniés par nos théories constitutionnelles, car de savoir si c'est un roi ou une assemblée qui doit gouverner, cela intéresse assurément et le roi et l'assemblée, et deux ou trois fois en dix ans ceux qui la nomment; mais de savoir si ce gouvernement royal, parlementaire ou démocratique sera chargé de couper mes arbres et d'arroser mes prairies, de me prêter de l'argent si j'en ai besoin, ou de m'empêcher d'en prêter aux conditions que je puis trouver, de distribuer mes aumônes, d'élever mes enfans, et de prier Dieu pour moi à toute heure, sous quelque humble toit que j'habite, c'est affaire à moi de m'en soucier. C'est cela pourtant dont nos publicistes, jusqu'à ces derniers temps, se sont toujours le moins préoccupés (1). Les attributions de l'état ont été, une fois pour toutes, au début de ce siècle, réglées par l'état lui-même, d'après des traditions de droit romain et d'omnipotence monarchique déjà fort généreuses et plus largement interprétées encore par un grand homme qui, doué de toutes les qualités du lion, avait celle en particulier de savoir en tout se faire sa part. Comme il l'a faite, nous l'avons prise et gardée, tout en nous disputant pour savoir qui en aurait l'usage et la jouissance. Ainsi a passé de dynastie en dynastie et de monarchie en république cette machine énorme que chacun révère sous le nom d'administration, le nom seul et les qualités du possesseur changeant, tantôt déposée en une seule main, tantôt tenue par plusieurs en nom collectif, mais toujours intacte et préservée même de l'altération et de la rouille par un exercice constant. Au plus fort des tourmentes révolutionnaires, il s'est toujours trouvé à point un gouvernement provisoire pour empêcher que la main populaire n'en vînt démonter les ressorts, comme le syndicat d'une succession en litige veille sur la masse indivise, qui est le gage commun des prétendans à l'héritage.

(1) Ces idées, popularisées depuis peu de temps par un grand nombre d'écrivains distingués, sont devenues presque communes, bien que l'application en ait fait encore peu de progrès. Il m'est peut-être permis de rappeler que j'ai été un des premiers à les présenter aux lecteurs de la *Revue*, à une époque déjà éloignée, sous l'empire d'une situation politique différente (n[os] du 12 mars 1849, *Questions constitutionnelles*; — du 1[er] et du 15 novembre 1849, *De l'Instruction publique*.)

Que dis-je? non-seulement aucune révolution n'a rien distrait de cette masse, mais il n'en est aucune qui, en certaine mesure, ne l'ait grossie, et cela est tout simple. Du moment en effet où l'effort commun de tous les partis parmi nous a été, — non de restreindre la part de l'état dans les fonctions sociales pour accroître celle de l'activité personnelle des citoyens, — mais au contraire de s'emparer de cette part pour en jouir exclusivement et en user au gré de ses passions, il est tout simple que chaque parti arrivant au pouvoir se soit fait offrir, en qualité de don de joyeux avénement, quelque extension de ces prérogatives, objet unique de son ambition. Les prétextes n'ont jamais manqué pour motiver l'accroissement désiré, et chose remarquable, qui montre combien certains principes sont larges et certaines consciences élastiques, ces prétextes, chaque parti les a puisés dans la somme d'idées particulière qui constituait sa profession de foi et lui fournissait son mot de ralliement. Nous avons vu par exemple des révolutions démocratiques et des réactions conservatrices se succéder rapidement sur la face agitée de notre pays. Réactions et révolutions ont eu, les unes comme les autres, les meilleures, quoique les plus différentes raisons du monde pour enfler le rôle de l'état en atténuant, en exténuant même celui de l'individu. Pour les conservateurs, c'est l'intérêt de l'ordre qui passe avant tout. Or l'ordre, c'est, à n'en pas douter, l'état avec sa force armée et disciplinée, avec ses fonctionnaires et ses factionnaires, aussi fidèles les uns que les autres au poste et à la consigne, avec ses casemates et ses bureaux disposés les uns comme les autres, suivant la même symétrie mathématique, ses cartons pleins chacun du même nombre de dossiers, et ses piles triangulaires formées chacune du même nombre de boulets de canon. Quelle plus belle et plus vivante image de l'ordre! L'individu, au contraire, n'est que caprice : pas deux visages qui se ressemblent et pas deux hommes qui pensent de même. A peine si le même homme fait deux jours de suite la même chose. Évidemment tout ce qu'on enlève à cette force variable de l'individu, qui ne procède que par boutades, pour donner à celle de l'état, qui est la règle par excellence, est autant de conquêtes faites par l'ordre sur l'anarchie. Conservateurs, vous ne sauriez trop aimer l'état, c'est lui seul qui vous défend contre l'émeute.

Seriez-vous démocrate au contraire, et un peu de révolution n'a-t-il rien qui vous effraie, arrivez-vous au pouvoir porté par le flot populaire, alors je vous entends : c'est l'égalité qui est votre grande affaire, et l'état est là encore tout à votre service, car l'état, c'est aussi le niveau égalitaire par excellence, c'est devant l'état encore bien plus que devant la loi que tout est égal. Quelle

plus grande égalité que celle qui fait dépendre les intérêts, la prospérité, peut-être même l'existence du plus riche comme du plus pauvre, du plus illustre comme du plus obscur des citoyens, de quoi? Peut-être de la décision d'un commis de bureau à 1,500 fr. d'appointemens, dont personne ne saura jamais le nom. Si on laissait faire l'individu, on ne sait pas ce qui pourrait arriver, car parmi les individus malheureusement rien n'est égal. Il y a des hommes intelligens et des hommes maltraités par la nature, des laborieux et des paresseux, des économes et des prodigues, des gens de bien et des gens sans conscience. Laissez ces élémens se développer sans contrôle, et c'en est fait de l'égalité : le talent donnera l'influence, l'industrie acquerra la richesse, la vertu se conciliera le respect, les gros capitaux mangeront les petits; peut-être les âmes religieuses et charitables s'attireront la confiance des pauvres : voilà la féodalité tout entière. Démocrates, vous ne sauriez trop aiguiser, trop affiler le ciseau de l'état; il n'y a que lui pour émonder cette végétation inégale du sol qui fait des gros arbres et des petits, des chênes et des buissons, une vraie forêt en un mot au lieu de la belle égalité d'une allée de charmilles. C'est ainsi que l'état s'est toujours trouvé prêt à satisfaire l'instinct particulier de chaque parti, et plus encore celui qui leur est commun, à savoir le goût d'écraser son adversaire et de dominer sans contrôle. Tous aussi ont pris ces droits à cœur en les baptisant du nom qui pouvait les leur rendre particulièrement chers. Pour un royaliste de 1825, les droits de l'état, c'était l'héritage que le roi tenait de sa naissance; pour les démocrates de 1848, c'était le dépôt des droits du peuple. Il n'y a que la liberté individuelle, qui, n'étant jamais sacrée ni par la sainte ampoule ni par le suffrage universel, toujours battue, quoi qu'il arrivât, a toujours aussi payé l'amende.

Cette action commune de forces opposées entre elles, mais convergeant sur un même point, a porté la conséquence qu'on pouvait prévoir. L'état en France a pris pour lui et sur lui tout ce qui se pouvait prendre; il n'a laissé à l'individu que tout juste ce dont il ne pouvait pas le dépouiller sans l'anéantir. Rien n'égale le nombre des attributions dont peu à peu il s'est emparé, si ce n'est le poids de la responsabilité, dont, par suite de la même intempérance, il reste chargé. Que de choses qui, dans la plupart des pays civilisés, se font par la libre initiative des individus, chez nous se font par l'état, et ne se font que par lui! Que de pays ont des écoles, des routes, des ponts, des billets de banque, des hôpitaux, sans avoir comme nous, pour subvenir à tous ces besoins sociaux, des professeurs et des ingénieurs d'état, une banque investie d'un monopole et une administration de bienfaisance officielle! Là même où cet envahis-

sement à peu près universel a dû s'arrêter devant de vieilles habitudes ou d'invincibles répugnances de la nature humaine, l'état semble s'être consolé de ces ménagemens en soumettant au moins au contrôle le plus jaloux ce qu'il ne pouvait pas absorber. Là où la régie a paru inapplicable, nous avons eu le règlement, Dieu sait dans quelle abondance et jusqu'à quelle minutie! Parmi les professions restées libres ou soi-disant telles, combien peu qui ne soient réglées par la loi dans le moindre détail! Combien au contraire dont le régime se rapproche et semble ne se distinguer qu'à regret des fonctions publiques! Nous avons d'abord les professions à monopole (notaires, avoués, agréés, agens de change, — jusqu'à hier bouchers et boulangers,— aujourd'hui encore imprimeurs, libraires, éditeurs), toutes conférées par brevet que l'état accorde, et peut en certains cas révoquer, puis les professions mixtes que l'état confirme, s'il ne les confère pas (tous les ministres des cultes reconnus sont dans cette catégorie), puis encore les professions à diplôme, c'est-à-dire toutes les professions libérales, supposant des preuves de capacité dont l'état est juge, enfin les professions à livret, à savoir presque toutes les professions manuelles et laborieuses, tenues de fournir contre elles-mêmes à la police un moyen constant de surveillance. Tous ces gens-là dépendent de l'état à certain degré, ou au moins à certains momens de leur vie. Que reste-t-il en dehors de cette énumération? Tout au plus le propriétaire, le citoyen par excellence, inviolable, dit l'axiome légal, dans son domicile : inviolable en effet, pourvu qu'il n'oublie pas que le sous-sol de son terrain ne lui appartient pas, et qu'il n'en peut défricher la superficie qu'avec une autorisation, pourvu aussi qu'il ne soit sur l'alignement d'aucune route qui le contraigne à émonder ses arbres et à dresser le talus de son fossé de telle façon et non de telle autre, pourvu surtout qu'il ne rencontre le tracé d'aucun grand travail d'utilité publique qui l'expose à être exproprié! Sous ces conditions, *charbonnier* peut encore à la rigueur se croire *maître chez lui;* mais alors qu'il se garde de sortir de cette retraite privilégiée pour tâcher de s'entendre avec son voisin, censé libre comme lui, en vue de poursuivre en commun quelque but soit d'utilité, soit de conscience, soit même d'agrément. Ce serait là une association, c'est-à-dire la négation même du principe élémentaire de tout le droit public en France, car si aux yeux de la loi française l'individu est déjà un suspect qu'il faut surveiller, l'association, elle, est une coupable qui n'a besoin que d'être reconnue pour être condamnée. Quoi qu'elle fasse et quoi qu'elle veuille, il n'importe, son crime est d'être, et c'est un péché d'origine dont l'autorisation la plus solennelle de l'état ne peut pas toujours la relever. Simple réunion de plus de vingt personnes,

délit; association de producteurs ou de travailleurs, coalition; réunion de prière ou de charité, jésuitisme, ultramontanisme, état dans l'état : quoi de plus digne de toutes les foudres administratives? Ainsi maintenu en permanence dans la gêne et l'isolement, l'individu perd à la fois la force et le désir de se suffire à lui-même. Son découragement croissant sert de prétexte pour achever de le dépouiller de ce qui lui reste, sous couleur de le décharger de ce qui l'accable. Lui-même, à force d'être traité en mineur, prend les sentimens d'un enfant qui s'effraie dès qu'il est seul, et, s'enfermant dans un cercle vicieux qui se resserre sur lui chaque jour davantage, il s'affaiblit parce que l'état l'entrave, et s'abandonne aux bras de l'état parce qu'il est faible.

Telle est sans exagération la condition singulière à laquelle tous, à quelque parti que nous appartenions, nous avons contribué à réduire notre pays. Si nous en sommes las aujourd'hui, et beaucoup d'indices témoignent que cette lassitude commence à se faire sentir, il est assez naturel que tous soient invités à concourir pour réparer le mal que tout le monde a fait. Le péché ayant été commun, la pénitence peut l'être aussi sans la moindre humiliation pour personne. Faire rentrer l'état dans les limites naturelles de son action qu'il a évidemment franchies, lui faire rendre tout ce qu'il a pris, restituer à chacun de nous la part de droits dont il est frustré, dans l'espérance que peu à peu l'exercice nous rendra aussi l'usage de nos forces, cela peut être le programme d'un nouveau parti libéral, qui ne demande à personne l'oubli de ses convictions, mais seulement le sacrifice d'une erreur que tous ont partagée. Encore un coup, république ou monarchie, dynastie de telle date ou de telle autre, peu importe : il y aura toujours en présence un état qu'on appellera roi, assemblée ou président, des individus qu'on appellera sujets ou citoyens, mais dont les rapports essentiels ne seront pas changés parce qu'ils porteront d'autres noms. Si le traité qui règle actuellement ces rapports a été conclu tout entier au profit d'une des parties et au détriment de l'autre, s'il se trouve par là sujet à être attaqué pour lésion énorme et d'outre moitié, c'est un procès que nous avons tous un égal intérêt à soutenir.

C'est le point de vue auquel semblent s'être placés avec une sagacité digne d'éloges les rédacteurs de *Varia* et de *Francs Propos*. Nous en trouvons la trace presque à toutes les pages de leurs volumes, particulièrement dans les remarquables études intitulées *Liberté de la Charité, des Fonctions publiques, de l'Éducation politique de la France*. Nous ne saurions trop les encourager à y donner encore plus de netteté et de hardiesse. Qu'ils ne cessent de réclamer pour nous, non le droit de nous donner un maître, pris dans telle famille,

élu par tel mode de suffrage, un maître à une ou plusieurs têtes, mais le droit d'être maîtres nous-mêmes chez nous, le cultivateur sur son champ, le père de famille au foyer domestique, l'ouvrier à son établi, le prêtre à l'autel, le professeur dans sa chaire, — le droit de faire nos affaires en un mot et même de les mal faire, *jus utendi atque abutendi*, comme disent les jurisconsultes en parlant du droit par excellence, du droit type et source de tous les autres, la propriété. Pour défendre cette grande cause, qu'ils fassent valoir hardiment et tour à tour les argumens appropriés à l'esprit de chaque parti. Qu'ils s'efforcent de bien persuader aux conservateurs, inquiets avant tout du repos public, que la soumission passive à un état abstrait engendre autant de révolutions qu'elle en prévient, et livre à des jours donnés toute une nation à la discrétion d'une émeute maîtresse d'un télégraphe. Qu'ils fassent rougir les démocrates dont l'orgueil ou plutôt l'envie se contente de l'égalité dans la servitude. En toute chose, qu'ils prennent à cœur de substituer à cette police soi-disant tutélaire et en réalité tracassière, qui a la prétention de nous connaître tous par notre nom, pour faire notre éducation et nous rendre bons, l'autorité de la loi, dont le regard froid ne s'arrête sur nous que pour nous punir quand nous avons mal fait. C'est là la vraie liberté, la liberté des hommes faits, celle qui est nécessaire à chacun pour le développement de ses opinions, quelles qu'elles soient, et qui touche tous les gens d'honneur au point sensible qui leur est commun, la dignité. C'est celle-là par conséquent dont la conquête réclame et peut employer le concours de tous les bras.

Après être remontés hardiment aux principes, qu'ils ne craignent pas de descendre aux détails de l'application. C'est là même, si je ne me trompe, la partie vraiment originale et fructueuse de la tâche qu'ils se sont proposée. Bien loin de fatiguer le lecteur, ce sont les détails au contraire qui à la longue peuvent seuls soutenir et réveiller l'attention. Un public comme le nôtre, blasé et tant de fois déçu, n'accorde jamais qu'un demi-intérêt aux considérations générales. On le voit, il est toujours prêt à tomber d'accord des théories pour s'épargner la peine d'y réfléchir, sauf à se rejeter sur les difficultés de la pratique pour se dispenser de faire un effort. Dans le cas présent, combien de gens nous accorderont en thèse générale que l'influence de l'état est excessive chez nous, que l'individu y est à la fois trop asservi et trop protégé, trop empêché et trop dispensé d'agir! Mais ils demanderont tout de suite d'un ton découragé si l'émancipation est possible après tant d'années et un si long usage de la tutelle, si les fils enchevêtrés qui nous lient à l'état peuvent être démêlés sans que le lien social lui-même, celui qui fait l'unité

et la force de la nation, soit relâché en même temps. Voilà les doutes auxquels un examen détaillé seul peut répondre. C'est là une carrière tout ouverte pour des esprits actifs et intelligens, lancés déjà sur la bonne piste. Encore une recommandation. Qu'ils soient sobres d'exemples pris à l'étranger : en général, ces exemples inquiètent les Français plus qu'ils ne les touchent. Sans compter que notre amour-propre en souffre, nous sentons trop bien qu'ils ne nous conviennent qu'à moitié, et que nous ne sommes ni Anglais ni Américains. Ce qu'il nous faut, c'est un plan d'émancipation national, gallican, tenant compte de notre histoire, de notre caractère, même de nos faiblesses. Il y a là matière pour une suite d'études patriotiques qui auraient, entre autres avantages, celui de consolider, par la confiance qui naît d'un travail commun, cette concorde d'élémens divers que les rédacteurs de *Varia* ont eu le mérite d'inaugurer dans leur province.

Est-ce là tout cependant? et, après s'être maintenue tant qu'il ne s'agit que de tracer une ligne de démarcation entre le domaine légitime de l'état et celui de l'individu, cette concorde va-t-elle expirer à la limite même qui sépare ces deux domaines? Entrés dans les régions de l'état lui-même, c'est-à-dire dans celles de la politique proprement dite, nos divisions vont-elles sur-le-champ reparaître? Unis tout à l'heure, devons-nous nous retourner subitement les uns contre les autres, libéraux constitutionnels contre démocrates purs, et monarchiques de telle nuance contre monarchiques de telle autre? Je crois très fort qu'il n'en est rien, et que nous avons encore un long et même très long bout de chemin à faire ensemble.

L'état en effet, c'est bientôt dit; mais de quel état parlons-nous? Il peut être composé de bien des façons et agir de bien des manières. Les attributions qu'un esprit sensé ne peut disputer à l'état, la police, la justice, la levée des impôts nécessaires aux dépenses d'intérêt commun, l'exécution de ces dépenses, la défense du sol national, l'état peut les exercer par différentes sortes d'organes qui se réduisent au fond à trois principaux. Elles peuvent être réunies entre les mains d'une grande autorité constituée au centre du pays et rayonnant ensuite sur chaque point du territoire par l'intermédiaire de délégués qui relèvent d'elle, qu'elle nomme et révoque à volonté, et qui n'ont d'autre tâche que d'obéir à ses commandemens. Ou bien ces mêmes attributions peuvent être réparties entre un grand nombre d'autorités diverses, créées directement dans chaque lieu par l'élection et n'ayant entre elles d'autres liens que celui qui est nécessaire pour qu'elles ne s'entravent pas les unes les autres, et que leur existence simultanée n'engendre pas la guerre civile.

Enfin quelques-unes seulement peuvent être détachées pour être dévolues à des corporations indépendantes qui, une fois créées, se recrutent et se gouvernent elles-mêmes. En un mot, pour sortir des définitions abstraites et montrer les choses sous leurs traits reconnaissables, un pouvoir central chargé de toute l'administration, — des pouvoirs communaux ou provinciaux décidant des intérêts locaux, — de grands corps, comme étaient les universités ou les parlemens de l'ancien régime avec certaine attribution souveraine, — telles sont à peu près les trois seules faces sous lesquelles puisse se dessiner, en regard de la liberté de l'individu, la physionomie de cette force publique qu'on appelle l'état.

De ces divers modes de procéder, chacun sait qu'il en est un que l'état français a jusqu'ici affectionné particulièrement. C'est le premier, c'est celui qui réunit tout le pouvoir au centre, pour le faire découler ensuite, par une série de canaux superposés les uns aux autres et engrenés les uns dans les autres, jusqu'aux extrémités. Toute l'histoire de France a conspiré dans ce sens. Tout le sol a été nivelé, toutes ses eaux vives ont été colligées par des ingénieurs monarchiques ou républicains, pour rendre facile une canalisation de cette espèce. Un pouvoir colossal à Versailles ou à Paris, s'appelant Louis XIV ou la convention, nommant les juges et les intendans des moindres villages, ces fonctionnaires arrivant de la capitale avec ordre de faire rapport de tout et de ne rien décider sans un ordre supérieur, voilà l'idéal toujours poursuivi par tous les pouvoirs, aux applaudissemens de tous les publics, quelquefois dérangé par les circonstances, mais enfin plus complétement atteint qu'un idéal n'a coutume de l'être en ce monde. Quant aux deux autres formes que l'état peut revêtir, il les a toujours considérées ou comme des vêtemens trop étroits qui gênaient ses mouvemens, ou comme des costumes surannés pour jamais passés de mode. Des pouvoirs locaux indépendans, à peine, à aucune époque un peu récente de notre histoire, en avons-nous connu l'ombre. Il serait difficile de dire ce qui était le plus sacrifié ou le plus maltraité par nos maîtres, des assemblées provinciales de l'ancien régime ou de nos conseils-généraux actuels, des échevins de paroisse d'autrefois ou de nos modernes conseils municipaux. Les uns et les autres, traités en véritables mineurs ou interdits, n'ont jamais pu délibérer sans ordre ni prendre une décision qui n'eût besoin d'être confirmée. Ils n'ont été que des rouages, et des rouages souvent inutiles, d'une grande administration centrale. Quant à des corporations maîtresses d'elles-mêmes et remplissant sous leur responsabilité propre quelque grand devoir social, l'ancienne France en connaissait sans doute; mais apparemment elle s'en est repentie, car la nouvelle y a

mis bon ordre. Il n'en reste pas un vestige, et toutes les précautions ont été prises pour en chasser les fantômes des voûtes ou des palais où par habitude ils pourraient avoir tentation de revenir. Nos magistrats inamovibles sur le papier, mais nommés, avancés et mis à la retraite par décret impérial, limités à tout instant dans leur compétence par les arrêts de conflits ou les refus d'autorisation du conseil d'état, ne peuvent guère se faire l'illusion d'être les héritiers des parlemens. Et si l'université de France, fille des rois et adoptée par un empereur, s'est, en raison de cette double origine, quelquefois senti monter au cerveau des fumées d'indépendance, des décrets comme ceux de 1852 sont venus à temps châtier cet anachronisme de vanité.

Ainsi, des trois formes possibles de l'état, il en est une qui a décidément la préférence de l'état français, et effectivement elle présente à l'état lui-même tous les avantages pour l'accomplissement de sa tâche : unité dans le commandement, promptitude dans l'obéissance, commodité, célérité, régularité. Malheureusement, si on regarde d'un autre côté, à l'intérêt par exemple de la liberté des individus, le spectacle se retourne, et il est clair que si cette liberté avait à dire à qui elle aime mieux avoir affaire, elle choisirait dans le sens contraire. Ce n'est pas assez d'avoir, une fois pour toutes, nettement déterminé la part de l'état et celle de l'individu : quelques précautions sont nécessaires pour que la barrière, une fois élevée, ne soit à tout moment franchie. L'individu est faible, l'état est fort; l'individu est désarmé, l'état est en armes. De là tentation constante d'agression d'une part et menace d'oppression de l'autre. Or il est clair que le péril est d'autant plus grand que l'état forme une masse plus compacte, plus unie, plus disciplinée; il s'évanouit au contraire quand l'état est composé de parties mobiles, se faisant équilibre l'une à l'autre. Il est de toute évidence que si j'ai quelque abus à craindre de la part de la force dont l'état dispose, cet abus est cent fois plus redoutable, venant d'une grande autorité centrale, obéie passivement par des milliers d'agens, que de magistratures émanant d'origine différente, se limitant mutuellement, et pouvant se servir de recours et de contrôle réciproques. Il est trop clair que si mon maire, mon juge et mon préfet sont trois personnages indépendans l'un de l'autre, je puis recourir auprès de l'un contre le tort que l'autre me fait, et, frappé à gauche, je puis chercher à droite un défenseur; mais si ce sont trois serviteurs d'un même maître, trois exécuteurs d'une même pensée, trois faces d'un même visage, me voilà pris de tous les côtés, et l'autorité s'élève devant moi comme un mur qui ne laisse aucun jour par où puisse passer un rayon de lumière ou s'exhaler un soupir.

De plus, sous le régime d'une autorité unique et centrale, l'état n'entretient avec les individus que des rapports de commandement et d'obéissance. Il ne me laisse d'autre choix que d'être son fonctionnaire ou son administré, d'exécuter ses lois ou de les subir, deux manières différentes de lui obéir. Il n'y a pas pour un citoyen, sous un tel régime, de troisième alternative. De ces relations toujours ainsi entretenues de haut en bas naît une habitude, ici d'ordre sans commentaire, et là de soumission sans réplique, qui broie dans les âmes le sentiment de l'indépendance et fraie d'avance la voie à toute usurpation illégale. Des pouvoirs moins centralisés au contraire, des communes libres par exemple ou des compagnies indépendantes ouvrent à tout citoyen une entrée directe au sein de l'état lui-même, l'associent à la chose publique sans qu'il ait besoin de courber la tête ou de recevoir la commission d'un supérieur. Cela est vrai surtout des franchises communales, dont la vertu propre est d'établir une sorte de terrain neutre où l'état et l'individu se rapprochent et se rencontrent dans des proportions qui permettent entre eux une égalité cordiale. Une commune libre s'administrant elle-même, c'est une sorte d'être politique mixte qu'on peut appeler à volonté, suivant le point de vue d'où on l'envisage, une liberté ou un pouvoir. C'est l'état encore, car elle représente un intérêt général et a droit de se faire obéir; c'est l'individu déjà, car chacun y siége en vertu de son propre droit et vient y veiller à ses propres affaires; c'est l'individu agrandi et l'état en diminutif : inappréciable intermédiaire qui prévient entre deux forces inégales les contacts directs d'où naissent les conflits inévitablement terminés par des conquêtes.

Bien d'autres considérations encore feraient voir jusqu'à l'évidence qu'il y a sur ce point capital une contradiction manifeste entre les habitudes invétérées de la France et les conseils les plus élémentaires de la liberté. C'est donc là un nouveau terrain de recherches, de luttes et par conséquent d'union pour les amis de l'une et de l'autre, quelle que soit d'ailleurs leur dénomination politique : nouvelle œuvre de réparation commune imposée par les fautes communes du passé. Comment faire pénétrer dans cette unité massive de l'état français, telle que la tradition de tous les régimes nous l'a transmise, des franchises de corporation, de commune ou de province qui allégent le poids dont elle pèse sur la poitrine du pays? Dans ce bloc, comment pratiquer, sans les rompre, des fissures qui permettent à la liberté de s'y faire jour? comment désarticuler l'état sans le détruire? Peut-on rendre aux cours de justice des allures plus indépendantes sans ressusciter les abus des anciennes cours souveraines? Au-dessous de Paris, peut-on créer d'autres centres d'autorité, d'autres foyers de vie publique? A quelles con-

ditions nos municipalités, nos départemens peuvent-ils sortir de tutelle? Ce sont là encore des questions que tous peuvent agiter de concert sans toucher même de loin aux points qui divisent, car, quelle que soit l'organisation supérieure de l'état, il est toujours important de savoir si tout doit procéder de ce sommet unique, si par conséquent le moindre arrêté de police doit tomber sur nous d'une hauteur qui, suivant la loi des corps graves, en triple ou quadruple le poids naturel, ou bien si nous aurons à traiter avec des autorités plus voisines de nous et plus accessibles. Démocrates ou constitutionnels, nous avons tous intérêt à apprendre si nous devrons toujours adresser nos vœux à un dieu suprême qui se cache dans les nuages, ou bien s'il nous sera permis de nous faire des demi-dieux à notre image, qui sachent de quoi nous sommes faits, et dont l'autel, plus près de terre, soit d'un abord plus facile.

On voit quel nouveau et vaste champ s'offre ici aux réflexions des publicistes libéraux. Les articles de *Varia* sur la *Réforme judiciaire* et de *Francs Propos* sur l'*autonomie de l'université* sont des exemples des questions qui peuvent être posées et même des solutions qui peuvent être proposées en ce genre, abstraction rigoureusement faite de questions politiques d'un autre ordre. Tout dans ces travaux ne nous paraît pas sans doute également acceptable, mais tout nous paraît utile, principalement la patience méritoire avec laquelle les auteurs n'ont pas craint de descendre dans certains détails et de rédiger presque des articles de projet de loi; car ici encore, nous en avons la conviction, il faut que l'étude soit détaillée pour être profitable. Des généralités vagues sur la *décentralisation*, comme celles qui remplissent les journaux depuis que *le Moniteur* en a donné le modèle, ne suffiraient pas. C'est de pratique que nous avons besoin, car c'est à la pratique que les difficultés nous attendent. Il ne faudrait pas qu'un mouvement de réaction superficiel nous fît illusion sur la profondeur de la révolution qu'il s'agit d'opérer et du sentiment qu'il s'agit de combattre. La France tient beaucoup plus qu'on ne pense à son unité administrative, dans laquelle, bien à tort, elle voit le symbole de l'unité morale dont elle est fière. Elle s'effraie et se cabre dès qu'on touche à l'image, comme si la réalité était en péril. Cette grande nation, chez laquelle les sentimens, la langue, les mœurs portent à tel point l'empreinte de l'unité, qu'il en résulte même un peu de monotone uniformité dans les caractères, a la faiblesse de croire qu'elle tomberait en dissolution, si tous les préfets n'envoyaient à la même heure la même circulaire dans toutes les mairies. C'est un fantôme qu'on ne peut dissiper qu'en marchant sur lui d'un pas tranquille et résolu, le flambeau des faits à la main. C'est peu à peu, en prévoyant

toutes les objections et en préparant réponse à tout, qu'on peut arriver à convaincre un lecteur français que, si les communes étaient libres de s'administrer à leur gré, elles n'enverraient pas à nos armées des recrues animées d'un sentiment moins national, que si nos cours impériales dépendaient moins étroitement du garde des sceaux, elles n'en appliqueraient pas moins le code civil, et ne songeraient nullement à faire revivre les droits coutumiers, que des établissemens d'instruction assujettis à un régime moins uniforme n'enseigneraient ni le picard ni le breton au lieu de la langue de Bossuet et de Racine, — en un mot que le corset qui enserre les membres de la France n'est pas son corps, encore moins son âme, et qu'on en peut relâcher les mailles sans porter atteinte à l'unité même de l'être moral.

Ainsi émancipation de l'individu, substitution du concours de plusieurs autorités indépendantes à l'unité hiérarchique qui a tout jusqu'ici, telles sont déjà les deux vastes tâches qui s'offrent à l'action commune des partis libéraux; ce sont deux faces de la liberté que nous pouvons tous envisager du même œil. Je le sais bien pourtant, ce n'est pas tout : au-dessus de l'individu émancipé, de la commune ou de la province restaurée, à côté de la justice et de la religion rendues à l'indépendance, il y a encore, — il faut bien en venir là, — ce qui proprement s'appelle gouvernement. Si réduites que soient la part de l'état et dans l'état celle du pouvoir central, encore faut-il que ce pouvoir existe. Si libres qu'on fasse les membres, encore, pour vivre et se tenir debout, leur faut-il une colonne vertébrale et une tête. C'est ici que prennent naissance ces débats constitutionnels de funeste mémoire qui ont fait couler tant de sang et noirci tant de papier sans que nous soyons, après soixante ans, plus avancés que le premier jour. Quel doit être, dans l'origine ou l'exercice de la souveraineté, le rôle du principe de l'élection ou de tel autre, celui de l'hérédité par exemple? Quels rapports le pouvoir qui fait les lois doit-il soutenir avec celui qui les exécute? Faut-il un ou deux corps législatifs issus d'origine diverse ou pareille? Questions sur lesquelles tout homme qui réfléchit a son parti pris, mais dont la discussion tant de fois renouvelée a laissé dans les esprits de la foule plus d'éblouissement que de lumière, questions toujours brûlantes pourtant, pleines d'émotions et de tempêtes. Proposons-nous de les ressusciter, on dirait des blessures toujours saignantes dont on ne peut approcher la main sans que les chairs frémissent. Ces plaies sont aujourd'hui plutôt bandées que fermées par une constitution qui, au mérite déjà grand d'être toute faite et d'exister, joint celui de n'avoir pas la prétention d'enchaîner définitivement l'avenir. Il y aurait des dangers de plusieurs sortes

à essayer de lever ou même de secouer trop fortement ce frêle appareil.

Heureusement, pour constituer l'union des esprits libéraux, rien de pareil n'est nécessaire. Précisément parce que nous avons fait l'épreuve de presque toutes les formes possibles de gouvernement, nous avons appris par la comparaison qu'aucune n'est tout à fait essentielle à la liberté, aucune non plus complétement incompatible avec elle. Nous avons gémi sur plus d'une tyrannie républicaine, comme nous avons vu fleurir plus d'une liberté sous le droit divin. L'expérience fort coûteuse qui a fait passer au creuset des révolutions toutes les sortes d'institutions imaginables nous a permis de dégager, si l'on ose ainsi parler, les conditions élémentaires et comme les degrés *minimum* de température et de pression atmosphérique sous lesquelles la liberté peut se produire. Ce *minimum* se réduit, je crois, à des termes très simples auxquels toute constitution, celle de 1852 comme toute autre, peut aisément se prêter.

Toute constitution en effet qui ne veut être ni la tyrannie avouée ni l'anarchie pure (or quelle constitution n'a la prétention d'éviter ces deux extrêmes?) fait toujours, au moins en apparence, deux parts dans la direction des affaires politiques d'une nation. Elle en réserve une à l'intervention du pays lui-même, appelé à se prononcer par un mode d'élection quelconque; une autre est laissée à la discrétion du gouvernement, sur quelque principe qu'il soit établi. Ce partage est l'essence même de toute constitution, car si la nation n'était consultée sur rien, elle serait ouvertement asservie; si le pouvoir n'avait le droit de rien décider, toute autorité serait mise à néant et toute force manquerait à la loi.

Ces deux élémens sont donc toujours, au moins nominalement, en présence. Or du moment qu'ils existent, dans quelque mesure qu'ils soient répartis et quelque proportion qu'on ait établie entre eux, la liberté peut s'en emparer : il suffit qu'elle exige chez l'un la sincérité et qu'elle impose à l'autre le contrôle de la discussion et le frein de la responsabilité. Si petite que soit la part faite à l'intervention du pays, pourvu que cette intervention soit sincère et que ce soit réellement le pays qui l'exerce par ses véritables organes, c'est un germe que la liberté peut couver patiemment, en attendant de l'avenir l'éclosion inévitable. Une chambre sincèrement élue, quelles que soient d'ailleurs ses attributions, c'est la liberté dans la place. Fiez-vous, pour s'y loger à l'aise, à son invincible élasticité. Si faible que soit l'organe laissé à la voix du pays, si le son en est pur, la liberté lui trouvera des échos. Si grande d'autre part que soit la puissance discrétionnaire laissée par la loi au gouvernement, si l'usage de cette puissance peut être librement discuté, et si ceux

qui en disposent peuvent être sommés à un jour donné d'en rendre compte, la liberté fera la garde à l'entour et les empêchera d'empiéter. Le plus vaste pouvoir du monde, s'il demeure soumis à la critique pendant qu'il s'exerce et peut être pris à partie pour répondre de ses œuvres, est plus efficacement borné par ce contrôle et cette menace que par aucun article de loi écrite. Au fond, il n'y a pour la liberté que trois poisons destructeurs qui sont les alimens mêmes dont le despotisme se nourrit : le mensonge, le silence et l'impunité. Le pouvoir absolu périt du jour où l'on peut quelque part, fût-ce à ses pieds, parler et juger.

Ceci revient à dire que la liberté n'a au fond que trois demandes indispensables et *sine qua non* à faire à une constitution : sincérité dans les élections, droit de discussion à la tribune et dans la presse, responsabilité sérieuse des dépositaires du pouvoir. Une fois rassuré sur ces exigences, tout homme sensé lui conseillera d'être beaucoup plus coulante et moins chicanière que par le passé sur des questions de préséance et de point d'honneur, de s'inquiéter moins par exemple de grandir les attributions du corps électif aux dépens des prérogatives du souverain. Encore un coup, le partage même importe peu: ce qui importe, c'est qu'une fois fait, on s'y tienne, qu'il ne soit pas subrepticement faussé, et que chacun dans sa sphère soit justifiable devant l'opinion de sa conduite. Donnez-moi cette assurance, la liberté vous tient quitte du reste.

Mais aussi tant que la sécurité n'existe pas sur ces points capitaux, il y a, on le voit, même dans l'ordre politique le plus élevé, des conquêtes urgentes à poursuivre, auxquelles peuvent se consacrer de concert tous les libéraux en ajournant après la victoire leurs dissentimens de moindre valeur. Il y a comme un symbole en trois articles que chacun peut signer et défendre, réservant pour soi-même son franc parler, et accordant à autrui la tolérance sur les points douteux. C'est la règle catholique en matière de foi. Je n'imagine pas que personne ait, en fait d'orthodoxie, la prétention d'être plus difficile que l'église. Le bon sens d'ailleurs, la règle de ménage la plus vulgaire indique assez qu'il est ridicule, quand on n'a pas le nécessaire, de se quereller sur les conditions du superflu. Que si cette campagne à soutenir pour obtenir le modeste nécessaire de la liberté devait être longue et laborieuse, si elle devait retenir plus de temps qu'on ne le pense sous le même drapeau des gens qui s'étonnent un peu de s'y trouver ensemble, il n'y aurait peut-être pas lieu de trop s'en affliger, car ces gens y gagneraient de se connaître, peut-être de s'apprécier même les uns les autres plus qu'ils n'ont fait jusqu'aujourd'hui. Rien ne fait tomber les préjugés et ne dissipe les malentendus comme une lutte commune soufferte

pour un but généreux. Peut-être à la longue, le rapprochement des hommes venant en aide à celui des opinions, l'avenir verrait poindre enfin cet accord complet des nobles cœurs dont l'espoir toujours trompé a lassé la patience des générations présentes.

En attendant, l'union, même bornée et temporaire, servira toujours à réveiller, à échauffer ces cœurs libres là où ils existent et à les former où ils n'existent pas. C'est là, avant tout plan d'institution à rédiger, avant même toute garantie à obtenir, l'œuvre présente et pressante d'un nouveau parti libéral. En prononçant le mot d'*éducation politique de la France*, on a tracé le véritable programme : l'éducation prend des enfans et en fait des hommes. Ce sont des hommes qui nous manquent et qu'il nous faut. Il en faut à toute constitution pour la mettre en œuvre, à toute liberté pour en jouir, en user et la défendre. L'homme libre, c'est-à-dire celui qui connaît à la fois l'étendue et la limite de son droit, qui craint la loi, mais ne veut pas concevoir d'autre crainte, c'est là vraiment, pour parler le langage de l'école, la matière de la liberté, dont les institutions diverses ne sont que la forme. Préparez hardiment la matière : la forme viendra à son heure. A quelque couche du sol que se trouve le métal précieux dont on fait l'homme libre, osons l'extraire et le porter au jour, sans nous inquiéter si plus tard, mis en fusion par la chaleur de la vie publique, il ira remplir ou déborder le moule que nos préférences personnelles peuvent lui préparer.

Hélas! même en les cherchant ainsi à tous les points de l'horizon et sous tous les drapeaux, où sont-ils et combien sont-ils, ces hommes libres tels que je viens de les définir, ayant voué à la loi un culte jaloux qu'ils ne veulent offrir à aucune autre puissance de ce monde, ni à la force, ni au nombre, ni à la fortune, ni à la faveur? En vérité, l'espèce en est assez rare, et dans notre état social la croissance assez difficile, pour que nous n'ayons pas la tentation d'éclaircir encore leurs rangs par d'inopportunes exclusions. Tout semble conspirer dans notre atmosphère pour empêcher de tels hommes soit de naître, soit de grandir. Une société où chacun a besoin de travailler pour vivre, mais dans laquelle les trois quarts au moins des emplois possibles ou fructueux de l'activité humaine sont convertis en fonctions publiques dont il faut demander l'investiture à un supérieur, — toutes les voies de la vie ainsi dominées à leur seuil par une voûte basse sous laquelle tout passant doit commencer par courber la tête, — de plus à chaque pas de chaque carrière, même soi-disant libre, des myriades de règlemens inconnus de ceux-là mêmes qui sont tenus de les observer, et dont une administration paternelle peut à son gré faire à ceux qui lui plaisent ou déplaisent la remise ou l'application, — cette administration péné-

trant par mille issues toujours ouvertes dans l'enclos de la propriété privée et jusqu'au foyer domestique, voilà l'école que la sagesse tant vantée de nos aïeux a préparée pour former chez les générations naissantes l'indépendance des caractères. Joignez-y un complément d'éducation que le passé ne connaissait pas et que les temps modernes ont inventé, je veux dire une révolution périodique revenant à peu près tous les vingt ans en moyenne, qui change les maîtres sans relâcher aucun des liens du pouvoir, mais enlève à l'obéissance l'honneur de la fidélité et le prétexte du dévouement. En vérité, quand je songe à ce rouleau qui passe régulièrement sur toutes les têtes pour broyer tout ce qui résiste ou s'élève, bien loin de m'étonner qu'il y ait si peu d'hommes indépendans en France et de me montrer difficile sur le choix, je m'étonne qu'il en reste encore. Il y a, dit quelque part l'Écriture sainte, trois choses difficiles à rencontrer et une quatrième que je n'ai jamais aperçue : *Tria sunt difficilia mihi et quartum penitus ignoro*. Ces trois choses infiniment rares m'ont toujours paru pour la France être un homme qui n'a jamais demandé ou désiré un emploi public, — un homme qui connaisse assez bien tous les règlemens de sa profession pour ne pouvoir être pris en faute, s'il vient à déplaire à son maire ou à son préfet, — un homme enfin qui n'ait prêté qu'un seul serment à un seul pouvoir. Quant à la quatrième, tout à fait introuvable, c'est à mon sens un homme qui n'ait pour lui ni pour les siens, rien en aucun genre à craindre ou à espérer du gouvernement. Dans une société ainsi faite, tout acte d'indépendance est au fond un acte de désintéressement et de courage. Or le nombre des héros est toujours limité et ne forme en aucun pays la majorité du suffrage universel.

Que si quelques-uns ont réussi, au milieu de tant de séductions et d'écueils à conserver intacte la fermeté de leur âme, j'estime que ceux-là ont mieux à faire que de se chercher querelle les uns aux autres sur leurs faits passés ou leurs projets ultérieurs et de soumettre à l'épuration leur bataillon déjà si restreint. En fait de motifs d'exclusion d'ailleurs, j'en tiens d'excellens contre tout le monde au service de tout le monde. Je me charge, si on ouvre la porte aux récriminations, d'excommunier au nom de la liberté tous les libéraux. Si les démocrates par exemple refusent la communion libérale à ceux qui n'ont pas de tout temps juré foi et hommage au suffrage universel, ceux-ci ne seront pas embarrassés de répondre que la souveraineté du nombre, plus sujette qu'aucune autre à s'enivrer d'elle-même, a toujours, partout où elle a régné sans partage, dégénéré en tyrannie, et que les pires despotismes qui aient affligé la mémoire des hommes ont eu à leur origine une délégation populaire. Au nom de la raison émancipée, si on traite la foi d'es-

clavage, les croyans vont se souvenir que chez tous les peuples l'incrédulité a frayé les voies à la servitude. Rien ne manquera à ces dénonciations réciproques, ni les exemples historiques, ni les épithètes provoquantes propres à soulever l'esprit des masses. Aux souvenirs peu goûtés de l'ancien régime on opposera les visions plus redoutées encore du régime révolutionnaire, — aux excès de 1815 les fautes de 1848, au fantôme blanc le spectre rouge. Poursuivi des noms de féodal ou de clérical, on répondra par celui de socialiste. Chacun aura ainsi le plaisir de satisfaire son ressentiment; mais que deviendront dans ce conflit les droits que la liberté pleure, et qu'elle ne peut reconquérir que par les efforts communs de ceux qui s'associent à ses regrets?

Nous remercions les rédacteurs des deux recueils provinciaux d'avoir donné l'exemple d'un libéralisme plus intelligent; nous les remercions d'avoir pensé que, dans l'œuvre de réparation commune qu'il s'agit d'entreprendre en France, tous les partis qui ont essayé sans succès de lui donner la liberté peuvent apporter les qualités qui leur sont propres, et les consacrer à l'expiation des torts dont aucun d'eux n'est exempt. Ils s'applaudissent déjà sans doute du mélange de forces diverses qu'ils puisent dans ce concours. Ils ont bien fait d'emprunter aux démocrates ce que la foi et la démocratie peuvent seules donner, la confiance dans l'avenir, aux constitutionnels les ressources variées de leur intelligence politique, aux représentans d'un passé dont les formes ne renaîtront pas les traditions de respect de soi-même et de dignité personnelle qui sont attachées à l'héritage de la gloire et des vertus. Nous ne leur ferons pas un mérite de ne pas opposer un ostracisme ridicule aux hommes religieux qui pensent que les devoirs de la conscience chrétienne sont le corollaire et le contre-poids indispensable des droits civiques, et que la loi divine est nécessaire pour suppléer aux défaillances de la loi humaine; mais nous ne leur ferons pas non plus un reproche d'avoir ouvert leurs rangs à d'autres que l'esprit d'examen seul anime, pourvu que ceux-ci consacrent leur libre pensée, non pas seulement à secouer le joug de toute autorité morale, mais aussi à se dégager des routines et des préjugés administratifs. Nous félicitons en un mot ces généreux écrivains d'avoir compris que l'œuvre essayée était assez difficile pour ne repousser aucun instrument. En souhaitant beaucoup de succès à leur tentative et beaucoup d'imitateurs à leur sagesse, nous croyons former, dans l'intérêt de la liberté, le seul vœu qui soit encore permis après quatre-vingts années de luttes stériles et d'efforts sans résultat.

ALBERT DE BROGLIE.

LA LITHOGRAPHIE

DANS

SES RAPPORTS AVEC LA PEINTURE

CHARLET, VERNET, DELACROIX, BONINGTON, DEVÉRIA, DECAMPS, RAFFET, GAVARNI (1816-1863).

I. *Raffet, son Œuvre lithographique et ses Eaux-Fortes,* par H. Giacomelli. — II. *Catalogues raisonnés des collections Parguez et de La Combe,* par Ph. Burty. — III. *Charlet, sa Vie, ses Lettres, suivi d'une description raisonnée de son Œuvre lithographique,* par M. de La Combe.

Un demi-siècle ne s'est pas écoulé encore depuis que les procédés de Senefelder ont été importés en France, et déjà la lithographie semble avoir traversé toutes les phases qui précèdent ou qui marquent dans la vie d'un art la période d'affaiblissement et de déclin. Ce moyen d'expression pittoresque, si plein de promesses au début, si rapidement populaire parmi les artistes, ne sert plus guère aujourd'hui qu'à défrayer une industrie vulgaire et à multiplier des produits où la dextérité se substitue à la verve, la jactance dans la pratique aux témoignages discrets du talent. Nous ne parlons pas de ces mille croquis sur pierre, griffonnés et publiés au jour le jour pour nous dénoncer quelque chose des extravagances de la mode, des menus scandales ou des ridicules frais éclos, — sorte de chronique en images dont nos yeux peuvent chaque matin s'amuser tant bien que mal, mais qui, en raison de son principe et de sa destination même, n'intéresse ni le goût ni l'art proprement dit : nous voulons parler d'œuvres moins futiles en apparence, bien que tout aussi étrangères

aux conditions originelles du procédé, et constater malheureusement la décadence de la lithographie là où elle affiche le plus de prétentions au progrès, à la certitude, à la possession absolue de ses ressources. Les fâcheux *exemples de dessin* où l'indication sincère de la forme est sacrifiée à la symétrie des hachures et à d'inutiles tours d'adresse, les reproductions de tableaux où le crayon cherche à simuler dans le ton, dans le modelé, une intensité et un relief qu'il n'appartient qu'au burin d'exprimer, — toutes ces banalités, ces contrefaçons, ces équivoques, ne servent qu'à fausser la notion et l'usage d'un moyen fort net en soi pourtant, fort exactement approprié à certaines conditions de l'art.

La lithographie ne saurait prétendre à une rivalité impossible avec la gravure. Quoi qu'on tente en ce sens, la gravure gardera toujours les privilèges que lui assurent ses élémens mêmes et ses lois nécessaires; mais si la lithographie est forcément impuissante à nous expliquer le fond des choses, s'il lui est interdit de reproduire rien de plus que des apparences un peu sommaires et des formes un peu flottantes, il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait, dans les limites qui lui sont assignées, ni une action utile à exercer, ni une part d'honneur à conquérir. Les beaux dessins sur pierre publiés en France, depuis les premiers ouvrages de Charlet et de Géricault jusqu'aux derniers travaux de Raffet et de Gavarni, sont à cet égard parfaitement significatifs. Ils prouvent de reste que le crayon, lui aussi, peut être pour l'art un instrument de progrès, qu'en pareille matière tout dépend des intentions auxquelles l'artiste s'arrête et des ambitions qu'il écarte, qu'enfin le procédé lithographique, judicieusement employé, devient quelquefois plus favorable qu'aucun autre au développement et à la popularité de certains talens. Si secondaires qu'ils paraissent, des succès ainsi obtenus ne laissent pas de compléter la gloire d'une école et d'ajouter un contingent considérable à des titres plus solennels, à des succès plus laborieusement acquis.

L'école française en particulier devait adopter avec empressement et pratiquer bientôt, sans effort ni méprise d'aucune sorte, un moyen si naturellement conforme à quelques-uns de ses plus chers instincts. La lithographie, en vertu même de sa simplicité ou, si l'on veut, de son insuffisance pittoresque, s'adresse à l'intelligence au moins autant qu'aux regards du spectateur; elle laisse à celui-ci le soin d'achever par la pensée ce que le crayon n'a exprimé qu'à demi. Soit qu'elle reproduise sans commentaire un fait ou un trait de mœurs, soit qu'elle en esquisse l'image au-dessus d'une légende explicative, elle suffit pour contenter cet esprit littéraire que nous apportons en général dans l'examen des œuvres de l'art, ou du

moins elle l'intéresse assez directement pour avoir raison d'autres exigences de l'imagination et du goût.

Il y aurait quelque injustice d'ailleurs à ne voir dans la lithographie qu'un art et des procédés absolument frivoles, une sorte d'équivalent du vaudeville. La lithographie serait plutôt à la gravure et à la peinture d'histoire ce que l'opéra-comique est à la musique sérieuse, — quelque chose de mixte, de tempéré, où les inspirations du sentiment se concilient avec des formes d'expression familières, où l'imitation de la réalité sert de laisser-passer à la fantaisie et l'humilité apparente des moyens à la grâce ou à l'énergie des intentions. En faisant de la musique l'auxiliaire et le complément de la parole, les compositeurs français ont excellé souvent à les définir l'une par l'autre et à rendre vraisemblable une association toute factice. Ceux de nos maîtres qui se sont servis du crayon lithographique pour écrire l'histoire contemporaine ont su à leur tour dissimuler les côtés artificiels de l'entreprise et nous ôter le droit de remarquer ce qu'il y a dans ce récit pittoresque d'élémens empruntés à l'ordre purement littéraire ou à d'ingénieuses conventions.

Par quelle singulière défiance des entraînemens de l'esprit les successeurs de ces maîtres s'appliquent-ils si bien aujourd'hui à démentir les premiers exemples et à faire prévaloir sur le reste le travail de la main, de l'outil? D'où vient cette transformation de la lithographie, c'est-à-dire d'un art qui n'existe qu'à la condition d'effleurer les choses et d'en esquisser l'image, en une contrefaçon des moyens matériels exigeant le plus d'insistance dans l'étude et dans la pratique? Les artistes qui, les premiers dans notre pays, ont fait usage du crayon lithographique ont bien su se préserver de ces erreurs. Tout dans leurs œuvres a le caractère de la bonne foi, de l'aisance, de l'adresse naïve; rien ne trahit les stratagèmes de la pratique. Si modestes qu'en soient les termes, de pareils travaux méritent donc une estime sérieuse, surtout lorsqu'on les rapproche des travaux tout différens qui ont suivi, et qu'on met en regard de cette manière sans ambition et sans détours l'habileté recherchée ou les formules laborieuses qui compliquent aujourd'hui l'aspect et la signification des produits de la lithographie.

Il semble au surplus que l'opinion hésite de moins en moins à donner sur ce point raison au passé. Les lithographies publiées il y a trente ou quarante ans ont acquis déjà l'importance qu'on n'attache d'ordinaire qu'aux œuvres anciennes. On se les dispute dans les ventes avec une passion presque égale à celle qu'excitent les gravures les plus célèbres des vieux maîtres, et il n'est pas rare de voir telle humble feuille de papier sortie autrefois avec plusieurs

centaines d'autres des presses de l'imprimeur atteindre un prix beaucoup plus élevé que le chiffre primitivement accepté par l'artiste pour la cession de la pierre originale (1). En outre, des écrivains spéciaux recueillent et décrivent les pièces dont se compose l'œuvre complet de chaque maître lithographe. Ils en dressent le catalogue, en signalent les *états* successifs avec le soin qu'ont apporté Bartsch et les iconographes les mieux famés dans leurs recherches sur les anciens peintres-graveurs. Depuis le livre consacré par M. de La Combe à l'histoire du talent de Charlet jusqu'à celui où M. Giacomelli dénombre et apprécie avec une sagacité remarquable les travaux de Raffet, jusqu'aux très utiles *catalogues* publiés en diverses occasions par M. Burty, on pourrait citer plusieurs ouvrages attestant de nos jours des préoccupations et des efforts de zèle que, fort récemment encore, les monumens de l'art du burin avaient seuls le privilége de susciter.

Que conclure de tout ceci, que signifient ce mouvement du goût public et cette inclination générale à se détourner du présent pour regarder avec un surcroît d'attention en arrière? Est-ce donc que la lithographie a si bien fait son temps parmi nous qu'il ne reste plus désormais qu'à en honorer les reliques? Est-ce qu'après s'être implantée dans le domaine de l'art, elle y a porté ses fruits une fois pour toutes? est-ce enfin qu'en succombant sous les agressions du métier, sous les tristes progrès mécaniques dont la manie des *fac-simile* a été l'origine et la photographie le dernier mot, la lithographie ne laisse à la critique d'autre tâche qu'un résumé purement historique à faire ou une oraison funèbre à prononcer? Nous ne le pensons pas. Il nous semble plutôt que retracer quelque chose des faits qui se sont succédé jusqu'au moment où nous sommes, ce sera travailler en même temps à ranimer des désirs légitimes, à stimuler les progrès à venir.

I.

Nous disions tout à l'heure que les débuts de la lithographie en France ne remontent pas au-delà des premiers temps de la restauration. C'est en effet entre les années 1816 et 1820 que les res-

(1) Pour ne citer que ces exemples, une épreuve des *Deux Chevaux se battant dans une écurie* par Géricault a été adjugée en 1861, à la vente de la collection Parguez, au prix de 560 francs, et une autre pièce du même maître, trois *Soldats du train à cheval*, au prix de 235 francs. Plus récemment, à la vente de la collection formée par M. de Lacombe, telle vignette servant de tête de lettre à une romance et lithographiée par Horace Vernet, par Decamps ou par Delacroix, a été échangée contre une somme d'argent dont on aurait payé, il y a quelques années, l'acquisition d'un dessin unique.

sources du nouveau procédé commencent à être exploitées par des artistes habiles et que les premières imprimeries lithographiques s'établissent. Il ne suit pas de là toutefois qu'avant cette époque personne, dans notre pays, ne se fût préoccupé de la découverte faite de l'autre côté du Rhin. Quelques expériences isolées avaient eu lieu déjà, quelques tentatives s'étaient succédé, dont on peut suivre la série dans certains témoignages assez chétifs d'ailleurs, depuis les pâles croquis tracés en 1804 par un élève de David, Bergeret, jusqu'à une *Sainte Famille* lithographiée en 1809 par Denon. Bien plus, dès l'année 1802, des essais de dessin sur pierre avaient été faits par M. André, et un brevet avait été pris par lui pour s'assurer la propriété légale du procédé. La demande de ce brevet, soit dit en passant, et les dessins dont elle était accompagnée accusent-ils simplement de la part du signataire l'intention de mettre à profit, tant bien que mal, les procédés inventés par Senefelder, ou bien faut-il y voir l'indice d'un fait indépendant des progrès qui s'accomplissaient ou qui allaient s'accomplir en Allemagne? De ces deux suppositions, la seconde peut-être ne serait pas inadmissible, puisque les premiers résultats publics des essais de Senefelder à Munich sont à peine antérieurs à cette même année 1802. De pareilles coïncidences au reste, pour peu qu'on y regarde de près, se produisent assez souvent dans l'histoire des grandes découvertes industrielles ou scientifiques. L'invention de la peinture à l'huile, celle de la gravure ou celle de l'imprimerie, et de nos jours l'invention des procédés héliographiques, n'ont pas été le résultat de suggestions toutes spontanées, d'inspirations absolument personnelles à Van Eyck, à Finiguerra, à Gutenberg et à Daguerre. Ces noms célèbres consacrent et personnifient à bon droit les succès définitifs, ils marquent chacun la conclusion d'une période de tâtonnemens et d'aventures; mais d'autres noms plus obscurs pourraient être rattachés à ceux-là, et représenter dans l'ensemble des faits le souvenir de quelque conquête partielle, de quelque effort préalable. On dirait en effet que, par une sorte de concert secret et sous la mystérieuse influence d'un besoin commun, les intelligences s'accordent à un moment donné pour être travaillées des mêmes ambitions, préoccupées des mêmes problèmes; on dirait que, l'heure venue, telle question se pose de soi, ou que l'atmosphère porte et dissémine certaines semences inconnues qui germeront simultanément çà et là. Il ne serait donc pas impossible, en ce qui concerne les origines de la lithographie, que de notre temps quelque chose se fût renouvelé des faits qu'on rencontre à d'autres époques et dans l'histoire d'autres découvertes. Tandis qu'un pauvre musicien du théâtre royal de Munich réussissait à multiplier par l'impression les

séries de notes qu'il avait tracées avec un crayon gras sur une pierre plus propre qu'une autre à en retenir l'empreinte, peut-être trouvait-il le dernier mot d'un secret qu'on avait cherché à deviner ailleurs en vue d'une application différente, peut-être ne faisait-il que compléter à son insu les recherches tentées par autrui et formuler en termes décisifs ce que de moins habiles avaient su seulement pressentir ou indiquer à demi. Le document que nous avons mentionné ne laisse pas d'autoriser le doute à ce sujet; il témoignerait au moins chez un de nos compatriotes d'un empressement singulier à s'informer du moyen nouveau et d'un louable désir d'en divulguer au plus tôt les bienfaits.

Quoi qu'il en soit, et les questions strictement chronologiques une fois réservées, la lithographie n'existe, à vrai dire, en France et n'y fait ses preuves qu'à partir du moment où les deux Vernet, Géricault, Charlet, entreprennent de l'approprier aux exigences de l'art et aux conditions particulières de leur talent. Encore quelques années s'écoulent-elles avant que ces premiers instigateurs du progrès aient achevé de répudier leurs propres incertitudes pour se fier pleinement à un procédé interrogé d'abord par les uns avec une prudence excessive, par les autres avec une sorte d'imprévoyance et de rudesse voisine de la brutalité. On sait que la lithographie ne permet ni les repentirs, ni les retouches, celles du moins qui auraient pour objet la transformation radicale des contours ou du modelé. Chaque trait, une fois indiqué sur la pierre, y reste et se reproduira sur le papier; chaque forme, défectueuse ou non, que le crayon aura figurée gardera sa signification première, son apparence indélébile. De là, sans doute, les caractères contraires, mais résultant au fond des mêmes inquiétudes, que présentent les œuvres où des artistes bientôt célèbres en étaient encore à expérimenter le moyen. De peur de commettre, dans la valeur relative des tons ou dans l'effet, quelque erreur matérielle qu'il ne pourra réparer, Horace Vernet, par exemple, se condamne à n'esquisser que de maigres silhouettes à peine renforcées d'ombres pâles; de peur de traduire incomplétement les intentions énergiques qu'il lui aura fallu accuser du premier coup, Géricault en exagère l'expression jusqu'à la violence; sans prendre même le temps d'affiner son crayon, il trace d'une main emportée, il charbonne plutôt qu'il ne dessine quelque groupe à l'aspect emphatique comme le *Cuirassier aveugle guidé par un Grenadier manchot*, ou comme ce *Convoi de blessés* dont la belle ordonnance pittoresque disparaît presque sous la grossièreté de la pratique et sous l'ostentation de la vigueur. Les deux maîtres toutefois ne tarderont pas à faire justice eux-mêmes des entraînemens ou des craintes qu'ils auront subis au début. La fou-

gueuse inexpérience de celui-ci cessera de s'afficher pour ne laisser voir que les témoignages d'une verve que la science conseille, et qu'elle règle sans la régenter : sous le crayon de celui-là, la sécheresse et la timidité primitives aboutiront à une manière un peu grêle encore, mais où l'esprit, la grâce facile, la clarté des intentions et du style rachèteront ce qui pourra manquer du côté de la force ou de la grandeur.

L'esprit, la netteté dans le choix et dans la forme des expressions, ne sont-ce pas là en effet les qualités qui distinguent en général les œuvres d'Horace Vernet et particulièrement les lithographies qu'il a laissées? Serait-on fort bien venu d'ailleurs à regretter ici des qualités d'un autre ordre, et la nature des sujets traités ne justifie-t-elle pas de reste, n'excuse-t-elle pas tout au moins ces inspirations modestes, ces familiarités de l'exécution? Si, en dessinant des scènes militaires contemporaines, l'artiste eût prétendu en dégager la signification héroïque, si, à l'exemple de Géricault et de Charlet dans ses premières lithographies, il se fût proposé de consacrer les souvenirs de nos victoires ou de nos désastres, certes on aurait le droit d'être plus exigeant envers lui : on pourrait souhaiter à juste titre que son talent eût des allures moins lestes, des coutumes moins expressément spirituelles, pour tout dire enfin, une physionomie moins gaie; mais le plus souvent Vernet ne veut que nous raconter les anecdotes de la vie militaire, nullement en écrire l'épopée. Nos soldats, au moment où il nous les montre, ont quitté le champ de bataille pour la caserne ou la guinguette, les rudes labeurs pour le repos, quelquefois même pour les galanteries de rencontre ou les ruses de la maraude. Quoi de plus naturel dès lors, quoi de plus opportun dans la représentation de scènes semblables, qu'un art léger et de bonne humeur? Le difficile seulement pour l'artiste sera de savoir s'arrêter à temps, de ne pas trop insister sur le sens et sur l'apparence comiques des choses, de laisser percer la pointe d'ironie qui convient, en se gardant, aussi bien dans les intentions que dans les formes, de l'excès et de la caricature. Ces petites pièces, connues de tout le monde, qui reproduisent tantôt les premières aventures et les délassemens ingénus du conscrit, tantôt les mœurs du soldat rompu de longue main aux bons tours de garnison comme aux exigences du service, ces gentils croquis tracés d'un crayon si rapide, si finement expressif pourtant et si net, prouvent assez qu'Horace Vernet excelle, en pareil cas, à observer la mesure entre l'insuffisance et l'abus.

Mince talent, dira-t-on, que celui qui, se dépensant ainsi en menus propos, n'a d'autre fin que de nous intéresser un moment à des souvenirs de corps de garde ou à des épisodes de chasse, à l'image

plus ou moins vraisemblable d'un fait frivole, d'un accident, d'un ridicule. Soit; n'est-ce rien toutefois, pour parler avec Molière, que « de faire rire les honnêtes gens, » et dans « cette étrange entreprise » en compte-t-on beaucoup qui aient réussi? Parmi ceux qui l'ont tentée en se servant de la langue pittoresque, Horace Vernet, par la date comme par l'agrément de ses ouvrages, mérite de figurer au premier rang. Il est, dans un ordre de travaux secondaires, un des représentans les mieux doués, les plus diserts, de cet art, avant tout ingénieux, où le crayon n'exprime guère, il est vrai, que ce qu'aurait pu exprimer aussi bien la parole écrite, où l'exactitude judicieuse de la narration prévaut sur l'imagination personnelle du narrateur, et la préoccupation ou l'instinct littéraire sur le sentiment pittoresque proprement dit : art tout français d'ailleurs, dont il ne faut pas faire trop généreusement bon marché, de peur de sacrifier en même temps une partie des titres qui appartiennent le plus sûrement à notre école et de répudier certains priviléges intellectuels qui, depuis la raison souveraine de Poussin jusqu'à l'alerte sagacité d'Horace Vernet, se succèdent chez nous sans se contredire, se continuent sous toutes les formes et s'accusent à tous les degrés.

Le genre de mérite qui caractérise les lithographies de Géricault lui-même n'est pas, malgré l'indépendance de la manière, un démenti à ces traditions du génie national. Sans doute on ne rencontrera plus ici les témoignages de cette facilité aimable, de cette élégance d'esprit d'où le talent d'Horace Vernet tire sa signification principale et son charme : vainement aussi l'on y chercherait l'empreinte des longs calculs, des combinaisons patiemment élaborées; mais le fonds de bon sens commun aux artistes de notre pays, et qu'on démêle à l'état d'instinct même sous les dehors les plus capricieux, se retrouve dans les inspirations et dans les œuvres de Géricault. Il n'est pas jusqu'aux premiers essais du maître, jusqu'à ces impétueux croquis dont nous accusions les exagérations il y a un instant, où l'on ne puisse surprendre parfois les indices d'une docilité involontaire aux aptitudes et aux coutumes de l'art français. Qu'on jette les yeux par exemple sur cet *Artilleur* qui, du haut d'un caisson ouvert et démonté où il s'est réfugié pour trouver la mort, menace une dernière fois l'ennemi, ou préférablement encore sur le *Factionnaire suisse au Louvre;* on sentira dans ces deux compositions une vraisemblance intime, une vie morale, dont la nouveauté du moyen matériel employé ne fait en réalité que rajeunir les termes, et qui, malgré les incorrections ou les témérités du style, révèle chez l'artiste une certaine conformité naturelle avec ses devanciers. Suit-il de là que nous prétendions mettre en question

l'originalité du talent de Géricault et discuter de gaîté de cœur une des gloires les moins contestables de l'art moderne? Nous n'avons pas un aussi malencontreux dessein. Ce que nous voulons dire seulement, — et cela à l'honneur de ce talent autant qu'à l'honneur de notre école, — c'est que la physionomie qui le distingue, si personnelle qu'elle soit, reproduit quelque chose des caractères généraux de la race, et que dans la hardiesse même de ses aspirations, dans la libre fierté de ses progrès, il semble garder le souvenir du milieu où il est né, des exemples qui lui ont été légués et des traditions qui l'obligent. Un autre qu'un peintre français n'aurait pas mis en scène les naufragés de la *Méduse* avec cette application à faire ressortir surtout le sens dramatique et la moralité du sujet. Seul aussi, un Français pouvait, en crayonnant des groupes de soldats, d'hommes du peuple, ou simplement de chevaux, donner au tout un intérêt indépendant de la représentation absolument pittoresque, et trouver, sans fausse recherche, sans niaise sensiblerie, le secret de nous attendrir presque sur le sort de trois *Chevaux conduits à l'abattoir* ou sur celui d'un *Cheval mort* au milieu d'une campagne déserte, et déjà convoité par les corbeaux.

Fallût-il d'ailleurs, dans l'examen des lithographies de Géricault, — j'entends celles qu'il fit après les deux ou trois années d'apprentissage, — n'envisager que les côtés extérieurs du travail et les mérites de l'exécution, l'attention, en se concentrant sur ce point, trouverait là un champ vaste encore et de très précieux enseignemens. Où rencontrera-t-on notamment des leçons plus sûres, des exemples plus précis de l'art de dessiner les chevaux, d'en reproduire avec une savante véracité les types et les mouvemens variés, la beauté élégante ou robuste, la docilité ou les colères? L'excellence du talent de Géricault en ce genre est trop bien et trop universellement reconnue pour qu'il ne suffise pas d'y faire allusion en deux mots, et de rappeler, sauf à n'en citer que le titre, les célèbres *Suites* publiées à Londres et à Paris. Peut-être serait-il moins superflu de louer dans ces beaux ouvrages le discernement avec lequel les conditions particulières du procédé sont appréciées et mises en pratique. Les *Suites de Chevaux* en effet ne révèlent pas seulement chez celui qui les a faites l'étude et la connaissance profondes de ses modèles, une habileté rare à ennoblir le vrai, à le revêtir d'une majesté épique, sans pour cela le déguiser : elles attestent aussi, à un point de vue tout technique, les intentions les plus judicieuses, l'intelligence la plus exacte de la tâche qu'il s'agissait d'accomplir. Le crayon lithographique n'est, entre les doigts de Géricault, ni un rival malavisé du burin, ni un improvisateur prolixe, ni un interprète de la pensée pittoresque plus réservé que de raison; c'est un

instrument ayant son office spécial, son champ d'action bien défini, mais qui, sans dépasser aucune limite, sans rien usurper sur autrui, n'en veut et n'en sait pas moins atteindre les confins du domaine où il s'exerce, et user de ses droits jusqu'au bout. La plupart des lithographies de Géricault ont en ce sens une valeur très considérable, parce que l'accent de la verve et les caractères spontanés d'un croquis y laissent néanmoins pressentir l'information scrupuleuse, la science, tous les élémens d'une imitation achevée. Parmi les œuvres de même espèce appartenant à notre école, les premières lithographies de Charlet seraient les seules peut-être qu'on pût impunément rapprocher de celles-ci et comparer sans désavantage à ces modèles de sobriété et de puissance, d'abondance dans les inspirations et de juste mesure dans l'emploi du moyen.

Les premières lithographies de Charlet, avons-nous dit : est-ce donc qu'il faille tenir en estime médiocre les autres travaux du maître? Est-ce que l'admiration due aux énergiques images que traçait son crayon au début nous laissera pour cela indifférens ou insensibles à la véracité délicate, à la verve railleuse, à toutes ces qualités charmantes dont il a pendant tant d'années épuré de plus en plus l'expression et multiplié à l'infini les témoignages? Autant vaudrait, dans un ordre d'art tout différent, supprimer la moitié des œuvres de Moreau, de Saint-Aubin ou de tel autre fécond dessinateur du XVIII[e] siècle, et, parmi les pièces si variées que nous a léguées chacun d'eux, n'avoir d'yeux que pour celles qui appartiennent à une certaine classe de sujets, à un genre de talent une fois déterminé. Comme il arrive d'ordinaire aux artistes éminens, Charlet a eu plusieurs manières. Sans renouveler absolument le fond et les principes de ses inspirations, il s'est appliqué du moins à en diversifier les résultats. Tout en demeurant jusqu'à la fin l'historien éloquent de notre armée, il en a retracé tour à tour les hauts faits et les mœurs familières dans un style et suivant des procédés d'exécution conformes soit aux caractères propres des scènes, soit aux exigences successives de son esprit en quête du mieux. Voilà ce qui explique, en en limitant d'ailleurs les conséquences, la distinction que nous avons voulu établir. On peut, dans le riche ensemble des lithographies qu'a signées Charlet, faire son choix, et un choix légitime; on peut préférer, — et nous préférons, quant à nous, — aux œuvres si spirituelles de la seconde époque les œuvres moins piquantes assurément, mais plus vigoureusement originales, qui attirèrent sur ce talent les premiers regards de la foule, et sur ce nom, bientôt populaire, les commencemens de la célébrité. Il serait très injuste toutefois que ces prédilections pour quelques morceaux d'élite aboutissent au dédain pour le reste, et ces sympathies pour le

poète héroïque à des rigueurs envers l'auteur de tant de fines comédies. A quoi bon insister au surplus? L'éloge de Charlet n'est plus à faire, surtout depuis qu'un juge deux fois autorisé en pareille matière s'est acquitté de cette tâche avec toute l'indépendance d'esprit qu'exige la critique et la haute compétence que donne une longue expérience personnelle de l'art et du succès (1). Nous n'avons, quant à nous, qu'à essayer de glaner le peu qui a été laissé, et, sans revenir sur une question générale désormais épuisée, à proposer quelques observations partielles, à recueillir quelques détails.

Lorsqu'en parcourant d'après l'ordre chronologique les onze cents lithographies de Charlet, le regard s'arrête aujourd'hui sur celles qui ouvrent la série, ne lui arrive-t-il pas, au premier aspect, d'être un peu déconcerté par l'extrême simplicité de l'exécution et en même temps trop bien prémuni contre l'effet pathétique des intentions et de la scène? D'une part, le contraste entre cette apparente aridité dans le faire et les progrès matériels qui ont suivi nous porte peut-être à méconnaître ce que de pareils essais ont en eux-mêmes de hardiesse et d'autorité véritables; de l'autre, une longue habitude, des souvenirs continuellement entretenus rendent ici au moins difficile la candeur ou la vivacité des émotions. *Le Drapeau défendu*, *l'Aumône*, *les Français après la victoire*, vingt autres compositions du même genre, si bien connues de notre enfance, et que depuis lors nous n'avons cessé de voir reproduites par tous les procédés, dans toutes les dimensions, sous toutes les formes, — de telles scènes, quelle qu'en soit au fond l'éloquence, ne laissent pas de nous toucher assez peu. Il en va de ces lithographies devenues classiques, comme de certains tableaux dont la beauté nous échappe à force d'avoir été recommandée à nos yeux, comme de ces figures des *Horaces* ou des *Sabines*, que nous n'entrevoyons plus qu'à travers nos souvenirs de collége et le ressentiment des fatigues qu'elles nous ont coûtées. Le talent de David est-il pour cela moins sain en soi, moins bien pourvu? et parce que chacun de nous s'est vu condamné autrefois à copier péniblement, à recopier d'année en année la tête du vieil *Horace* ou celle de *Romulus*, s'ensuit-il que les peintures originales aient perdu quelque chose de leur dignité propre et de leur mérite? Parce que les premières lithographies de Charlet, pourrait-on dire aussi, ont servi de modèles aux fabricans de devans de cheminée et de papiers peints, faudra-t-il imputer au texte les vices ou les banalités de la traduction, ou, en face de ces modèles mêmes, n'apporter qu'une sorte de satiété systématique, des regards distraits d'avance et comme la volonté de ne pas voir? On

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1862, *Charlet*, par M. Eugène Delacroix.

relit, pour les goûter mieux et de plus près, des vers que l'on sait par cœur; on écoute, avec une attention fertile en découvertes, telle composition musicale entendue cent fois déjà : le talent de Charlet a des ressources et une portée assez vastes pour qu'on puisse, en ce qui le concerne, tenter utilement une expérience analogue, et certes il mériterait d'y être soumis.

Aussi bien, parmi ces pièces appartenant à la première manière du maître, tout n'offre pas les mêmes caractères de consécration, le même intérêt prévu, la même apparence surannée. Si, en raison des sujets choisis et des souvenirs patriotiques qui s'y rattachent, beaucoup d'entre elles ont acquis dès l'origine une immense popularité, nombre d'autres, et des plus belles, sont demeurées à peu près ignorées de la foule, parce que, au lieu de représenter quelque grand drame de notre histoire militaire, elles nous en montrent simplement les acteurs hors des rangs et au repos. Et cependant nulle part mieux qu'ici Charlet n'a prouvé la vigueur de son sentiment, la pénétrante justesse de son coup d'œil, la singulière habileté de sa main. Plus d'une fois, en célébrant l'intrépidité de nos soldats à l'heure de la lutte ou leur héroïque fierté dans les revers, il lui est arrivé de donner au panégyrique des dehors un peu trop véhémens, une grandeur un peu théâtrale. Pour ne citer que cet exemple, dont le théâtre d'ailleurs n'a pas manqué de faire son profit, une des lithographies qui ont le plus profondément ému nos pères, la lithographie intitulée *les Grenadiers de Waterloo*, nous apparaît aujourd'hui comme un ensemble de groupes répartis sur la scène au moment de la chute du rideau, comme une sorte de *tableau final*. Là au contraire où Charlet se propose seulement de résumer dans un type, dans l'imitation sincère d'un mouvement ou d'une attitude, la physionomie générale et les mâles coutumes de notre armée, il trouve, pour traduire sa pensée, un style aussi éloigné de l'emphase que de la sécheresse. Veut-on des preuves, et des preuves irrécusables, qu'on examine ces deux figures dessinées en 1822 et représentant, dans d'assez grandes dimensions, l'une un *Voltigeur*, l'autre un *Carabinier* de l'infanterie légère : Géricault n'aurait pas exprimé en des termes plus saisissans l'énergie de l'âme et la force physique; Horace Vernet n'aurait pas surpris avec plus de clairvoyance, ni rendu avec plus de finesse certaines habitudes héroï-comiques, certaines allures à la fois gauches et martiales de ces deux corps faits pour l'action, et qui s'en souviennent jusque dans le calme. En tout cas, ni Vernet, ni Géricault, ne se seraient trouvés en mesure d'établir une harmonie aussi complète entre des élémens qui semblent s'exclure, de mélanger aussi bien l'arrière-pensée spirituelle et l'intention gran-

diose, l'ampleur dans le sentiment de l'ensemble et l'extrême délicatesse dans l'exécution des détails. Vérité du geste, imitation achevée de la forme, expression sans équivoque d'habitudes naturelles ou acquises, tout se concilie ici et se retrouve dans les différentes parties de l'œuvre, comme dans la figure de *Carabinier* qui sert de pendant à celle-ci : figures réellement admirables l'une et l'autre, qu'il ne convient pas seulement de mettre au nombre des meilleurs ouvrages de Charlet, mais qu'il faut compter aussi parmi les spécimens les plus importans de la lithographie, parmi les témoignages les plus propres à nous renseigner sur cet art spécial et sur l'étendue des moyens pittoresques dont il lui appartient de disposer.

Les lithographies successivement publiées par Charlet à partir de l'époque où il eut commencé de modifier sa manière et d'ajouter de nouveaux titres à ceux qu'il avait conquis ou qu'il allait continuer d'acquérir comme dessinateur de sujets militaires, ces nombreuses scènes empruntées aux écoles d'enfans ou aux échoppes, aux mœurs des barrières ou aux événemens de la rue, — toutes ces pièces si neuves dans les intentions et dans les formes achèveraient de prouver, s'il en était besoin, ce qu'il y a dans le talent de l'artiste de naturellement inspiré, de foncièrement original. Au point de vue de l'exécution proprement dite, elles attestent aussi une profonde expérience de l'art, et, — dût le mot paraître un peu solennel, — une science de plus en plus sûre. Seulement, au lieu de se révéler, comme dans les œuvres précédentes, sous des dehors avant tout énergiques, cette science choisira dorénavant pour se produire des moyens d'expression délicats, raffinés même parfois jusqu'à la subtilité. Je m'explique : en aucun cas assurément, on ne saurait accuser le crayon de Charlet de timidité ou d'afféterie. Il excelle au contraire à s'assimiler bravement le fait, à le définir, sans incertitude comme sans préjugé d'aucune sorte sur le sens que ce fait recèle; mais en insistant un peu trop sur la définition, en travaillant avec quelque excès de soin à en aiguiser les termes, il ne laisse pas d'afficher parfois la sagacité, ou tout au moins d'en compliquer les résultats d'une certaine apparence de recherche. Pourtant, à côté d'imperfections assez rares après tout, et résultant chez l'artiste du désir même du mieux (1), que de témoignages ne faudrait-il

(1) Charlet avait si bien ce désir du mieux et ces exigences envers lui-même, qu'il lui est arrivé souvent de biffer un travail complétement achevé et de le recommencer sur nouveaux frais, soit pour modifier seulement quelques détails de la composition, soit pour transformer celle-ci d'un bout à l'autre. D'autres fois la pierre était sacrifiée après avoir fourni deux ou trois épreuves; d'autres fois enfin, des épreuves tirées en grand nombre et déjà mises dans le commerce étaient, au bout de quelques jours,

pas relever où l'on ne rencontrera dans l'expression que de la justesse et de la franchise, dans le dessin qu'une exactitude sans abus, dans les formes du style qu'une délicatesse sans minutie! Encore une fois, louer la verve et l'imagination de Charlet, ce serait s'imposer la plus inutile des tâches et perdre son temps à découvrir ce qui, depuis plus de quarante ans, frappe les yeux de tout le monde. Nous aurons assez fait si nous réussissons à relever d'autres mérites, peut-être moins généralement reconnus, et à indiquer sur quelques points, si l'on veut secondaires, les innovations que ce talent a introduites dans notre école et les bons exemples qu'il a donnés.

Ainsi, parmi les qualités qui caractérisent la manière et les travaux de Charlet, ne faut-il pas apprécier particulièrement l'intelligence avec laquelle le paysage est traité dans ces ouvrages et l'habileté de l'artiste à se conformer, en pareil cas, aux exemples de la nature aussi bien qu'aux strictes conditions du procédé lithographique? Nulle prétention à l'extrême intensité du ton, à la complication des plans et des lignes, à toute cette opulence d'emprunt que la lithographie devait étaler plus tard, et dont elle fait montre surtout aujourd'hui; rien non plus de ce sentiment exigu, de cette avarice dans le faire qui réduisent presque à l'apparence de dessins au trait les paysages lithographiés par Bourgeois, par Bacler d'Albe et par quelques autres contemporains de Charlet. Dans la plupart des œuvres de celui-ci, le paysage, il est vrai, n'est qu'un complément plus ou moins orné, une sorte de cadre pour les figures auxquelles il donne un surcroît de relief et dont il assure la prédominance; mais souvent aussi le paysage a dans la composition une importance principale, témoin, entre autres, cette pièce charmante intitulée *le Voilà!* où quelques paysans, groupés au premier plan et hauts à peine d'un centimètre, suivent de leurs regards avides le passage d'autres personnages plus microscopiques encore et traversant, Napoléon en tête, une vaste plaine qui demain peut-être sera devenue un champ de bataille. Ailleurs ce sont des lisières de bois le long desquelles se glisse quelque garde-chasse ou quelque rôdeur de mauvaise mine, des défilés dans les montagnes où serpente une troupe en marche, des campagnes à perte de vue où manœuvrent des corps d'armée. Tout cela, — terrains, arbres, rochers, — est indiqué avec une telle légèreté de crayon, avec une grâce si facile, qu'il semble qu'une imitation plus littérale n'ajoute-

soustraites par l'artiste à la publicité, le tout au grand désappointement des éditeurs et au préjudice très réel des intérêts matériels de Charlet. De là l'extrême rareté de certaines pièces passionnément recherchées aujourd'hui, et les prix élevés qu'elles atteignent lorsqu'elles viennent par hasard à figurer dans une vente publique.

rait rien ici à la vraisemblance des choses, et qu'elle ne ferait guère qu'en appesantir les formes au détriment de l'unité. Sans doute, parmi les paysagistes de profession qui de nos jours travaillent avec tant de succès à transporter sur la toile la nature inanimée, plusieurs ont étudié plus obstinément leur modèle et en ont plus savamment reproduit les traits partiels. Ont-ils toujours réussi mieux que Charlet à en faire pressentir l'esprit, à en déterminer la physionomie générale? Dans tous les cas, quel rival trouverait-on à opposer au maître parmi ceux qui se sont servis du crayon lithographique? Si remarquables en ce genre que soient certains travaux de Bonington et de Decamps, ils diffèrent trop par le caractère des paysages de Charlet, pour ne pas laisser à ceux-ci leur valeur tout entière, sans compter d'ailleurs le mérite de la priorité.

N'est-ce pas aussi à Charlet que revient l'honneur d'avoir osé le premier choisir des sujets dont les enfans sont les seuls héros, et d'avoir su nous intéresser à des scènes aussi humbles en elles-mêmes. On n'objectera pas, je suppose, ces guirlandes de petits amours ou de génies que Boucher et ses pareils avaient coutume, au XVIIIe siècle, d'enrouler autour d'un plafond ou sur le champ d'un dessus de porte, ni même les figures enfantines, nullement mythologiques d'ailleurs, auxquelles Greuze et surtout Chardin ont donné un rôle charmant, mais accessoire, dans plusieurs de leurs tableaux. Sous le crayon de Charlet, les enfans ont plus que ce rôle épisodique, mieux qu'un intérêt de surface ou qu'une grâce de convention. Soit que le dessinateur les représente au moment des jeux ou aux heures si lentes de la classe, soit qu'il retrace leurs élans d'indocilité ou leurs ruses, leurs amitiés ou leurs querelles, partout l'expression est aussi complète que la donnée même est piquante. Quelque chose d'imprévu et de profondément vrai tout ensemble, un mélange d'invention spirituelle et d'observation ingénue, voilà ce qui donne un charme exquis à ces petites scènes où la naïveté courait le risque d'aboutir si facilement à la niaiserie, l'humilité des élémens à l'indigence de l'aspect, et que, peut-être à cause de cela même, aucun artiste n'avait abordées. Et cependant, à en juger sur les résultats de la tentative, quelles ressources n'offraient pas d'aussi modestes données au point de vue du fait pittoresque et des souvenirs ou des idées qu'il implique? N'eût-il laissé que cette série de scènes enfantines, Charlet n'en demeurerait pas moins un des artistes les plus ingénieux, un des mieux doués de notre temps; mais lorsqu'on voit la même force de talent, la même séve circuler dans les autres parties de son œuvre et les vivifier une à une, lorsqu'on se rappelle tout ce que cet esprit a démêlé, tout ce que cette main a su définir, il faut saluer dans Charlet un véritable initiateur, le

maître-lithographe par excellence, ou plutôt l'inventeur même de la lithographie, car il en est des inventions en matière d'art comme de toutes les découvertes, à quelque objet qu'elles s'appliquent. Une vérité, on l'a dit avec raison, appartient bien moins à celui qui la trouve qu'à celui qui la prouve. Charlet, à ce titre, est un possesseur légitime, et l'ensemble des ouvrages qu'il a produits la plus claire des démonstrations.

Les premiers efforts de Charlet pour naturaliser la lithographie en France, ceux que tentaient en même temps que lui Vernet et Géricault, avaient trouvé d'ailleurs l'opinion bien préparée et, à part la question de talent personnel, les encouragemens et le succès faciles. On sait le mouvement qui s'accomplissait dans les esprits vers le commencement de la restauration et les inclinations, franchement libérales chez les uns, mélangées de quelques arrière-pensées chez les autres, en vertu desquelles certaines innovations étaient avidement accueillies et se répandaient avec une rapidité singulière. La lithographie ne pouvait manquer d'attirer sur elle quelque chose de cette attention universelle à interroger les signes du temps, quelques effets de ce zèle que suscitaient à tort ou à raison la moindre promesse, la moindre apparence de progrès. Aussi, même en dehors des artistes, recruta-t-elle tout d'abord bon nombre de partisans. Plusieurs, il est vrai, se contentaient d'applaudir à la découverte et d'en célébrer hautement les bienfaits, sauf à circonscrire leur enthousiasme dans les limites de la théorie; mais d'autres, au premier rang desquels il n'est que juste de citer M. de Lasteyrie, n'hésitaient pas, pour favoriser l'essor de l'art nouveau, à joindre la pratique et les exemples aux préceptes, à user de leurs propres talens aussi activement que de leur crédit, à hasarder même une partie de leur fortune dans des publications dispendieuses ou dans l'établissement d'une imprimerie. Ajoutons que parmi ceux qui travaillaient alors à populariser la lithographie en France, comme parmi ceux qui en accueillaient avec le plus d'empressement les produits, tous n'étaient pas exclusivement préoccupés de l'art et de ses intérêts. Pour beaucoup d'entre eux même, l'art semblait ici bien moins en cause que le patriotisme, dont les fiertés ou les rancunes devaient trouver un aliment quotidien dans les œuvres de la lithographie.

Quel meilleur moyen en effet que celui-là d'entretenir au jour le jour les glorieux souvenirs ou les regrets ardens de la foule? Quelle manière plus sûre d'écrire, à l'usage de tous, l'histoire des grands événemens qui venaient de s'accomplir ou la satire des faits qui se produisaient dans le nouvel ordre politique? La gravure, avec ses procédés lents et coûteux, n'eût pu tenter une pareille entreprise,

et d'ailleurs le caractère un peu solennel des moyens dont elle dispose lui interdisait de viser à l'expression railleuse et à l'épigramme, sous peine de se contredire elle-même. C'est ce qu'elle a pourtant essayé de faire quelquefois, mais avec un insuccès qui s'explique de reste. Rien de moins piquant qu'une caricature tracée avec le burin, rien de plus déplaisant que ce désaccord entre un mode d'exécution inflexible et la souplesse présumée des intentions, entre ces formules laborieuses et la légèreté des pensées qu'elles traduisent. Là où il s'agissait de se faire entendre à demi-mot, de résumer en quelques traits une fantaisie comique, on n'aura réussi qu'à l'affubler de précision pour ainsi dire et à immobiliser le sarcasme sous des apparences rigides. Avec le procédé lithographique, point de ces contre-sens ni de ces méprises. La rapidité même et la facilité du travail laissent ici à l'intention satirique le caractère d'improvisation qui convient; la verve, au lieu de venir se heurter contre les difficultés et les lenteurs d'une pratique sans merci, trouve pour s'épancher une voie où tout l'invite, où nul obstacle matériel ne se rencontrera pour la détourner du but, pour la décourager par quelque retard.

On conçoit donc l'empressement des artistes à essayer de cette voie nouvelle et, les passions politiques aidant, l'immense succès qu'obtinrent au temps de la restauration les lithographies où les crayons d'Horace Vernet et de Charlet dénonçaient, souvent avec plus d'entrain que de justice, les habitudes surannées ou les secrètes ambitions des survivans de l'ancien régime. Il y avait là, dans ces épigrammes dessinées sur les *Voltigeurs de Coblentz*, en regard des héroïdes tracées par les mêmes mains en l'honneur des *Soldats laboureurs* ou des proscrits du *Champ d'asile*, un commentaire et comme un renouvellement, sous une forme plus populaire encore, des *Chansons* de Béranger et des *Pamphlets* de Paul-Louis Courier. La route une fois ouverte, on s'y précipita, sauf à la côtoyer un peu plus tard et à se frayer quelque sentier en dehors du terrain politique. Tandis que M. Bellangé et plusieurs autres se contentaient de suivre de point en point les exemples de Charlet et d'insister, après le maître, sur les grands souvenirs de l'époque impériale ou sur l'image plus ou moins partiale des infortunes de l'heure présente, MM. Pigal, Henri Monnier, Eugène Lami, cherchaient et trouvaient dans la lithographie un moyen de publicité et de succès pour des scènes de mœurs au-dessous de la dignité du pinceau ou du burin, mais bien en rapport, par leur agrément même, avec les conditions du nouveau procédé. Enfin, au bout de quelques années, un talent doué au fond d'une rare pénétration bien qu'un peu dépourvu dans les formes d'aisance et de vivacité,

Grandville, traçait sur la pierre cette série d'apologues tirés mi-partie de la vie des animaux, mi-partie de la vie humaine, où, sous le titre de *Métamorphoses du jour*, il raille si finement nos travers et châtie si résolûment nos vices : œuvre étrange, mélangée de compassion et d'amertume, d'enjouement voulu en quelque sorte et de très sincère mélancolie, mais en réalité œuvre remarquable, plus considérable même, sous ses humbles dehors, que tel grand tableau un moment célèbre, et destinée, nous le croyons, à survivre longtemps à l'époque qui l'a inspirée.

Cependant, aux yeux de quelques artistes habitués à traiter de tout autres sujets, la lithographie ne devait pas avoir et n'avait pas pour objet unique la représentation des scènes militaires ou une allusion satirique aux faits et aux mœurs du moment. Pourquoi ne serait-elle pas appelée à populariser des scènes ou des idées plus voisines du beau? Pourquoi les peintres d'histoire n'interviendraient-ils pas à leur tour et ne mettraient-ils pas à profit le moyen qui leur était offert de multiplier l'expression de leur pensée sans recourir au talent d'autrui? L'épreuve les tentait d'autant mieux que ce moyen semblait plus simple. Jusque-là les seules ressources dont ils pussent disposer, en dehors des interprétations confiées aux graveurs de profession, consistaient dans les procédés de la gravure à l'eau-forte, procédés admirables sous une main expérimentée, mais d'un emploi relativement difficile, et exigeant dans la pratique une certaine science préalable, une certaine habitude technique. La lithographie n'imposait aux peintres rien de semblable. Ils pouvaient maintenant, sans apprentissage spécial, sans autre expérience que l'expérience même de leur art, faire acte de graveurs, pour ainsi dire, et tracer sur la pierre, presque aussi aisément qu'ils l'eussent crayonné sur le papier, un dessin dont l'impression se chargerait ensuite de multiplier à l'infini les exemplaires.

Beaucoup d'anciens élèves de David, et des plus éminens, n'eurent garde de méconnaître de pareils avantages. Les uns, il est vrai, comme M. Ingres, s'en tinrent à cinq ou six tentatives diversement importantes, quelquefois même, comme Gros, à un nombre d'essais plus restreint encore; mais d'autres, et Girodet fut un de ceux-là, y mirent plus de persévérance et de zèle, soit qu'ils fissent paraître sous leur propre nom des œuvres originales, soit qu'ils aidassent de leur crayon le travail d'un interprète. C'est ainsi qu'après avoir lithographié plusieurs sujets mythologiques et plusieurs portraits, le peintre d'*Ossian* et d'*Atala* participait activement à la reproduction, entreprise par son élève Aubry-Lecomte, des figures qu'il avait groupées dans ces deux tableaux. Vingt grandes pièces, dues à cette collaboration, venaient signaler dans la lithographie des

ressources nouvelles, sans empiéter pour cela sur le domaine de la gravure, sans rien contrefaire de ses procédés : limite nécessaire, mais en pareil cas difficile à observer, réserve délicate dont Aubry-Lecomte, conseillé de près par Girodet, avait su ne pas se départir, et que, vers la même époque, M. Sudre devait garder avec plus de certitude encore dans l'exécution de sa belle lithographie, l'*Odalisque*, d'après le tableau de M. Ingres. Enfin, à l'exemple des chefs de l'école, des peintres moins avancés dans la carrière, M. Léon Cogniet entre autres, des talens à peine consacrés par le succès, demandaient à la lithographie de se faire l'auxiliaire de leur réputation naissante.

Survint, pour parler le langage du temps, la révolution *romantique*, et avec elle un surcroît de crédit attribué à la lithographie par les artistes de la nouvelle école. Rien de plus naturel au surplus. Les innovations introduites à cette époque n'étaient pas de celles dont la gravure s'accommode. Le moyen de rendre avec le burin ces teintes opulentes sous lesquelles les contours se dérobent, ce modelé souvent incertain, ces corps de toute espèce brillamment coloriés, mais plutôt touchés que construits et parfois chiffonnés jusqu'à la confusion des lignes? Nous n'avons pas à apprécier ici, en tant que réforme pittoresque, les mérites très incontestables d'ailleurs ou les côtés défectueux de l'entreprise que l'on tentait, il y a près de quarante ans; nous n'essayons pas de la juger au point de vue des ruines ou des conquêtes qu'elle a faites, des progrès qu'elle a déterminés ou compromis. Ce que nous voulons dire simplement, c'est qu'elle ne devait attendre, pour confirmer ses succès, aucun secours de la gravure, et que là où la pointe d'un Rembrandt eût réussi à peine, le burin des élèves de Bervic ou de Desnoyers ne pouvait, à plus forte raison, s'essayer. Il fallait donc que les chefs du mouvement ne comptassent en ceci que sur eux-mêmes. Aussi n'hésitèrent-ils pas à se mettre à l'œuvre. Le plus éminent d'entre eux, Eugène Delacroix, avait plus d'une fois déjà quitté le pinceau pour le crayon à l'époque où il entreprenait, d'après le *Faust* de Goethe, cette suite de lithographies qui devait être, dans le domaine de l'art, une sorte de pendant à la préface de *Cromwell*, un manifeste à l'adresse de la foule, des croyances et des ambitions de la nouvelle école.

Lorsque aujourd'hui, — à la distance où nous sommes de ces luttes ardentes, mais généreuses après tout de part et d'autre, et très préférables à l'extrême quiétude intellectuelle où nous vivons, — on examine le recueil publié par Delacroix au plus fort de la querelle, il semble qu'il ait perdu beaucoup de l'autorité qu'on lui attribuait alors. Le regard s'étonne peut-être de ces violences dans

la pratique, de ces audaces dans le dessin, plutôt qu'il ne devine ce que le tout pouvait avoir d'excusable, d'opportun même, à un moment donné. Nous craignons d'autant moins d'exprimer nos doutes à ce sujet que le maître lui-même a paru vouloir modifier plus tard et, jusqu'à un certain point, désavouer les formules excessives dont il s'était servi d'abord pour traduire sa pensée ou pour plaider sa cause. En lithographiant, quelques années après la publication de son *Faust*, une seconde série de scènes empruntées cette fois au théâtre de Shakspeare, Delacroix usait de son talent avec une tout autre prudence, avec une volonté beaucoup plus ferme de ne sacrifier aux hasards de la verve ni l'expression vraisemblable des choses, ni les justes exigences du procédé. La scène, entre autres, qui représente *Hamlet* en face du spectre de son père errant le long des murailles de la ville, n'est pas seulement remarquable par le caractère imprévu de la composition et par l'énergie pathétique du sentiment qui l'a inspirée; il y a là aussi un emploi très simple du moyen, un très bon exemple de cette modération dans le faire, dans l'indication de l'effet et du ton, qui est l'élément même, la condition nécessaire de la lithographie, tandis que le burin a pour tâche au contraire de préciser jusqu'aux moindres apparences et de tout expliquer jusqu'au bout.

Plusieurs autres pièces, notamment une jolie vignette intitulée *la Fuite du Contrebandier*, achèveraient de caractériser la manière de Delacroix à son meilleur moment, et mériteraient au moins d'être citées, si deux de ces pièces, d'une importance à tous égards exceptionnelle, ne suffisaient pour faire pressentir la signification du reste, et n'en résumaient hautement les qualités. Nulle part, à notre avis, le crayon de Delacroix n'a mieux prouvé sa certitude et sa souplesse, nulle part il n'a plus exactement approprié les formes de l'exécution au sujet que dans ces deux grandes lithographies représentant, l'une un *Lion de l'Atlas* au fond d'une caverne formée par des rochers, l'autre un *Tigre royal* couché dans un pli de terrain au-delà duquel on aperçoit les lignes sinistres du désert. Tout est en proportion ici, tout est d'accord, — le sombre aspect du paysage et la majesté farouche des hôtes qui s'y sont installés, le ton riche sans faste du pelage et le dessin facile sans négligence des muscles et des os, la vigueur en un mot des intentions générales et l'expression savante des détails. Quelle que soit d'ailleurs la différence entre la nature des inspirations, des talens, des manières propres à chacun des trois maîtres, c'est à côté des plus belles lithographies de Charlet et de Géricault que celles-ci méritent d'être placées. Il n'y aura que justice à les compter, sans distinction d'école ni de drapeau, parmi les meilleurs ouvrages que le crayon ait produits dans

notre pays depuis l'époque où la lithographie y a été importée. Que sera-ce si l'on ne prend pour terme de comparaison que les œuvres appartenant à l'école dont Delacroix était le chef? Malgré l'ardeur de leur zèle et leur extrême fécondité, la plupart de ceux qui, à l'exemple du maître, travaillaient à commenter sur la pierre la nouvelle doctrine, à en propager les formules et l'esprit, — presque tous ces disciples d'un art qu'ils croyaient si bien promis à la vie n'ont laissé que des témoignages à peu près oubliés aujourd'hui, ou qu'on ne revoit plus qu'avec ce triste sourire qui accueille les modes en retard et les audaces surannées.

N'est-ce pas toutefois à ce groupe quelque peu turbulent des anciens romantiques que se rattachent par certains côtés deux talens plus calmes en apparence auxquels la lithographie est redevable de progrès notables dans des genres différens, progrès dont on aurait sans doute à tenir un compte plus sérieux encore, si l'un des deux artistes qui les ont déterminés n'eût succombé avant les dernières années de la jeunesse, si l'autre, après avoir brillamment conquis et nettement marqué sa place, n'eût été condamné, pendant une grande partie de sa vie, à se consumer dans des travaux au-dessous de lui, et à dépenser en menue monnaie une somme de qualités considérable? Nous voulons parler de Bonington et d'Achille Devéria.

Bonington, que son origine anglaise ne saurait exclure du nombre des peintres dont les noms appartiennent à l'histoire de la lithographie en France, puisque c'est dans notre pays qu'il est venu s'instruire et qu'il a ensuite fait ses preuves, Bonington est le représentant le plus remarquable d'un genre bien souvent exploité de son vivant ou après lui, — la reproduction par le crayon des monumens de l'architecture au moyen âge. Dès le début au reste, une occasion précieuse s'était offerte au jeune artiste de révéler à cet égard ses aptitudes. Au moment à peu près où il achevait son apprentissage dans l'atelier de Gros, c'est-à-dire vers 1823, les premières livraisons des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* venaient de paraître, et le temps était loin encore où cette grande publication, si heureusement commencée, si profitable d'abord aux progrès de la lithographie, deviendrait ce que nous la voyons aujourd'hui, une interminable série de pièces dessinées vaille que vaille, entremêlées même d'épreuves photographiques, et n'intéressant plus l'art, à vrai dire, que par les caractères inhérens aux modèles choisis. Enrôlé de bonne heure parmi les dessinateurs qui devaient reproduire les vieux édifices de la Normandie et de la Franche-Comté, Bonington contribua plus qu'aucun de ses collaborateurs au succès qu'obtint dès l'origine et que mérite encore la

partie de l'ouvrage consacrée à ces deux provinces. Les lithographies où il a représenté la *Rue du Gros Horloge* à Rouen, l'*Église de Saint-Gervais et de Saint-Protais* à Gisors, les églises de Brou et de Tournus, d'autres monumens encore, sont, dans cet ordre d'art et de travaux, de véritables petits chefs-d'œuvre : non pas qu'on y reconnaisse, comme dans une *élévation* qu'aurait tracée un architecte, l'étude patiente de chaque forme, l'imitation achevée de chaque détail, mais parce qu'on y sent le goût et la main d'un peintre habile à saisir et à rendre la physionomie générale de son modèle, à la présenter sous son meilleur jour, à voiler, s'il le faut, des beautés secondaires pour mettre d'autant mieux en lumière celles qu'il importe surtout de montrer. Cette science des sacrifices, si adroite déjà là où Bonington n'avait à interpréter que les œuvres de l'architecture ou les données d'un paysage, on la retrouve, et peut-être sous des dehors plus délicats encore, dans les lithographies où il a groupé quelques personnages vêtus la plupart du temps à la mode vénitienne du XVI[e] siècle, et portant ces étoffes chatoyantes chères aux coloristes de tous les pays. D'ailleurs ne cherchez ici ni des intentions morales très ingénieuses ou très profondes, ni des sujets fort imprévus. Il s'agira simplement d'une conversation entre gens assis ou se promenant sur quelque terrasse aux balustres et aux escaliers de marbre ; il s'agira d'un concert, d'un repas ou de telle autre scène aussi peu dramatique. Les lithographies de Bonington n'ont qu'une signification purement pittoresque, un charme tout extérieur; mais ce charme résulte d'une harmonie si facile entre les diverses parties du travail, la valeur relative des tons est indiquée avec une telle légèreté dans la pratique, avec un si vif instinct de l'effet, qu'on passe aisément condamnation sur le reste, et que l'on n'a pas le courage de reprocher à ces gracieuses petites pièces ce qui leur manque du côté de l'invention proprement dite et de la variété dans le choix des sujets.

L'uniformité des thèmes, qui suffisait à Bonington pour donner la mesure de son habileté, n'est pas, tant s'en faut, une habitude caractéristique de la manière d'Achille Devéria. Il semble au contraire que cet infatigable artiste ait pris à tâche de ne laisser hors de la portée de son crayon rien de ce qui pouvait servir d'occasion ou de prétexte à une composition achevée ou à un croquis. Sujets de sainteté, de mythologie et d'histoire, portraits, scènes de mœurs, monumens archéologiques, et jusqu'aux ornemens de fantaisie pour l'*illustration* des livres, il a tout abordé, tout interrogé, tout traduit ; bien souvent, nous l'avons dit, au préjudice d'un talent qui ne laissait pas de se compromettre en se prodiguant ainsi, mais souvent aussi avec une ampleur remarquable dans le sentiment et dans

la mise en œuvre. Toute proportion gardée entre la différence des époques et les ressources si inégales des moyens employés, on peut dire que le genre d'habileté propre à Achille Devéria continue ou rappelle en quelque chose les traditions de la vieille école de Fontainebleau, et s'il fallait retrouver les ancêtres de ce brillant talent, ce serait surtout, à ce qu'il semble, parmi les disciples du Primatice qu'il conviendrait de les chercher. Devéria n'a-t-il pas hérité de ceux-ci l'abondance, sinon la profusion des intentions pittoresques, le don des agencemens faciles, l'inclination à la grâce même immodérée, même empruntant, sous le prétexte de s'affirmer davantage, les formes de la convention?

Triste et singulier contraste toutefois! ces facultés qui semblaient exiger pour se produire à souhait les grandes tâches et les grands espaces, ces qualités qui, en d'autres temps, auraient pu se manifester avec éclat dans des travaux de décoration monumentale, on est réduit à les pressentir, à en surprendre çà et là les indices dans une multitude de petites œuvres publiées au jour le jour pour les besoins du commerce ou pour l'amusement des oisifs. A l'exception d'un certain nombre de lithographies sur divers sujets appartenant à la jeunesse de l'artiste, c'est même en dehors des scènes de pure invention, c'est parmi des travaux où l'imagination n'a qu'un rôle et une part secondaires qu'on trouvera les témoignages les moins équivoques, les meilleurs spécimens d'une manière si bien faite en apparence pour les inspirations de la fantaisie. Les portraits en pied ou en buste, dont le nombre est considérable dans l'œuvre de Devéria, nous semblent en effet résumer les mérites principaux et constituer la partie la plus remarquable du recueil. A ne juger que les qualités communes aux pièces dont s'est successivement composée la série, ces portraits se recommandent par l'extrême adresse de l'exécution, et là où les personnages sont représentés en pied, par une véritable hardiesse dans le jet, dans l'expression générale des figures. Ils ont en outre cela de particulier qu'ils nous transmettent dans une suite sans lacune les images authentiques de tous ceux qui, à quelque rang que ce soit, ont participé vers la fin de la restauration aux entreprises de l'armée romantique, — depuis les chefs de corps jusqu'aux simples porte-drapeaux et aux sous-officiers, depuis les hommes dont la plume ou le pinceau passionnait les salons et les ateliers jusqu'aux acteurs chargés de porter la lutte sur un autre terrain et d'intéresser la foule au succès de la nouvelle cause.

Est-ce tout néanmoins, et la facilité de crayon, la signification historique une fois constatées, les portraits lithographiés par Devéria ne sauraient-ils réclamer l'attention à d'autres titres? Beau-

coup d'entre eux, et ceux-là même bien souvent que ne signale à la curiosité ni un nom célèbre, ni quelque souvenir appartenant au public, beaucoup attirent le regard et le captivent par les seuls mérites du travail, par la finesse avec laquelle chaque forme est indiquée, chaque détail caractéristique de la physionomie, du tempérament, des habitudes morales du modèle, aperçu et exprimé. Des nombreuses œuvres de même espèce qu'a produites la lithographie, on n'en citerait aucune, — sauf peut-être quelques *portraits* dessinés par M. Belliard, ou à une époque plus récente par M. Gigoux, ceux entre autres de *Gérard* et des *Frères Johannot*, — on en trouverait bien peu en tout cas qu'on pût rapprocher sans désavantage des portraits dessinés par Devéria, surtout dans la première moitié de sa carrière. C'est lui qui, à vrai dire, est le créateur, le maître du genre, et s'il fallait, pour apprécier la valeur de ses travaux, chercher des termes de comparaison parmi les œuvres contemporaines, quelle pauvre mine feraient à côté de cette manière à la fois souple et précise les molles gentillesses du crayon de Grévedon ou les lourdes insistances du crayon de M. Maurin!

Les premiers travaux d'Achille Devéria marquent à peu près, dans l'histoire de la lithographie en France, la fin de la période d'initiation et de progrès. On a vu la lithographie, après quelques courts momens d'hésitation, entrer bientôt en pleine possession d'elle-même et de ses ressources, arriver à l'excellence dans tous les genres qu'il lui appartenait d'aborder, et préparer pour l'avenir une tradition et des exemples dont on pourra diversifier les formes, mais dont il serait au moins imprudent de répudier l'esprit. Reste à savoir dans quel sens cette tradition s'est modifiée, à quelles variations du goût ces enseignemens ont été soumis et comment ils sont peu à peu devenus stériles. L'âge d'or pour l'art qu'avaient pratiqué Charlet et Géricault n'est pas, il est vrai, si bien clos encore que quelque chose ne se continue dans la phase qui va suivre des faits ou des souvenirs de la première époque. De nouveaux talens pourront surgir, et parmi ceux-ci trois surtout d'une trempe assez forte pour résister aux envahissemens d'un vulgaire esprit d'industrie et pour en retarder les succès; mais si Decamps, Raffet et Gavarni réussissent, chacun à sa manière, à maintenir la lithographie sur le terrain de l'art, combien d'autres la font progressivement dévier jusqu'au jour où, de déception en déception, de faux pas en faux pas, elle semble avoir renoncé même au désir de se relever de ses chutes et s'être installée pour ainsi dire dans la décadence! C'est donc à la période dont nous avons essayé de résumer la physionomie générale et l'histoire que se rattachent les conquêtes principales, les progrès les plus importans de la lithographie. Jusqu'ici,

ces progrès se sont accomplis avec ensemble, avec un succès à peu près égal, bien que dans des voies différentes. Il n'en sera plus ainsi désormais, et l'on peut dire, quelle que soit la valeur des talens qui apparaissent après les quinze ou vingt premières années, qu'il n'y a plus, à partir de ce moment, que des témoignages isolés, des artistes inégalement habiles, là où s'étaient produits d'abord des travaux simultanément inspirés et les efforts heureux de toute une école.

II.

A l'époque où le gouvernement de juillet succédait au gouvernement de la restauration, la révolution commencée depuis quelques années dans le domaine de l'art venait aussi de s'achever. Elle assurait au parti de l'opposition, au parti romantique, sinon un pouvoir sans contrôle, au moins une autorité assez généralement reconnue pour qu'il pût maintenant prendre la direction des affaires et exercer sur la marche de l'école une influence décisive. On sait toutefois ce qui arriva. Ce parti si entreprenant naguère, si hardi dans l'attaque, parut, en face de la victoire, embarrassé de son nouveau rôle et comme décontenancé par le succès. A l'exception d'Eugène Delacroix, qui, une fois le terrain conquis, s'y installa et s'y comporta en maître, ceux qui avaient le plus activement coopéré à la défaite de l'ennemi hésitèrent si bien à profiter de leurs avantages qu'ils négligèrent même de se prémunir contre un retour agressif : aussi le moment ne tarda-t-il pas à venir où ils durent à leur tour se défendre tant bien que mal et lâcher pied. Ce qui, à partir de 1830 à peu près, survit dans la peinture des doctrines et des entreprises récentes n'a donc, en dehors des tableaux de Delacroix, qu'une importance contestable, un éclat qui n'est déjà plus qu'un reflet, des audaces trahissant au fond la lassitude. Il n'en va pas autrement de la lithographie au lendemain du jour où la révolution a eu gain de cause. Même inertie dans les talens et dans les œuvres, même défiance apparente succédant à des témoignages de confiance excessive, à des tentatives intrépides jusqu'à la témérité.

En apparaissant à ce moment, Decamps arrivait avec autant d'à-propos pour ses propres succès que pour l'honneur d'un art qui menaçait de dépérir là même où la séve avait été d'abord le plus abondante et la vie le plus active. Bien des talens en effet, applaudis par tous au début, s'étaient arrêtés en route, bien des vides s'étaient faits dans les rangs de ceux qui avaient le plus sûrement contribué aux premiers progrès de la lithographie. Géricault et Bonington étaient morts; Horace Vernet, tout entier à ses travaux de peinture, ne devait plus reprendre le crayon que dans quelques

rares occasions (1). Seul entre les maîtres appartenant à l'époque primitive, Charlet allait continuer de travailler pendant quinze années encore, mais, nous l'avons dit, non sans modifier assez sensiblement sa manière, non sans la compliquer de quelque recherche dans le style, de quelque coquetterie dans l'exécution. Decamps au contraire, — c'est là son mérite principal, — entendait subordonner l'adresse de la pratique à l'énergie du sentiment, et, tout en interrogeant de fort près le procédé, en ne négligeant, quant au maniement de l'outil, aucun stratagème ni aucune recette, laisser aux choses rudes leur caractère de rudesse, aux formes imprévues leur aspect exceptionnel, bizarre même, s'il le faut, mais strictement vrai.

Que ce parti pris d'accentuer la physionomie distinctive de chaque objet se traduise parfois en exagérations voisines de la caricature, qu'il y ait au fond de ce respect pour la réalité une certaine insuffisance du goût, une sorte d'impuissance à distinguer entre les exemples d'élite et les faits seulement curieux, — c'est ce qu'il faut bien reconnaître. Decamps avait peut-être le besoin de la fermeté dans l'expression plutôt qu'il n'en avait reçu le don naturel et l'instinct. De là, sous sa véracité même, sous l'originalité et les hardiesses de son style, quelque chose d'un peu pénible, de prémédité outre mesure, de systématiquement voulu; de là aussi, en haine de la banalité, ces excès pittoresques dont nous avons parlé, cette inclination à confondre avec les élémens du beau des apparences tout accidentelles ou de pures singularités ethnographiques. S'agit-il de représenter des personnages bibliques ou des chasseurs, des Turcs et leurs coutumes farouches ou des animaux parodiant les mœurs humaines, l'artiste apportera dans l'imitation de ces modèles si divers les mêmes efforts studieux, le même zèle, on dirait presque les mêmes émotions, — si bien que les résultats de cette application uniforme auront entre eux un certain air de parenté, et qu'on courra le risque parfois, en face de telles figures d'hommes, de se souvenir un peu trop des singes que l'on aura vus ailleurs. Le talent de Decamps manque essentiellement de laisser-aller et de souplesse. Chacune de ses œuvres, depuis les compositions les plus importantes jusqu'aux moindres croquis, est certainement caractéristique, en ce sens qu'elle laisse deviner à première vue la main

(1) A l'époque où il remplissait les fonctions de directeur de l'Académie de France à Rome, Vernet lithographia un *Guarda bovi* à cheval qui figure dans un *album* publié à Paris en 1831, trois ou quatre vignettes ou portraits et une pièce, dont il ne fit tirer que quelques épreuves, représentant la *Découverte de la sépulture de Raphaël dans le Panthéon*. Hormis ce petit nombre de croquis faits à Rome entre les années 1830 et 1835, Horace Vernet n'ajouta rien aux deux cent cinquante lithographies environ qui composaient déjà son œuvre, et dont les dernières portent la date de 1828.

qui l'a faite; mais ce caractère tout personnel demeure indépendant du sujet traité. Au lieu de se modifier conformément à la variété des données, cette manière garde en toute occasion une fixité opiniâtre; elle s'immobilise, pour interpréter La Fontaine ou Cervantes, dans les procédés employés la veille pour traduire la Genèse ou pour nous initier aux mœurs modernes de l'Orient. Là est en général le défaut des toiles qu'a laissées Decamps, et, s'il fallait justifier notre opinion par un exemple, nous rappellerions l'espèce de déception qu'éprouvèrent même les plus fervens admirateurs du maître en voyant ses tableaux de toutes les époques placés côte à côte à l'exposition universelle de 1855. La monotonie de l'aspect semblait faire de cette série de scènes différentes une simple collection de redites; afin de restituer à chaque toile sa signification propre, on dut, au bout de quelques jours, disséminer ce qu'on avait d'abord réuni avec plus de respect pour un grand talent que de véritable prudence.

Les lithographies de Decamps, pour être appréciées à leur valeur, auraient de même besoin de n'apparaître qu'à une certaine distance les unes des autres. Lorsqu'on en examine l'ensemble, lorsque le regard parcourt sans intervalle la suite des pièces composant le recueil, il est difficile de ne pas se lasser assez vite de cette méthode immuable, de cette vigueur dans l'exécution manifestée à tout propos et comme attristée par une volonté absolue; mais si, au lieu d'embrasser d'un seul coup d'œil ces dessins ou ces croquis très peu dissemblables dans les formes malgré la diversité des thèmes choisis, on prend le temps de les étudier séparément, nul doute que les mérites de chaque série ou de chaque pièce ne produisent sur l'esprit un effet contraire à l'impression qu'auraient laissée le rapprochement et l'examen du tout. Je me trompe : parmi les suites sur différens sujets publiés par Decamps, il en est une qu'il ne suffirait pas d'isoler du reste, et qu'on voudrait, pour l'honneur du maître, pouvoir absolument retrancher. Tâchons au moins d'oublier ces tristes caricatures où le crayon d'un artiste mieux inspiré d'ordinaire n'a pas craint d'outrager la vieillesse d'un roi, d'insulter aux malheurs d'un proscrit : mauvaises œuvres à tous égards, d'où le talent est aussi formellement absent que le plus vulgaire sentiment de respect, de pitié même, et dont aucun juge, si indulgent qu'il soit, ne saurait excuser la brutalité pittoresque, encore moins absoudre l'esprit. En tenant pour non avenues les regrettables satires crayonnées par Decamps pendant les premiers mois qui suivirent la révolution de juillet, on ne ferait au surplus que s'associer à un désaveu dont il semble de son côté avoir senti la convenance, puisque, après s'être fourvoyé un moment dans cette voie indigne de l'art et de lui-même, il en sortit pour n'y plus rentrer.

On le voit, le talent de Decamps, qui devait, pendant tant d'années, s'obstiner dans la pratique de certains principes une fois adoptés, ce talent s'était d'abord méconnu lui-même, ou tout au moins il avait hésité sur l'emploi à faire de ses propres forces. Avant de demander aux violences de la caricature politique une popularité de mauvais aloi, il s'était essayé, assez timidement il est vrai, dans la représentation des scènes militaires (1), puis dans ce genre sentimental et doucereux que Duval-Lecamus et consorts n'avaient que trop mis à la mode. *Le Petit Savoyard et le Singe, une Visite à l'Hôtel-Dieu, Pauvre Noir!* d'autres élégies du même ordre insérées dans un recueil périodique, *l'Album,* n'annonçaient rien de plus que les ambitions d'un esprit en quête du succès, quel qu'il soit, et les tâtonnemens d'un crayon qui cherche à se donner confiance, tout en agissant à l'aventure. C'est seulement dans une série de lithographies publiées un peu plus tard et représentant, chacune sur une même feuille, des figures ou des fragmens de figures, des animaux ou des détails de paysage capricieusement rapprochés, c'est seulement dans ces macédoines qu'on dirait transcrites, comme autant de notes pittoresques, d'un cahier de croquis sur la pierre, que la manière de Decamps se définit pour la première fois et que l'originalité de ce style devient manifeste. Je ne parle pas d'autres preuves récemment faites en dehors de la lithographie. A l'époque où il crayonnait ces pièces pour le recueil intitulé *Croquis par divers artistes,* Decamps avait déjà exposé au salon *l'Ane et les Chiens savans, une patrouille à Smyrne*, et le succès qui venait d'accueillir les œuvres du peintre avait dû enhardir le dessinateur. Celui-ci néanmoins réussirait-il, sans le secours des empâtemens et des retouches, à transporter sur le papier le mode d'exécution solide que sa main avait su pratiquer sur la toile? La simplicité même du moyen ne paraissait-elle pas lui interdire ici jusqu'au souvenir des innovations tentées ailleurs avec le pinceau? En changeant de procédés, Decamps a eu ce privilége de les ramener tous à une apparente unité et de soumettre à une même méthode, aux exigences d'une même volonté, les conditions les plus diverses et les moyens les plus rebelles. Ses aquarelles n'ont ni moins de relief ni moins de vigueur dans le coloris que ses tableaux : comme ses dessins, les lithographies qu'il a faites ne diffèrent guère de ses œuvres peintes que par leur aspect monochrome. Elles ont dans le modelé une consistance, une épaisseur en quelque sorte qui semble résulter de la pâte même plutôt que des travaux du crayon et qui étonne le regard

(1) L'ouvrage d'Arnault, *Vie politique et militaire de Napoléon,* contient deux grandes lithographies de la main de Decamps : la *Bataille de Mondovi* et la *Bataille d'Aboukir*.

au point de laisser soupçonner quelque fraude matérielle là où il n'y a en réalité qu'un art et des combinaisons légitimes.

En traçant ses *croquis* sur différens sujets, Decamps avait prouvé que, dans la lithographie comme ailleurs, il n'entendait rien démentir, rien sacrifier de la manière et des doctrines que son nom avait commencé de personnifier. A cet égard toutefois, ses intentions n'allaient pas au-delà des caractères extérieurs du travail, et l'on ne pourrait, en effet, attribuer une signification plus sérieuse à ces petites scènes morcelées, à ces formes interrompues comme les inspirations qu'elles traduisent, ou diversifiées, au courant de la fantaisie, suivant l'espace qu'il s'agissait de remplir. Le moment était venu pour le jeune maître de grouper dans des ouvrages achevés, dans de véritables compositions, les élémens qu'il avait jusqu'alors recueillis un à un : il fallait que, tout en continuant un style et un faire particuliers, il les consacrât à l'expression d'idées complètes et de faits vraisemblables. Quelques beaux dessins représentant des scènes ou des paysages de l'Orient, de nombreux *sujets de chasse* et jusqu'à de simples vignettes pour des romances montrent qu'en cédant à ces préoccupations nouvelles, Decamps n'y perdit pour cela ni sa verve primitive, ni l'indépendance de son sentiment. Le tout, au contraire, achève de mettre en relief les qualités que les essais précédens permettaient déjà de pressentir. Plus correctes dans les formes, mais d'une correction sans pédantisme, plus raisonnablement ingénieuses dans l'invention, ces lithographies l'emportent également sur les croquis que nous avons mentionnés par l'habileté avec laquelle le procédé lui-même est manié en vue du ton et de l'effet. Les deux collections de *sujets de chasse* surtout attestent à cet égard un progrès remarquable; elles caractérisent aussi nettement la manière de l'artiste qu'elles nous font comprendre jusqu'où vont, en matière de coloris, les droits du crayon et quelles réserves lui sont imposées.

A ne l'envisager que comme lithographe coloriste, — s'il est permis d'employer ce mot à propos d'œuvres d'où la couleur proprement dite est absente, — Decamps mérite d'occuper une des premières places dans l'école à laquelle appartiennent Bonington et Delacroix. Moins délicat, il est vrai, que le premier de ces deux maîtres, moins instinctivement inspiré que le second, il a de commun avec l'un et l'autre le goût des partis francs, des harmonies ou des contrastes sans équivoque. Il sait vouloir jusqu'au bout ce qu'il veut, dire tout ce qu'il pense, exprimer hardiment ce qu'il a senti. Que ce soit chez lui affaire d'âme ou de cerveau, qu'il y ait sous cette franchise même un fonds de calculs plus ou moins laborieux, dans ce besoin d'être soi plus d'efforts peut-être que d'en-

traînemens naturels, c'est ce que nous ne prétendons pas décider. Toujours est-il qu'innées ou acquises, de pareilles aptitudes suffisent pour honorer un artiste, et que, en face des résultats obtenus, on aurait mauvaise grâce à regarder de préférence aux origines et aux causes secrètes. Le talent de Decamps vit dans des témoignages assez sûrs pour qu'on les consulte à l'exclusion du reste, dans des œuvres assez notables pour qu'on s'en tienne à ce qu'elles expriment. On pourrait faire montre de sagacité en s'aventurant au-delà : on se rendrait coupable d'injustice en récusant comme incomplètes les preuves que l'on a sous les yeux, ou en tenant un compte médiocre du surcroît d'honneur qu'elles ajoutent à l'histoire de notre art national.

Tandis que Decamps introduisait dans la pratique de la lithographie des réformes conseillées à la fois par son sentiment personnel et par le souvenir des récentes tentatives de l'école romantique, un artiste tout autrement inspiré, Raffet, ne travaillait encore qu'à continuer pieusement, à imiter presque sans modification les exemples et la manière de Charlet. Que quelques années s'écoulent, il est vrai, et cette docilité aura fait place à certaines velléités d'affranchissement, puis à des essais d'émancipation de moins en moins timides, enfin à l'indépendance absolue; vers 1830, rien ne faisait soupçonner dans le talent de Raffet une transformation aussi prochaine, ou plutôt ce talent, s'ignorant lui-même, ne semblait ambitionner d'autre rôle, à côté des maîtres du genre, que le rôle modeste de suppléant. Volontairement ou non, il lui fallut se départir de sa réserve et s'élever de progrès en progrès au premier rang; mais, à mesure que ces succès lui vinrent, à mesure que sa réputation grandit, il n'en usa que pour redoubler d'attention à se surveiller et pour se comporter, dans la situation qu'il s'était faite, comme s'il avait encore à la conquérir. Un homme qui a bien connu Raffet et qui a résumé dans quelques pages émues cette vie si probe et si simple, M. Auguste Bry, nous montre l'honnête artiste aussi étranger à tout sentiment de vanité lorsque son nom est devenu célèbre qu'à l'époque où il recevait les premières leçons de Charlet ou les encouragemens bien vifs, bien flatteurs pourtant, de son second maître, Gros. « Raffet, dit-il, possédait la plupart des dons qui font les hommes illustres, et, chose qui rendait les relations avec lui charmantes, lui seul avait l'air de ne pas s'en douter (1). » On pourrait ajouter que cette candeur du caractère se retrouve dans tous les travaux du dessinateur, depuis les croquis frivoles jusqu'aux compositions héroïques, depuis les groupes de deux ou trois figures jusqu'aux scènes les plus compliquées. Certes, au point de vue de

(1) *Raffet, sa Vie et ses OEuvres*, par M. Auguste Bry, p. 112.

l'originalité et de la science, la différence est grande entre les œuvres publiées par Raffet à ses débuts et celles qu'il fit paraître dans la seconde moitié de sa carrière; il y a loin sans doute du disciple et de l'imitateur de Charlet au maître à qui l'on doit le *Voyage dans la Russie méridionale*, le *Siége de Rome* et tant d'autres lithographies traitées avec une habileté consommée. Toutefois, si inégaux qu'en soient les mérites, les ouvrages divers de Raffet se relient entre eux par une expression continue de sincérité, de bonne foi, et là même où l'imitation d'autrui est le moins équivoque, il y a dans cette soumission aux exemples jugés les meilleurs une défiance de soi si ingénue qu'on ne saurait l'accuser bien sévèrement, ni confondre de pareils actes de déférence avec les contrefaçons banales et les larcins.

Il ne serait pas tout à fait juste au surplus de ne voir que l'aveu de l'inexpérience ou une abnégation absolue dans les lithographies où Raffet s'applique le plus soigneusement à reproduire la manière de Charlet. Quelque chose de personnel se fait jour sous ces dehors d'emprunt; un souvenir assez franc parfois de la réalité vivifie ces formules apprises, ce mode d'expression de seconde main, et mêle au moins une promesse pour l'avenir aux témoignages de la docilité actuelle. Du reste, quant aux sujets choisis et aux procédés de la mise en scène, rien que de strictement renouvelé des exemples du maître. Un recueil intitulé, fort modestement d'ailleurs, *Croquis pour l'amusement des enfans* n'offre guère, à la grâce et à la finesse près, qu'une seconde édition des lithographies de Charlet sur les mêmes thèmes. D'autres *albums*, composés de scènes exclusivement militaires, nous montrent sans variantes très sensibles ces *grognards* dont le crayon n'avait pas cessé depuis quinze ans de multiplier les types, ces *conscrits* dont il avait tant de fois déjà raconté les premières émotions guerrières ou les mésaventures, en un mot tout ce qui avait été rappelé, décrit, retracé de la vie passée ou présente de deux générations de soldats. C'est seulement à partir du moment où il remonte, pour le choix de ses sujets, au-delà de l'époque impériale que Raffet, sans affranchir encore très résolûment sa manière, commence du moins à y faire la part plus large aux intentions personnelles et à l'invention.

En transcrivant sur la pierre les faits les plus récens de notre histoire militaire, Charlet, Horace Vernet et après eux M. Bellangé s'étaient contentés de reproduire ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux ou ce dont ils avaient pu être directement informés par les héros mêmes de cette histoire. Venu le dernier, Raffet s'était d'abord imposé une tâche semblable, et à l'exemple de ses aînés il s'était à peu près cantonné dans la glorieuse période qui commence et qui finit avec Napoléon. Obéit-il à quelque séduction involontaire

de l'esprit, ou bien y eut-il chez lui un parti pris d'innovation et un calcul, lorsqu'il essaya de raviver les souvenirs d'une époque antérieure? Je ne sais : ce qui est certain, c'est qu'il s'attacha et qu'il réussit le premier à retrouver, à restituer avec un singulier mélange d'orgueil patriotique et de fine ironie la physionomie complexe des vieilles troupes de la république. Est-il besoin d'insister et de citer ces lithographies connues de tous où l'artiste a si vivement célébré la grandeur misérable et la gloire en haillons de l'armée de Sambre-et-Meuse? Chacun se souvient d'avoir vu, dans les énergiques et spirituels dessins de Raffet, ces représentans du peuple haranguant, la tête empanachée et le corps affublé d'un costume de théâtre, quelque régiment aux pieds nus, aux habits mal rapiécés, aux visages amaigris par les fatigues et par le jeûne. Qui de nous a regardé sans un sourire et en même temps sans une admiration attendrie ce *Bataillon de Loire-Inférieure* dont un ordre du jour récompense la belle conduite sur le champ de bataille en accordant à chaque homme une paire de sabots? On n'a pas oublié non plus ces deux scènes héroï-comiques représentant, l'une des soldats républicains prêts à s'élancer sur l'ennemi qu'un officier monté sur un cheval étique leur recommande d'aborder *franchement, à la baïonnette*, — l'autre, des fantassins embusqués dans un marais où ils ont de l'eau jusqu'à mi-jambe, tandis qu'un sergent les exhorte en ces termes au respect de la discipline et à la patience : *Il est défendu de fumer, mais vous pouvez vous asseoir*. Combien de pièces du même genre ne devrions-nous pas citer, s'il fallait recueillir ici tous les témoignages de cette aptitude à concilier l'appréciation critique avec une émotion sincère, l'intelligence des graves enseignemens de l'histoire avec des arrière-pensées de plaisanterie et presque d'épigramme!

Contraste singulier toutefois! c'est seulement dans l'interprétation de ces sujets si peu plaisans en eux-mêmes, c'est quand il a eu à reproduire les hommes et les choses de nos temps révolutionnaires, que Raffet a rencontré l'expression de raillerie délicate, les vraies formes de la comédie. Partout ailleurs sa bonne humeur a je ne sais quoi de dissonant et de forcé, et les lithographies, entre autres, où il a prétendu tourner en ridicule les faits ou les personnages politiques contemporains prouvent de reste qu'une pareille besogne ne convenait ni aux habitudes de son esprit ni à ses instincts. On peut dire qu'en général Raffet ignore l'art d'égayer pleinement la pensée, et que s'il lui est arrivé parfois de la récréer en glissant quelque fin commentaire à côté d'un texte sérieux, il a le plus souvent échoué là où ce point de départ ou d'appui lui faisait défaut. Contrairement à Charlet, qui n'est jamais mieux à l'aise qu'en face des sujets exigeant dans le style de la rondeur et une verve rabe-

laisienne, Raffet hésite ou se déconcerte quand il lui faut demander ses inspirations aux scènes de cabaret, aux vulgaires événemens de la rue. Ce qui sied à ce talent ami de la beauté morale et des nobles thèmes, ce qui en résume bien les inclinations naturelles, c'est l'image de quelque lutte vaillamment provoquée ou soutenue, d'un acte de dévouement, ou mieux encore de quelque congrès idéal des morts ignorés ou illustres dont les champs de bataille gardent les ossemens. Sans parler du *Réveil*, du *Défilé nocturne*, du *Cri de Waterloo*, et de quelques autres compositions où la réalité des apparences se combine avec le caractère fantastique de la donnée, une pièce justement célèbre, — cette *Revue* d'héroïques fantômes que passe dans la région des nuages l'ombre de Napoléon, — montre assez quelles fortes pensées hantaient l'imagination de l'artiste, et de quelles formes poétiques il savait les revêtir.

Les traces de l'influence que Charlet avait exercée sur son élève achèvent de s'effacer non-seulement dans cette scène d'un caractère tout idéal, mais aussi dans une suite de lithographies publiées vers la même époque et consacrées à l'histoire de l'*Expédition de Constantine*, par conséquent à la pure représentation du fait. Raffet pourtant, quelque indépendante que fût devenue sa manière, n'avait pas encore osé, quant au choix des sujets, agrandir le cercle où ses premiers essais semblaient devoir le confiner. Il avait largement fait ses preuves d'habileté dans un certain ordre de travaux, mais était-il de force à réussir ailleurs? N'y avait-il en lui que l'étoffe d'un peintre de batailles et de scènes militaires? Les cent lithographies dont il a enrichi l'ouvrage de M. Demidof, *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée*, sont une réponse péremptoire à cette question. Qui sait même? peut-être ces beaux dessins ne serviraient-ils pas uniquement à démontrer la transformation imprévue d'un talent, à révéler des progrès tout personnels; peut-être pourrait-on y reconnaître encore les symptômes, sinon les origines, d'autres talens plus voisins de nous, et, sans se méprendre beaucoup sur la filiation, rattacher par exemple à la seconde manière du maître les inspirations ethnographiques et jusqu'aux procédés de M. Bida. En tout cas, et quelle qu'ait été leur influence sur les œuvres qui ont suivi, les pièces dont se compose le *Voyage dans la Russie méridionale* se distinguent très ouvertement, par la franchise du sentiment et la justesse des expressions, de tous les recueils du même genre qu'on avait jusqu'alors publiés dans notre pays.

Nous ne voudrions pas médire de certains grands ouvrages conçus dans des intentions généreuses, et dont l'utilité, au point de vue scientifique, rachète, au moins en partie, l'insuffisance pittoresque: mais n'est-il pas permis de regretter que les artistes qui, dans la

première moitié du siècle, se sont consacrés à de pareils travaux, aient subi en général l'empire d'anciennes habitudes et le joug de la tradition plus docilement encore que l'action directement exercée par leurs modèles? Pendant combien d'années a-t-on cru qu'une contrefaçon de l'antique était la caution nécessaire et comme le passeport dans le domaine de l'art de toutes les nouveautés qu'il s'agissait d'y introduire! Que de gens eussent pensé trahir leur devoir, s'ils n'eussent pieusement dessiné le masque du *Jupiter* sous le turban d'un pacha ou les formes de l'*Apollon du Belvédère* sous la fustanelle d'un pallikare! Les types que Raffet avait à retracer autorisaient, il est vrai, moins que d'autres, ces préoccupations de la beauté classique, et peut-être en face des Tatars et des Tsiganes était-il médiocrement méritoire d'oublier les exemples consacrés ailleurs par le ciseau grec ou romain. La difficulté consistait plutôt dans la mesure à garder entre une imitation superficielle et une copie trop scrupuleuse, entre l'expression incomplète du vrai et la transcription littérale de l'extrême réalité. Or c'est ce point intermédiaire que Raffet a su discerner avec une bien rare clairvoyance; c'est ce mode de traduction à égale distance de la servilité et de l'indépendance, c'est ce style familier sans bassesse, exact sans pauvreté, qui donnent au *Voyage dans la Russie méridionale* une importance exceptionnelle et qui font de ce beau livre un spécimen considérable de la lithographie, aussi bien qu'un trésor de révélations curieuses et de sûrs renseignemens.

Veut-on d'autres témoignages de l'art avec lequel Raffet trouvait les secrets du style dans la véracité même de son crayon, que l'on examine le dernier ouvrage et peut-être le plus émouvant qu'il ait produit, cette histoire du *Siége de Rome*, interrompue par la mort du maître, mais dont plus de trente pièces, publiées à partir de 1850, nous ont raconté les phases successives et les principaux épisodes. Quelle vérité dans les types! et bien souvent quelle éloquence dans l'expression, depuis la physionomie si fièrement calme de ces soldats *prêts à partir pour la ville éternelle* ou de ces *travailleurs allant à la tranchée*, jusqu'à la vaillante charité qui brille sur les traits de ces prêtres protégeant au péril de leur vie des prisonniers et des blessés! Quant aux lithographies représentant les travaux mêmes du siége ou les luttes engagées dans les bastions qui environnent la ville, qu'en dire, sinon qu'elles rivalisent avec ce que Vernet et Charlet ont laissé en ce genre de plus vraisemblabe, de plus ingénieux, de plus animé? Peut-être, à ne tenir compte que des procédés et du faire, y a-t-il çà et là quelque excès d'insistance sur la définition des détails, quelque lourdeur dans cette pratique un peu trop bien informée, un peu trop convaincue pour ainsi dire : en revanche, comment ne pas admirer la grandeur

facile de l'ordonnance, la certitude avec laquelle le sens général de chaque scène est saisi, le fait d'ensemble aperçu et exprimé? C'est le privilége du talent de Raffet de faire sentir la présence de la victoire ou l'imminence d'un échec là même où les yeux ne voient d'abord que des bataillons en marche ou des corps d'armée qui se heurtent. Nul mieux que le dessinateur du *Siége de Rome* n'a réussi à donner à un mouvement collectif la signification d'une action individuelle, à une foule en armes l'unité morale et presque les apparences d'un être vivant de sa vie propre; nul non plus n'a mieux honoré ni résumé avec plus de justesse les qualités que les soldats de notre temps apportent sur les champs de bataille, dans les camps ou dans les fossés des tranchées, et l'on peut particulièrement appliquer à l'image de leurs efforts si patiens ou si hardis devant Rome ce que M. Giacomelli dit avec raison de « cette expression d'impétuosité ardente et disciplinée qui se retrouve dans la plupart des dessins que Raffet a consacrés à la gloire des armes de la France (1). »

Depuis l'époque où Vernet et Charlet avaient fait paraître leurs premières lithographies jusqu'au jour où Raffet était devenu un maître à son tour, la représentation par le crayon des scènes militaires avait donc suscité dans notre pays des talens et des succès non interrompus. En allait-il ainsi des scènes de mœurs proprement dites? L'art qui réussissait si bien à décrire les mâles coutumes et les hauts faits de nos soldats trouvait-il en soi les mêmes ressources pour retracer les incidens de la vie civile, les joies ou les misères de la mansarde, l'oisiveté élégante ou les menus drames du salon? En un mot, quelque artiste avait-il surgi qui, en traitant de sujets tout différens, méritât d'être considéré comme un rival des trois maîtres que nous venons de nommer? Si les lithographies de Gavarni n'existaient pas, la réponse serait négative. On a vu que, même avant les années qui suivirent la révolution de juillet, plusieurs dessinateurs avaient essayé, — et souvent avec une certaine habileté, — de transporter sur la pierre quelque chose des occupations ou des habitudes de la société contemporaine. Leurs ouvrages toutefois se recommandaient par des intentions agréables plutôt que par une grande force d'observation; l'esprit, mais un esprit assez superficiel, enjolivait ces petites scènes où le crayon, de son côté, ne trouvait guère qu'un prétexte à des indications presque arbitraires, à des lazzis plus ou moins adroits. Il appartenait à Gavarni de pénétrer beaucoup plus avant dans l'étude et dans l'explication des faits, d'agrandir aussi bien le cercle des observations morales que le champ même de l'interprétation pittoresque; il lui était réservé de trouver

(1) *Raffet, son Œuvre lithographique et ses Eaux-Fortes*, p. XII.

les inspirations et le ton de la comédie là où ses devanciers n'avaient su rencontrer que les gentillesses du vaudeville, et l'on peut dire par exemple de la *Vie de château* d'Eugène Lami ou des *Grisettes* d'Henri Monnier que ces amusans recueils sont aux œuvres successivement produites par le dessinateur des *Fourberies des Femmes*, des *Masques et Visages*, et de tant d'autres séries de pièces pleines de pensée, ce que dans l'ordre littéraire les *Proverbes* de Théodore Leclercq sont aux œuvres de l'auteur de *la Comédie humaine*.

On ne saurait d'ailleurs pousser fort loin la comparaison entre Balzac et Gavarni. S'ils ont l'un et l'autre le don et le goût de l'analyse, la verve, la fécondité, sur d'autres points les différences sont notables. Quelque bonne envie qu'il ait de faire acte de moraliste, bien souvent Balzac est au fond du parti des passions ou des travers qu'il condamne, des fausses grandeurs dont il semble vouloir nous montrer le néant. Il a pour les triomphes de l'argent une déférence instinctive, pour les énergies, quelles qu'elles soient, une admiration si peu scrupuleuse qu'il qualifiera sans marchander du même mot, — le mot « sublime, » — l'impudence du fripon et l'obscure probité du pauvre, l'effronterie de la courtisane et le dévouement de l'épouse ou de la mère de famille. Ce qu'il peint, il le peint au vif, mais en observateur curieux de toutes les singularités, autant, peut-être plus qu'en artiste épris de certaines vérités qu'il sait utiles. Ce sont au contraire ces vérités, non pas étrangères, mais supérieures au fait, qui préoccupent Gavarni, et qu'il nous laisse pressentir jusque dans l'image des difformités de l'âme ou de l'esprit, jusque dans le tableau des joies cyniques ou des situations équivoques. Il serait fort téméraire sans doute, il serait ridicule d'attribuer l'austère éloquence et l'autorité d'un sermonnaire à qui ne veut et ne fait après tout que nous donner un conseil détourné, que soulever en passant un coin du voile sous lequel se dérobent nos lâchetés ou nos vices, qu'entre-bâiller pour ainsi dire la porte d'où se répandrait pleinement la lumière. Toujours est-il que le rayon qui en jaillit suffit pour accuser la physionomie morale aussi bien que la saillie matérielle des choses, et qu'au lieu d'analyser, comme Balzac, la réalité pour le seul plaisir de l'analyse, Gavarni semble surtout avoir à cœur d'en dégager et d'en résumer le sens. N'est-il pas juste d'ajouter que le style net et concis de l'artiste ne continue ou ne rappelle rien des formules embarrassées, des entortillemens de langage où se complaît le célèbre romancier? Mais laissons là des questions sur lesquelles il serait hors de propos d'insister davantage, et que d'ailleurs il ne nous appartient pas de traiter. Les côtés littéraires du talent de Gavarni exigeraient, pour être bien mis en relief, le tact et l'expérience d'un maître en matière de littérature. Peut-être y aurait-il dans un pareil sujet de quoi

tenter une plume habile entre toutes à nous révéler chez autrui les plus secrètes délicatesses et à y ajouter l'influence de ses propres exemples : qu'il nous suffise d'indiquer quelque chose des caractères extérieurs de ce talent en isolant, autant qu'il se pourra, les mérites du dessinateur des leçons proposées par le moraliste, et la grâce dans l'exécution des hardiesses ou des finesses de la pensée.

Pour les premières œuvres de Gavarni, on n'a pas à établir cette distinction. Il ne s'agit en effet ici que de pures fantaisies pittoresques, d'une suite de *travestissemens* imaginés avec goût, tracés d'un crayon élégant, beaucoup plus spirituel et plus leste que le burin employé alors à l'*illustration* des journaux de modes; mais ce crayon ne fait encore que traduire des intentions absolument frivoles, qu'esquisser des formes tout artificielles et fort étrangères assurément à l'expression d'une idée philosophique, si modeste qu'elle soit. Peu à peu cependant ce qui n'était qu'une image presque inanimée, la simple effigie d'un costume, prend l'accent de la vie et d'une vie aussi fidèlement reproduite dans ses habitudes intimes que dans ses dehors. Au lieu d'apparaître isolément et de servir de prétexte à des ajustemens capricieux, les figures se groupent et participent à des scènes dont quelque souvenir de carnaval fera encore les frais sans doute, mais qui auront du moins une signification définie. Cette veine une fois trouvée, Gavarni l'exploitera avec une intelligence des sujets de plus en plus profonde, avec un mélange singulier de curiosité et de compassion pour les tristes folies, pour les misères fardées de joie qu'il a entrepris de retracer. Pendant plusieurs années, il déroulera dans une série d'épisodes expressifs l'histoire des aberrations de tout genre, des amours vénales, des gaîtés malsaines, dont un travestissement est la livrée, et l'atmosphère d'un bal public, l'aliment; puis, quand le lendemain sera venu pour ces faux plaisirs ou ces orgies, quand le silence aura succédé à tout ce bruit, la première ride à cet épanouissement éhonté de la jeunesse, nous retrouverons l'enfant prodigue sous les verrous d'une prison pour dettes ou l'héroïne amaigrie des bals masqués parmi les comparses de quelque théâtre. Un jour enfin il n'y aura plus pour les complices de tant de fautes lointaines que le regret amer, l'isolement ou l'ignominie, les infirmités ou la faim, et le même crayon qui nous avait raconté les commencemens du roman nous en donnera la conclusion dans deux suites parallèles, — les *Invalides du sentiment* et les *Lorettes vieillies*. Sévère enseignement sous des formes familières, plaisantes même, que cette image en partie double de la vie faite aux hommes qui n'ont pas su se préparer une vieillesse, et aux pauvres créatures tombées du haut de leur luxe dans le ruisseau! Vivante galerie où ne manque le portrait d'aucun de ces vétérans du vice, depuis le Faublas

ou le Valmont édenté supputant, au coin de son foyer solitaire, le nombre des « malheureuses » qu'il a faites jadis jusqu'à la vieille courtisane mendiant dans la rue le pain de la journée et répondant à l'aumône qu'un passant lui jette par ce cri de gratitude sinistre : « Que Dieu préserve vos fils de mes filles!... » Et quelle judicieuse diversité dans les types, quelle franchise dans l'exécution, quelle vive expression de la physionomie, du mouvement, du geste, de tous les élémens extérieurs du vrai!

Le crayon de Gavarni n'a guère de ruses, et il n'a pas de tromperies. S'il révise, comme c'est son droit, la réalité pour l'assouplir au sentiment et la mettre d'accord avec ses propres inclinations, il n'escamote rien des enseignemens qu'elle lui a fournis, des exactes conditions qu'elle lui impose. Sans doute Gavarni a une « manière, » c'est-à-dire un mode personnel et choisi de définir ce qu'il a imaginé ou de représenter ce qu'il a vu; mais cette manière, si facilement reconnaissable qu'elle soit, résulte bien moins du procédé systématique que de la sincérité même, de la justesse tout exceptionnelle avec laquelle chaque attitude est indiquée, chaque forme résumée, chaque trait caractéristique aperçu et reproduit. Les séries de lithographies que nous avons mentionnées suffiraient pour démontrer cette habileté de l'artiste à concilier l'extrême vraisemblance dans la mise en scène avec la délicatesse imprévue ou l'audace de l'invention : combien de preuves nouvelles n'en rencontrera-t-on pas, si l'on parcourt d'un bout à l'autre la collection des scènes qu'il a dessinées sur tous les sujets, des mille figures qu'il a tracées d'hommes, de femmes, d'enfans, appartenant à toutes les classes, animés de toutes les passions, convoitant tout ce que la vie promet ou gaspillant tout ce qu'elle donne! Dans ce tableau complet de nos mœurs, dans ce livre où chaque genre de fraude ou de folie a son chapitre, chaque ridicule au moins une page, que de types franchement comiques ou mélancoliquement expressifs, que d'observations tour à tour piquantes ou sérieuses, mais aussi quelle certitude et quelle grâce dans les moyens employés pour les traduire! Peut-être même ces qualités de l'exécution sont-elles ici plus remarquables encore que la souplesse et la fécondité de la pensée, car en matière d'art bien souvent ce qui nous intéresse, ce n'est pas tant la chose qu'on dit qu'une certaine manière de la dire. Dans les œuvres de Gavarni, au surplus, la connexité est si étroite entre l'intention morale et le procédé pittoresque, ces heureuses et jolies trouvailles de l'imagination se produisent sous des formes si neuves elles-mêmes, si bien appropriées au sujet, qu'on ne saurait guère apprécier les unes sans tenir compte en même temps des autres, et que le plus facile comme le plus juste sera de se tenir au plaisir indivis qu'il appartient au tout de nous donner.

Gavarni n'est donc pas seulement un homme d'esprit, un littérateur qui dessine; c'est aussi un artiste dans la stricte acception du mot, un imitateur clairvoyant de la nature, aussi bien en garde contre la copie à outrance que contre les formules incomplètes, pédantesques ou convenues. Vraies avant tout par le caractère général, par la physionomie dominante, par l'accent et l'harmonie de l'ensemble, ses œuvres ont aussi cette vérité qui résulte de la ressemblance matérielle, de l'expression exacte des détails. De là l'incontestable supériorité de ce talent sur l'habileté factice des dessinateurs satiriques qui se sont succédé depuis quelques années. Parmi ceux dont les noms sont aujourd'hui populaires, quel rival trouverait-on à opposer à Gavarni? Ce serait faire injure à ses travaux si délicatement inspirés, si variés et si élégans dans la pratique, que de les rapprocher des âpres et monotones croquis de Daumier ou des espiègleries crayonnées à tout propos par Cham. Que le besoin de gaîté et le rire prompt, que le goût pour les épigrammes burlesques trouvent leur compte dans ces dessins, je le veux bien; mais l'art et l'instinct de l'art n'y ont que fort peu à voir, et ce n'est pas là sans doute qu'il conviendra de chercher des exemples d'atticisme pittoresque. Pour rencontrer, sinon des équivalens, du moins des témoignages à peu près analogues aux preuves fournies par Gavarni, il faudrait consulter des œuvres qui n'appartiennent ni à la lithographie, ni à notre époque, et peut-être remonter jusqu'à Hogarth. Encore le peintre du *Mariage à la mode*, de la *Vie d'une Courtisane* et de tant d'autres tableaux de mœurs diversement intéressans a-t-il dans le style une tension et dans le faire une recherche dont la manière du dessinateur français est exempte. Aussi dramatique à ses heures, aussi ingénieux d'habitude que le talent du maître anglais, le talent de Gavarni s'exprime en termes plus clairs et plus faciles. Au lieu de compliquer une scène de mille allusions partielles, de détails laborieusement assortis, il demande seulement au jet d'une figure ou aux rapports de celle-ci avec les figures qu'elle avoisine ce que bien souvent Hogarth s'épuise à chercher dans le rapprochement de certains objets inanimés. En un mot, il rend sensibles au premier aspect les intentions qu'il a eues, les formes qu'il a entendu retracer : chez Hogarth au contraire, les apparences ont quelque chose d'embarrassant pour les yeux comme pour l'esprit, et ce n'est pas sans de longs efforts d'attention qu'on parvient, — si même on y réussit toujours, — à démêler le sens caché sous ces dehors énigmatiques.

A n'envisager les œuvres de Gavarni que dans le milieu même où elles se sont produites et relativement aux autres travaux de notre école moderne, ces modestes œuvres, osons le dire, méritent d'être comptées parmi les meilleures et les plus durables. Qu'on réduise

aussi rigoureusement que l'on voudra le nombre des artistes contemporains dont la postérité aura probablement à s'occuper; que, dans ce petit groupe de talens et de noms promis à l'avenir, on refuse une place à tel nom un moment célèbre, à tel talent aujourd'hui en faveur, — il nous semble difficile, impossible même, que l'exclusion atteigne Gavarni. Il n'a traité qu'un genre secondaire, soit; mais il y a excellé, et en fait d'art, on le sait, l'excellence des résultats est un brevet de longévité plus sûr que la dignité même des principes et des sujets. Il n'a, j'en conviens, voulu ou su manier que le crayon, et il s'est ainsi affranchi de certaines conditions, de certaines difficultés considérables imposées aux peintres proprement dits : est-ce une raison toutefois pour tenir en estime médiocre ce qu'il a fait et pour lui reprocher de n'avoir pas fait autre chose? Depuis quand faut-il dédaigner les tableaux de genre ou les comédies de mœurs, parce qu'il y a des tableaux d'histoire et des tragédies? Que la comédie d'ailleurs soit écrite avec la plume, le crayon ou le pinceau, peu importe, pourvu qu'elle soit bonne, que la scène de mœurs soit bien rendue. Voilà pourquoi, sans prétendre certes élever l'habile dessinateur au niveau de quelques peintres qui sont l'honneur principal de notre école, on est autorisé à dire que ses œuvres doivent survivre, et, le genre une fois admis, que celui qui les a faites est véritablement un maître.

Le nom de Gavarni est, dans l'ordre chronologique, le dernier de ceux qui personnifient les faits principaux de l'histoire de la lithographie en France, le seul qui représente aujourd'hui la vie de l'art en dehors de l'activité stérile et des faux progrès de l'industrie. Depuis un quart de siècle environ, Gavarni est en possession d'un succès que chaque jour presque a renouvelé. Or, tandis qu'il multipliait ainsi les témoignages de son talent et qu'il en confirmait de plus en plus les titres, de plus en plus aussi le vide se faisait autour de lui, non-seulement dans le cercle des travaux auxquels il s'était voué, mais dans le champ même de l'invention, occupé d'abord par tant d'ingénieux artistes, et, quelle que fût la nature des recherches, si bien exploité par chacun d'eux. A l'exception de M. de Lemud, qui, en publiant, il y a vingt ans, *Maître Wolframb* et plusieurs autres lithographies remarquables, semblait nous promettre un œuvre dont les premiers feuillets seuls ont paru, pourrait-on citer dans cette période un dessinateur de quelque mérite ayant fait du crayon lithographique un moyen d'expression pour ses propres pensées? En revanche, le nombre est grand de ceux qui se sont contentés d'interpréter les pensées d'autrui, et depuis les *portraits* lithographiés par M. Léon Noël d'après M. Winterhalter jusqu'aux reproductions des tableaux de Decamps ou de M. Robert Fleury par

MM. Mouilleron et Eugène Leroux, on rencontrera sans doute plus d'une œuvre adroite, plus d'un témoignage matériel d'habileté. Le malheur est seulement que cette adresse soit employée ici à dissimuler l'insuffisance du procédé bien plutôt qu'à nous en faire pressentir les vraies ressources, que cette habileté se dépense en efforts ou en ruses pour donner au travail une apparence décevante de précision et d'achèvement.

La lithographie, nous le disions en commençant, ne saurait essayer de rivaliser avec la gravure sans abdiquer par cela même les priviléges qui lui sont propres, le genre d'autorité, modeste, mais réel, qui lui appartient. Sa fonction principale est de traduire directement une idée pittoresque, de l'inscrire sur la pierre au moment même où elle vient d'éclore dans l'esprit, avec toute la fraîcheur d'une inspiration première, sinon avec le laisser-aller de l'improvisation. Suit-il de là que nous refusions à la lithographie le droit de retracer quoi que ce soit en dehors de l'invention immédiate et de la fantaisie personnelle du dessinateur? Notre opinion n'est pas aussi absolue. Tout en croyant que l'office de l'art qu'ont pratiqué Charlet et Géricault, Vernet et Raffet, Decamps et Gavarni, est surtout de nous transmettre des pensées de premier jet et un travail original, nous n'entendons pas circonscrire toujours dans ces limites l'action d'un instrument qui a fait ailleurs et qui peut faire encore utilement ses preuves. Que le crayon interprète quelquefois les œuvres de la peinture, que, comme la pointe du graveur à l'eau-forte, il résume en quelques traits, il reproduise à sa manière l'aspect et les caractères principaux d'un tableau, — rien de mieux. Ce que nous demandons seulement en pareil cas, c'est que la traduction soit discrète, conforme à l'esprit du texte plutôt qu'à la lettre, à la réserve prescrite par le moyen plutôt qu'à des arrière-pensées ambitieuses et au souvenir de ce que le burin a pu et dû faire d'après des modèles semblables. M. Flandrin donnait à cet égard un excellent exemple lorsqu'en lithographiant, il y a quelques années, la *Frise de la nef de Saint-Vincent-de-Paul,* il extrayait, pour ainsi dire, avec autant de sobriété dans la pratique que de certitude dans le goût, la substance des vastes travaux que son pinceau avait exécutés sur les murailles de l'église.

La fausse ambition dont les dessinateurs lithographes semblent aujourd'hui tourmentés n'est-elle pas après tout un tort qu'ils partagent avec la plupart des autres artistes, et ne pourrait-on appliquer aux arts de notre époque, comme à beaucoup de ceux qui les pratiquent, le mot de La Rochefoucauld sur ses contemporains : « Chacun veut être un autre et n'être pas ce qu'il est? » Au lieu de faire simplement de la peinture pour les yeux et de la musique pour les oreilles, on a, suivant une esthétique nouvelle, attribué

au pinceau je ne sais quelle vertu mélodique; la musique à son tour a affiché des prétentions pittoresques, et l'on a entrepris de représenter avec des sons jusqu'à la lumière. Comment la contagion de pareils exemples n'aurait-elle pas glissé des hauts lieux pour aller envahir les régions inférieures de l'art? Par quelle exception la lithographie aurait-elle résisté à cette manie générale d'usurpation ou de déguisement? — Hélas! elle ne demande même plus à la gravure de vêtir ce qu'elle croit être son indigence. La voilà devenue maintenant la cliente de la photographie : c'est en ramassant les tristes bienfaits de celle-ci qu'elle cherche à alimenter les restes d'une existence humiliée et le peu qui a survécu de son activité d'autrefois.

Il y a quelques années encore, les *portraits* qu'on lithographiait bien ou mal avaient au moins ce mérite d'être exécutés sans le concours préalable d'un appareil mécanique, sans autre intermédiaire que le crayon entre l'original et la copie. Ils pouvaient être et ils étaient souvent en désaccord avec les strictes conditions du procédé : toutefois ce démenti même résultait d'un effort volontaire, d'un calcul erroné, mais d'un calcul; il y avait un souvenir enfin et une trace de l'art jusque dans la dextérité excessive du dessinateur. Dans les *portraits* dont une machine a fourni les exemplaires à la lithographie, tout se réduit à une contre-épreuve plus ou moins fidèle de l'effigie ainsi obtenue; tout garde et doit garder cette apparence figée, cette physionomie équivoque, n'exprimant ni la mort, ni la vie, que la photographie impose comme un masque à la réalité. Franchement, mieux valaient encore, en ce qui intéresse l'intelligence, les formules apprêtées et les coquetteries du crayon. La même préférence n'est-elle pas due aux paysages lithographiés naguère avec une préoccupation un peu trop vive des vignettes anglaises, lorsqu'on rapproche de ces petites œuvres, si artificielles qu'elles soient, les *vues* froidement exactes qui ne viennent aujourd'hui se fixer sur la pierre qu'après s'être déposées une première fois sur la plaque du daguerréotype? Qu'ont de commun d'aussi inertes produits avec les combinaisons même imparfaites de l'art, avec les moindres opérations du talent?

Sous d'autres formes, et sans avoir d'ailleurs la photographie pour complice, les prétendus *principes de dessin* qu'on inflige aux regards des commençans ne sont guère de nature à inspirer plus de confiance, à raviver de meilleures traditions. Quel progrès espère-t-on stimuler, quelle doctrine pense-t-on accréditer en proposant ces modèles mensongers où l'adresse de la main est seule en cause, où l'expression naïve des contours et du modelé est remplacée par l'entre-croisement symétrique des hachures, et l'instructive habileté de l'artiste par l'inutile savoir-faire du calligraphe? Faut-il enfin parler, même en passant, de l'indigne emploi que font de la lithographie

certaines mains salariées dans l'ombre pour renouveler, au talent près, l'entreprise autrefois tentée par Pierre Arétin, Jules Romain et Marc-Antoine, pour enchérir même sur ces honteux exemples? Qu'il nous suffise d'indiquer de loin de pareils méfaits. Il n'est pas besoin sans doute de descendre jusque-là pour recueillir les preuves de l'abaissement de la lithographie. Cette décadence ne ressort que trop bien de l'examen des œuvres qu'on peut du moins interroger en face et des témoignages de divers genres que nous avons essayé de rappeler.

Les artistes qui, après avoir suscité ou confirmé les progrès de la lithographie en France, ont, sauf Gavarni, disparu de la scène, n'ont pas laissé de successeurs parmi nous. L'art lui-même, sans être tout à fait tombé en désuétude, n'a plus aujourd'hui qu'un semblant de vie, un rôle subalterne, soit qu'il se fasse l'auxiliaire de la photographie, soit qu'il approvisionne de ses produits directs les écoles d'enfans ou les magasins d'éventails, de cartonnages, d'autres objets ayant une destination plus humble encore. Un nouveau procédé, il est vrai, la chromo-lithographie (1), a pu dans quelques occasions restituer une certaine importance aux travaux du crayon, ou tout au moins en relever les caractères industriels par la dignité même des modèles. Des ouvrages recommandables ont été exécutés au moyen de ce procédé, et il n'est que juste de citer parmi les meilleurs spécimens chromo-lithographiques les fac-simile des miniatures qui ornent les célèbres *Heures d'Anne de Bretagne* ou d'autres manuscrits précieux, la reproduction par M. Kellerhoven des peintures sur la *Légende de Sainte-Ursule* à Cologne, et surtout la copie par le même artiste du tableau de Memling conservé à l'académie de Bruges, le *Baptême de Jésus-Christ*. Il s'agit toutefois ici de tentatives et de découvertes ne se rattachant qu'indirectement au mouvement que nous cherchons à indiquer, d'une diversion plutôt que d'un progrès. Avec ses conditions et sa fonction toutes spéciales, la chromo-lithographie ne fait qu'apporter un surcroît de ressources à l'art d'interpréter les œuvres d'autrui. Elle ne pourrait que par exception nous transmettre les résultats immédiats de l'invention personnelle, et, dans ce cas-là même, la complication des moyens d'exécution donnerait au travail une physionomie à part, une signification indépendante du sens et des formes d'expression propres à la lithographie.

La régénération de celle-ci ne saurait donc être la conséquence des modifications, quelles qu'elles soient, des perfectionnemens introduits ou à introduire dans la pratique du nouveau procédé. Elle ne peut s'accomplir que par un mouvement de retour vers les doctrines originelles et les traditions de l'art lui-même, par une étude

(1) On appelle ainsi la lithographie coloriée sans le secours du pinceau et par le seul fait des contacts successifs d'une épreuve avec plusieurs pierres préalablement teintées.

plus scrupuleuse des lois particulières qui le régissent, des exemples qui l'ont consacré. Les dessinateurs lithographes doivent-ils cependant imiter systématiquement la manière de tel ou tel de leurs prédécesseurs, et ne rien admettre dorénavant, ne rien chercher en dehors de ce qui a été fait avant eux? La diversité des talens qui se sont succédé depuis Vernet jusqu'à Gavarni prouve assez que, tout en respectant certains principes d'où la lithographie emprunte son caractère même et sa raison d'être, on peut suivre ses inspirations propres et donner carrière à son sentiment. Aussi souhaiterions-nous seulement que les artistes se souvinssent de ces exemples pour concilier à leur tour la liberté dans les intentions personnelles avec les justes exigences et les conditions nécessaires du moyen. Où trouveraient-ils d'ailleurs, si ce n'est dans notre école, de sûrs enseignemens sur ce double devoir? Sans doute, depuis que la lithographie a été découverte, aucun pays de l'Europe n'a refusé, pour un objet ou pour un autre, d'en utiliser les procédés. Combien y en a-t-il toutefois qui revendiqueraient à juste titre une part d'influence considérable sur la marche de l'art? Quel est celui où des artistes se sont produits, qu'on puisse, non pas opposer comme des rivaux aux maîtres français, mais seulement citer après ceux-ci pour l'originalité de la manière, pour la grâce ou la vigueur de l'imagination? Quel nom étranger enfin, sauf le nom de Senefelder, est si étroitement lié à l'histoire de la lithographie qu'il soit impossible de le supprimer sans anéantir en même temps le souvenir d'un fait significatif, d'un progrès?

En Italie, — et cela s'explique par les coutumes et le génie d'une école qui, de tout temps, a proscrit du domaine pittoresque l'expression familière, les intentions et le style de *mezzo carattere* dont se sont accommodées pourtant dans le même pays la poésie et la musique, — en Italie, le rôle de la lithographie est demeuré jusqu'ici à peu près nul. Dans l'école espagnole, hormis Goya, qui lithographia vers la fin de sa vie quelques pièces d'ailleurs bien inférieures par l'exécution à celles qu'il avait gravées autrefois en mélangeant les procédés de l'eau-forte et de l'aqua-tinte, on ne compterait guère d'artistes pour lesquels le crayon ait été rien de plus qu'un instrument d'opérations commerciales. Des portraits de personnages politiques dessinés tant bien que mal à mesure que les modèles attiraient sur eux l'attention ou la curiosité publique, des *vues* topographiques, quelques scènes de l'histoire contemporaine grossièrement retracées, comme cette série d'épisodes de l'*Expédition dans le Maroc*, publiée en 1861, tel serait à peu près le résumé des travaux lithographiques entrepris de l'autre côté des Pyrénées, si un grand ouvrage, exécuté, il est vrai, avec la collaboration de plusieurs dessinateurs français, l'*Iconografia española,* par

M. Valentin Carderera, n'était venu récemment démentir dans une certaine mesure ces humbles coutumes de l'art espagnol et dénoter de plus sérieux efforts. C'est ce qu'on pourrait dire aussi, par opposition aux vulgaires produits de l'imagerie russe, de l'intéressante collection chromo-lithographique éditée à Moscou sous ce titre, les *Antiquités de la Russie.*

En Angleterre, la lithographie a été souvent employée avec succès, mais dans un but archéologique ou scientifique plutôt qu'en vue de l'art lui-même et des ressources qu'il peut offrir à l'expression de la fantaisie. Les recueils où l'on trouve soigneusement reproduits des monumens de l'architecture, des costumes anciens, des spécimens de botanique ou de zoologie, ne sont pas rares chez nos voisins, et depuis les lithographies que Owen Jones a insérées, à côté de planches gravées, dans son beau livre sur l'*Alhambra*, jusqu'à celles dont se composent les ouvrages publiés par M. Gally Knight sur *l'Art ecclésiastique en Italie*, ou par M. John Gould sur les *Oiseaux de l'Australie*, on pourrait citer bien des témoignages de ce concours prêté par le crayon aux travaux de l'érudition anglaise. Il serait plus difficile de rencontrer aux mêmes lieux des œuvres vraiment remarquables dans l'ordre des sujets de mœurs ou de paysage, dans la caricature même : non pas certes que l'école anglaise dédaigne aucun de ces trois genres, mais parce que, au lieu de les traiter à l'aide du procédé lithographique, elle a recours en pareil cas à la gravure sur bois ou à ce mode de gravure bâtard dont les vignettes des *keepsake* offrent de si nombreux échantillons.

Enfin, depuis l'époque des premiers essais lithographiques jusqu'au temps où nous sommes, l'Allemagne a vu se succéder deux générations de dessinateurs habiles, mais d'une habileté vouée tout entière à la traduction des œuvres du pinceau. Encore a-t-il fallu, pour le plein succès de l'entreprise, que les modèles fussent choisis parmi les monumens de l'art national. En essayant d'interpréter par exemple les tableaux flamands ou hollandais, le crayon allemand n'a pas réussi à se départir de ses habitudes un peu raides, à s'assouplir aux conditions imposées par cette peinture à la fois précise et facile. Pour n'invoquer que ce témoignage entre beaucoup d'autres, la partie consacrée à l'école des Pays-Bas dans un grand ouvrage, la *Galerie de Dresde*, par Franz Hœnfstaengl, donnerait une assez fausse idée du mérite des originaux, si l'on en jugeait seulement sur les copies. Il n'en est pas ainsi des recueils où ne figurent que des lithographies d'après les tableaux ou les dessins de peintres nés de l'autre côté du Rhin. Dès l'année 1821, M. Strixner lithographiait avec fidélité, avec une sorte de piété patriotique, la *Collection d'anciens tableaux allemands* appartenant alors aux frères Boisserée et acquise depuis par le roi de Bavière Louis Ier. Plus

tard, les fac-simile, publiés par MM. Mansfeld et Förster, des dessins de Martin Schœn, d'Albert Durer et de plusieurs autres vieux maîtres venaient dignement rappeler les titres de l'école primitive, comme les lithographies d'après les compositions de M. Overbeck ou de ses disciples achevaient de populariser quelques talens éminens de l'école moderne. C'est dans ce genre de travaux surtout, c'est lorsque l'interprétation du modèle n'exige ni un instinct très vif de la couleur, ni un sentiment de l'harmonie en dehors de la pure cadence des lignes, que les dessinateurs allemands prouvent leurs aptitudes et qu'ils accusent nettement leur manière. Ils semblent dépaysés partout ailleurs, ou plutôt la lithographie n'existe pas pour eux en tant que procédé indépendant d'un type fixe et de formes déjà définies.

La lithographie est donc, à vrai dire, un art français, puisque c'est dans notre pays qu'elle a eu les plus brillantes origines, l'activité la plus féconde, les succès les plus variés. En France seulement, elle a été mieux qu'un moyen de reproduction pour des exemplaires fournis par les autres arts ou par la science, mieux aussi qu'un procédé au service des caprices chétifs et des vulgaires fantaisies. Grâce aux talens d'élite qui ont profité de ses ressources sans en forcer l'emploi ni la portée, elle a acquis de bonne heure et elle a gardé longtemps une importance d'autant plus sûre qu'elle se renfermait plus strictement dans son domaine. Tout cela désormais n'intéresserait-il que le passé? Ne saurions-nous, autrement que par le souvenir, ressaisir quelque chose des priviléges que nous avons possédés, des progrès qui se sont accomplis à une époque si près de nous et sur notre sol? Il semble impossible que notre école consente à se démentir elle-même et à s'abstenir de gaîté de cœur d'efforts conformes au fond à ses facultés naturelles, à son génie. Nous espérons qu'elle ne répudiera pas pour toujours un héritage qui lui appartient, des traditions qui l'obligent, des exemples qu'elle seule serait en mesure de renouveler : elle sait trop bien et par une trop longue expérience qu'à côté de la gloire qui récompense les hautes entreprises, une part d'honneur est réservée aussi à des travaux d'un caractère moins grave, à des œuvres n'ayant pour objet que l'amusement de l'imagination. Ce n'est pas sans doute dans la patrie de Callot, de Chardin, de Moreau, de cent autres ingénieux artistes dont les maîtres-lithographes de notre siècle ont fait revivre à leur manière le goût délicat et le fin bon sens, ce n'est pas dans le pays de l'art spirituel par excellence que l'on pourrait craindre sur ce point une disette de quelque durée, ou qu'il serait nécessaire de plaider une cause qui, de tout temps, a eu parmi nous tant de juges intéressés et tant de charmans talens pour défenseurs.

HENRI DELABORDE.

LA
LITTÉRATURE APOCALYPTIQUE

CHEZ LES JUIFS ET LES CHRÉTIENS.

L'APOCALYPSE D'APRÈS LES TRAVAUX DE LA CRITIQUE MODERNE.

Commentar zur Offenbarung Johannes, von Dr G. Volkmar, professor der theologie an der universitat und kantonal-diakon zu Zürich. (*Commentaire sur l'Apocalypse de Jean*, par le Dr G. Volkmar, professeur de théologie à l'université et diacre du canton de Zürich.) Zürich 1862.

Parmi les foyers de libéralisme religieux qui font rayonner leur action, depuis quelques années, avec une intensité croissante, il faut citer avec honneur la charmante petite ville de Zurich, qui mérite à bien des égards le surnom d'Athènes suisse dont l'a gratifiée l'amour-propre helvétique. Il semble que l'esprit de Zwingli, le plus hardi et le plus large des réformateurs du XVIe siècle, se soit réveillé de nos jours dans les lieux témoins de sa courte et belle vie. Cet esprit avait dormi longtemps. C'est à Zurich que la scolastique protestante, qui fit tout ce qu'elle put au XVIIe siècle pour compromettre par un dogmatisme outré les résultats de la révolution accomplie au siècle précédent, rédigea ce maussade *Consensus helveticus* dont le maintien rigoureux eût pour jamais arrêté la science religieuse.

Heureusement les principes essentiels de la réforme furent plus forts que l'étroitesse inconséquente de ses organes. L'influence d'un Gessner, d'un Lavater, plus tard d'un Pestalozzi, sans parler d'un groupe nombreux de philosophes et de savans d'un haut mérite, comme les républiques suisses ont l'habitude d'en beaucoup pro-

duire et d'en beaucoup attirer, n'était pas faite pour consolider le despotisme absolu de la vieille dogmatique. Là comme ailleurs, la transformation religieuse s'accomplit graduellement, insensiblement. Au commencement de notre siècle, J. Schulthess représentait dans les chaires de Zurich ce rationalisme dit vulgaire, dont les petitesses, les ridicules même, ne doivent pas nous faire oublier les services réels. En 1839, une tempête éclata dans l'église et dans le canton. Le gouvernement aristocratique d'alors avait invité le fameux docteur Strauss à venir enseigner la théologie à l'université de Zurich. Eu égard aux circonstances et bien que le célèbre auteur de la *Leben Jesu* n'eût pas encore pris vis-à-vis de l'église la position décidément hostile qu'il adopta depuis cet événement, auquel il fut très sensible, c'était une imprudence que les meneurs du parti démocratique exploitèrent fort habilement. Une révolution éclata au nom de la souveraineté populaire et de la religion menacées. M. Strauss dut renoncer à ce poste, qu'il avait accepté avec empressement. Cependant il y avait trop de malentendus en jeu dans toute cette affaire pour que l'alliance entre la réaction religieuse et la démocratie libérale fût de longue durée, et l'on peut dire que cet orage fut de ceux qui éclaircissent l'atmosphère. Depuis lors un libéralisme religieux moins négatif que celui dont M. Strauss eût été probablement le patron, mais décidé à concilier les résultats de la science indépendante avec les exigences légitimes de la piété chrétienne, s'est développé d'une manière continue et régulière. A Zurich comme partout, il existe un parti conservateur, en politique et en religion, dont il faut louer le zèle en matière d'œuvres de bienfaisance et d'évangélisation populaire; mais, comme partout aussi, il est impuissant à empêcher, autrement qu'en la modérant pour son bien, l'idée progressive dont nous parlons.

Parmi les promoteurs de ce libéralisme religieux, nous devons signaler en premier lieu le respectable M. A. Schweizer, théologien du plus grand mérite, dont la science et le caractère ont beaucoup contribué à imprimer au mouvement une direction puissante, soutenue et sérieuse. Ses nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons celui qu'il opposa à M. Strauss, *de la dignité du fondateur de la religion* (1), et une *Histoire des Dogmes fondamentaux de l'église réformée* (2), ont étendu sa réputation bien au-delà des limites de la petite république. A côté de lui se placent le savant pasteur Hirzel, chef actif du parti libéral, connu aussi par d'importantes publications, et plusieurs jeunes professeurs, MM. Biederman et Keim entre autres, qui promettent de continuer dignement l'œu-

(1) *Uber die Dignität des Religionstifters*, 1837.
(2) *Geschichte der reformirten Centraldogmen*, 1856.

vre de leurs maîtres. Le mouvement dont Zurich est le centre s'est répandu dans toute la Suisse orientale et au-delà. Il a un organe populaire très lu, les *Zeitstimmen* (voix du temps présent). D'après des renseignemens qu'il y a lieu de croire authentiques, un tiers des pasteurs du canton se rattache décidément au parti libéral, un cinquième lui est hostile, le reste ne pourrait encore être classé avec précision. Toutefois l'on peut dire que la presque totalité de la population rurale, la majorité dans les villes, lui sont sympathiques. Lorsqu'on sait à quel degré surprenant l'instruction populaire est poussée dans ce canton, il est impossible de s'étonner de cette rapide extension des idées libérales.

Nous voudrions entretenir nos lecteurs d'une conquête définitive et fort intéressante de la critique moderne, de l'explication rationnelle et scientifique de l'Apocalypse, car il est deviné, positivement deviné, ce mystère des mystères. Tandis que, dans certains cercles religieux, en Angleterre surtout, où l'on a toujours eu un faible pour les calculs apocalyptiques (1), notre siècle voyait recommencer sur nouveaux frais les élucubrations des périodes précédentes, et qu'ailleurs, surtout chez nous, on croyait qu'il fallait renoncer à l'espoir de jamais déchiffrer cet hiéroglyphe en vingt-deux chapitres, la patiente érudition de l'Allemagne creusait sans désemparer ce terrain encombré d'hypothèses ruinées, de systèmes démolis, et parvenait enfin à mettre au jour le trésor enfoui sous dix-huit siècles d'ignorance ou d'oubli. Les universités de Berlin, Gœttingue, Strasbourg, Tubingue, ont contribué, chacune pour sa part, à cette victoire, qui est un bien commun de la critique allemande. Ce n'est pas sans motifs pourtant que le désir d'exposer ici la question apocalyptique nous a fait tourner les yeux du côté de Zurich. C'est là en effet que dès 1781, avec l'*Histoire du Chiliasme* de Corrodi, le jour commençait à reluire sur ce domaine obscur. En 1836, M. Hitzig, alors professeur à Zurich, maintenant à Heidelberg, orientaliste de premier ordre, communiquait à ses étudians la grande découverte faite simultanément par d'autres exégètes, et à partir de laquelle la légitimité de l'explication que nous avons en vue ne pouvait plus être douteuse. Aujourd'hui enfin M. Volkmar, professeur extraordinaire à Zurich, qui s'est voué spécialement à l'élucidation de la littérature apocalyptique, nous fournit l'occasion cherchée; son commentaire sur l'Apocalypse, publié il y a un an, résume les travaux antérieurs et les poursuit avec beaucoup de méthode, de clarté et de pénétration.

La marche que nous avons à suivre pour ne pas fatiguer l'attention est indiquée par la nature même du sujet. Pour comprendre

(1) Voyez, entre autres, l'article de M. J. Lemoinne sur le Dr Cumming, *Revue* du 15 septembre 1855.

l'Apocalypse, il faut avoir une notion claire du genre auquel elle appartient, notamment du livre de Daniel. Il faut ensuite se rappeler la situation politique et religieuse où elle se produisit. Dès lors l'explication de cette œuvre étrange s'opère sans le moindre effort, et il en résulte un jour nouveau et fort curieux sur un moment de l'histoire romaine et de l'histoire de l'église dont peut-être on n'avait pas encore exactement saisi le vrai caractère.

I.

L'Apocalypse, qui au premier abord produit presque l'effet d'un miracle écrit, se *naturalise* vite en quelque sorte, dès que l'on a une idée générale des *apocalypses*. J'entends par là que le nom propre par lequel nous désignons le dernier livre du Nouveau Testament est en réalité un nom commun qui, dans l'original, devait être suivi du nom de l'auteur pour qu'on sût ce dont il était question (sans quoi il eût signifié simplement « révélation »), et que ses énigmes, en apparence indéchiffrables, se devinent aisément quand on est familiarisé avec le langage et le point de vue constant des nombreux ouvrages similaires que produisit l'antiquité juive et chrétienne.

Le genre apocalyptique, — car ce fut un genre nettement caractérisé de littérature religieuse, — remonte au livre de Daniel (vers 164 avant Jésus-Christ), qui en a fourni le type premier et fixé les formes essentielles. Nous ne voulons pas chercher plus haut l'origine de cette manière de comprendre et de formuler l'histoire. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point elle serait un emprunt fait, avec plusieurs autres, à la Perse par la Judée. Il semble aujourd'hui que dans l'antiquité les emprunts proprement dits sont rares d'une religion à l'autre, et dans les questions de cet ordre le plus probable est ordinairement qu'avant tout contact certains germes existaient, qui d'eux-mêmes eussent probablement donné plus tard ce qu'ils ont donné plus tôt sous l'influence de plantes voisines, analogues, déjà en pleine floraison. C'est ainsi que s'expliquent le mieux les notables ressemblances qu'on peut constater entre plusieurs enseignemens du mazdéisme, la moins polythéiste des religions païennes, et le judaïsme des derniers siècles qui ont précédé l'ère chrétienne. Comme les doctrines de la chute, de la résurrection, des anges, des démons, l'apocalyptique juive doit beaucoup aux relations des Juifs avec la Perse, sans qu'on soit tenu pour cela de voir en elle une plante exotique acclimatée artificiellement. En fait, elle pouvait sortir sans violence de l'ancien prophétisme, qui lui-même fut le fruit naturel du vieux monothéisme sémitique.

A mesure en effet que ce monothéisme acquit la conscience de

lui-même et de son isolement sur la terre, à mesure aussi se précisa et s'agrandit l'espérance dont les prophètes d'Israël furent les plus éloquens organes. On comprend qu'à l'idée d'adorer le seul Dieu vivant et tout puissant, tandis que les autres peuples n'adoraient que des divinités inférieures ou illusoires, répondît un jour le sentiment que le peuple choisi par ce seul vrai Dieu l'emporterait infailliblement sur tous les autres, car, selon la foi antique, ce peuple devait être seul favorisé par lui, puisqu'il était le seul qui l'adorât. Ne devait-on pas penser d'ailleurs que ce Dieu, justement jaloux d'être exclusivement adoré par les hommes, détruirait finalement les idolâtries attentatoires au culte qui n'est dû qu'à lui? C'est ainsi que le monothéisme d'Israël s'associa toujours plus étroitement les deux prévisions conjointes de la reconnaissance du seul vrai Dieu par le monde entier et de l'assujettissement du monde entier aux adorateurs du seul vrai Dieu. La croyance en un messie personnel, qui devait accomplir ces grandes choses, ne fut que la dernière pierre posée sur l'édifice des espérances du peuple juif, le peuple le plus ambitieux et le plus humilié qu'il y ait jamais eu.

L'humiliation fut chez lui proportionnelle à sa gigantesque ambition. Les événemens semblèrent se succéder tout exprès pour démentir la théorie. Après la période, plus brillante de loin que de près, des David et des Salomon vint celle des schismes et de la décadence continue. Quelques réveils ardens de patriotisme et de piété ne purent la conjurer. A la fin, il fallut subir la pesante domination chaldéenne. Bien loin de guider son peuple vers ses glorieuses destinées, Jérémie dut pleurer sur les ruines de Jérusalem en compagnie de la vieille mère Rachel, réveillée à Rama, dans son tombeau millénaire, par les gémissemens de ses enfans qui partaient pour l'exil. Néanmoins, si le corps du peuple était détruit, son âme ne l'était pas, et les âmes immortelles se refont de nouveaux corps, ou, si l'on veut, quand un peuple est le porteur d'une idée immortelle, il ne peut pas mourir. Pendant les années d'exil, les prophètes parvinrent à maintenir le feu sacré du patriotisme et de la foi. Ce fut enfin au tour de Babylone de succomber sous les coups d'un conquérant, et, favorisée par le gouvernement doux et sympathique des rois mèdes et perses, l'élite religieuse de Juda put retourner aux lieux sacrés que « l'Éternel avait choisis pour y mettre son nom, » et se concentrer paisiblement sur la grande œuvre de sa restauration religieuse.

Cependant il s'en fallait bien que cet état de choses, dont un peuple plus modeste aurait pu se contenter, réalisât les rêves de l'ardente et inquiète société qui nous occupe. La prospérité matérielle était loin de lui suffire, comme du reste à tous les peuples de sang noble. Le peuple juif était toujours soumis, tributaire, et,

chose particulièrement pénible, il semblait que telle dût être sa destinée perpétuelle. C'est en vain que les Perses, après avoir succédé aux Mèdes comme peuple dominateur, avaient subi à leur tour la loi d'Alexandre, et que l'empire grec s'était substitué en Asie à l'empire persan. Le conquérant meurt, ayant à peine ébauché son œuvre; ses généraux se partagent ses états : rien de tout cela n'émancipe les Juifs. Ils passent d'abord sous le sceptre des Ptolémées, qui avaient reçu l'Égypte pour leur part. Assez bien traités encore par ces princes, ils eurent lieu de regretter leur domination éclairée, quand une série d'événemens fort indépendans de leur volonté les transféra sous celle des Séleucus, rois de Syrie. Ceux-ci ne virent guère dans la florissante Palestine qu'une riche proie à exploiter. L'un d'eux surtout, Antiochus Épiphane, ne tarda pas à devenir l'objet des malédictions et de l'horreur des enfans d'Israël. Ce prince, éminent à plusieurs égards, eut une manie qui lui coûta cher, celle d'helléniser *per fas et nefas* les populations rangées sous son sceptre. Il eut peu de peine à réussir en Syrie, où la transformation était déjà presque accomplie quand il monta sur le trône; mais, sans parler des difficultés qu'il rencontra en Perse et en Arménie, sa politique d'unification vint se heurter contre un obstacle dont il n'avait pas prévu la puissance : l'obstination du peuple juif à rester lui-même.

Cette résistance étonna Antiochus, habitué à l'obéissance passive de ses sujets; il en chercha la cause, et avec un coup d'œil d'une parfaite justesse il la trouva dans la religion exceptionnelle qu'on professait à Jérusalem. Il se fit donc persécuteur par raison d'état. Non-seulement, aux applaudissemens d'un parti que la mode et la peur avaient beaucoup augmenté, il favorisa de tout son pouvoir l'adoption de la langue, des mœurs, des vêtemens et des plaisirs grecs, et les murs de Sion frémirent au bruit des courses et des spectacles qu'il institua dans cette enceinte vénérable, mais encore il proscrivit le culte de Jéhovah, l'observation de la loi et des fêtes nationales, pilla le sanctuaire, et érigea dans le temple un autel en l'honneur de son dieu favori, Jupiter Olympien (168).

A ce dernier coup, les opprimés ne consultèrent que leur désespoir. Une insurrection patriotique et religieuse éclate. Les supplices n'y font rien, ou plutôt l'ère des martyrs, payant de leur sang la liberté des autres, commence. Tout le monde connaît l'héroïque histoire des Macchabées. Une poignée de partisans réfugiés dans les montagnes, bientôt grossie par les mécontens qui accouraient de toutes parts, se battent en guérillas d'abord, bientôt en troupes aguerries, contre les soldats d'Antiochus, les refoulent graduellement dans Jérusalem, et réussissent même à entrer en vainqueurs dans la capitale. Leur premier soin est d'enlever du temple l'autel

abhorré, « l'abomination de la désolation, » et de purifier les parvis sacrés de ce contact impur (165). La guerre avait duré environ trois ans et demi, et, malgré de si brillans résultats, le danger était plus grand que jamais. Antiochus furieux venait de rassembler une armée formidable, et l'envoyait, commandée par son plus habile général, reprendre la capitale juive. Le parti grec relevait la tête, le parti de la transaction baissait la sienne; les patriotes eux-mêmes, tout surpris de leurs succès récens, sentaient leur résolution faiblir, leur foi chanceler.

C'est alors que parut un livre mystérieux qui semblait provenir d'un vieux voyant du temps de l'ancien exil, de ce Daniel dont un prophète avait parlé comme d'un sage et d'un juste par excellence (1). Ce livre se divisait en deux parties. La première retraçait le portrait de ce qu'avait été pendant les mauvais jours d'autrefois un vrai fidèle, un israélite sans peur et sans reproche, austère gardien de la foi héréditaire et témoin de la chute de bien des grandeurs humaines. Elle racontait par exemple comment il avait refusé d'obéir aux injonctions des plus grands rois quand ceux-ci l'avaient sommé d'abjurer le culte du Dieu de ses pères, comment il était resté toujours fidèle, même le jour où on le jeta dans une fosse pleine de lions affamés, comment il avait vu le plus illustre des rois de Babylone, Nébucadnetzar, devenu fou à force d'orgueil, brouter l'herbe des champs pendant des années entières, comment un jour que le roi Balthazar, nageant dans les délices et les magnificences de la terre, profanait les vases sacrés de Jérusalem en les remplissant du vin de ses débauches, il avait interprété les paroles inconnues, présage de ruine entière et soudaine, que la main effrayante avait fait flamboyer sur les parois de son palais.

Tous ces récits, dont nous n'avons pas à rechercher en ce moment la valeur historique, étaient pleins d'allusions au règne et à la personne d'Antiochus; mais la seconde partie du livre était encore plus directement applicable à la situation. Dans une série de visions dont le symbolisme était suffisamment clair pour des contemporains, l'auteur anonyme décrivait, en la résumant, l'histoire du passé, et y trouvait la preuve du triomphe assuré et prochain de la bonne cause, si seulement ses champions tenaient ferme. Dans la principale (ch. VII), celle qui contient la pensée mère du livre, il voyait le trône de Dieu dans le ciel ouvert et quatre animaux se succéder devant la face du Tout-Puissant, un lion, un ours, un léopard et un quatrième sans nom, c'est-à-dire les quatre grands empires qui avaient dominé successivement l'Asie occidentale et en particulier la Palestine. C'était le lion ailé de Babylone, l'ours

(1) Ézéchiel, XIV, 14; XXVIII, 3.

goulu de Médie, le brillant léopard persan et l'animal sans nom qui ne ressemble à rien de ce qu'on a vu auparavant, qui vient d'au-delà des mers, en qui tout est nouveau, langue, habitudes, couleurs, religion : c'est l'empire grec provenu des conquêtes d'Alexandre. Cet empire a dix cornes, savoir les dix princes grecs qui ont régné sur la Syrie depuis et y compris Alexandre; mais il en pousse une onzième qui a des yeux d'homme et qui vomit le blasphème : cette dernière corne, la plus terrible, n'est autre qu'Antiochus Épiphane en personne (1). Elle n'en est pas moins mise à mort, les animaux qui l'ont précédée sont réduits à l'impuissance, et alors l'image d'un homme, *comme un fils d'homme*, vient sur les nuées du ciel se présenter devant Dieu et recevoir de lui l'empire universel. Cette forme humaine représente le peuple d'Israël concentré dans son Messie, et parvenant sous sa direction à cette domination sur le monde entier à laquelle il aspire. Il ne faut pas contester la belle et grande idée cachée sous ces symboles bizarres, cette idée de la domination finale de l'esprit et de la religion de l'esprit sur la nature et les religions de la nature. D'autre part, on ne peut nier qu'elle revêt aux yeux de l'écrivain juif des formes encore bien étroites et matérielles. Ajoutons que, d'après la prédiction, le temps d'angoisse qui précédera les jours de bonheur et de gloire doit durer trois ans et demi (la moitié du saint nombre 7 et la durée approximative de la guerre de l'indépendance), de telle sorte que les premiers lecteurs du livre de Daniel purent espérer le très prochain accomplissement des espérances qu'il renferme.

Telle fut la première apocalypse, et, comme nous l'avons dit, les conditions du genre furent désormais fixées. Il se rattachait à l'ancienne prophétie en affirmant comme elle, en dépit des apparences les plus décourageantes, le triomphe assuré des bonnes causes; mais il s'en distinguait à bien des égards qu'il importe de préciser.

En premier lieu, autant la prophétie ancienne était spontanée, de premier jet, autant la prophétie apocalyptique est réfléchie, calculée, tranchons le mot, arrangée. Une symétrie rigoureuse relie les diverses parties les unes aux autres. Les symboles, les visions s'enchaînent et s'expliquent mutuellement, et telle énigme posée au commencement du livre ne trouve sa solution qu'à la fin. En un mot, on veut faire désormais, non plus des discours de censure ou

(1) L'identité d'Antiochus Épiphane et de la dernière corne « aux yeux d'homme et proférant des blasphèmes (VII, 8) » ne fait plus doute aujourd'hui dans la science. Les preuves surabondent. Un seul détail de la description qui la concerne laissait encore place à quelque hésitation, savoir les trois cornes arrachées par elle; il est aujourd'hui éclairci. Il résulte en effet de recherches récentes, appuyées sur les *Fragmenta Hist. Græc.*, IV, 558, de M. Müller, qu'Antiochus jeta à bas du trône son prédécesseur Héliodore, fit périr son neveu, fils de son frère Séleucus IV, et passa dans l'opinion des Juifs pour le meurtrier de ce Séleucus lui-même.

de consolation comme autrefois, mais un livre. De plus, la prophétie apocalyptique met en saillie, d'une manière presque exclusive, ce qui n'était qu'un élément secondaire de la prophétie antérieure, je veux dire la prédiction, et c'est à elle surtout qu'est due la confusion qui depuis s'est établie presque généralement entre prophétiser et prédire l'avenir. Ses allures à dessein mystérieuses, son langage perpétuellement symbolique, supposant que ceux qui le comprennent sont initiés à ses secrets et à ses finesses, en font une littérature de gens opprimés, qui ne peuvent parler tout haut, mais qui se consolent de l'oppression brutale dont ils sont les victimes en méprisant, du haut de leur supériorité intellectuelle et religieuse, leurs maîtres du moment, qui ne connaissent pas comme eux les décrets divins, et qui, dans leur orgueilleuse folie, courent en insensés au-devant de leur perte. En particulier, il est un trait de la littérature apocalyptique qu'il faut noter : l'amour du bizarre. Ne voyons là rien d'arbitraire. Ce genre naît en effet des démentis étonnans, crians, que les faits infligent aux espérances fondées sur la foi religieuse, et il aspire à montrer que le croyant doit rester ferme dans sa profession en dépit des contradictions apparentes du moment, quelle que soit, à son point de vue de croyant, la bizarrerie des événemens qui se succèdent. Il est naturel que l'explication de choses bizarres le soit elle-même. De là ce goût de l'étrange, du monstrueux, du colossal, ce goût que la prophétie antérieure chez ses derniers représentans, un Ézéchiel surtout, avait déjà contracté sous des influences ninivites et babyloniennes, mais qui se donnera désormais pleine carrière dans la littérature apocalyptique. Du reste, il s'en faut que tout soit antipathique à notre esprit moderne dans ce genre d'écrits religieux qui sont comme le romantisme du prophétisme. Notre goût s'insurge souvent contre les images impossibles dont il use et abuse. Qu'est-ce qu'une corne qui a des yeux d'homme et qui profère des blasphèmes? A peu d'exceptions près, les descriptions apocalyptiques se refusent à la peinture et à la statuaire; mais on doit fréquemment admirer la vigueur, la terrifiante énergie des tableaux. Il y a des coups de théâtre vraiment imposans, et les auteurs savent, avec un art très réel, disposer leur mise en scène, graduer leurs images, suspendre leurs dénoûmens, de manière à produire de puissans effets de surprise ou de terreur. Enfin, toute réserve faite sur les erreurs, les illusions grossières et les oblitérations du sens moral que le point de vue de ces auteurs engendrait en quelque sorte fatalement, il faut reconnaître que deux grandes et fécondes idées, qui depuis ont fait du chemin dans le monde, prennent leur source dans leurs écrits. La première, c'est que le mal et l'erreur, destinés à être finalement et infailliblement vaincus, ne le sont toutefois qu'après avoir jeté tout leur venin, ma-

nifesté jusqu'au bout leur mauvaise nature : en d'autres termes, c'est l'excès du mal qui présage et amène le retour victorieux du bien. La seconde, c'est que l'histoire n'est pas, quoi qu'en puisse penser un observateur superficiel, un déroulement chaotique, arbitraire, de faits sans lien, subordonnés uniquement aux caprices du hasard, mais qu'elle est soumise à une loi interne qui la régit du dedans, qui se révèle par une symétrie exprimable en nombres fixes, et dont il faut chercher la formule dans le passé pour avoir le secret de l'avenir. C'est en ce sens qu'on a pu dire avec raison que les apocalypses sont autant d'essais primitifs de la philosophie de l'histoire.

Il va sans dire que toutes ces observations, applicables déjà au livre de Daniel, deviennent bien plus frappantes encore lorsqu'on en retrouve la confirmation dans les livres analogues auxquels par la suite il servit souvent de modèle, toujours de type littéraire. Ajoutons seulement qu'un autre trait commun des apocalypses, c'est d'enseigner que « les temps sont accomplis, » d'annoncer par conséquent la venue très rapprochée de la révolution universelle dans laquelle les méchans et leurs méchancetés seront foudroyés par la toute-puissance divine. L'idée de la fin du monde ou plutôt du renouvellement intégral et subit de l'ordre de choses actuel est en quelque sorte le postulat logique du point de vue apocalyptique.

C'est pourquoi la destinée de toutes les apocalypses fut d'être démenties tour à tour par les événemens. Les prédictions du livre de Daniel ne s'accomplirent qu'à moitié. Antiochus, il est vrai, mourut dans une expédition contre les Perses (164), et il est bien probable que l'auteur avait déjà vent de cette nouvelle quand il écrivit son livre. L'indépendance du peuple juif fut reconnue par ses successeurs; mais l'empire universel ne fut pas plus qu'auparavant le privilége du peuple élu. C'était à une autre puissance, plus occidentale encore que la Grèce, qu'il était réservé. De gré ou de force, les princes asmonéens, qui durent à l'héroïsme des Macchabées, leurs ancêtres, de régner sur la Palestine pendant tout un siècle, ouvrirent à ces nouveau-venus une porte toujours plus large qui leur permit de s'immiscer de plus en plus dans les affaires des Juifs. La ferveur première s'était d'ailleurs relâchée, et depuis la mort de Jean Hyrcan le sadducéisme, c'est-à-dire l'indifférence religieuse et les intérêts mondains, dominait la politique intérieure. La famille royale donnait un déplorable exemple par ses divisions intestines et ses mauvaises mœurs. En 64, Pompée entra dans Jérusalem sous prétexte d'appuyer un prétendant, pilla le temple, emmena des prisonniers, traita fort rudement en un mot les « alliés du peuple romain. »

Les violences du général romain furent l'occasion d'une nouvelle apocalypse. Cette fois l'auteur s'adressa au monde entier sous le nom de cette sibylle qui passait pour avoir, dans les anciens temps, prédit le sort futur des états et la série des révolutions de l'histoire. Certains indices donnent lieu de penser que Virgile a lu, sans en connaître l'origine (1), cette production apocalyptique dont le succès engendra les nombreuses imitations juives et chrétiennes réunies aujourd'hui dans le corps volumineux des *Oracula Sibyllina*. La sibylle en effet n'était pas nécessairement une devineresse païenne. Dans les théories mythologiques de l'antiquité, elle passait pour l'organe de la nature primitive, indépendante des sacerdoces et des sanctuaires officiels. Elle était donc comme une prêtresse de la religion primordiale, et voilà pourquoi son nom servit si souvent de couvert aux oracles fabriqués pour consoler les croyans et menacer les impies.

Inutile d'ajouter que la sibylle du temps de Pompée ne fut pas plus clairvoyante que ses sœurs. Loin de là. L'an VI de notre ère, la déposition du roi Archélaüs par ordre de l'empereur Auguste, suivie de la dévolution du pouvoir suprême en Judée à un procurateur romain, ne laissa plus au peuple juif qu'une ombre d'autonomie. Alors éclata la révolte de Juda le Galiléen, révolte qu'il fallut étouffer dans le sang; mais alors aussi se mit à poindre la douce et rayonnante lumière qui devait séparer graduellement la grande espérance du royaume de Dieu des scories qui en ternissaient la pureté, sans toutefois transporter d'emblée hors du cercle apocalyptique les premiers hommes qu'éclaira sa sereine lueur. Les idées apocalyptiques, bien que déjà plus élevées, demeurèrent très puissantes sur l'esprit des premiers chrétiens. Ils attendirent du Christ, lors de son retour, ce que le Christ, pendant sa vie, n'avait pas voulu leur donner, et vers la fin de la génération née avec lui, vers l'an 68, le règne et la personne de Néron donnèrent un nouvel essor à ces rêves ardens. C'est alors que parut la première apocalypse chrétienne, celle que nous appelons l'*Apocalypse*, et qu'il suffit en ce moment de mentionner à sa place historique.

Environ douze ans plus tard, vers l'an 80, sous Titus, parut un nouvel oracle sibyllin qui crut voir dans cette terrible éruption du Vésuve dont Herculanum, Pompéi, Pline l'Ancien, furent victimes, le signe annonciateur de « la fin des temps (2). » Le règne de Domitien, ce second Néron, également maudit des chrétiens et des Juifs, eut aussi son apocalypse : ce fut le livre apocryphe connu sous le nom de *IVe d'Esdras* (3), qui eut la chance malheureuse d'annoncer

(1) Voyez surtout la description de l'âge d'or dans la quatrième églogue.

(2) *Orac. Sibyll.*, IV, 47, suiv.

(3) M. Volkmar vient de publier un commentaire sur ce livre à Tubingue, chez Fries.

la destruction de l'empire romain juste au moment où le règne de Nerva inaugurait la période des Antonins. Sous Trajan, les révoltés de Palestine ayant remporté quelques avantages sur les troupes romaines envoyées à leur poursuite (118), une nouvelle sibylle (1) éleva la voix pour dénoncer les jugemens redoutables que Dieu allait exécuter sur le monde idolâtre. Et quand la suprême convulsion de la nationalité juive, vers l'an 132, mit aux prises Bar-Kochba, *le fils de l'étoile*, avec le colosse impérial, une autre apocalypse, la plus furieuse de toutes, parut sous le nom d'Hénoch, le patriarche anté-diluvien, rentré dans le paradis sans passer par la mort (*Gen.*, v, 24), et qui devait, en qualité de *summus propheta*, avoir prévu la victoire du prétendu messie sur les aigles et tous les animaux des champs (les païens). Depuis lors, la littérature apocalyptique entre en décadence. Aucune production saillante ne vient compenser l'inévitable monotonie du genre. Qu'il nous suffise de mentionner encore au IIe siècle le *Testament des Douze patriarches* fils de Jacob, *le Pasteur d'Hermas*, curieux document du puritanisme romain de l'époque, l'*Ascension d'Ésaïe*, apocalypse semi-gnostique, originaire d'Égypte, enfin le *Carmen apologeticum* de Commodien, découvert il y a quelques années et écrit l'an 250, sous la persécution de Décius, au moment où les Goths passaient le Danube pour la première fois.

Ces rapprochemens historiques permettent de comprendre comment il se fait que, de tous les ouvrages de l'antiquité, ce soient les apocalypses dont il est le plus facile de fixer la date. Il suffit en effet de les placer dans l'horizon historique supposé par leur contenu. Tant que leurs prédictions sont minutieusement conformes à l'histoire, on peut être certain qu'elles sont postérieures aux événemens décrits. Dès que cet accord cesse, la date cherchée se révèle. On doit aussi avoir observé que les auteurs cherchent d'habitude à mettre leurs paroles sous la protection d'un vieux nom vénéré, tant parce que cela rehausse leur autorité que parce que cette apparence d'antiquité reculée augmente l'impression de mystère qu'ils aiment à produire. C'est à la même cause qu'il faut attribuer leur prédilection pour les expressions et les formes archaïques.

On se demandera peut-être comment il est possible que l'engouement pour un genre de prédictions si souvent, si brutalement démenties, ait duré si longtemps. Cela tient à bien des causes, mais entre autres à ce que les chiffres et les symboles dont ces prédictions étaient remplies, devenant toujours plus énigmatiques à mesure que l'on perdait de vue les circonstances momentanées auxquelles ils s'adaptaient, se prêtaient à des interprétations nouvelles,

(1) *Orac. Sibyll.*, v.

allégoriques, arbitraires, transformant par exemple en années ce que les textes donnaient comme des jours, ou bien en choses personnifiées les êtres personnels et concrets figurant dans les descriptions prophétiques. Tel fut surtout le cas lorsqu'une popularité exceptionnelle eut ouvert à deux de ces livres (celui de Daniel et l'Apocalypse de Jean) l'entrée du canon juif et chrétien. Depuis lors, il fut admis d'avance, par tous leurs interprètes, que de tels livres ne pouvaient contenir aucune erreur, et comme chaque siècle eut ses tyrans et ses victimes, ses persécuteurs et ses persécutés, chaque siècle aussi crut s'y reconnaître.

II.

Désormais notre attention se concentrera sur l'Apocalypse proprement dite. De ce qui précède il résulte que, pour faciliter l'intelligence de ce livre si obscur en apparence, il nous faut rappeler avec quelques détails l'état de l'empire et de l'église au moment où il fut écrit.

On était en l'an 68 de notre ère. La Judée était en pleine révolte; les Parthes menaçaient les extrémités orientales de l'empire; Néron venait de tomber du trône. Quatre ans étaient à peine écoulés depuis le terrible incendie qu'il avait fait allumer à tous les coins de sa capitale, afin sans doute de la reconstruire sur un nouveau plan et à moins de frais. Avec une infernale adresse, il avait su détourner sur les chrétiens, déjà mal vus, les colères du peuple, et une persécution atroce avait sévi, surtout à Rome, contre les disciples du crucifié. Très aimé de la populace, assez bien vu dans l'armée d'Italie, qui respectait en lui le dernier des césars, mais détesté de la population honnête et de l'aristocratie, Néron avait disparu subitement, d'une manière mystérieuse, inexplicable, au premier bruit de la révolution qui s'avançait à pas rapides. En même temps sa chute soudaine provoquait le premier grand ébranlement qui, depuis les jours d'Auguste, eût mis en question le maintien de l'empire. Sans doute c'étaient des généraux romains que ces Galba, ces Othon, ces Vitellius, dont les *pronunciamientos* se succédaient coup sur coup; mais ce n'en était pas moins des provinces que la révolution anti-césarienne était sortie. A côté d'eux Vindex, un Gaulois, n'avait-il pas osé arborer l'étendard de l'insurrection? En Afrique, en Germanie, en Gaule, en Mœsie, en Asie, les légions proclamaient à l'envi l'une de l'autre de nouveaux empereurs. Le secret de l'empire était divulgué; on savait désormais qu'on pouvait faire un empereur ailleurs qu'à Rome, et il n'y avait pas de raison bien visible pour que ce gigantesque assemblage de nationalités conquises ne se disloquât point en cent morceaux. L'année qui vit monter Galba

sur le trône, dit Tacite, fut la dernière de sa vie et presque de l'état. Il était temps qu'une main de fer comme celle de Vespasien, fort occupé pour le moment en Judée, vînt resserrer les liens détendus de ce grand corps qui menaçait de s'affaisser sur lui-même, d'autant plus que d'étranges rumeurs circulaient à Rome, en Grèce, en Asie. Les gens les mieux renseignés affirmaient pertinemment que Néron, ayant perdu la tête, s'était fait tuer par un de ses affranchis dans une grotte isolée; mais ils paraissaient trop intéressés à l'affirmer. Le fait est que le peuple ne croyait pas à cette étrange nouvelle, et le bruit se répandait à chaque instant que Néron n'était pas mort, qu'il avait réussi à gagner secrètement l'Asie, et que, très bien accueilli par les Parthes, il allait revenir à la tête d'une armée d'Orientaux pour se venger de ses ennemis et infliger à Rome un châtiment dont le fameux incendie de l'an 64 n'eût été que le faible avant-coureur. Il faut lire dans les historiens les plus accrédités les nombreuses et curieuses tentatives des faux Nérons qui se succédèrent, pour ainsi dire, sans désemparer sous les règnes suivans et trouvèrent constamment des partisans crédules et enthousiastes. Cela prouve ce que l'on soupçonnait déjà, c'est-à-dire que Néron fut plus populaire qu'on ne le penserait à première vue. Il y avait même des gens qui, pour concilier toutes les versions, admettaient qu'en effet Néron avait reçu une blessure mortelle; mais ils ajoutaient que, remis sur pied par un prodige satanique, il réaliserait, sous les auspices et avec l'aide de l'enfer, le terrible programme qui lui était attribué. Dans ceux qui parlaient ainsi, nous pouvons déjà reconnaître des chrétiens et des Juifs pour qui la possibilité d'une résurrection opérée par Dieu ou par le diable n'avait rien d'inadmissible, et qui, ayant de sérieux motifs pour abhorrer leur cruel persécuteur, ne devaient voir en lui que l'instrument infernal des dernières calamités pesant sur le monde. Il est certain qu'un pareil scélérat, qui avait en quelque sorte réalisé l'idéal du vice et du crime, qui, surtout pendant les dernières années de sa vie, s'était plongé publiquement dans les plus crapuleuses débauches, qui avait fait périr ses meilleurs amis, sa femme, sa mère elle-même, devait aisément revêtir l'apparence d'un être surnaturellement mauvais, de quelque chose comme une incarnation démoniaque.

Les Juifs étaient alors dans toute l'exaltation de la lutte désespérée qu'ils avaient engagée contre l'empire. Depuis l'an 66, ce peuple, poussé à bout, avait chassé les aigles romaines et proclamé son indépendance, résolu à la défendre jusqu'au dernier souffle. L'année d'après, Néron envoyait en Palestine Vespasien avec les instructions les plus sévères. En 68, le général romain avait reconquis pied à pied la Galilée et la Samarie, et arrivait sous les murs de Jérusalem, qu'il allait bientôt quitter avec le titre d'empereur,

laissant son fils Titus pour achever son œuvre sanglante. On sait les épouvantables péripéties de ce siége qui dura deux ans, et le point extrême où les Juifs poussèrent la furie de la résistance nous donne une idée de ce que devait être leur disposition d'esprit au moment où l'espoir de vaincre ne leur était pas encore interdit. Sans doute un observateur ordinaire n'eût pas douté qu'à la longue Jérusalem succomberait devant la force; mais dans la croyance ou, si l'on veut, dans l'illusion invétérée du peuple juif, l'extrémité où elle allait être réduite n'était-elle pas précisément le gage du secours miraculeux qui lui viendrait d'en haut et de la réalisation prochaine des incomparables destinées que ses prophètes lui avaient assignées?

De leur côté, les chrétiens, qui sous le règne de Néron avaient beaucoup augmenté en nombre, surtout en Asie-Mineure, en Grèce et à Rome, auraient pu assister au lugubre drame qui se déroulait en Judée comme des spectateurs personnellement désintéressés, émus seulement d'une pitié sympathique pour un peuple coupable, égaré, mais enfin leur parent par la foi, et qui n'en était pas moins le peuple du Sauveur. Eux-mêmes d'ailleurs avaient été les objets de la cruauté raffinée du tyran, et nous savons aujourd'hui combien il s'en fallait alors que la synagogue et l'église fussent encore séparées par un fossé bien profond. Non-seulement dans la Palestine les disciples du Christ se considéraient toujours comme Juifs et même comme les meilleurs des Juifs, et n'avaient renoncé, ni pour eux-mêmes ni pour leurs compatriotes, aux rêves les plus ambitieux du messianisme traditionnel, mais encore la tendance judéo-chrétienne, cette alliance illogique de la loi et de l'Évangile que l'apôtre Paul eût voulu dissoudre entièrement, prédominait dans l'église en général. La grande majorité des chrétiens était donc de cœur et d'âme avec le peuple juif. Sans doute elle se flattait que des événemens aussi formidables l'amèneraient à résipiscence et lui ouvriraient les yeux sur l'erreur qu'il avait commise en repoussant Jésus de Nazareth; mais elle n'entendait nullement que l'étendard du polythéisme idolâtre flottât victorieusement sur les murs sacrés du temple du vrai Dieu. Elle s'unissait donc aux assiégés par ses vœux pour leur délivrance finale, par ses imprécations contre le paganisme et contre celui qui en concentrait la puissance, l'affreux Néron. Le chrétien judaïsant, qui trouvait dans sa double foi de chrétien et de Juif des motifs redoublés de haine contre le polythéisme et l'empire, était au fond plus disposé que personne à les maudire également et à observer ces signes des temps qui semblaient présager qu'une révolution universelle était imminente. Sous le coup des événemens dont il était témoin, sa répugnance contre le libéralisme des doctrines pauliniennes, lesquelles tendaient à diminuer la distance qui,

dans la vie quotidienne, séparait le Juif du païen, cette répugnance devenait de l'horreur. Il y voyait une trahison, une apostasie de la bonne cause, juste au moment où elle requérait le plus de stricte fidélité. Enfin, tandis que les tièdes et les faibles devaient se laisser aller à l'abattement sous le coup de ces persécutions et de cette guerre qui semblaient interdire tout espoir à l'église et à la nationalité juive, les forts devaient puiser, dans cet excès même du mal parvenu à son paroxysme, la certitude de sa prompte défaite. Plus ils étaient accablés, plus leur triomphe éclatant était sûr et prochain. Le moment, la situation, les croyances, les dispositions, tout appelait une apocalypse. Elle vint, et ce fut la nôtre, l'Apocalypse ou révélation de Patmos. Transportée au milieu de la situation politique et religieuse que nous venons de décrire, l'Apocalypse s'explique d'elle-même.

Comme le livre de Daniel, qu'elle imite beaucoup, elle a une introduction instructive, homilétique plutôt que révélatrice, et se compose pour le reste de visions emboîtées l'une dans l'autre par un procédé assez curieux. Elle part de la supposition que le moment de la grande catastrophe est proche (1), et que Jean, serviteur du Christ, a reçu l'ordre d'en faire connaître les indices et les péripéties. Appliquant à sa manière un des chiffres donnés par le livre de Daniel, l'auteur calcule que le monde et la société du moment où il écrit n'ont plus que trois ans et demi à durer (2). Cette proximité fait que les fidèles doivent redoubler de sévérité envers eux-mêmes, d'intolérance envers tout ce qui est païen, et se garder de tout ce qui ressemblerait à une souillure. De là ces messages adressés à sept églises importantes d'Asie-Mineure, représentant évidemment aux yeux de l'auteur la totalité de l'église chrétienne, car le nombre sacré 7 est divin, et signifie, tout le long du livre, ce qui est complet, achevé, à qui rien ne manque, au point que l'esprit de Dieu lui-même se décompose en sept esprits siégeant devant son trône. Ces sept messages, à part quelques différences peu essentielles, roulent sur le même thème : il faut être plus fidèle que jamais. Ce qu'il y a de plus saillant dans les reproches ou les avertissemens qu'ils énoncent, c'est la rudesse avec laquelle l'auteur attaque un parti qu'il stigmatise tantôt comme celui des faux apôtres, « qui se disent apôtres et ne le sont point, » tantôt comme le parti des balaamites ou des nicolaïtes, deux mots qui, le premier en hébreu, le second en grec, signifient « corrupteurs » ou « destructeurs du peuple. » Il n'en a pas fallu davantage pour que les *pères*, se rappelant que parmi les diacres de Jérusalem il y en avait un nommé Nicolas, fissent de ce brave homme le premier des

(1) I, 13; II, 5, 16; III, 11; XI, 14; XXII, 6, 10.
(2) XI, 2, 3; XII, 14.

hérésiarques. La réalité est que nous nous retrouvons ici au milieu de la lutte ardente qui partagea l'église apostolique, et il n'est pas difficile de reconnaître les partisans de Paul sous les traits passablement grossis par l'indignation de l'auteur, judéo-chrétien exalté. Comme de vrais disciples du faux prophète Balaam, qui jadis corrompit le peuple d'Israël, ces faux Juifs, ces faux chrétiens mangent des viandes sacrifiées aux idoles et se souillent par des unions criminelles. Ce sont là précisément les deux principales illégalités que ceux même des Juifs chrétiens qui eussent souffert chez les païens convertis une grande indépendance au sujet des préceptes mosaïques ne pouvaient se décider à tolérer, savoir l'usage des viandes provenant des sacrifices, qu'on vendait en abondance sur les marchés des grandes villes, qu'on servait sur une foule de tables privées, et les mariages, licites au point de vue civil, mais prohibés par la législation de Moïse. Ce qui s'agitait sous cette controverse spéciale, c'est au fond la question de savoir si les chrétiens pouvaient ou non entretenir des relations suivies et amicales avec la société païenne. L'auteur veut, on le voit, que la société chrétienne n'ait absolument rien de commun avec le monde païen. Il les sépare *a mensa et thalamo*. S'il n'attaque pas personnellement l'apôtre Paul, tout en faisant une allusion évidente à ses prétentions apostoliques, selon lui illégitimes, il est certain qu'il n'a aucun égard à ce que cet apôtre a pu enseigner dans les mêmes églises d'Asie-Mineure auxquelles il s'adresse. Plus loin, quand il décrira les murs de la Jérusalem céleste, dont les douze portes présentent chacune un nom d'apôtre, il n'y en aura pas une seule pour l'apôtre des gentils.

En dehors de ce point saillant, cette première partie n'offre rien de bien remarquable. Il faut noter seulement quelques symboles ou expressions apocalyptiques. Ainsi Dieu est l'*alpha* et l'*oméga*, la première et la dernière lettre de l'alphabet, manière rabbinique d'enseigner qu'il contient toutes choses en lui-même. Le Christ glorifié apparaît à l'auteur au milieu de sept chandeliers d'or qui correspondent dans le ciel aux chandeliers de même nombre du temple de Jérusalem et aux sept églises dont nous venons de parler. Ses cheveux sont blancs, comme l'étaient ceux de l'Ancien des Jours ou de l'Éternel dans le livre de Daniel, ce qui signifie que l'éternité est désormais son partage, et en général disons tout de suite que l'Apocalypse applique à la personne du Christ les attributs symboliques de la Divinité, non qu'elle en fasse le Créateur lui-même, mais elle veut indiquer par là que les attributs divins lui ont été conférés, comme ils le seront ensuite aux élus, en récompense de sa sainteté et de sa victoire. C'est ainsi que sous la figure de l'*agneau* immolé il a sept cornes et sept yeux, c'est-à-dire la toute-puissance et la toute-science.

Arrivent alors les visions apocalyptiques proprement dites. Elles sont précédées d'un superbe prélude, d'un *alleluia* entonné par l'univers entier et confirmé par l'*amen* des élus (ch. IV), car le ciel s'est ouvert, un son de trompette (1) s'est fait entendre, et, sans décrire Dieu lui-même, que, selon l'Ancien Testament, nul homme ne peut voir et vivre, le prophète a pu contempler son trône entouré de l'arc-en-ciel, tout resplendissant d'éclairs, tout retentissant de tonnerres, et soutenu par les quatre *chérubins*, ou grandes forces créatrices, qui ne cessent de répéter jour et nuit : « Saint, trois fois saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est et qui sera! » En avant, vingt-quatre anciens, sanhédrin représentatif de l'église, jetaient leurs couronnes au pied du trône, s'unissant aux grandes voix de la nature pour glorifier l'auteur de leur être. Le voyant remarque un livre fermé de sept sceaux : c'est le livre de l'avenir, que tout le monde ignore, mais que l'agneau immolé ou le lion de Juda (car Jésus, doux et vaillant, a droit à ces deux titres) va ouvrir en vertu du droit qui lui est acquis, et dont le cantique nouveau, que chantent désormais la terre, la mer et les cieux, proclame la plénitude et la justice (ch. V). Il y a de puissantes harmonies dans ce livre; les orgues alors n'étaient pas inventées, et il y fait penser à chaque instant : on croit les entendre remplissant l'immensité de leurs accords et de leurs mille voix.

Les sceaux sont ouverts l'un après l'autre, et chacun d'eux donne lieu à l'apparition d'un sinistre présage ou bien à quelque mesure préparatoire aux grandes scènes qui vont se dérouler. C'est en ce moment que défilent devant les yeux stupéfaits du prophète les quatre fameux cavaliers de l'Apocalypse qui symbolisent la conquête, la guerre, la famine et la peste. Ce sont les quatre premiers grands fléaux qui précéderont la fin des temps.

« Je regardai, et je vis un cheval blanc. Son cavalier était armé d'un arc. On lui donna une couronne, et il partit vainqueur et voulant vaincre encore.

« Ensuite un autre cheval parut. Il était couleur de feu. Son cavalier reçut le pouvoir de bannir la paix de la terre et de pousser les hommes à s'entr'égorger, et on lui donna une grande épée.

« Je regardai encore, et un cheval noir parut. Son cavalier portait une balance en sa main, et j'entendis une voix qui sortait du milieu des chérubins et qui criait : « La mesure (2) de froment pour un denier, les trois mesures d'orge pour un denier! »

(1) Les trompettes sonnent à chaque instant dans l'Apocalypse. M. Volkmar a fait à ce propos l'observation ingénieuse que cet instrument ne réveillait nullement dans l'esprit des lecteurs juifs de ce temps les idées belliqueuses ou mondaines qui s'y associent chez nous. Comme les cérémonies les plus augustes du temple de Jérusalem étaient annoncées par un jeu de trompettes, ce son avait quelque chose de vénérable, de sacré, analogue à ce qu'aurait pour nous le son des cloches.

(2) Cette mesure, le *chœnix*, représentait la ration journalière d'un homme, et la

« Je regardai encore, et un cheval pâle parut. Son cavalier s'appelait la Mort, le sépulcre suivait, et le pouvoir lui fut donné de faire périr le quart des habitans de la terre par l'épée, par la famine, par la mortalité et sous la dent des bêtes féroces. »

Il n'y a encore là rien de bien spécial à l'histoire du temps où vivait l'auteur, bien qu'il fasse déjà allusion à certaines calamités qui avaient marqué les années précédentes; mais tout cela n'est encore que préparatoire. Il en est de même des cris d'impatience des martyrs dont le sang crie vengeance, et des ébranlemens célestes qui font que le soleil s'obscurcit, que la lune devient sanglante, et que « les étoiles tombent à terre comme les figues d'un figuier secoué par le vent. » C'est ainsi que d'autres prophètes avaient déjà décrit de grandes révolutions historiques. Tout ce qui précède est contenu dans les premiers sceaux; mais, au moment où le septième allait être ouvert, un temps d'arrêt a lieu, que les anges mettent à profit pour marquer au front les israélites fidèles du signe qui les préservera de l'épouvantable tribulation qui s'apprête. Ici encore le caractère juif-chrétien de l'auteur se révèle. Les élus forment sans doute une grande multitude de toute nation et de toute langue, mais cette multitude est subordonnée aux 144 (12 × 12) mille Israélites que les anges ont désignés comme dignes du salut parmi les douze tribus d'Israël.

Le septième sceau s'ouvre donc enfin; mais, s'il contient le dénoûment, il renferme bien autre chose encore, et il est visible que dans le procédé calculé de l'auteur d'éloigner ce dénoûment au moment où il semblait que rien ne devait plus le retarder, il y a un rapport très ingénieusement figuré avec cette attente apocalyptique depuis si longtemps excitée, qui se croyait toujours à la veille de la fin des choses, et qui ne savait pas qu'il y avait encore des décrets divins qui devaient être exécutés avant que « les temps fussent accomplis. » Le septième sceau ouvert, une demi-heure se passe dans le silence, après quoi le prophète voit défiler les sept archanges, munis chacun d'une trompette. Chacun d'eux en sonne à son tour, et nous assistons à une répétition des plaies d'Égypte qui frapperont un tiers de la terre. Nous devons toutefois signaler la transformation que subit la plaie dite des sauterelles. C'est la cinquième trompette qui les évoque. Elles sortent en foule du puits de l'enfer, semblables à une épaisse fumée, et c'est bien ainsi que ce fléau s'annonce de loin dans les plaines de l'Orient. Mais voici que ces sauterelles prennent la face humaine, et à leur corps de chevaux préparés pour la bataille, à leurs cuirasses de fer, à leurs

journée d'ouvrier étant alors, du moins en Asie, payée un denier, la proportion indiquée ci-dessus suppose que les hommes devront consacrer tout leur gain à leur nourriture. Le cheval blanc dont il est parlé en premier lieu était celui des triomphateurs.

casques dorés d'où tombent des cheveux longs comme des cheveux de femme, à leurs dards qu'elles décochent en fuyant, il est facile de reconnaître la terrible cavalerie parthe. Elle est commandée par un ange de l'abîme qui s'appelle en hébreu *Abaddon* et en grec *Apollyon*, c'est-à-dire *le destructeur* (1), car l'auteur, pour certaine raison que nous saurons bientôt, désire que ses lecteurs connaissent aussi les noms hébreux des êtres malfaisans qu'il amène sur la scène. Ce qui prouve d'ailleurs que c'est du côté de l'empire parthe que la vision nous dirige, c'est qu'au son de la sixième trompette, ordre est donné de laisser le passage de l'Euphrate libre, afin que la redoutable armée puisse venir exercer ses ravages sur l'empire romain.

Il semble que la septième trompette n'ait plus qu'à sonner pour que la fin arrive... Mais non, de nouvelles suspensions à effet dramatique, de nouvelles mesures préparatoires la reculent encore, et plus nous avancerons, plus nous verrons désormais se dérouler l'histoire contemporaine de l'auteur.

Les dernières révélations sont précédées d'un immense roulement de tonnerre. Il semble qu'on batte aux champs dans les cieux pour que tout fasse silence, pendant que l'ange de la toute-puissance, un pied sur la terre, un autre sur la mer, jure au nom de Dieu « qu'il n'y aura plus de temps. » Il faut ensuite que le prophète dévore le petit livre qu'il porte en sa main. Ce livre est petit, puisqu'il ne contient que les quelques jours qui doivent s'écouler encore. Il est doux à la bouche comme du miel, car il annonce que Dieu va venger ses élus, et décidément la vengeance est douce à l'âme de notre Juif chrétien; mais il remplit les entrailles d'amertume, car cette vengeance se révélera par d'affreuses catastrophes. En attendant, le prophète reçoit l'ordre de mesurer le temple de Jérusalem et de s'arrêter, dans cet arpentage, au portique extérieur. En langage apocalyptique, cela veut dire que l'intérieur du saint édifice sera protégé divinement contre les assauts de l'ennemi, et ceci est très important pour la fixation de la date du livre, car il en résulte que l'auteur s'attend bien à ce que Jérusalem et même les abords du temple tombent au pouvoir des païens, mais non pas à ce que le temple lui-même soit pris et détruit. Nous savons en effet par l'histoire du siége de Jérusalem que tel fut l'es-

(1) C'est le passage de l'Apocalypse où de pieux partisans de la sainte alliance se plaisaient à voir décrits dix-huit siècles d'avance les cuirassiers de la garde impériale, en même temps qu'ils rapprochaient le nom d'Apollyon de celui de Napoléon. Il y avait deux malheurs, entre plusieurs autres, inhérens à cette explication. C'est que les cuirassiers de la garde n'avaient pas l'habitude de combattre en fuyant, et que le nom d'Apollyon n'a aucun rapport avec celui de Napoléon, qui doit signifier *Napolitains*, Neapolis étant devenu partout *Napoli*.

poir suprême des derniers défenseurs de Sion. Ce détail atteste donc que l'Apocalypse a été écrite avant l'an 70 (1). Deux prophètes, dont les traits rappellent Élie et Moïse, sont envoyés pour convertir les habitans de Jérusalem et les gentils. C'était un enseignement des rabbins que ce retour des deux prophètes à la veille de la fin des temps; mais il serait bien possible que l'auteur, tout en les décrivant avec leurs attributs historiques, ait pensé à Jacques, frère de Jean, décapité sous Hérode-Agrippa, et à l'autre Jacques, vénéré par la première église comme frère du Christ, lapidé en 62. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont tués par la *bête* montant de l'abîme, c'est-à-dire le pouvoir idolâtre. Leurs corps sans sépulture restent exposés quelque temps aux yeux des païens, lorsque tout à coup ils ressuscitent et remontent au ciel. Alors un tremblement de terre engloutit la dixième partie de la ville, de sorte que le reste se convertit (2). Telle était en effet l'espérance qui permettait aux Juifs chrétiens de concilier leur patriotisme avec le fait que la grande majorité de leurs compatriotes refusait de reconnaître Jésus pour le Messie. A leurs yeux, cette incrédulité ne pouvait être que passagère, et avant la fin des temps il devait arriver infailliblement quelque chose qui ouvrirait les yeux du peuple élu, momentanément égaré. C'est la nation d'Israël représentée par la femme du chapitre XII, tout entourée du soleil, ayant sous ses pieds la lune et sur sa tête une couronne de douze étoiles (les douze tribus), c'est cette nation dans les douleurs de l'enfantement qui donne le Messie au monde, et la nation du Messie ne peut évidemment pas être toujours privée des bénédictions qu'il apporte à tant d'autres.

Mais voici bien autre chose : dans le ciel s'allonge un immense reptile couleur de feu, ayant sept têtes et dix cornes, sur ses têtes sept diadèmes. C'est lui qui désormais remplira le premier rôle dans le drame, car c'est lui, le grand adversaire, le vieux serpent, l'éternel séducteur; c'est Satan, qui, dans la folle ambition de vouloir détrôner Dieu, fait la guerre d'abord aux anges dans le ciel, puis aux saints sur la terre. Alors a lieu ce fameux combat entre lui et l'archange Michel, ce thème si souvent exploité depuis par la peinture et la statuaire. Le résultat en est que Satan, vaincu, expulsé du ciel, va continuer ses sombres machinations sur la terre.

Il commence en effet par poursuivre avec fureur la femme, c'est-

(1) Ainsi tombe d'elle-même la tradition légendaire qui voulait que l'Apocalypse eût été écrite sous Domitien, dans les dernières années du siècle, par l'apôtre Jean, plongé à Rome dans l'huile bouillante et relégué ensuite à Patmos.

(2) L'auteur, qui évalue à sept mille le nombre des victimes de cette catastrophe frappant la dixième partie de Jérusalem, suppose que la population de cette ville était alors de 70,000 âmes. C'est à peu près le chiffre que d'autres inductions feraient adopter.

à-dire la nation qui avait enfanté le Messie, et qui doit se réfugier au désert pour se mettre à l'abri de sa rage. N'aurions-nous pas ici un écho de cette émigration juive-chrétienne qui, vers le temps de la guerre romaine, se réfugia dans les déserts du Jourdain, la Batanée, la région de Pella, et y fonda des églises judaïsantes qui durèrent fort longtemps? Ce que voyant, le monstre s'en va faire la guerre aux enfans de Dieu dispersés sur la terre. Déjà pourtant, au point de vue de l'auteur, la vraie église, l'église mère, est en sûreté. Et alors, debout sur le sable de Patmos, le prophète voit surgir de la mer une bête gigantesque, à laquelle Satan a donné son pouvoir, car elle a comme lui sept têtes et dix cornes; de plus elle a dix diadèmes sur les cornes et des noms de blasphèmes sur les têtes. Horreur! une de ces têtes est frappée à mort, et puis voici que cette blessure mortelle est guérie, que la tête revit, et que toute la terre dans l'admiration suit cette bête et se prosterne devant elle, car elle a reçu l'empire universel. Cette bête, c'est l'empire romain; ses sept têtes sont les sept empereurs qui se sont succédé depuis Auguste; ses dix cornes sont les dix grands royaumes (1) ou nations dont l'ensemble constituait l'empire romain. Et quant aux noms blasphématoires écrits sur les sept têtes, nous comprenons aisément que, pour le rigide monothéisme des Juifs, les titres d'*auguste*, de *divin*, dont se paraient les empereurs, fissent l'effet d'une véritable anthropolâtrie. — A côté d'elle vient se ranger un autre animal ayant deux cornes comme l'agneau, mais parlant comme le dragon; en d'autres termes, il a l'apparence d'un vrai prophète, d'un messie même, mais son enseignement est diabolique. C'est lui qui, en les éblouissant de ses enchantemens et de ses prestiges, persuade à tous les habitans de la terre d'adorer la bête, cet être étrange qui, « bien que frappé à mort, vivait toujours. » C'est lui, son conseiller, qui lui persuade d'enlever jusqu'aux moyens matériels de l'existence à tous ceux qui ne veulent pas reconnaître son pouvoir. Cette bête horrible concentre dès lors l'intérêt sur elle-même, et l'auteur veut absolument qu'on la reconnaisse sans qu'il soit forcé de dire son nom tout haut. Voilà pourquoi nous lisons ici (XIII, 18) :

« *C'est ici qu'est la sagesse!* Quiconque a de l'intelligence, qu'il calcule le nombre de la bête : c'est le nombre d'un homme, *et ce nombre est 666.* »

Là est évidemment la clé du livre, une clé bien vite perdue et retrouvée seulement depuis quelque temps. Ceux qui l'eurent en main au Ier et au XIXe siècle de notre ère ont trouvé que 666 représentait

(1) L'auteur, confondant sans doute la situation générale de l'empire avec celle de son propre pays, gouverné par des rois sous la suprématie romaine, pouvait désigner ainsi les dix grandes contrées réunies dans l'empire : Afrique, Espagne, Gaule, Bretagne, Germanie, Italie, Grèce, Asie, Syrie, Égypte.

précisément la valeur numérique des lettres hébraïques formant les mots *César Néron*.

Maintenant les événemens vont se précipiter. Tandis que les disciples du Christ, réfugiés sur la montagne sainte, chantent le cantique nouveau en s'accompagnant de leurs harpes, et qu'un ange traverse les cieux en sommant les habitans de la terre de donner gloire à Dieu seul, un autre ange survient qui s'écrie : « Tombée, tombée, Babylone la grande! » En même temps d'autres anges volent dans toutes les directions pour accomplir différentes missions; deux entre autres, les anges de la moisson et de la vendange, font que, sur une étendue de mille six cents stades autour de la ville sainte, le sang coule au point que les chevaux y sont plongés jusqu'au mors. Cette mer de sang est due à la destruction présumée de l'immense armée païenne qui se rassemble pour assiéger Jérusalem et son temple.

La fin de la fin va donc venir? Pas encore tout à fait. Un dernier défilé de sept anges, portant les sept coupes qui renferment les sept dernières plaies, doit encore la précéder, et ce suprême retard permet à l'auteur de retracer plusieurs scènes qui sont de nature à rehausser la solennité de la catastrophe finale. Ces scènes nous offrent encore des réminiscences des plaies d'Égypte que l'auteur décrit à sa manière ardente et sombre. Cette fois les plaies terribles affligeront la terre entière. Une des coupes de la colère divine est versée sur le trône de la bête : c'est l'empire romain qui s'écroule. Une autre a pour effet que l'Euphrate est desséché et laisse passer les rois d'Orient (les rois parthes) qui amènent leurs forces au secours de la bête, leur alliée. En même temps trois grenouilles, immondes messagères, vont tout en coassant rassembler les rois des trois autres points cardinaux, c'est-à-dire les chefs supposés des nations qui composent l'empire. Enfin toutes ces armées se réunissent au pied du Thabor, dans la plaine de Megiddo, le champ de bataille classique d'Israël. Bientôt une voix part du trône éternel, prononçant le mot fatal : « C'en est fait! » Et au bruit effroyable de mille tonnerres Rome, la grande Babylone, est réduite en cendres.

C'est là une perspective qui enflamme au suprême degré l'imagination du prophète. Deux chapitres entiers, exhalant la plus implacable rage contre « la grande prostituée, » sont consacrés à la décrire sous les traits les plus injurieux et à reproduire les lamentations, les hurlemens des princes, des marchands, des navigateurs, « qu'elle avait enivrés du vin de ses impudicités, » et qui crient *hélas! hélas!* à la vue de son embrasement, car c'est bien de la cité impériale qu'il est question. C'est elle, cette courtisane vêtue de pourpre et d'écarlate, toute resplendissante d'or et de diamans, la mère des impuretés et des abominations, « la grande ville enfin

qui règne sur les rois de la terre (XVII, 18). » Ivre du sang des saints, elle est montée sur la bête aux sept têtes et aux dix cornes, qui se concentre peu à peu dans la personne de Néron, car c'est bien lui « qui était, qui n'est plus et qui reparaît pour courir à sa perdition (XV, 48). » Et c'est ici que l'auteur explique le plus clairement ses calculs. Il nous dit lui-même que les sept têtes sont sept empereurs dont cinq sont déjà tombés (Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron), un sixième règne en ce moment (Galba), un septième va le supplanter, ce qu'il était, on le sait, très facile de prévoir; mais, comme la fin est proche, ce septième ne régnera pas longtemps (V, 10), et après lui le monstre qui faisait déjà partie des sept, qui n'était plus, mais qui revient, va paraître à la tête de tous les chefs des peuples pour assouvir sur la cité rebelle la soif de vengeance qui les dévore tous, et en même temps pour servir sans le savoir d'instrument aux irrévocables décrets de Dieu.

On le voit, l'Apocalypse, antérieure à l'an 70, a été écrite dans la seconde moitié de l'an 68, quelques mois après la chute de Néron et quand il était déjà certain que le sceptre ne resterait pas longtemps entre les mains débiles de son successeur Galba. Dès le commencement de l'an 69 en effet, ses compétiteurs étaient déjà plus forts que lui. Il en résulte aussi que l'incendie allumé par Néron en 64 n'était aux yeux de l'auteur qu'un essai, une sorte de répétition préalable de l'incendie bien plus terrible encore dont les flammes devaient servir de linceul à la ville abhorrée. On dit quelquefois de nos jours, pour légitimer la tyrannie prolongée de la Rome impériale, qu'elle s'appuyait en réalité sur le consentement tacite des peuples soumis à sa suprématie. Comme nous n'avons guère, pour nous assurer de ce consentement, que les assertions d'historiens romains ou moralement conquis par le point de vue romain, il est difficile de savoir au juste à quoi s'en tenir là-dessus; mais il est évident qu'il faut en tout cas faire une large exception pour les chrétiens de ce temps-là. Jamais on n'a écrit de livre plus révolutionnaire que l'Apocalypse.

Aux *hélas!* des païens consternés répond l'*alleluia* des élus. En même temps, tout glorieux de la vengeance qu'ils ont tirée de Rome, la bête et ses alliés se dirigent sur Jérusalem pour la saccager à son tour et écraser le peuple des justes rassemblé sur la colline de Sion; mais leur orgueil insensé va recevoir sa récompense. Le ciel s'ouvre. Quelqu'un, le Christ, en descend monté sur le cheval blanc des triomphateurs et portant sur son front le nom ineffable. Il est suivi de l'armée céleste, montée aussi sur des chevaux blancs. Il n'a pas même à combattre : la parole qui sort de sa bouche est une épée tranchante qu'il n'a qu'à diriger sur la bête et son armée pour qu'elles soient exterminées. C'est au point que, dès

qu'il a paru dans sa tranquillité sereine, un ange convie tous les oiseaux de proie qui volent sous les cieux à venir se rassasier des innombrables cadavres qui vont joncher la terre. La bête et son faux prophète sont saisis et jetés vivans dans l'étang de soufre et de feu, où ils resteront éternellement.

Alors commence le « règne de mille ans, » idée rabbinique qui n'a cessé de rencontrer des sympathies dans l'église chrétienne, et qui provient originairement de ce que, dans le langage religieux du messianisme juif, on appelait « le jour du Seigneur » le temps de la perfection et du bonheur promis aux fidèles, et que dans un psaume il est dit « qu'un jour est au Seigneur comme mille ans. » L'auteur de l'Apocalypse partage pleinement cette croyance, et prévoit une période millénaire pendant laquelle Satan sera lié et plongé dans l'abîme, tandis que les apôtres, les saints, les martyrs, ceux qui ont résisté à la bête, ressuscités les premiers, régneront paisiblement avec le Christ sur la terre purifiée.

Mais, quand les mille ans sont écoulés, Satan est délié, — pourquoi? on ne le dit pas, — et va rassembler aux quatre coins du monde Gog et Magog, en qui certains réactionnaires de nos jours ont cru reconnaître les démagogues d'aujourd'hui. Pour le critique sérieux, Gog et Magog désignent dans la langue des prophètes les hordes scythes et germaines, dont on n'avait alors qu'une idée encore bien vague, mais dans lesquelles de très bonne heure on discerna comme une menace à lointaine échéance, mais permanente, à l'adresse de la vieille civilisation. Ces multitudes, soulevées par Satan, viennent entourer le camp des saints et la ville bien-aimée, Jérusalem, capitale du royaume millénaire; mais le feu du ciel les dévore, et le diable est jeté, cette fois pour toujours, dans l'océan de feu, où l'attendaient depuis mille ans ses vieux amis, la bête et son prophète. Évidemment nous nageons ici en pleine spéculation apocalyptique, et il serait inutile d'en rechercher la confirmation dans les faits de l'ordre réel.

C'est après cette défaite absolue, définitive, du mal et de l'erreur que s'opère la résurrection universelle et que se tiennent les grandes assises du jugement dernier. Le prophète a vu un ciel nouveau et une terre nouvelle. Il n'y avait plus de mer, cet élément ayant toujours été, paraît-il, antipathique aux enfans de la Judée. Du ciel est descendue la nouvelle Jérusalem, dans laquelle Dieu et le Christ habiteront avec les justes, où il n'y aura plus ni mort, ni larmes, ni lamentations, ni tristesse. C'est la fiancée du Christ, parée comme pour le jour de ses noces. Le voyant en décrit avec complaisance les dimensions, les merveilles, les murs de diamant, les maisons d'or pur, les douze portes qui sont autant de perles d'une colossale grosseur. Un beau trait au milieu de cette exubérance d'imagina-

tion, c'est « qu'il n'y vit pas de temple et que la lumière du soleil y était superflue, vu que Dieu lui-même en était le temple et la lumière. » Le livre se termine par d'énergiques encouragemens à tenir ferme, à ne pas faiblir devant la persécution, car si la bête va revenir, le Christ triomphateur la suit de près. Le temps est proche!

III.

Voilà donc ce livre plein de mystérieux oracles, où tant de générations ont cherché, ont réussi quelquefois à reconnaître leur propre temps, et dont l'auteur lui-même ne prévoyait pas que le monde actuel eût plus de trois ans et demi à subsister au-delà de l'an 69 de notre ère! Quand on pense qu'un Newton a été complétement la dupe de cette illusion dix-huit fois séculaire! C'est bien là certainement un des faits les plus frappans parmi tous ceux qui montrent que le génie ne saurait tenir lieu de l'investigation persévérante, quand il s'agit de retrouver les réalités concrètes de l'histoire.

Peut-être quelques-uns de nos lecteurs se demanderont-ils ce qui autorise la critique moderne à se vanter d'avoir résolu un problème qui défiait depuis si longtemps la sagacité des chercheurs, et jusqu'à quel point l'explication que l'on vient d'exposer n'est pas destinée à rejoindre ses devancières dans le grand tombeau des hypothèses démonétisées. Nous répondrons que cette explication n'est ni catholique, ni protestante, ni antichrétienne. Elle est l'explication scientifique, c'est-à-dire celle qui ne regarde pas le renvoi aux régions surnaturelles comme une explication, et qui ne prétend pas non plus identifier avec le nôtre l'esprit de l'antiquité. Elle a donc l'immense mérite qui faisait défaut à toutes ses devancières, celui du désintéressement le plus complet. Au surplus, nous ne déroulerons pas l'innombrable série de faits grands et petits qui élèvent cette explication à la hauteur de l'évidence. Bornons-nous à résumer ceux qui démontrent que la bête désignée par le nombre 666 n'est autre que l'empereur Néron.

La liste serait longue et curieuse des interprétations qui se sont succédé depuis le IIe siècle jusqu'à nos jours à propos de ce chiffre apocalyptique. On en chercha longtemps le sens en grec, sans réfléchir que l'opération recommandée par l'auteur lui-même du livre était une des pratiques favorites du rabbinisme juif, une *ghématrie*, et que par conséquent il y avait plus de chance de trouver le mot de l'énigme en hébreu qu'en toute autre langue. On sait qu'en hébreu comme en grec il n'y avait pas de chiffres distincts des lettres: chaque lettre représentait un nombre. Là-dessus, partant d'une idée superstitieuse de l'inspiration des livres saints, les rabbins s'étaient

imaginé que la somme obtenue par l'addition des lettres d'un mot quelconque avait une signification mystérieuse qui permettait, en cas de besoin, de substituer à ce mot un autre mot donnant la même somme. C'est ainsi qu'ils corrigeaient certains passages scandaleux au point de vue du judaïsme étroit de leur temps. Par exemple, choqués du sens littéral d'un passage (1) où il est dit que Moïse avait épousé une Éthiopienne, une *couschith* (mot équivalent au chiffre 736), ils avaient substitué à ce terme malsonnant celui-ci : *jephath mareheh* (*de beau visage*), dont les lettres additionnées donnent aussi 736 : il en résultait simplement que le législateur hébreu avait été le mari d'une belle femme, et cela ne les scandalisait plus du tout.

Pour en revenir à l'Apocalypse, où abondent les rabbinismes, l'auteur lui-même n'avait pas négligé d'avertir ses lecteurs (2) qu'il était bon de connaître le nom grec et le nom hébreu des personnages diaboliques mis en scène; mais l'hébreu demeura une langue très peu connue pendant les premiers siècles. L'excellent Irénée, évêque de Lyon à la fin du IIe siècle, l'un des esprits les moins pénétrans et les plus faciles à contenter qui aient jamais existé, s'égara dans des explications qui n'avaient pas le sens commun, toutes grecques, *Evanthas*, *Latinus*, *Titan*. La seconde seule eut un succès prolongé, et compte encore aujourd'hui quelques partisans. Entre autres impossibilités dont elle est chargée, il suffit de rappeler que, dans l'énigme telle qu'elle est posée, le chiffre de la bête doit désigner un nom d'homme. Ce fut une méprise analogue dans laquelle tombèrent et le pape Innocent III en 1215, lorsque, proclamant la croisade contre l'antechrist Mahomet, il assigna à sa domination 666 ans de durée et prédit par conséquent sa fin prochaine, — et Luther qui, faisant dater de Grégoire VII le commencement du papisme antichrétien, espéra que le XVIIe siècle verrait consommer sa ruine totale. Le *nombre d'homme* était par là très arbitrairement changé en nombre de temps. Au siècle dernier, le pieux Bengel, théologien allemand, en fit un des termes de l'équation algébrique dont la solution indiquait le 18 juin 1836 comme le premier jour de la fin du monde. Parmi les noms d'hommes proposés, nous citerons Genséric, un pape du nom de Benoît (probablement Benoît IX), Dioclétien, etc. Ce dernier nom fut adopté par Bossuet, qui écrivait DIoCLEs AVGVstVs, comme on fait dans les inscriptions lapidaires dont on veut ainsi fixer la date. Malheureusement il se trouva que, moyennant la même manière de compter, on pouvait lire le nom sacré de Louis, LVDoVICVs, dans le chiffre de la bête.

(1) Nomb., XII, 1.
(2) IX, 11.

En fait d'interprétations plus sérieuses, ce furent Piscator et Jurien qui les premiers conseillèrent de chercher le mot de l'énigme en hébreu. Leur explication à eux-mêmes ne valait rien et fut oubliée. Il fallut attendre l'émancipation de la critique à la fin du siècle dernier. On s'aperçut alors de l'importance extrême des idées millénaires dans l'église primitive. Un peu de rationalisme aidant, on se persuada que les apocalypses ne décrivaient jamais avec quelque précision que les faits et les hommes de leur temps et qu'aucune ne prévoit un long avenir. Le soupçon se forma que l'Antechrist de l'Apocalypse pourrait bien n'être que l'empereur Néron. Corrodi, théologien zurichois, dans son *Histoire du Chiliasme* (1781), Eichhorn, Bleek, Lucke, dans leurs travaux bibliques, fortifièrent toujours plus cette présomption. En 1828, M. Ewald croyait déjà pouvoir lire le nom de César dans le chiffre 666; mais son calcul était arbitraire. Enfin vers l'an 1836, il se trouva que quatre théologiens protestans avaient découvert la vraie solution à peu près en même temps et indépendamment l'un de l'autre. Ils avaient été à la fois frappés d'une même évidence à laquelle un peu de logique et l'érudition acquise devaient infailliblement conduire. C'étaient MM. Fritzsche à Rostock, Hitzig à Zurich, Benary à Berlin et Reuss à Strasbourg. Il s'ensuivit même une controverse assez âpre entre MM. Hitzig et Benary, le premier reprochant à l'autre de lui avoir « soufflé » son explication pour s'en parer devant le public de Berlin. Le fait, dûment attesté, que les deux autres savans étaient, chacun de son côté, arrivés au même résultat, mit un terme à la dispute, et depuis lors, sauf chez les partisans du point de vue traditionnel et chez quelques vieux théologiens, libéraux d'ailleurs, mais qui éprouvèrent jusqu'à la fin une certaine mauvaise humeur contre cette brillante découverte de la jeune critique, on peut dire qu'en Suisse, en Hollande, en Allemagne, dans les cercles qui s'adonnent à la théologie scientifique, le problème est considéré comme résolu.

Rien en effet de plus simple. Il suffit de se rappeler qu'en hébreu les voyelles brèves ne figurent pas dans le corps des mots et d'additionner les lettres hébraïques formant les deux mots *Késar Nérôn*. Cela donne : K 100 + S 60 + R 200 + N 50 + R 200 + Ô 6 + N 50 = 666. La seule objection contre ce calcul, tirée de ce que la voyelle *é* dans *Késar* devrait être rendue par un *ê* long en hébreu, a été amplement réfutée par des exemples contraires tirés de la littérature rabbinique et du syriaque. Il y a plus : un détail, au premier abord insignifiant, des écrits d'Irénée a confirmé mathématiquement l'exactitude de cette solution. Cet évêque nous dit quelque part que certains manuscrits de son temps, il ne sait pourquoi, ont

adopté le chiffre 616 au lieu de 666 (1). Cela pourtant n'avait rien d'étonnant. Parmi les copistes du livre, il y en avait qui savaient encore parfaitement de qui le chiffre apocalyptique voulait parler, et parmi ceux-ci il devait y en avoir de Latins ou préférant la prononciation latine à la grecque, c'est-à-dire qu'ils n'écrivaient pas *Nérôn* comme les Grecs, mais *Nero* comme les Romains. Il y avait donc un N ou 50 à retrancher, ce qui faisait précisément 616.

Ce que nous avons dit du manque de pénétration d'Irénée, ou du moins de la timidité avec laquelle se mouvait son esprit méticuleux dès qu'il ne se sentait plus appuyé par la tradition romaine de son temps, n'a rien d'exagéré, si nous observons que l'opinion qui identifiait l'Antechrist et Néron se perpétua longtemps dans l'église, bien qu'à partir du moment où l'église et l'empire entrevirent la possibilité de s'entendre, il ne pût plus en être question dans la théologie officielle.

Ainsi plusieurs sibylles de différentes dates, mais toutes postérieures à la mort de Néron, n'en font aucun mystère. Pour elles, l'Antechrist, c'est le μητροκτόνος ἀνὴρ, l'*homme meurtrier de sa mère*, qui est caché en Orient, mais qui va revenir, ramenant avec lui l'impiété, la guerre et le massacre. Elles savent que c'est chez les Mèdes et les Perses, c'est-à-dire chez les Parthes, qu'il trouvera des alliés, et qu'il sera l'instrument aveugle de la colère de Dieu contre Rome impériale. Citons un seul fragment pour donner une idée de ces curieux oracles :

« Le grand roi de la grande Rome, l'homme égal à Dieu, — que Jupiter, disent-ils, et Junon la déesse engendrèrent, — qui brigue les applaudissemens en chantant sur les théâtres — ses hymnes doucereuses, qui en a tant tué, sans compter sa propre mère, — partira de Babylone, terrible et impie. — La multitude et les grands lui font cortége. — Il a tué, il a tué, et n'a pas même respecté le sein qui l'a porté. — Il s'est vautré dans l'adultère, né lui-même de la prostitution. — Il va vers les rois des Mèdes et des Perses, qu'il a préférés à tous. »

Après quoi la sibylle nous fait assister au sac de Jérusalem et du temple; mais alors le feu du ciel dévore à la fois Babylone, la mer, l'Italie, et la furieuse prophétesse prédit ainsi la dévastation de Rome :

« Le tombeau t'environne : tu as bu le poison ! — Chez toi sont les adultères et les vices contre nature. — Ville impie, ville mauvaise, tu mourras misérable ! — Malheur, malheur à toi, ville impure de la terre latine ! — Bacchante qui joues avec tes vipères, tu t'assiéras veuve au pied de tes collines, — et il n'y aura plus que le Tibre pour te pleurer, prostituée ! »

(1) Irén., *Adv. Hœr.*, v, 30.

Cette sibylle chantait sous Trajan, cinquante ans après la mort de Néron, et le croyait encore vivant. On retrouve la même croyance chez une autre, qui date de la fin du IIe siècle. Avant elle, *l'Ascension d'Ésaïe* avait dit aussi que Bélial prendrait la forme du roi impie meurtrier de sa mère, qui se ferait adorer, persécuterait l'église et régnerait environ trois ans et demi sur le monde. Au milieu du IIIe siècle, ce Commodien, dont nous avons mentionné l'apocalypse, identifie encore l'Antechrist et Néron, et pensait qu'il allait sortir de l'enfer, où il avait été retenu jusqu'à ce moment. Victorin, mort en 303, évêque de Petau en Pannonie, a écrit un commentaire sur l'Apocalypse, où il reconnaît également la personne de Néron dans la vision du chapitre XIII. Et que disons-nous? Bien que les témoignages directs nous fassent défaut à partir du IVe siècle, nous voyons Lactance, Sulpice Sévère, Jérôme, Augustin, attester que la croyance en Néron l'Antechrist subsistait encore de leur temps, et Chrysostome s'efforcer de concilier la légende et le dogme en établissant que Néron fut, non pas l'Antechrist lui-même, mais son représentant typique.

Tout démontre par conséquent la généralité et la fermeté de cette croyance à l'origine. Quand de plus nous lisons chez les historiens romains que de tous les césars Néron fut celui qui rechercha le plus avidement les honneurs divins, et que par exception à la règle suivie jusqu'alors un sénateur courtisan proposa de lui élever un temple de son vivant (1), qu'il s'efforça de répandre le plus qu'il put le droit de cité romaine, conformément, il est vrai, à la politique permanente des césars, mais avec une prodigalité sans exemple avant lui, que c'est toujours d'Orient, et notamment des bords de l'Euphrate, que partent ces aventuriers qui troublent l'empire à plusieurs reprises en se faisant passer pour Néron, que son retour à la tête d'une armée nécessairement non romaine devait être suivi d'impitoyables vengeances, — comment ne pas reconnaître trait pour trait la bête blessée à mort et pourtant guérie, qui veut que la terre entière se prosterne devant son simulacre, qui tâche de faire en sorte que chacun porte sa marque sous peine d'être exclu de la société des hommes, et qui va revenir, assistée des rois d'Orient et des dix rois chefs des peuples soumis à l'empire? Il n'est pas jusqu'à ce faux prophète qui l'accompagne dont on ne puisse deviner, sinon le nom propre, du moins le nom professionnel, quand on relit de près l'histoire de Néron dans Tacite et dans Suétone en pensant à son caractère apocalyptique.

Ce faux prophète, qui voulait ressembler au Christ et qui parlait

(1) Tacite, *Ann.*, XV, 74.

comme le serpent, est moins clairement désigné que l'empereur. M. Volkmar inclinerait à penser que, dans un excès de zèle judéo-chrétien, l'auteur de l'Apocalypse aurait voulu dépeindre sous ces traits odieux l'apôtre Paul lui-même, ou tout au moins, puisque cet apôtre devait être mort depuis quelques années, le parti paulinien concentré dans sa personne. Il se fonde sur ce qu'aux yeux d'un révolté aussi décidé que notre prophète, les préceptes de Paul relatifs à l'obéissance due aux gouvernemens établis coïncidaient, moins l'exagération, avec les efforts du faux prophète pour propager partout le culte de la bête. Son argumentation, bien que fort ingénieuse, ne m'a pourtant pas convaincu. Il devrait tout au moins y avoir quelques indices plus caractéristiques de la personne de Paul. Comme son maître impérial, il aurait dû être miraculeusement rappelé à la vie pour accomplir sa mission diabolique. Il me paraît plutôt que, malgré sa mauvaise humeur évidente contre les doctrines pauliniennes, l'auteur de l'Apocalypse a laissé de côté la personne elle-même de ce grand apôtre, et que nous trouvons ailleurs la vraie signification du faux prophète.

La grande mode était alors à Rome de rechercher les devins, mages, astrologues, *mathematici*, de l'Orient, pour leur demander des oracles. Bien que poursuivis à chaque instant par les autorités civiles, ces intrigans réussissaient toujours à se fourrer partout, particulièrement à la cour (1). Agrippine les avait chargés de tirer l'horoscope de son fils. Ils avaient tenu plus d'un fil dans les menées qui aboutirent au mariage de Néron avec Poppée. Cette princesse elle-même en était entourée, et, s'il faut en croire Josèphe (2), elle inclinait au judaïsme. Elle devait donc être assez bien initiée aux idées messianiques dont les devins et mages en question se servaient comme d'un thème fort riche à prédictions étonnantes. Enfin Néron lui-même, dans ses momens de superstition, — et il en avait souvent, — avait eu recours à leur art, et Suétone prétend qu'ils lui avaient prédit sa chute, son retour glorieux et la possession « du royaume de Jérusalem (3). » Cela ne nous expliquerait-il pas pourquoi cet ignoble personnage regardait depuis longtemps du côté de l'Orient, lorsque survint la révolution qui le précipita du trône, agitant l'Asie et l'Égypte, nous dit Tacite (4), par des menées secrètes lors de son voyage en Grèce, cherchant toujours à se concilier la bienveillance des Parthes (5), ayant un moment l'idée de

(1) Valère Maxime, I, 3. — Tacite, *Hist.*, I, 22.
(2) Josèphe, *Antiq.*, XX, 8. — Tacite, *Ann.*, XIV, 9.
(3) Suétone, *Nero,* 34, 36, 40.
(4) Tacite, *Ann.*, XV, 36.
(5) Suétone, *Nero,* 47.

se réfugier chez eux quand il apprit l'insurrection de Galba, négligeant les plus vulgaires mesures de précaution en vue d'une défense que le dernier des césars, malgré son atroce réputation, aurait fort bien pu tenter avec l'appui de l'armée d'Italie (1), montrant enfin une foi aveugle en son étoile, — jusqu'au moment où, la réalité de la situation s'étant révélée, il perdit la tête et ne vit plus d'autre ressource que le suicide? Eh bien! le faux prophétisme de l'Apocalypse, c'est celui des astrologues et mages dont nous parlons, qui faisaient servir les croyances messianiques de l'Orient à leurs intérêts, les transformaient en flagorneries adulatrices pour l'empereur, et trouvaient ainsi dans la colossale vanité du maître une alliée, une protectrice. Le culte du césar messie n'était qu'une conséquence toute naturelle de cette profanation de la sainte espérance d'Israël. En leur qualité de devins, ils devaient être foncièrement antipathiques à un écrivain qui prétendait, lui aussi, prédire l'avenir, mais qui le prévoyait diamétralement contraire à celui qu'ils décrivaient. Il est à croire que l'un d'entre eux fut par excellence le *faux prophète*, et si la légende de Simon le Magicien avait quelque solidité historique, nous serions fort tenté de le regarder comme celui dont veut parler l'auteur de l'Apocalypse. Au surplus, historique ou non, cette légende confirme ce que nous disons du caractère moitié messianique, moitié charlatanesque de ces prédicateurs à prodiges qui tournaient tant de têtes du haut en bas de la société d'alors. Quand l'origine première de ces rumeurs, qui persistèrent si longtemps à Rome et dans l'empire sur un prochain retour de Néron, devrait être cherchée dans quelque absurde vanterie de sa façon, inspirée par ces rêveries astrologiques, il n'y aurait rien que de très vraisemblable. A toutes ses folies il pouvait bien ajouter celle-là. Enfin il n'est pas jusqu'à l'expédient dont il usa après le grand incendie pour détourner les soupçons qui circulaient sur son compte, en accusant hautement les chrétiens de l'avoir allumé, qui ne soit en parfaite harmonie avec tout cet ordre de faits. Évidemment les chrétiens étaient innocens, et, à défaut d'autre preuve, le témoignage d'un Tacite qui les déteste suffirait pour nous en convaincre: mais de la part du tyran qui, par ses relations avec les astrologues d'Orient, peut-être aussi par les rapports toujours plus alarmans qui lui parvenaient de Jérusalem, avait une connaissance assez exacte des espérances et croyances messianiques, il y avait une habileté réelle à reporter l'accusation dirigée contre lui sur des gens qui croyaient à l'embrasement prochain du monde, et qu'on pouvait bien soupconner d'avoir eu envie de commencer le feu.

(1) Tacite, *Hist.*, I, 5, 89.

Il reste à examiner une question qui a passé par bien des phases diverses, et qu'on ne peut encore regarder comme résolue, celle de l'authenticité de l'Apocalypse. Par un concours assez curieux de circonstances, il est arrivé que l'orthodoxie la plus arriérée et la critique la plus avancée se sont trouvées d'accord pour affirmer que ce livre avait dû être écrit par l'apôtre Jean en personne. Le fait est que, de tous les livres du Nouveau Testament, si nous exceptons les principales épîtres de Paul, c'est l'Apocalypse dont l'authenticité est appuyée par les plus anciens documens. Dès le milieu du IIe siècle, Justin Martyr la désigne en termes positifs comme l'œuvre de l'apôtre Jean. Toutefois, vers la fin du même siècle, du côté opposé au montanisme, c'est-à-dire à l'exaltation millénaire, et dans l'école d'Alexandrie, on commence à revenir de cette opinion, et on attribue l'Apocalypse tantôt à un inconnu, tantôt à un hérétique, tantôt à un homonyme de l'apôtre connu dans l'antiquité chrétienne sous le nom du « *presbyter* Jean. » A la fin du IIIe siéle, à Alexandrie, on insistait déjà sur les différences notables de style et d'idées qui défendraient en tout cas d'attribuer à un même auteur l'Apocalypse et l'Évangile de Jean. Au temps d'Eusèbe de Césarée, sous Constantin, il est probable que le sentiment le plus généralement répandu parmi les théologiens était celui d'une grande défiance; mais il ne faut pas s'imaginer que cette déviation de la tradition primitive fût tout à fait désintéressée. Elle provenait surtout de ce que les doctrines millénaires, après avoir été si chères à l'église des premiers jours, avaient graduellement perdu de leur prestige depuis la fin du IIe siècle, et depuis la fin du IIIe n'étaient plus goûtées que par des esprits étroits ou chagrins. Ce n'était pas à l'église triomphante, unie à l'empire par une solidarité qui se resserrait chaque jour, de se complaire dans un rêve aussi révolutionnaire que le *millenium*. Or l'Apocalypse enseignait positivement comme prochain le règne de mille ans, et par conséquent devait déplaire aux satisfaits du moment. Toutefois, grâce aux interprétations allégoriques, la vieille tradition de son origine apostolique reprit le dessus et finit par acquérir la valeur d'une croyance catholique.

Lors de la réforme, Luther ne déguisa pas sa mauvaise humeur contre ce livre qui s'intitulait *révélation* et qui était d'une si profonde obscurité. Calvin, qui doit une bonne part de sa renommée théologique à son talent d'exégète, ne se soucia pas de commenter l'Apocalypse. Cependant les protestans en majorité, pendant la période des controverses violentes, aimèrent à penser que les menaces proférées par le prophète de Patmos contre la ville aux sept collines concernaient la Rome papale, et l'authenticité apostolique de son livre, maintenue du côté catholique par les décrets de Trente,

le fut du côté protestant par l'intérêt de la polémique. Au contraire, quand les passions confessionnelles se furent calmées et que le besoin d'un christianisme large et rationnel se fit toujours plus sentir, l'Apocalypse fut un des livres que la critique élimina le plus ordinairement de la liste des écrits apostoliques. On peut même dire qu'il y a une trentaine d'années l'authenticité en était généralement contestée par les théologiens qui se piquaient d'indépendance et de savoir. On avait repris le vieux dilemme alexandrin en le fortifiant d'une foule de considérations très puissantes : ou le quatrième Évangile, disait-on, ou l'Apocalypse est de l'apôtre Jean; mais il est impossible que les deux livres proviennent du même auteur. Et comme on se croyait autorisé à affirmer l'authenticité de l'Évangile, comme au fond l'authenticité de celui-ci paraissait beaucoup plus nécessaire, on rejetait celle de l'Apocalypse. Quelques-uns seulement se demandaient si l'on ne pouvait pas admettre que l'auteur de l'Apocalypse, réfuté par les événemens de la manière la plus péremptoire, se fût débarrassé, sous le coup de cette rude expérience, des étroitesses rabbiniques auxquelles il n'avait que trop sacrifié, et eût échangé son matérialisme religieux contre le spiritualisme élevé qui inspire l'Évangile. D'autres difficultés alors surgissaient. On aurait dû tout au moins trouver dans l'Évangile de Jean des traces de cette crise intérieure, de même qu'à chaque instant, en lisant les épîtres de Paul, on rencontre des allusions directes ou indirectes à sa conversion sur le chemin de Damas.

Vint enfin l'école de Tubingue avec son radicalisme critique. Celle-ci déclara que, des deux livres, le seul qui pût avoir l'apôtre Jean pour auteur était l'Apocalypse qui, par la date et le contenu, remontait évidemment à l'âge apostolique, tandis que l'Évangile appartenait à une période ultérieure du développement de la pensée chrétienne. Voilà comment l'extrême gauche avec sa critique audacieuse, l'extrême droite par esprit de conservation, se donnaient la main sur la question de l'authenticité de l'Apocalypse.

La manière dont à Tubingue on étayait la thèse de l'authenticité ne laissait pas que d'être fort spécieuse. On relevait le ton d'autorité que prend l'auteur vis-à-vis de tout un corps d'églises, le nom de Jean qu'il se donne, et qui en un tel temps, en un tel milieu, ne pouvait indiquer que le Jean connu de tous les chrétiens comme un des apôtres fondateurs de l'église. D'ailleurs, ajoutait-on, tout ce que nous savons de l'apôtre Jean correspond exactement avec ce que l'Apocalypse laisse deviner. Dans les Évangiles, cet apôtre reçoit le surnom de *Boanerge* (1), c'est-à-dire *fils du tonnerre*, par

(1) Marc, III, 17.

allusion sans doute à son caractère impétueux, emporté, et cette désignation convient bien mieux à l'auteur de l'Apocalypse qu'à ce beau jeune homme blond, languissant, rêveur, que la peinture traditionnelle nous présente sous le nom de Jean l'Évangéliste. Il se montre, lui et son frère Jacques, dominé par une ambition non médiocre le jour où tous deux viennent demander à Jésus de leur assigner les deux premières places dans son royaume (1). Il pousse ailleurs l'intolérance jusqu'à ne pas souffrir qu'on fasse du bien au nom du Christ dès qu'on ne le fait pas avec lui (2). Il s'attire une vive réprimande du maître un jour qu'il a émis le vœu que le feu du ciel dévore une bourgade samaritaine qui n'avait pas voulu les recevoir (3). Nous le retrouvons plus tard signalé par l'apôtre Paul parmi les directeurs influens de cette communauté de Jérusalem où le judéo-christianisme était si prononcé, si étroit (4). Tout cela ne concorde-t-il pas trait pour trait avec l'auteur judéo-chrétien de l'Apocalyse, sa haine furieuse contre la société païenne, son antipathie contre les nicolaïtes ou pauliniens, son désir, sa hâte de voir venir le moment où il régnera sur le monde terrifié en qualité de serviteur fidèle du Messie?

Tout cela, je le reconnais, est très frappant. Cependant je suis d'avis avec M. Volkmar que du moins le doute demeure très permis. Dans les premières lignes du livre, l'auteur parle de l'apôtre Jean comme d'un autre, et comme si son but était de rapporter une révélation que cet apôtre avait reçue concernant l'avenir prochain du monde. Il est difficile de penser que le fils du pêcheur Zébédée, le batelier du lac de Génésareth, eût fait des études rabbiniques suffisantes pour être en état d'écrire un livre saturé de rabbinismes comme l'Apocalypse. On s'attendrait à trouver dans ce livre quelques traits dénotant une connaissance personnelle, intime de Jésus, et il n'y en a pas. L'Apocalypse n'est pas un livre de vieillard : elle respire une ardeur, une passion, des illusions toutes juvéniles, et l'apôtre Jean, l'an 68 de notre ère, ne pouvait plus être jeune. Enfin rappelons-nous que la pseudonymie, ou le fait d'écrire sous un nom emprunté, ne fut pas seulement une des habitudes les plus constantes de l'antiquité religieuse, qu'elle fut très spécialement celle des écrivains apocalyptiques. Elle fait partie, peut-on dire, des conditions mêmes du genre. Si l'Apocalypse était authentique, elle serait la seule de sa nombreuse famille qui jouît de ce privilége pendant les trois siècles où cette famille fleurit et prospère. Il se pourra

(1) Marc, x, 35.
(2) *Ibid.*, IX, 28.
(3) Luc, IX, 53.
(4) *Gal.*, II, 9.

toujours qu'un disciple de l'apôtre Jean, imbu sans doute d'idées, de prévisions, d'espérances puisées à son école, mais en dehors de sa participation directe, se soit cru autorisé à s'adresser à l'église, comme en son nom, pour l'avertir et l'encourager à l'approche des redoutables événemens qui paraissaient la menacer, et, si le caractère et les sentimens du disciple présentent avec ceux de son maître des analogies qui rappellent si souvent l'apôtre, cela est si peu étonnant que le contraire aurait bien plutôt lieu de nous surprendre.

C'est là qu'en est la question pour le moment, et, comme on le voit, elle ne paraît pas encore près de sa solution définitive. Ce qui la complique, c'est la difficulté de raisonner juste en parlant d'un état d'esprit si différent du nôtre. Aucun autre livre ne pourrait nous donner une idée plus frappante de cette différence. A première vue, quand on ouvre ce livre tout plein d'extases, de visions, de symboles, de descriptions fantastiques, fourmillant de détails bizarres ou grandioses, on dirait qu'il n'y a qu'une alternative à choisir : ou celui qui a vu tout cela était un inspiré, honoré de communications miraculeuses, qu'il a rendues comme il a pu, et qu'il faut accepter pieusement, dût-on ne pas toujours les bien saisir, — ou bien c'est un illuminé, un rêveur, et, pour employer l'expression la plus douce, un cerveau mal équilibré. Tout ne semble-t-il pas indiquer une improvisation fébrile, haletante, sans le moindre souci du style et de la forme, et n'aspirant qu'à reproduire, à travers mille solécismes, ce que le voyant en extase a cru discerner dans les mystères divins?

Une étude un peu plus approfondie ne permet pas d'en rester là. Oui, il y a de la passion, une passion brûlante, concentrée, dans cet audacieux manifeste révolutionnaire; mais qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il soit une improvisation hâtive, le jet irréfléchi d'une âme livrée sans défense à une exaltation délirante. Toutes ces visions, toutes ces extases, tout ce fantastique, tout est pesé, calculé, prévu, combiné avec un très grand art : une symétrie vraiment savante relie toutes les parties du livre. Le nombre sept est partout et domine tout : il y a sept archanges, sept esprits, sept églises, sept sceaux, sept trompettes, sept coupes, sept plaies, et je ne sais combien d'autres sept. Très régulièrement le septième sceau engendre les sept trompettes, la septième trompette les sept coupes, la septième coupe le dénoûment attendu. Régulièrement aussi, ces septuples séries sont séparées par des intermèdes ou des préludes. Il s'en trouve surtout entre le sixième et le septième nombre de chaque groupe. Telle image, telle expression qui nous saisit par son originalité vigoureuse, sa forte couleur, n'est pourtant qu'un emprunt fait à quelque ancien prophète, Daniel, Ésaïe, Jérémie. Le livre est

rempli d'emprunts de ce genre, et finit, aux yeux du lecteur attentif, par ressembler à une mosaïque de morceaux rapportés. Il est de toute évidence que les visions sont composées à froid, et n'ont jamais eu lieu. Encore une fois, qui d'entre nous pourrait un seul instant se placer dans l'état d'esprit supposé par un pareil travail?

Cependant cet état d'esprit a existé, puisque le livre existe, et en accuser l'auteur de mauvaise foi, d'imposture, au nom de nos mœurs littéraires, serait faire preuve qu'on ne possède pas le premier mot des antiquités religieuses. En définitive, si l'Apocalypse s'est gravement trompée dans ses prédictions à courte échéance comme dans ses prévisions matérialistes, elle n'en a pas moins eu raison quant au fond, quant à la victoire éclatante que l'Évangile devait remporter sur cet empire des césars qui si longtemps voulut l'écraser. Quelles sont, après tout, les idées mères de l'Apocalypse? Sublimes et saintes, elles ont été de tout temps la consolation des opprimés. C'est l'idée que l'injustice, tout effrayante et puissante qu'elle soit, est déjà condamnée dans le ciel et ne saurait triompher toujours sur la terre; c'est l'idée que le bon droit ne meurt pas, et que, brutalement étouffé, il ressuscite; c'est que le despotisme, la force matérielle, la ruse coalisés, ne peuvent pas empêcher le monde d'aller où Dieu le mène; c'est qu'il faut avoir foi dans le triomphe définitif, éclatant, des saintes et bonnes causes, et que, s'appelât-on César, fût-on adoré du monde entier, eût-on à sa disposition toutes les ressources de l'enfer, on n'en relève pas moins de cette juridiction suprême de l'ordre moral qui domine l'histoire, et dont les arrêts, pour être souvent tardifs, n'en sont pas moins d'une exécution assurée. Quoi qu'en dise l'apparence, le mal mène au malheur; bien qu'il chante son triomphe, le méchant court vers sa ruine : voilà l'esprit de l'Apocalypse. On s'explique ainsi pourquoi dans tous les temps les amis opprimés de la liberté, les justes méconnus, les martyrs incompris, tous ceux qui avaient besoin d'espérer contre l'espérance, ont été ramenés vers ce livre étrange par je ne sais quel attrait. La poésie religieuse, les arts, lui doivent beaucoup, mais la liberté moderne lui doit plus encore, car il a consolé et soutenu ceux qui nous l'ont légué. Il n'est pas de livre du Nouveau Testament dont il soit plus vrai de dire : La lettre tue, mais l'esprit vivifie.

ALBERT RÉVILLE.

LA

COMTESSE DIANE

SECONDE PARTIE.

XIII.

Les jours qui suivirent (1), mon cher Wilhelm, furent les plus radieux de ma vie. Presque à toute heure Diane était près de moi, m'entourant de ces soins touchans qui ressemblent à des caresses, alors même qu'ils ne sont qu'une effusion de charité. Je bénissais ma souffrance : je le voyais bien, la pitié m'avait rouvert son cœur. Volontaire comme un enfant gâté, j'abusais de ma faiblesse pour obtenir mille témoignages de sollicitude qui la rapprochaient de moi; alors je m'emparais de sa main, que je gardais en feignant de m'endormir, et qu'elle n'osait plus retirer de peur de m'éveiller. Parfois pourtant je la voyais rougir comme si elle eût pénétré ma pensée, et je tremblais.

Ma convalescence faisait des progrès rapides. Je pus bientôt me lever et marcher jusqu'à mon salon appuyé sur son bras. Rien n'assombrissait plus l'avenir. Mme de Jonval avait quitté le château; nous allions retrouver notre chère solitude à deux. Je regrettais bien un peu Madeleine; mais j'aimais trop pour que mon cœur pût accepter un chagrin quand Diane me souriait.

Un soir, après la retraite de ma marraine, Bastien me racontait pour la centième fois les épisodes de ma maladie. Je me plaisais chaque jour à lui faire reprendre son récit, parce que Diane y jouait

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

le principal rôle. La curiosité me vint de lui demander quels discours j'avais tenus pendant mes heures de délire.

— Ma foi, répondit-il embarrassé, vous parliez de toute sorte de choses,... comme les gens qui ont la fièvre.

— Mais que disais-je donc?

— Eh bien! vous étiez furieux contre M. le comte,... contre Placide...

— Ensuite?

— Ensuite... je ne sais plus trop; on ne fait guère attention aux propos des malades...

A son air de gêne, il me fut aisé de comprendre qu'il voulait demeurer discret.

— Enfin, demandai-je, étonné de ses réticences, ai-je parlé d'autres personnes?

— Peuh! répondit-il avec une indifférence que je reconnus feinte, un peu de tout le monde.

Cette fois, j'eus peur. — Voyons, Bastien, repris-je en le regardant en face, on croirait que tu veux me faire mystère de ce que j'ai dit devant toi...

— Dame! monsieur André, je ne voudrais pas répéter des choses qu'il ne vous conviendrait pas d'entendre... J'ai promis à Mme la comtesse de me taire,... d'autant plus que c'étaient des rêves de malade, comme elle disait.

— Bastien, je veux tout savoir! m'écriai-je, décidément alarmé, et je t'en prie. J'ai le plus grand intérêt à ne rien ignorer.

— Si c'est comme ça, monsieur André, je ne peux rien avoir de caché pour vous... Chacun est maître de ses affaires, et du moment que vous voulez que je me souvienne,... vous me pardonnerez de ne pas avoir tout à fait oublié...

— Mais tu me fais mourir...

— Eh bien donc! il faut vous dire que, pendant les premiers jours, vous ne reconnaissiez plus personne, et vous étiez si furieux contre M. le comte, que vous parliez sans cesse de le tuer, ce qui fait que le médecin l'a prié de ne plus entrer dans votre chambre; sa présence vous excitait. Alors je suis resté tout seul près de vous avec Mme la comtesse. Elle avait confiance en moi parce qu'elle sait que je me jetterais au feu pour vous, et puis le vieux Fritz n'était pas assez fort pour vous contenir dans vos accès; pourtant Mme la comtesse aurait pu se passer de tout le monde, même du médecin, car sitôt qu'elle vous parlait ou qu'elle mettait sa main sur votre front, vous deveniez bien doux, et vous lui obéissiez comme si vous eussiez été en état de comprendre la peine qu'elle ressentait.

— Je la reconnaissais, elle, n'est-ce pas?

— On aurait pu penser que non, car vous l'appeliez toujours sans

voir qu'elle était là. Enfin une nuit vous étiez assoupi, quand nous vous avons entendu parler doucement, comme en rêve; de grosses larmes vous coulaient le long des joues. Mme la comtesse voulut les essuyer, ce qui vous réveilla; alors vous vous êtes mis à lui dire toute sorte de choses auxquelles je ne comprenais rien, si ce n'est que vous croyiez parler à Mlle Madeleine. « Ce n'est pas vrai, disiez-vous, j'ai menti!... Allez dire à ma marraine que c'est elle que j'aime et que je ne puis aimer une autre femme... Oui, j'ai menti afin de cacher mon amour, qui l'aurait offensée!... » Je ne me rappelle plus bien toutes vos paroles, je m'étais éloigné, faisant semblant de ne pas entendre, parce que je voyais Mme la comtesse très émue et très embarrassée... Enfin, quand elle vous eut calmé, elle vint à moi et me dit : « Il souffre beaucoup, le pauvre enfant! Bastien, il ne faut pas qu'on sache qu'il a le délire; cela inquiéterait. — Oh! madame, ai-je répondu, je suis muet. — Oui, nous pouvons nous fier à vous... Je vous en prie, ne répétez à personne ces propos... C'est la fièvre qui le fait parler. »

— Comme vous le pensez, reprit Bastien, j'ai juré de me taire; mais, bien sûr, mon serment n'était pas pour vous. Je dois vous avertir. Pardonnez-moi, monsieur André, d'être plus avant dans vos secrets que vous ne l'auriez voulu; vous avez si souvent répété le même nom qu'il aurait fallu être sourd pour ne pas comprendre... Vous savez d'ailleurs que je ne suis pas homme à jaser, et le plus méchant n'oserait avoir une mauvaise pensée sur Mme la comtesse, qu'on est forcé d'adorer comme une sainte...

Les révélations de Bastien me jetèrent dans une anxiété profonde. Qu'allais-je devenir une fois que je serais guéri? Diane ne m'éloignerait-elle point, ne fût-ce que pour m'épargner des douleurs?

Lorsqu'elle entra le lendemain, je fus pris d'une si grande émotion que je me sentis défaillir, et je retombai sur mon fauteuil, pâlissant et rougissant tour à tour; il me semblait que mon amour était écrit sur mon front.

— Mon Dieu, André, dit-elle, êtes-vous plus mal?

En parlant ainsi, elle m'entourait de ses bras; elle appuyait ma tête sur son sein, et j'entendais les battemens de son cœur... Je me dégageai éperdu devant cette pure tendresse fraternelle, le meilleur de moi s'indignait et criait à la profanation.

— Ce n'est rien, murmurai-je, une faiblesse!

Pendant toute cette matinée, je passai par des transes inouies. Pour la première fois je remarquais une nuance de réserve qui m'avait échappé les jours précédens; je me rappelais mille indices de trouble qui dénonçaient l'éveil d'une pudeur inquiète ou d'un orgueil froissé. Sa voix avait un timbre que je ne lui connaissais point; tout présageait entre nous l'agitation de deux cœurs d'où la con-

fiance était bannie. J'éprouvais une si cruelle souffrance de l'ennui où devait la plonger ma folie, que j'étais tenté de me jeter à ses pieds, de courir au-devant d'un arrêt que la pitié seule sans doute retenait encore sur ses lèvres; mais n'était-ce point tout briser entre nous? Il est des mots que rien n'efface, et pour lesquels les chastes âmes n'ont point d'oubli.

Et cependant les yeux de Diane étaient plutôt attristés que sévères; une douce mélancolie mêlée à je ne sais quel rayonnement intérieur la transfigurait : c'est ainsi que j'eusse rêvé l'ange de la charité. Avec l'égoïsme de l'amour, je sentis naître en mon esprit une mauvaise pensée : peut-être n'oserait-elle pas me condamner à l'exil; mais je repoussai bien vite cet espoir comme une lâcheté indigne d'elle et de moi, j'avais compris que je ne pouvais plus demeurer au château; je résolus de m'immoler à son repos et de lui épargner du moins le chagrin de me bannir.

— Chère marraine, lui dis-je, faisant appel à mon courage, avez-vous quelques nouvelles de ma belle cousine lady Clarencey?

— Oui!... Pourquoi?

— C'est que je songe qu'elle doit toujours m'attendre et s'étonner de mon peu d'empressement à profiter de ses offres d'hospitalité.

— Elle sait que vous avez été malade.

— Mais je serai rétabli dans quelques jours, je l'espère, et puisque je dois faire ce voyage, il serait bon, je pense, de ne point attendre l'hiver.

— C'est vrai... Mais, mon ami, comptez-vous donc partir ce mois-ci?

Mon effort d'énergie était épuisé.

— Je suivrai vos conseils, balbutiai-je; j'ai peur de paraître ingrat envers elle... ou envers vous...

— Il ne faut suivre que votre convenance, dit-elle d'une voix mal assurée; j'aurais honte de vous retenir ici... Pourtant je crois que le docteur vous dissuadera de nous quitter avant votre complet rétablissement...

— J'obéirai, répondis-je.

Et nous laissâmes ce sujet; mais tout le jour, en dépit de nos feintes pour rappeler l'enjouement accoutumé, l'idée de séparation plana sur nous. Le soir vint; je remarquai, quand elle me quitta, qu'elle ne me donnait plus sa main à baiser comme autrefois. Demeuré seul, je versai d'abondantes larmes; le sacrifice était consommé. A la nuit, Bastien reparut à mon chevet.

— Avez-vous dit à Mme la comtesse ce que je vous ai rapporté hier? me demanda-t-il au premier mot.

— Non. Pourquoi cette question?

— C'est qu'il y a une heure Mme la comtesse m'a fait appeler par Catherine dans la lingerie, et là elle s'est informée si cette nuit vous aviez eu quelque rechute. J'ai répondu que non; mais j'ai vu bientôt que son inquiétude avait une autre cause, et qu'elle voulait surtout savoir si je ne vous avais rien conté de tout ce qui s'est passé pendant votre maladie. Ma foi, il fallait mentir à vous ou à elle : j'ai nié hardiment à tout hasard.

— Tu as bien fait, repris-je, et dis toujours de même, si elle t'interroge de nouveau.

— Ce n'est pas difficile. Du reste, monsieur André, je crois que vous auriez tort de donner à tout cela plus d'importance qu'il ne faut. Vous avez dit tant de choses pendant vos jours de fièvre, que Mme la comtesse ne peut attribuer vos discours qu'à la maladie : quand vous vouliez tuer votre tuteur, par exemple...

— C'est vrai, m'écriai-je frappé d'une idée si simple, et qui ne m'était point venue.

J'avais tant besoin d'espérer que je me rattachai à cette épave de mon naufrage. Diane en effet pouvait-elle donner créance à cet étrange aveu du délire? Certes elle doutait encore, puisqu'elle n'avait point accueilli avec empressement mes projets de départ. Je me rappelai son hésitation à me répondre quand j'avais abordé ce sujet. J'avais trop intérêt à me leurrer pour ne pas me forger mille chimères. Ne me suffisait-il point de tenir mon amour caché au plus profond de mon cœur pour effacer dans son esprit jusqu'à l'ombre du soupçon? Et alors il me serait encore permis de vivre près d'elle!...

Un peu réconforté par ces pensées, je me remis à réédifier mes châteaux dans les nuages, me disant qu'il serait toujours bien temps de souffrir. Le lendemain, comme le médecin me faisait sa visite :

— Docteur, dit ma marraine, André parlait hier de partir pour l'Angleterre; ne vous semble-t-il point qu'il serait imprudent de céder trop tôt à son désir?

— Un voyage!... répondit le docteur. De par la faculté, je m'y oppose; il n'y faut pas songer avant deux ou trois mois.

Bonté divine! je surpris un éclair de joie dans les yeux de Diane!

XIV.

A dater de ce jour, ma convalescence fut rapide. Nous étions en août, et les forces de la nature en pleine maturité semblaient me pénétrer; je me ranimais à vue d'œil. Les absences quotidiennes de M. de Maufert, tout occupé de ses récoltes, nous créaient de longues heures de solitude et de liberté; parfois je partais à travers champs

avec Diane pour visiter les moissonneurs, et à nous voir assis sur des gerbes, au grand soleil, on nous eût pris pour deux amoureux. Un jour je cueillis des bluets, des coquelicots, et je tressai une couronne que je mis sur ses cheveux. Elle était si belle ainsi que je demeurai en extase; elle s'en aperçut et rougit.

Cependant, je dois le dire, notre atmosphère morale était changée. Diane semblait absorbée dans une vision intérieure à la fois terrible et charmante, et je sentais qu'au fond de son âme elle délibérait sur ma destinée.

Je ne voyais plus Bastien que dans les intervalles de ses expéditions hasardeuses, car je n'avais pu le faire renoncer à la contrebande. Un soir je le rencontrai.

— Tiens, monsieur André! me dit-il, je vous vois à propos; je voudrais savoir ce que vous voulez que je dise de votre vie de garçon. Imaginez-vous que, depuis quinze jours, Catherine m'interroge, en fine mouche qu'elle est, sans en avoir l'air, pour savoir si vous ne faites pas la cour à quelque fille du pays, comme autrefois à la Jeanne. J'ai d'abord cru que c'était une simple curiosité de femme, car il n'y a rien qui intéresse une femme comme ces sujets-là; mais elle y est revenue tant de fois que cela m'a semblé louche, et à mon tour j'ai joué mon jeu. Elle a fini par confesser que c'est Mme la comtesse qui l'a priée de me faire jaser sur votre compte, parce qu'elle a peur que vous n'ayez une malheureuse inclination...

— Oh! dis la vérité, répondis-je; affirme bien que je n'ai aucune de ces basses intrigues.

— Suffit, répliqua en souriant le contrebandier; ce soir vous serez blanc comme neige.

Je demeurai un peu inquiet de ma hardiesse, car me disculper ainsi auprès de Diane, c'était encore un danger, et lorsque je la vis au matin, je tremblai. A la façon dont elle me tendit la main, je fus bientôt rassuré. Il me fut aisé de comprendre que, délivrée d'un souci pénible, elle était heureuse de ne plus craindre que je me compromisse dans une liaison vulgaire, indigne de moi.

Mais à côté de mon idylle j'avais toujours les prosaïques ennuis que me causait la dépendance où il me fallait vivre. Pourtant, je l'avoue, depuis ma convalescence j'avais rencontré chez M. de Maufert moins de rudesse, comme s'il avait eu un remords des actes de brutalité auxquels on ne pouvait s'empêcher d'attribuer l'accident qui m'avait mis si près du tombeau. Décidé comme je l'étais à tout subir pour demeurer auprès de Diane, j'évitais avec soin les motifs de querelle. Six mois à peine me séparaient de ma majorité, et la subite indulgence de mon tuteur semblait présager que j'atteindrais sans nouveaux orages cette heure ardemment désirée de mon éman-

cipation... Il fallut qu'un hasard inattendu vînt me révéler l'horrible complot tramé contre moi.

Un dimanche, comme je sortais de la messe, où M. de Maufert accompagnait toujours ma marraine, je marchais derrière eux, séparé par la foule, quand, sous le porche de l'église, je fus accosté par Guillot, qui me dit rapidement à l'oreille : — Il faut que je vous parle, monsieur le baron.

A son air de mystère, je compris qu'il s'agissait d'une affaire grave. — Allez m'attendre à la Saussaie, lui dis-je, j'y serai dans un quart d'heure.

Depuis ma maladie, je n'avais pas revu le fermier; j'avais seulement appris par Bastien que, grâce à l'intervention de ma marraine, le reçu signé de mon nom avait été accepté par le comte.

Arrivé au château, je feignis de rentrer chez moi, et je sortis par une porte du parc pour courir retrouver Guillot.

— Que vous arrive-t-il, mon ami? lui dis-je; maître Placide ferait-il encore des siennes?

— Non, monsieur le baron, répondit-il; on me laisse tranquille à présent. Seulement il s'est passé des choses qu'il faut que vous sachiez, quoiqu'on m'ait menacé de me ruiner, si je vous en parlais; mais M. le baron votre père m'a fait trop de bien, et vous aussi, pour que je vous laisse faire du mal, et l'avocat que j'ai consulté m'a dit qu'on veut vous perdre.

— Me perdre?... expliquez-vous.

— Vous avez su, monsieur André, que le lendemain du jour où nous sommes allés à Monthermé, Mme la comtesse a eu bien des bontés pour nous... Je me croyais sauvé, quand, trois jours plus tard, un papier timbré nous arrive encore. Rien que de le voir, je me suis mis à trembler sans oser le lire... Mais tenez, le voilà, il vous expliquera mieux que je ne le ferais quel autre malheur tombait sur moi.

Je m'attendais à quelque exploit d'huissier. J'eus à peine lu les premières lignes que je demeurai consterné... C'était un ordre de comparaître devant le juge d'instruction, joint à une assignation en police correctionnelle à la requête du sieur Placide. Le sieur Placide se plaignait « de violences exercées sur lui par le nommé Guillot, dans l'intention suivie d'effet d'extorquer divers actes à son profit. » On parlait en outre « de captation d'un mineur *dont les facultés mentales étaient notoirement altérées*, ainsi que pouvait l'attester un renouvellement de bail irrégulier arraché par voies de fait au sieur Placide, qui rejetait toute complicité, et concluait à dix mille francs de dommages-intérêts.

A cette lecture, je devins si pâle que Guillot crut que j'allais défaillir. — Continuez, dis-je en m'efforçant de contenir ma colère, je veux savoir jusqu'où ils ont poussé l'infamie!

— En me voyant menacé des tribunaux, reprit Guillot, je perdis la tête; le papier parlait de la prison... Ma femme me dit qu'il fallait tout de suite aller consulter un avocat. Je courus à Monthermé à la nuit, car j'avais peur d'être arrêté. Un de mes cousins me conseilla de m'adresser à M. Isidore, un clerc d'huissier très malin en chicane. Je lui contai mon ennui, et lui montrai mon assignation. Dès qu'il y eut jeté les yeux, l'habile homme se mit à rire en disant : — Connu, connu! l'affaire Maufert!... Si vous voulez me donner dix francs, je vais tout de suite vous ôter l'épine du pied, et vous souffler le moyen de faire diminuer le prix de votre bail, car au fond tout cela n'est pas mauvais pour vous. — Mon cousin me disait d'avoir confiance; je tirai deux pièces de cent sous de mon sac, M. Isidore les mit dans sa poche. — Mon brave homme, me dit-il alors, vous êtes un présomptueux en vous imaginant que l'on vous persécute... Vous êtes tout simplement la ficelle, quand vous vous croyez le pantin... Ce n'est pas vous qu'on fait danser, et je vais vous prédire, sans être sorcier, ce qui arrivera : vous vous rendrez devant le juge d'instruction, il vous interrogera; le lendemain M. Placide retirera sa plainte, et le tour sera joué!... M. Isidore me conta alors que cette affaire était un complot contre vous, que la plainte déposée avait tout simplement pour but d'établir que vous êtes,... enfin que vous avez l'esprit dérangé,... parce que M. le comte voudrait vous faire interdire. Le lendemain, je vins à Maufert pour vous rapporter tout cela; mais on m'apprit que vous étiez subitement tombé malade.

Il est des catastrophes si brutales qu'on n'a point le temps de les apprécier, des douleurs si aiguës qu'elles vous enlèvent le sentiment. Je me rappelai les avertissemens de M. Abraham, et pourtant ce que me révélait Guillot me paraissait si odieux, si lâche, si insensé, que j'hésitais encore à y croire.

— Qu'arriva-t-il ensuite? dis-je.

— Pas grand'chose, reprit Guillot, car le jour de mon assignation devant le juge, quand je me suis présenté à son cabinet, l'huissier me dit que mon affaire était remise, et depuis je n'ai plus entendu parler de rien.

A travers le conflit d'idées qui se heurtaient dans mon esprit, je crus un moment que j'allais réellement devenir fou; je remerciai Guillot. Je sentais que je touchais à l'heure décisive de ma vie, et je voulais méditer avant d'agir.

Pendant une partie du jour, j'errai dans les bois, luttant contre tant de sinistres alarmes. — On avait osé me déclarer fou! — Parfois la colère m'aveuglait, il me prenait envie d'aller déchirer de mes mains mon tuteur et son misérable intendant; puis je me disais qu'on verrait dans ce châtiment un effet de ma démence... Moi, un

fou!... Ce mot me poursuivait, et je le retrouvais comme conclusion à tout ce que je projetais. J'étais déclaré fou, si je subissais l'outrage en silence,... fou, si je me vengeais!... Irais-je devant un tribunal plaider pour ma raison?...

Étourdi, éploré, il me semblait avoir perdu la perception du réel; je m'observais curieusement, épiant dans ma démarche, dans mon geste des indices de folie : je me mis à compter les arbres un à un pour me prouver à moi-même que le feu sacré de mon intelligence ne s'était point éteint dans la nuit diabolique de l'imbécillité.

Je rencontrai sur mon chemin des groupes de paysans joyeux qui s'en allaient à une fête de village; tous me connaissaient, vieillards, garçons et filles. Ils me saluèrent au passage. Le spectacle de leur joie m'irrita. Je m'éloignai précipitamment; mais je n'eus pas plus tôt réfléchi à cet étrange accès de misanthropie que j'y crus voir encore un symptôme de démence. — Diane! Diane! m'écriai-je éperdu. Et de toutes les forces de mon âme j'essayais d'absorber ma pensée dans ce nom, comme s'il eût été pour moi le mot de la rédemption.

XV.

Après une longue lutte, l'amour triompha de mes terreurs. Je revins au château fermement résolu à m'expliquer avec mon tuteur. Je trouvai M. de Maufert dans son cabinet. Je le priai de m'accorder un entretien.

— Je suis tout à vous, mon cher, dit-il avec cette feinte aménité dont il usait depuis peu envers moi; sans reproche, vos visites ici sont assez rares pour que je les considère comme une bonne fortune,... quoique ce soit presque toujours signe que vous manquez d'argent...

— Ce n'est point là ce qui m'amène, monsieur, répondis-je.

— Ma foi, tant pis, car je suis en fonds. Voyons, asseyez-vous là, de quoi s'agit-il? Si c'est faisable, c'est fait.

— Ce dont il s'agit, monsieur, repris-je d'un ton calme, est bien simple, je viens tout uniment vous demander le renvoi d'un de vos gens.

— Bah!... Lequel?...

— Monsieur Placide, votre intendant.

Le comte haussa les épaules.

— Ho! ho! c'est une grave affaire que vous abordez là. Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Parce qu'il m'a offensé, répliquai-je froidement.

— Peste! vous n'oubliez point vos rancunes, vous! Comment! vous songez encore à cette drôlerie? Il me semblait pourtant que vous

aviez assez gaillardement pris votre revanche en le rossant d'importance. On n'est point offensé par Placide, mon cher, et votre susceptibilité n'est qu'un enfantillage.

— Appelleriez-vous aussi enfantillage, monsieur, une action judiciaire qui tendrait à m'assassiner moralement en faisant déclarer devant un tribunal que je suis notoirement considéré comme fou?

— Bast! quelque médisance de province, dit-il d'un air indifférent.

— Voici la preuve, monsieur, repris-je en tirant de ma poche la citation que m'avait laissée le fermier.

— Mais cela s'adresse à Guillot, interrompit le comte en parcourant des yeux le papier.

— Oh! j'avoue que M. Placide n'a point été jusqu'à me traduire en police correctionnelle, répliquai-je amèrement.

— Parbleu! après avoir été houspillé par vous d'une si belle façon, le sot aura voulu se venger... et vous piquer au vif tout en vous laissant hors de cause.

— Êtes-vous bien sûr, monsieur, que ce soit me mettre hors de cause, répondis-je en le regardant dans les yeux.

— Et quelle diabolique intention voulez-vous lui prêter?... Il a eu tort d'aller si loin, je le confesse; mais aussi, mon cher, pourquoi avez-vous la main si leste?... J'arrangerai tout cela en lui administrant une bonne semonce, et il ira vous faire des excuses.

— Des excuses, monsieur?... Oh! cela ne me suffit pas.

— Ah çà, mais c'est une véritable *vendetta*, à ce que je vois, dit mon tuteur irrité de mon sang-froid. Croyez-moi, mon cher, il faut savoir borner ses vœux en ce monde. Placide m'est utile, et je ne puis le faire pendre uniquement pour vous plaire. Votre demande est insensée... pardonnez-moi le mot.

— Oh! vous pouvez le prononcer, monsieur, j'y suis aguerri.

— Tant mieux. Alors ne donnez pas d'importance à cette attaque ridicule, et prouvez votre bon sens en vous contentant de la satisfaction que je suis prêt à exiger pour mettre votre amour-propre à couvert.

— Mon amour-propre! m'écriai-je, quand il s'agit d'une insulte grossière! Il est nécessaire que nous nous expliquions nettement, monsieur, car il me paraît que les conséquences qui pourraient résulter de ce que vous appelez une attaque ridicule vous échappent. Je ne suis point dans les conditions ordinaires, moi, monsieur; vous me l'avez dit un jour... Mon grand-père était fou, ma mère était folle...

M. de Maufert ne put réprimer un geste d'étonnement en m'entendant évoquer ces terribles souvenirs.

— Oh! ne vous effrayez pas... Vous le voyez, je suis calme, repris-je d'un ton où perçait malgré moi un peu d'ironie.

Il me regarda en face à son tour; je crus surprendre sur ses lèvres un mauvais sourire.

— Continuez, dit-il.

— Je suis encore assez pourvu de sens, monsieur, pour comprendre la déplorable situation que me fait dans la vie le double malheur qui m'a frappé. Que l'on vous accusât de folie, vous, monsieur, personne ne croirait à une si méchante invention; mais contre moi, vous le savez, une telle accusation devient d'une extrême gravité.

— Peuh! mon cher, dit mon tuteur en haussant les épaules, où voulez-vous en venir? Vous avez des idées bien noires.

— Où j'en veux venir? A ceci, monsieur : quand je ne serai plus protégé par votre tutelle, il se pourrait un jour que quelque parent avide conçût l'idée, — encore plus noire que les miennes, vous l'avouerez, — de me faire interdire; mes cinq cent mille livres de rente sont un bel appât. Or, dans ce cas, vous avez trop d'esprit pour ne point comprendre qu'un document judiciaire attestant ma folie notoire deviendrait une arme terrible contre moi, si je négligeais de me défendre dès aujourd'hui; c'est pourquoi, monsieur, je vous demande d'abord, comme protestation de votre part, le renvoi de votre intendant, quitte à aviser ensuite, s'il y a lieu, à une réparation légale pour assurer mon état dans le monde et sauvegarder mon avenir.

Mon tuteur m'examinait, ouvrant de grands yeux, comme si j'euse parlé hottentot.

— Que diantre signifie cet imbroglio? s'écria-t-il enfin. Voyons, je ne puis admettre que cet imbécile de Guillot vous tienne tant à cœur, et que des craintes si extravagantes aient ainsi poussé tout à coup dans votre esprit. On vous a monté la tête, c'est sûr!

— Je vous prie de croire, monsieur, que j'ai assez de raison pour ressentir de mon propre mouvement les injures contenues dans ce libelle de procédure, et je m'étonne de vous y trouver indifférent.

— C'est qu'en vérité je n'y vois rien de sérieux. La meilleure réponse à de telles billevesées, c'est le mépris. Je ne puis vraiment, pour satisfaire vos puériles susceptibilités, me priver d'un intendant qui m'est indispensable, et encore bien moins me prêter à des chicanes sans but qui n'auront pour résultat que d'amuser les badauds.

— C'est votre dernier mot, monsieur? dis-je d'un ton décidé.

— Placide vous demandera pardon, je vous l'ai promis, c'est tout ce que je puis pour vous.

— En ce cas, monsieur, ne soyez point surpris si j'ai recours à moi-même pour me défendre.

— Que prétendez-vous faire?

— Je l'ignore; mais je me crois suffisamment blessé pour porter plainte à mon tour en diffamation.

— Oh! non, vous ne ferez point cela, mon cher.

— Et pourquoi, je vous prie?

— Parce que je ne vous le permets pas, répliqua-t-il d'un ton bref.

— J'aurai le regret d'agir alors sans votre permission, monsieur.

— Il n'y a qu'une petite difficulté à ce beau projet, dit-il d'un air railleur, c'est qu'on vous rira au nez, car vous ne pouvez intenter aucune action, ni réclamer contre qui que ce soit sans l'agrément de votre tuteur.

— Même si mon tuteur se montrait trop peu soucieux de me défendre? dis-je avec une amertume que je ne pus contenir.

— Ah! vous allez trop loin, s'écria-t-il en se levant; vous oubliez, ce me semble, à qui vous parlez.

— Je ne l'oublie pas, monsieur, puisque je venais me mettre sous votre protection.

— Mais vous êtes aussi sous mon autorité, sachez-le, et je ne permettrai pas que vous engagiez un débat qui accolerait forcément mon nom au vôtre dans une affaire ridicule.

Un tel dédain m'exaspéra.

— Ridicule! m'écriai-je, ridicule! lorsqu'il s'agit de ma dignité, de ma vie! Mais, monsieur, quel intérêt avez-vous donc à ce qu'il demeure établi que je ne jouis pas de ma raison?...

M. de Maufert fit un geste terrible, il marcha un instant par la chambre en proie à une violente colère; puis il revint vers moi; son masque était tombé.

— Croyez-moi, dit-il les dents serrées, n'essayez pas la révolte... Vous savez que je suis peu patient... Ne tentez pas de provoquer un scandale, car, songez-y, c'est vous attaquer à moi!

— J'ignore s'il me faudra provoquer un scandale pour que vous ne me laissiez point avilir, monsieur, répliquai-je fièrement; mais ce que je vous affirme, c'est que je me révolterai contre vous, s'il le faut...

— Tenez, vous me faites pitié, répondit-il; ne me forcez pas à dire aussi que vous êtes fou.

Ce mot me traversa le cerveau comme un fer rouge.

— Vous en avez menti! m'écriai-je.

Mon tuteur répondit par un ricanement... Je sentis chanceler ma pensée; un nuage de sang m'aveugla... J'eus peur de commettre un crime; je m'enfuis...

Hors de moi, indigné, j'allais à travers le parc cherchant Placide, et je l'aurais tué, lui, je crois, quand par bonheur, au détour d'une allée, je me trouvai face à face avec Diane.

— André, dit-elle tout émue, où courez-vous ainsi?

— Laissez-moi, répondis-je, je vais me venger!

Effrayée de mon exaltation, elle voulut me retenir; je me débattis.

— André, André! murmura-t-elle tout éplorée.

— Oh! dites-moi qu'ils ont menti, m'écriai-je, dites-moi que je ne suis pas fou!

— Qu'est-il arrivé, mon Dieu! dit-elle; vous aurez eu une altercation avec le comte, j'en suis sûre!

A son émotion, je compris que j'allais la plonger dans un chagrin profond, si je lui dévoilais les perfidies dont j'étais victime. Je confessai que je venais effectivement d'avoir une discussion très vive avec M. de Maufert, mais je lui en cachai les motifs. Il m'eût été trop pénible de révéler à Diane l'indigne conduite de l'homme dont elle portait le nom, et la rudesse ordinaire de mon tuteur suffisait à expliquer mon trouble. Je ne savais pas d'ailleurs résister à l'empire que Diane avait pris sur mon âme, et sous cette chère influence ma colère s'évanouit. Il fut convenu que j'éviterais mon tuteur ce jour-là, de peur qu'une parole imprudente ne réveillât entre lui et moi une irritation à peine apaisée.

Livré à mes réflexions, je me mis à songer de sang-froid à la conduite inexplicable du comte. Je dois l'avouer, en dépit des répulsions invincibles que je ressentais pour ce singulier protecteur, j'avais méprisé les accusations que le juif Abraham avait osé formuler un jour devant moi. M. de Maufert était riche, et sa sordide avarice faisait une fortune de roi des cent mille livres de rente qu'il possédait, et dont il ne dépensait point le quart chaque année. Je ne pouvais croire que l'amour de l'or fût assez puissant dans son cœur pour y étouffer la fierté de son nom et le pousser jusqu'à un crime de lèse-humanité aussi infâme. Mon orgueil de race se révoltait encore à la pensée qu'un des miens, si éloigné qu'il fût de moi par sa parenté, pût se faire spoliateur et larron!... Mais, à cette heure décisive où je me voyais lâchement abandonné par lui, il ne m'était plus permis de me défendre contre les atteintes du soupçon. Les rapports de Guillot me prouvaient trop bien que la rumeur publique prêtait déjà à M. de Maufert de coupables projets. Le lendemain, je fis chercher Bastien.

— Bastien, lui dis-je, j'ai besoin d'un ami sincère qui ne recule pas devant la crainte de se faire un ennemi de M. de Maufert et qui m'aime assez pour me dire la vérité, si douloureuse qu'elle puisse être... J'ai pensé à toi.

— Ma foi, monsieur André, répondit Bastien, c'est peut-être bien de la hardiesse de me dire un ami pour vous; mais s'il ne s'agit que de risquer sa peau à votre service, vous savez que je n'ai pas peur de grand'chose; j'ai le poignet solide aussi bien que le cœur, faites usage de tout comme vous l'entendrez.

— Merci, j'avais compté sur cette parole; mais c'est de ta franchise que j'ai besoin en ce moment. Jures-tu de me répondre sans rien dissimuler par crainte de m'affliger?

— Dame! monsieur André, dit Bastien embarrassé, cela dépend...

— Il y va de mon avenir, Bastien, de ma fortune, de ma vie!

— Oh! alors interrogez, je suis prêt.

Au moment de soulever le voile, j'hésitai, je l'avoue; mais je me raffermis.

— Que dit-on dans le pays de mes rapports avec mon tuteur?

— Peuh!... On sait que c'est un homme altier, brutal, avare surtout, auprès de qui il ne fait pas bon vivre, et personne n'ignore qu'il n'est pas tendre pour vous.

— Et... de moi,... que dit-on?

— Tout le monde vous aime, vous êtes généreux pour tous autant qu'il est ladre!

— Ce n'est pas là ce que je te demande. Ne parle-t-on pas de... quelque malheur... fréquent dans ma famille?

Bastien se troubla; il ne voulut pas me comprendre.

— Monsieur André, chacun a ses ennemis; mais vous devez être bientôt maître de vos biens... Vous êtes si riche!

— Il ne s'agit pas de mes biens. Allons, tu m'as compris... Tu vois que je suis calme... Traite-moi en homme... Je te demande si l'on dit que je suis menacé de folie comme ma mère.

— Eh bien! s'il faut vous révéler la vérité... Bien sûr qu'à cause de votre famille... Il y a des gens qui ne raisonnent pas... Des bruits que l'on fait courir...

— Ah! on fait courir des bruits sur moi?

— Pardié! J'ai eu encore une querelle l'autre dimanche, à Maufert, avec ce coquin de Placide, qui répétait à trois ou quatre imbéciles que vous avez des accès où vous ne connaissez plus rien!

— Ainsi c'est de lui que viennent ces calomnies?

— Pardié! jamais cela n'était venu à l'idée de personne... On vous voyait si gai, si bon enfant, si bien portant; il a fallu la méchanceté de ce Normand pour qu'on y songeât! Tous les braves gens qui vous connaissent comme moi savent bien que ce n'est pas vrai, et vous défendent... Ainsi il ne faut pas vous en inquiéter.

— Merci, mon bon Bastien, c'est tout ce que je voulais savoir.

XVI.

Je t'écris ces quelques lignes à la hâte, mon bon Wilhelm, de peur que tu ne t'inquiètes de n'avoir rien reçu de moi depuis l'autre semaine : l'état de mon cher Schultz est seul cause de l'interrup-

tion de « mon roman, » puisque décidément c'est ainsi que tu appelles le doux et cruel récit que tu as exigé de moi. Pendant deux jours de suite, il m'a fallu quitter la plume pour aller secourir mon pauvre docteur. J'ai, comme toujours, combattu ces deux accès en faisant appel à sa volonté, et surtout à sa logique, qui vraiment fait merveille dès que je lui prête appui. Je le sauverai, je le sens, car l'empire que j'ai sur sa raison s'accroît de jour en jour, et il y a chez lui un fonds de sensibilité que j'exploite avec trop de succès pour ne point arriver à consolider le cerveau par le cœur. Un exemple te suffira : l'autre matin, comme je le voyais moins docile à la persuasion, j'osai lui amener tout à coup un de ses fils, qui jouait dans le salon voisin; dès qu'il se vit en présence de l'enfant, il se troubla, il s'émut. « Schultz, lui dis-je avec véhémence, Dieu n'est-il point dans le regard de ce doux être? » Le pauvre fou prit son fils dans ses bras et me tendit la main en souriant; l'amour paternel avait triomphé. Une seule chose m'étonna, ce fut de ne point trouver une larme dans ses yeux. Je pleurais, moi; mais l'enfant parti il ne fut plus question de monomanie.

C'est, tu l'avoueras, Wilhelm, une étrange situation que la mienne : soi-disant convaincu de folie, je soigne mon médecin, je deviens le libérateur de mon geôlier! Je rirais, si je n'étais pas si triste! — Tant il y a que je suis contraint de laisser ma plume oisive et mon papier blanc, car Schultz m'occupe toute la journée. Jugeant salutaire de rompre par une fatigue excessive le courant de pensées qui l'oppresse depuis quelques jours, j'ai feint un insatiable besoin d'exercice, et je l'oblige ainsi à m'accompagner en des promenades forcées à travers champs par quelque temps qu'il fasse. Nous rentrons le soir harassés, et je crois, Dieu me pardonne, que ces courses me font autant de bien à moi qu'à lui. Fritz a remarqué que mon sommeil, ordinairement agité, était, à la suite de ces longues marches, paisible comme celui d'une marmotte; mais je te quitte, mon tyran me réclame. Je vais me mettre en route pour faire cinq ou six lieues à pied.

P. S. Mon tyran vient d'entrer chez moi. En me trouvant à mon bureau, il a paru inquiet; il s'est cru sans doute abandonné pour aujourd'hui.

— Vous travaillez? m'a-t-il dit d'un ton timide.

— Non, répondis-je, un mot seulement à mon ami Wilhelm.

— Est-ce que vous lui annoncez que vous irez le voir bientôt?

— En aucune façon.

— Bien vrai? reprit-il, et il me regardait avec anxiété.

Je devinai que son esprit voyageait déjà dans le pays des appréhensions; il me vint tout à coup l'idée de tenter une épreuve en lui communiquant ma lettre.

— Wilhelm est un homme de cœur, à qui je confie sans crainte mes plus intimes secrets, lui dis-je; lisez ce que je lui écris.

Il a déplié le papier; au début, il n'a pu réprimer un geste de surprise. Le premier choc surmonté, il a continué avec calme, approuvant chaque phrase d'un hochement de tête, comme s'il eût commenté la consultation d'un confrère; pas le plus petit signe de trouble au rappel de ce fléau toujours suspendu sur sa tête; il a osé regarder l'ennemi en face... Il est sur la voie du salut... Enfin que te dirai-je, Wilhelm? en découvrant le subterfuge auquel j'ai eu recours : — Allons, a-t-il dit avec un regard malin, partons pour *votre* promenade hygiénique! — Et il s'est mis à rire...

Il a ri, Wilhelm, je ne te dis que ça! Il a ri d'un bon rire franc et sonore, et son regard ne décelait point la moindre inquiétude. Que penses-tu des talens de ton ami le docteur André? Tu n'as plus besoin de t'arrêter à mi-chemin de l'extravagance, je suis prêt à te guérir.

XVII.

J'étais comme aveuglé par l'évidence, et pourtant je ne pouvais me résoudre encore à donner créance à la honteuse trahison de mon tuteur. Je voulais encore n'accuser que Placide; mais comment admettre qu'il se fût ainsi hasardé sans l'aveu de M. de Maufert? Leur complicité n'était-elle point manifeste? Il prenait parti pour son intendant contre moi, et permettait qu'on me déclarât fou!

Pendant toute la nuit, je débattis dans ma pensée les projets les plus extrêmes. Toute illusion était vaine, le péril m'était dévoilé: j'étais perdu, si je me laissais ainsi dégrader sans protestation... Il fallait combattre; mais alors, victorieux ou vaincu, il faudrait aussi quitter le château, et Diane, tout ce que j'aimais! A cette horrible idée, mon cœur cessait de battre, et je me demandais s'il ne valait pas mieux subir l'avilissement dont j'étais menacé et rester auprès d'elle. En proie aux angoisses les plus cruelles, j'essayai le lendemain de dissimuler les agitations qui m'oppressaient. Diane m'interrogea avec sollicitude, et son émoi accrut encore ma peine. Pour la rassurer, je prétextai un accès de mélancolie.

— Eh quoi! me dit-elle, êtes-vous si dénué d'énergie que vous ne sachiez réagir contre un *spleen* maladif? Vous un homme, vous qui avez vingt ans, qui pouvez marcher dans la vie appuyé sur la double force d'un grand nom et d'une grande fortune!... Allons, mon ami, laissez à nous autres femmes les puériles tristesses. Que feriez-vous donc devant une adversité réelle, si vous ne savez vous défendre d'un ennui imaginaire?... Ah! si j'étais homme!

Il y avait dans sa voix un tel accent de fierté que j'eus honte de

mes lâches hésitations; je compris que déserter ma cause serait me dégrader à ses yeux. J'écrivis le soir même un billet à mon notaire pour lui fixer un rendez-vous, et le lendemain matin je me rendis à Monthermé.

Maître Granger était un de ces tabellions de vieille souche dont la province conserve encore quelques types, qui naissent et qui meurent entre deux panonceaux; il avait dressé le contrat de mariage de ma mère, il était membre de mon conseil de famille, et j'étais certain de trouver en lui un appui d'autant plus sûr qu'il n'aimait point M. de Maufert. A huit heures du matin, je le trouvai dans son cabinet; il m'accueillit avec une sorte d'aménité à la fois respectueuse et protectrice.

— Hé! monsieur le baron, dit-il, quel bon vent vous amène? Une affaire grave, m'avez-vous écrit?... Quelque nouvelle équipée, hein? Enfin je suis enchanté du moins que vous me preniez pour confesseur; cela me procure le plaisir de vous voir.

— Mon cher Granger, répondis-je, vous venez de dire le mot qui caractérise le mieux ma démarche : c'est le confesseur que je cherche autant que l'ami et le conseil, car le sujet qui m'amène est des plus sérieux.

— Diable! que me dites-vous là?... Parlez, monsieur le baron, vous savez que je vous suis acquis.

Je commençai alors le récit détaillé des circonstances qui m'avaient révélé des bruits étranges, d'abord acceptés par moi comme des calomnies provoquées par les haines que la dureté de M. de Maufert devait susciter contre lui. Je rapportai enfin ma querelle avec Placide et tout ce qui s'en était suivi, depuis les avertissemens de M. Abraham jusqu'à mon altercation avec mon tuteur. Granger m'avait écouté l'air soucieux, et il me fut aisé de voir qu'il n'était point surpris d'une pareille communication, quand j'eus raconté les faits sans commentaires.

— Maintenant, mon cher Granger, ajoutai-je, soyez juge : peut-être en tout ceci ai-je été trop vivement froissé pour ne point céder à la passion... Il s'agit de mon avenir, je le remets entre vos mains.

Il demeura un instant sans répondre, secouant la tête d'un air réfléchi.

— Monsieur le baron, c'est très grave! dit-il enfin, très grave!

— Ainsi vous croyez vous-même à ces accusations odieuses?

— Non, non, répliqua-t-il vivement, vous interprétez mal mes paroles... C'est chose sérieuse que de soulever de telles questions... Songez que si vos soupçons étaient justifiés, ils n'iraient rien moins qu'à déshonorer M. de Maufert par le retrait motivé de sa tutelle, mesure extrême, que le tribunal ose rarement appliquer.

— Votre avis est-il donc que je doive me laisser en quelque sorte annihiler sans protestation?

— C'est très grave, très grave, reprit encore le notaire : attaquer M. de Maufert en face,... cela peut être fort dangereux pour vous.

— Pourquoi dangereux? S'il trahit ses devoirs de tuteur et de parent?

— Voilà ce qu'il faudrait prouver; vous êtes dans une situation difficile... Votre âge,... votre énorme fortune...

Il hésita, je le compris.

— Parlez sans crainte, mon ami, dis-je froidement, et pour vous aider je vais achever votre pensée : vous craignez qu'effectivement je ne sois menacé de folie...

Il fit un geste d'étonnement en me voyant aborder ce sujet.

— Non, non! ajouta-t-il aussitôt, ce n'est point là ma pensée, je vous l'assure.

— Eh bien! alors un seul mot, repris-je, décidé à le forcer dans ses derniers retranchemens : donnez-moi votre parole que vous ne croyez pas aux coupables intentions de mon tuteur, et je me tiens pour garanti.

— C'est précisément là ce qui m'embarrasse, monsieur le baron, et vous me pressez beaucoup. Ce n'est pas une petite affaire que de se porter garant du comte de Maufert en semblable occurrence!... Certes on ne peut le soupçonner de vouloir s'approprier vos biens; cela lui serait impossible, il le sait. Qu'en ferait-il d'abord?... Il capitalise déjà ses revenus. L'avarice, il est vrai, a d'étranges mystères. Le comte gère très bien votre fortune, trop bien même parfois... Sa passion s'exerce à l'aise; il entasse, il cumule, il tyrannise, il règne enfin sur une quinzaine de millions. Qu'importe au régent d'un royaume de ne point porter la couronne? Il tient le pouvoir dans ses mains, il gouverne... Votre majorité va le contraindre à restituer ce trésor qui animait sa vie. Que voulez-vous que je vous dise enfin?... Non, je ne me porte pas garant pour lui, et je suis forcé de craindre, comme vous, que, profitant de votre situation... tout exceptionnelle, il n'ait beau jeu à commettre une iniquité tentante, avec les penchans que je lui connais! Voilà pourquoi j'hésite à vous conseiller : un éclat peut tout sauver, mais il peut aussi tout perdre!

— Eh bien! soit! répliquai-je; du moins je connaîtrai mon sort, je sortirai de ces anxiétés qui m'amènent à douter de moi-même!... J'y laisserais véritablement ma raison, je vous le jure!... Mais, songez-y donc, rester six mois avec cette pensée qu'au moment où je revendiquerai mon titre d'homme, on va me dépouiller de mes droits, que jusqu'à la fin de mes jours il me faudra plier sous une tutelle, que, plus avili qu'un ilote, je ne pourrai ni parler, ni agir, ni vivre!

Non! non! je suis décidé à tout... Je sais à quoi je m'expose. Je n'ai pas de père pour me défendre; je viens à vous, mon ami : sauvez-moi!... Mais vous me voyez, vous m'entendez... Est-ce un fou qui vous regarde? est-ce un idiot qui vous parle?

— Vous me rendez la confiance, dit-il enfin; seulement mon devoir est de vous dire que c'est une rude partie que nous allons engager... Promettez-moi de ne point hasarder la moindre démarche sans me consulter...

— Je m'y engage.

— Alors, monsieur le baron, qu'il soit fait selon votre volonté! Il s'agit maintenant de bien nous entendre. Dans l'espèce, nous ne pouvons rien arguer contre M. de Maufert; tout porte à croire que Placide n'a osé de telles offenses envers vous que du consentement de son maître, et peut-être d'après ses ordres; mais rien ne le prouve, et il faudrait des preuves accablantes pour que le tribunal prononçât sa destitution de tuteur, lorsque, dans six mois, sa tutelle expire. Il nous faut donc tourner la difficulté et ménager un ennemi formidable. Le seul moyen de trancher la question, c'est de manifester l'envie d'entreprendre un grand voyage, ou quelque chose de ce genre, peut-être mieux encore, le dessein de vous faire soldat... Nous y réfléchirons... Dans ce cas, nous provoquerons tout simplement la réunion de votre conseil de famille, et là, ayant exposé vos projets, vous conclurez par une demande d'émancipation...

— Qu'on ne peut me refuser, ce me semble, dis-je.

— Ah! voilà!... En toute autre circonstance, le succès ne serait pas douteux, quand à peine la moitié d'une année vous sépare de votre majorité; mais il nous faut prévoir les objections de M. de Maufert, et elles lui seront faciles, si les intentions qu'on lui prête ont réellement mûri dans son esprit... Il dira...

— Eh bien! il dira que je suis menacé d'un héritage de folie, que je suis fou peut-être... Je serai présent pour prouver le contraire, et tout sera dit.

— Malheureusement, monsieur le baron, tout ne sera pas dit, et c'est sur ce point sensible que s'engagera le débat. Enfin, quand nous en serons là, puisque vous êtes résolu à lutter, nous lutterons! Après tout, peut-être est-il mieux d'affronter le danger et de forcer le comte à démasquer ses projets.

Il fut convenu que Granger adresserait au juge de paix la demande de convocation du conseil de famille dans le plus court délai, et, après nous être entendus sur la conduite à tenir, nous nous quittâmes.

XVIII.

Confiant dans la légitimité de ma cause, je ne voulais point douter de l'issue d'un débat où j'avais pour arme ma raison, soutenue par la volonté et par l'amour; mais, hélas! de quel prix allais-je payer ma liberté! Quitter Diane! que ferais-je de cette vie qu'elle n'animerait plus par sa chère présence?... Et pourtant, si je faiblissais dans ce duel, dont mon existence sociale était le gage, je devenais aux yeux de tous, à ses yeux peut-être, un objet de pitié...

Cependant j'étais assez maître de moi pour cacher mes ennuis; un mot de mon notaire m'apprit que mon conseil de tutelle était convoqué pour le milieu du mois : c'étaient deux semaines de sursis, et je savourais comme un avare les joies suprêmes de l'heure présente. Mon tuteur s'était décidément mis avec moi sur le pied de guerre. Lorsqu'il me parlait, je devinais dans son accent cette froide et stricte politesse qui est d'usage entre adversaires déclarés.

— Granger a convoqué votre conseil de tutelle, me dit-il un jour; c'est sur votre demande, j'imagine?...

— Oui, monsieur, répliquai-je.

— C'est fort bien, fit-il froidement, et il passa. Je lui sus gré de ne m'avoir point adressé cette question devant ma marraine. Nos discordes ne l'avaient déjà que trop inquiétée. L'amour était toujours le grand apaisement de mon âme, et, repris par le charme de cette douce solitude à deux, j'oubliais le monde et l'avenir. Un matin j'étais allé dans la montagne avec Diane visiter une des chaumières où elle portait des secours chaque semaine, et nous revenions au château, quand, arrivée à mi-pente d'une colline d'où l'on découvre toute la vallée de la Semoy, elle se sentit un peu lasse et s'assit sur une roche couverte de mousse.

— Voyez donc tout là-bas, lui dis-je, au-dessus de la clairière aux Sangliers, les jolis nuages irisés que forment les vapeurs de la cascade.

Elle regarda, et demeura silencieuse comme si un souvenir l'eût attristée.

— Vous êtes bien pensive ce matin, chère marraine, repris-je au bout d'un instant.

— C'est vrai, mon ami, répondit-elle; pardonnez-moi si je suis une compagne aussi taciturne...

— Vous pardonner?... Ah! quel mot! Ne vaudrait-il pas mieux partager avec moi vos préoccupations?

— Oui, je le devrais, André; mais c'est précisément parce que je n'ose aborder ce sujet que vous me voyez ainsi soucieuse... Et pourtant il faut que je trouve la force de parler.

— Vous m'effrayez... Ne croyez-vous plus à mon affection dévouée? Pourriez-vous souffrir d'un chagrin que je ne ressentisse?

— Ah! dit-elle en me tendant la main, ce serait calomnier votre amitié que d'admettre une telle pensée; nos peines et nos joies sont depuis si longtemps communes... Vous êtes mon frère d'élection comme je suis votre sœur.

— Eh bien! qui peut vous faire hésiter?

— La crainte de vous affliger.

— Ah! toute affliction m'est douce, si elle me vient de vous. Songez-y, me cacher la cause de cet ennui que je vois, c'est me déshériter de votre confiance.

— André, mon ami, reprit-elle d'une voix tremblante, vous le savez, n'est-ce pas? vous êtes pour moi la consolation, vous seul apportez la vie dans cette solitude où je n'avais que vous à aimer... Vous savez si je souffrirai quand vous ne serez plus là!

— Qu'allez-vous me dire, mon Dieu?

— Mon ami, le courage me manque depuis longtemps pour oser prononcer ce mot cruel. Il faut que vous partiez...

Devant cet arrêt qui tombait de ses lèvres, j'oubliai que déjà moi-même j'avais préparé mon exil.

— Ah! je suis un malheureux! m'écriai-je, vous avez lu dans mon âme, et vous me chassez.

— André! que dites-vous? Moi, vous chasser!... quand je donnerais ma part de bonheur en ce monde pour que vous du moins soyez heureux...

— Diane, Diane, repris-je suppliant, ayez pitié de moi!... Vous quitter, c'est mourir.

Dans mon égarement, je me précipitai à ses genoux, tenant ses deux mains dans les miennes et les baignant de pleurs.

— Ah! taisez-vous, dit-elle éperdue; André, ne me retirez point l'estime de moi-même.

Et rougissante elle fondit en larmes.

Devant cette douleur, je m'arrêtai honteux; j'allais me trahir, déjà l'aveu sacrilége était sur mes lèvres... Un mot de plus, et l'abîme se creusait pour jamais entre nous.

— Pardon, pardon! murmurai-je.

Oppressée par les sanglots, elle se voilait le visage, et je voyais les pleurs glisser entre ses doigts.

— Je partirai, je vous le jure, dis-je éploré.

Nous restâmes un instant muets tous deux. Enfin elle retrouva un peu de calme.

— Je vous remercie de votre courage, mon ami, dit-elle d'une voix brisée et en détournant les yeux. Je tâcherai d'être aussi forte

que vous. Seulement demeurez encore quelques jours, afin que je me prépare à cette cruelle séparation...

Nous revînmes silencieux. Un trouble indicible m'agitait, j'avais peur de ma pensée.

Comme nous rentrions à Maufert, la visite imprévue de quelques hobereaux voisins vint nous séparer, et je me retirai chez moi.

Diane ne doutait plus de mon amour; tout me l'attestait, ses hésitations, son trouble. Et elle ne m'avait point maudit! et, lorsque j'avais failli me trahir, c'était avec l'accent de la supplication qu'elle avait arrêté le cri de mon cœur... « Ne me retirez pas l'estime de moi-même, » avait-elle dit éplorée. Je me perdais en des rêveries folles; sa clémence ouvrait tout à coup devant moi un horizon enchanté qui m'éblouissait... Bonté divine! me disais-je, si elle m'aimait aussi! Si comme moi elle gardait dans son âme fermée les flammes d'une passion que le sentiment du devoir la contraint d'étouffer! Et alors il se fit dans mon esprit comme une traînée de feu : je me rappelais ces troubles subits, si fréquens chez elle depuis la nuit où, dans le délire de la fièvre, j'avais révélé le secret de mon âme, et cet éclair de joie que j'avais surpris sur son visage le jour où le médecin s'était prononcé contre mon départ pour l'Angleterre. Je me rappelais cette matinée de printemps où, chevauchant près d'elle, j'avais senti mon cœur s'éveiller... Ce jour-là aussi, elle m'avait parlé de partir; mais quel changement depuis lors!

Fasciné par cet espoir et par ces souvenirs, je n'osais ni croire ni douter; ma joie me navrait comme une douleur, et ma douleur m'enivrait; mes yeux voulaient percer l'avenir, et, comme dans une vision enchanteresse, déjà je rêvais entre nos deux âmes une de ces unions mystiques que Dieu réserve aux cœurs déshérités. Purs tous deux, nous resterions dignes de nous-mêmes; jamais un aveu ne souillerait nos lèvres; la conscience de notre amour nous rendrait forts, et nous marcherions dans la vie, assurés, confians, inaccessibles aux misères humaines.

Je passai une partie du jour en contemplation devant cette nouvelle aurore qui se levait pour moi; mon existence avait un but désormais : affermi par la foi, je traverserais d'un pas sûr ces écueils du monde où sombrent les tièdes courages; pour elle, je garderais intactes ces aspirations vers l'idéale beauté qui semblent comme un souvenir du ciel; pour elle, je rechercherais la gloire... Tout à coup mes regards s'arrêtèrent sur une lettre que mon notaire m'avait écrite le matin. Hélas! quelle chute!... Malheureux! je rêvais l'amour de Diane à l'heure où j'étais contraint à plaider pour revendiquer ma qualité de créature raisonnable!

Lorsque je la revis le soir, je l'abordai tremblant et confus. Par bonheur, ses devoirs de châtelaine l'absorbaient. Retiré dans un

coin du salon, je me laissai cerner par un ancien ami de mon père, qui, ravi de me raconter ses épisodes de chasse, me délivrait du souci de causer. Tout en écoutant ses histoires, j'épiais avec anxiété ma marraine, cherchant à découvrir sur ses traits un reflet des orages qui m'agitaient; mais son visage était calme, impénétrable. Pourtant je crus deviner un effort sous l'enjouement officiel de son hospitalité. A un moment, ses yeux rencontrèrent les miens; elle rougit.

On apporta le thé, elle le servit et vint à moi, une tasse à la main; par hasard nous nous trouvâmes isolés.

— André, vous êtes fâché contre moi, dit-elle inquiète et triste.

— Que dites-vous?...

— J'ai remords de la peine que je vous ai causée ce matin...

Anges du ciel! elle semblait implorer mon pardon. Son sein se soulevait sous les battemens précipités de son cœur, et ses paupières rougies étaient encore humides. Mon importun chasseur vint nous séparer, mais j'eus le temps de jeter à Diane un regard attendri qui lui disait si bien la dévotion de mon âme, qu'elle me quitta presque souriante.

Le lendemain, quand elle descendit au jardin, à mon accueil, elle devina la résignation; j'avais compris que je devais lui alléger le fardeau des adieux.

— Vous êtes bon, me dit-elle, et vous voulez m'épargner jusqu'au regret de m'être montrée cruelle... André, vous le savez du reste, le souci de votre bonheur pouvait seul me décider à vous causer un chagrin.

— Oui, je le sais, répondis-je; je vous remercie d'avoir jugé mon affection l'égale de la vôtre... Je veux être digne de vous pour que vous soyez fière de moi.

— Je vous aime ainsi, mon ami; merci encore de votre générosité; cet affreux mot de séparation m'a bien coûté, je vous le jure...

— Chère marraine, si vous ne l'eussiez prononcé, dans quelques jours il me fallait le dire...

— Vous songiez à partir? dit-elle atterrée.

— Oui, je l'avais résolu, mais non sans de tristes combats, je vous le jure aussi, repris-je vivement, et puisque vous venez de soulever cette question de mon avenir, il faut qu'à mon tour je me confie en vous, quelque ennui que vous en deviez ressentir.

— Mon Dieu! vous m'effrayez, André.

— Oh! rassurez-vous, il ne s'agit que d'un débat entre M. de Maufert et moi.

— Mais c'est précisément là ce qui me cause d'horribles transes!... J'ai peur de lui pour vous, et c'est aussi pourquoi j'ai voulu vous éloigner.

— C'était pour cette raison?...

— Où donc aurais-je puisé tant de courage, si ce n'eût été pour vous sauver? s'écria-t-elle dans une effusion qui me remua jusqu'au fond de l'âme.

— Parlez, je vous en prie, continua-t-elle; depuis quelque temps, il se passe entre vous des choses que j'ignore; il sait combien vous m'êtes cher, et, quand je l'interroge, son silence ironique me fait tout craindre... Dites, que vous est-il arrivé?

J'oubliai mon malheur, mon amour, pour ne plus voir que sa sollicitude, et je n'hésitai plus à lui révéler le fatal conflit qu'elle ne pouvait tarder d'apprendre. J'atténuai pourtant mes griefs, soucieux de ne point trop l'exposer à rougir du nom qu'elle portait.

— Luttez, luttez! dit-elle avec animation, l'avarice le rend capable de tout. Ne fléchissez point; défendez votre honneur, sauvez votre vie!

Et dans l'impétueux élan de son indignation elle me saisit les mains, ses yeux si doux lançaient des éclairs. Je ne l'avais jamais vue si belle.

— Que dit Granger? reprit-elle.

— Il espère.

— Fiez-vous à son expérience. Écrivez-lui de venir; je le rencontrerai dans une de nos courses; il faut que je lui parle.

Je dus affecter la confiance pour calmer ses alarmes; d'ailleurs comment désormais douter du succès? Diane était avec moi, je ne pouvais être vaincu.

D'un commun avis, nous décidâmes que je ne devais point quitter le château avant la décision du conseil de famille. Grâce au subterfuge imaginé par Granger, je ne me déclarais point en guerre ouverte contre mon tuteur, puisque ma demande d'émancipation s'expliquait uniquement par des projets de voyage... Une rupture subite et brutale eût tout à coup dénoncé de ma part des vues hostiles et changé ma juste requête en une formelle accusation. Assurés d'un répit, nous oubliâmes nos tristesses, et par un accord tacite le mot de séparation ne fut plus prononcé.

Quelques entrevues avec Granger, auxquelles ma marraine m'avait prié de ne point assister pour qu'il osât tout lui dire, et dont elle me rapportait le moindre mot, nous avaient édifiés sur les hasards que j'allais courir; chaque jour nous conférions tous deux, armés d'un code et discutant à l'avance les objections imaginaires de mon avide tuteur. J'étais émerveillé de la rapidité et de la rectitude des aperçus de Diane; elle me suggérait d'instinct des argumens précis qu'un jurisconsulte n'eût point désavoués.

Un matin nous reçûmes un mot de mon notaire qui nous donnait rendez-vous à un endroit convenu de la forêt.

— L'assemblée est fixée à jeudi, nous dit-il.

— Jeudi!... s'écria Diane, si tôt!...

— Nous ne sommes point maîtres du jour, madame la comtesse; le juge de paix doit nous présider...

— Et croyez-vous, reprit-elle, que tout sera décidé en une séance?...

— Je n'ose l'espérer, répliqua le vieux notaire, car je suis certain maintenant de voir soulever un incident que j'avais prévu, et qui nous engagera peut-être dans un procès. C'est précisément pour discuter ce point que j'ai eu l'honneur de vous appeler ici... Hier, j'ai reçu la visite de M. le comte; il m'a interrogé sur l'objet de cette réunion du conseil. Je crois qu'il ne l'ignorait pas plus que moi; mais enfin c'est une question de forme, et mon ministère m'obligeait à lui répondre, afin qu'il pût préparer les documens nécessaires. Il n'a fait aucune réflexion sur votre dessein, il sait que je serai son adversaire en ce débat; pourtant j'ai une assez longue expérience des hommes pour les comprendre à demi-mot, et je jurerais presque qu'il va s'opposer à votre demande... Êtes-vous décidé, monsieur le baron, à poursuivre cette affaire?

— Plus que jamais! dis-je sans hésiter.

— Il le faut, dit ma marraine. Un désistement trahirait des craintes dont on pourrait tirer avantage plus tard.

— Mme la comtesse a parfaitement compris le danger, reprit le notaire; une fois l'affaire engagée, il nous faudra aller jusqu'au bout, dussions-nous en appeler au tribunal...

Après une longue discussion sur nos chances de succès, nous nous séparâmes. Il restait arrêté que le prétexte de l'émancipation serait mon départ pour les Indes avec mon jeune cousin Clarencey et un projet d'association pour le défrichement de ses terres du Pendjab, lequel voyage, étant supposé devoir durer plusieurs années, nécessitait la régularisation anticipée de mes comptes de tutelle.

Il y avait à peine une heure que nous étions rentrés à Maufert quand je vis accourir Bastien. J'avais désigné ce brave garçon à Granger comme un intermédiaire sûr et fidèle à qui il pouvait se confier, et c'était par lui que passaient nos correspondances, qu'il n'eût point été prudent de livrer à la discrétion fort douteuse des gens du château. Bastien m'apportait ces quelques lignes, écrites à la hâte au crayon sur la feuille déchirée d'un carnet :

« Comme je quittais les roches, j'ai rencontré un assez mauvais drôle, d'une quinzaine d'années, qui doit être un chevrier de Maufert, et qui semblait m'espionner; il m'a suivi sur la route jusqu'à Thilay, sans doute pour s'informer de mon nom à l'auberge où j'avais laissé ma voiture. Pendant qu'on attelle, je dépêche un exprès à Bastien. Tenez-vous sur vos gardes, et rappelez-vous que vos démarches sont épiées. « G... »

— Ce doit être ce méchant gamin de Lazare, le fils au vieux Letourneux le sorcier! dit Bastien. Je vais courir le guetter au retour... Ce sont des connaissances à Placide...

Bastien ne s'était pas trompé. C'était bien Lazare qui avait épié le notaire après sa rencontre avec nous dans la forêt. Le contrebandier n'eut pas de peine à s'en assurer : il promit de surveiller ce drôle. — J'aurai l'œil sur lui, me dit-il, mais méfiez-vous tout de même.

XIX.

Le matin de ce jeudi qui devait être l'aurore ou le pâle crépuscule de ma vie, je fis seller un cheval pour devancer mon tuteur à Monthermé et recevoir les dernières instructions de Granger. En prenant congé de Diane, j'étais ému.

— Du courage! me dit-elle; j'ai bien prié pour vous... Ayons confiance en Dieu.

— Hélas! répondis-je, j'ai peur aujourd'hui du succès, car alors il me faudra vous quitter.

— André, que dites-vous? Accepteriez-vous le bonheur au prix de votre dignité? Songez que votre déchéance m'atteindrait dans ma plus vive affection... Soyez calme et fort, il y va de votre vie et de mon plus cher orgueil.

— Mais, quand je serai loin, que deviendrez-vous?

— Je vivrai de souvenirs, répondit-elle avec une fière mélancolie. Maintenant, mon ami, partez, et que Dieu vous aide!

Et comme je lui tendais la main, elle m'attira doucement et déposa un pieux baiser sur mon front.

Je partis à la hâte, aveuglé par mes larmes. Il me semblait que nous venions de briser le dernier lien d'un passé si doux. Je courais au-devant d'un malheur certain : ma victoire me séparerait d'elle, ma défaite me dégraderait même à ses yeux, et me réduirait pour toujours à une honteuse servitude... Je dévorais l'espace; en une heure, j'arrivai chez Granger. Je le trouvai sérieux et recueilli comme à l'approche d'une grande affaire. Je ne devais point assister au conseil; mon vieux défenseur voulut pourtant me présenter aux amis ou parens éloignés de qui dépendait mon sort. Je devinai sa pensée.

— Vous voulez leur montrer d'abord que je ne suis pas fou! lui dis-je avec un rire amer.

Un domestique vint annoncer l'arrivée de quelques membres du conseil; nous nous rendîmes au salon. Au silence qui se fit à mon entrée, je faillis perdre contenance. Il me fut aisé de deviner que des doutes sur ma raison avaient déjà pénétré dans l'esprit de mes

juges, et l'étonnement se peignit presque sur leur visage quand j'allai saluer chacun d'eux. Je sentais peser sur moi leurs regards; ils m'importunaient, me troublaient, et il me fallut faire un effort d'énergie pour dominer la peur : un mot, un geste qui leur eût paru bizarre, et j'étais perdu sans retour. Par bonheur, Granger fit diversion; je reconquis mon assurance, et je causai de mes projets de voyage avec une liberté d'esprit qui ébranla bientôt les doutes que j'avais vus poindre au début.

L'arrivée de M. de Maufert, suivi du juge de paix, constituant l'assemblée en séance, je me retirai. Mon tuteur me reconduisit jusqu'à la porte du salon avec les formes les plus courtoises, et comme si nous eussions été les meilleurs amis du monde.

Rentré seul dans le cabinet de Granger, je ne pus supporter les angoisses de l'attente, je sortis. A dix pas de la maison, je rencontrai Bastien.

— C'est Mme la comtesse qui m'envoie, me dit-il. Elle m'a commandé de rôder par ici, afin d'être prêt à vous servir, si vous aviez besoin de quelqu'un.

Je bénis Diane du fond du cœur : elle avait pressenti les ennuis de cette heure d'isolement.

— Suis-moi, lui dis-je, et merci d'être venu.

Et nous allâmes devant nous, sans but, pour tuer le temps.

Bastien s'efforçait de distraire ma pensée, il jasait à tort et à travers de tout ce qui nous entourait; mais je ne l'écoutais point : je pensais aux hasards de l'heure présente, je recherchais dans mon esprit jusqu'à la moindre des paroles que j'avais prononcées devant ces juges de qui dépendait ma vie... N'avais-je point divagué?... J'eus peur.

— Bastien, Bastien, m'écriai-je, parle-moi de Diane!

Il me regarda effrayé.

— Voyons, monsieur André, ne vous affectez pas ainsi. Tout cela finira bien. Mme la comtesse me le disait en me dépêchant ici. Elle vous aime trop, bien sûr, pour qu'on ose vous faire un si grand tort!

Les plus cruelles inquiétudes m'envahissaient; j'en venais à douter de moi-même, j'épiais dans les yeux des passans des indices de pitié. A l'angle d'une rue, une jeune fille se retourna et me suivit un instant du regard... Je pâlis et me sentis défaillir.

— Il paraît que vous lui avez donné dans l'œil, dit en riant Bastien; elle est gentille.

Je ne sais combien de temps nous errâmes ni quel chemin je parcourus. Comme nous arrivions dans la rue qu'habitait mon notaire, je vis de loin sortir M. de Maufert et tous les membres du conseil qui remontaient dans leurs voitures. La séance était finie. Une minute après, je rejoignais Granger.

— Ah! vous voilà? me dit-il; je craignais que vous ne fussiez reparti.

A son accent, je devinai un échec.

— Je suis condamné? lui dis-je.

— Non, non, reprit-il vivement. Comme vous y allez, monsieur le baron! On n'exécute point ainsi les gens. Votre procès n'est ni perdu ni gagné, seulement il est ajourné... Mais asseyez-vous là pour m'écouter à l'aise.

— Il faut vous dire d'abord, continua-t-il, que vous avez fait merveille auprès de ces messieurs. Ne vous ayant pas vu depuis un an, ils avaient été ébranlés, je ne vous le cacherai pas, par les calomnies que vous connaissez. Votre attitude vous les a tout à coup gagnés : vous avez été admirable de calme et de simplicité. Après votre départ pourtant, le débat a été vif. Il a fallu mettre le feu aux poudres et placer M. de Maufert dans l'alternative ou d'acquiescer à votre demande, ou de provoquer hautement votre interdiction. Le comte a fini par réclamer une expertise médicale.

A ces mots inattendus, un frisson me courut par tout le corps.

— Une expertise médicale! m'écriai-je.

— Il ne faut pas nous dissimuler, monsieur le baron, que dans six mois comme aujourd'hui vous seriez appelé à subir la même épreuve.

— Ainsi il a osé me déclarer fou!

— Mais le conseil est loin d'être convaincu, puisqu'il a rejeté l'opposition de votre tuteur jusqu'à plus ample informé.

— Et quand doit-on me soumettre à cette humiliation?

— Le jour n'est pas encore fixé... Oh! ne vous effrayez pas; il vous suffira tout simplement de paraître devant le conseil qui vous interrogera; deux médecins seront présens, voilà tout, et vous n'aurez pas plus de peine à triompher que ce matin.

Je pris congé du notaire, et je rejoignis Bastien, atterré de la décision de mes juges.

— J'ai renvoyé votre cheval, me dit-il; Mme la comtesse a pensé que vous me ramèneriez, et elle a fait venir une voiture.

Je retournai à Maufert en proie à une horrible tristesse. A une demi-lieue du château, j'aperçus Diane qui m'attendait sur la route; je descendis précipitamment et donnai ordre au cocher de rentrer sans moi.

— Que s'est-il passé? me dit-elle dès que nous fûmes seuls.

— Il m'a déclaré fou! répondis-je avec une amère agitation, et une assemblée de médecins va être appelée à décider de mon sort.

— Au nom du ciel, calmez-vous, mon ami! s'écria-t-elle. Vous laisserez-vous abattre quand il ne dépend que de vous de gagner un tel procès?

En l'entendant parler, j'avais honte de moi-même. Hé quoi! le ressort de ma volonté s'était-il donc usé au premier effort de la lutte? Je fis appel à mon courage pour être au moins digne de Diane. Je lui racontai alors minutieusement les épisodes de cette journée; elle les discuta, les commenta avec une si charmante confiance qu'elle engourdit ma douleur... Je l'aimais.

Hélas! mes derniers jours de joie devaient luire au milieu des orages, et mon triste cœur s'y sentait mourir. La tendresse de Diane était impuissante à me rendre ma foi. Une préoccupation affreuse et que je n'osais lui dire m'avait saisi; une idée fixe, inexorable, m'assiégeait : qu'allait-on décider de ma vie? Je ne pouvais plus me leurrer, cette calomnie que j'avais méprisée s'était tout à coup dressée devant moi à mon premier pas comme pour me barrer la route du monde, elle avait trouvé créance auprès de ceux que la loi chargeait de me protéger! N'étais-je donc plus dans le droit commun, que l'on osait me condamner à une si humiliante épreuve? Et cette cruelle décision de mes juges, qui craignaient d'affirmer ma raison sans une expertise légale, n'attestait-elle point déjà ma déchéance? Si j'allais succomber dans cette terrible lutte où se jouait ma destinée! si l'émotion, la peur allait paralyser mon esprit! A toute heure du jour, je me représentais ce tribunal glacé scrutant mon visage, épiant ma pensée, pénétrant mes angoisses. Étais-je bien sûr de ma raison, moi qui m'abandonnais à une passion insensée, presque impie? Mon amour même, mon saint amour, me devenait suspect. Diane devinait ma peine, elle m'interrogeait désolée; comment lui révéler d'aussi tristes combats?

Je voulais en vain dompter ma lâche faiblesse, mais les sinistres pressentimens revenaient chaque jour de plus en plus acharnés. La présence de mon tuteur m'était un supplice. Acerbe, implacable, on eût dit qu'il suivait sur mon front les ombres de cette terreur qui m'envahissait. Je soupçonnai bientôt à son humeur agressive qu'il espérait me pousser à quelque déplorable scène devant ses gens, et il fut bien près d'y réussir; mais je lus dans les yeux de Diane une si poignante supplication que je me contins. Je remarquai alors avec un étonnement profond un changement étrange dans l'attitude de ma marraine : cette digne et calme fierté du haut de laquelle elle dominait le comte semblait l'avoir abandonnée, elle n'osait plus me défendre, et parfois je croyais la voir frémir sous le regard de ce mari indigne d'elle, comme si elle eût craint qu'il pénétrât quelque mystère de son âme. Je compris alors que je l'entraînais dans ma chute. De tous côtés, nous voyions se resserrer la sombre trame : sortions-nous dans la forêt, nous trouvions sur nos pas ce petit chevrier en guenilles qui avait une fois suivi Granger jusqu'à Thilay, et que Bastien m'avait désigné sous le nom de La-

zare; dans le parc, il nous arrivait de voir surgir tout à coup Placide au milieu d'une allée, comme s'il nous eût guettés, masqué derrière les buissons, pour entendre nos propos. Je méprisai d'abord ce vil espionnage, mais j'en vins bientôt à redouter de plus noires perfidies : l'obséquieux sourire de l'intendant trahissait je ne sais quelle basse ironie que je n'osais définir; on eût dit qu'il pénétrait le triste secret si profondément caché dans les replis de mon cœur.

Nous vivions ainsi au milieu de terreurs sans cesse renaissantes lorsqu'un matin une lettre de Granger, apportée par Bastien, nous apprit que le jour redouté venait d'être fixé au lundi suivant. Je devins si pâle à cette nouvelle que Diane s'élança vers moi pour me soutenir.

— André! s'écria-t-elle, n'aimez-vous donc rien au monde pour désespérer ainsi de vous-même et de la vie?

Je voulus dissimuler ma faiblesse. — Ah! dis-je, pardonnez-moi d'être lâche; mais je m'épouvante de l'exil auquel je vais être condamné, et je me demande ce que je ferai de mon existence séparée de la vôtre.

— Séparée!... André, ce n'est plus votre cœur qui parle, ce cœur qui, dans nos épanchemens de frère à sœur, concevait si bien les éternelles durées des affections saintes!

— L'amour seul fait de tels miracles, dis-je avec mélancolie.

A ce mot qui s'échappait de mes lèvres comme un soupir de découragement, Diane fit un geste d'effroi; je la vis frissonner.

— Eh bien! reprit-elle aussitôt, sauvez-vous par l'amour!

— Que dites-vous?

— Il y a trois mois, poursuivit-elle d'une voix mal assurée, vous aimiez, André, je le sais, puisque Madeleine et moi nous vous en avons arraché l'aveu... Vous souffriez alors, êtes-vous donc guéri?

— Non, mais celle que j'aime ne le saura jamais!

Ses yeux s'arrêtèrent sur les miens avec une expression indéfinissable et qui me troubla jusqu'au fond de l'âme.

— Qu'importe qu'elle le sache? dit-elle. Il est pour de telles amours des régions plus hautes, où les souffrances sont bénies de Dieu, qui les voit seul.

— C'est le martyre, murmurai-je amèrement.

— Eh bien! soyez un martyr, André, dit-elle avec exaltation; mais si votre main se dessèche dans les tortures de la vie, qu'elle tienne encore le rameau sacré! Que votre idole reste debout, et que l'image évoquée dans vos rêves ne se détourne point de vous avec mépris!

— Ah! répondis-je, je serai digne d'elle, je vous le jure, et digne de vous.

Un cri de joie répondit seul à ce mot. Mon regard chercha le sien, elle m'apparut transfigurée; mais tout à coup, comme épuisée sous

l'effort, elle chancela, et, se dégageant de mon étreinte, elle se couvrit le visage, et, comme ce jour où sur la montagne elle avait parlé de mon départ, elle éclata en sanglots.

— Ma marraine chérie, ne pleurez pas! m'écriai-je éperdu, ne pleurez pas!

Dans le tumulte des sentimens qui m'oppressaient, je ne trouvais pas d'autre mot pour consoler sa peine. J'étais à la fois navré de voir couler ses pleurs et fier d'être l'objet de cette amitié si profonde, qu'elle empruntait à l'amour ses éloquences superbes, ses dédains, ses pudeurs.

— Diane, oubliez une heure de lâcheté! m'écriai-je encore. Ah! votre chagrin m'épouvante plus que ma propre détresse! Pour vous, je veux vaincre les humiliations et les insultes; pour vous, je veux vivre libre, estimé.

— Oui, c'est pour moi que je vous prie! répondit-elle, pour moi qui n'ai d'autre affection que la vôtre!

Elle m'implorait, et je sentais se réveiller en moi ces radieuses illusions qui m'avaient un jour bercé. « Grand Dieu! quel nom béni donner à cet accord de nos âmes? me disais-je. Est-il donc au-dessus des passions terrestres une tendresse sainte, une ivresse innomée que ressentent seuls les anges? »

Retrempé un moment aux sources sacrées de l'amour et de la foi, j'étais sincère et je croyais avoir reconquis ma force; mais, hélas! ce ne fut qu'un éclair dans ma nuit. Le lendemain, les obscures visions qui désolaient mes rêves revinrent acharnées. Dans le désordre de mes insomnies, je perdais le peu d'énergie amassée durant le jour, et je notais avec épouvante le découragement qui m'envahissait. Ma volonté seule, je le savais, pouvait me défendre contre le funeste héritage dont j'étais menacé, et je sentais peu à peu germer dans mon esprit cette effrayante pensée : « je suis peut-être déjà fou! » Puis je me rappelais les nombreux cas de folie engendrés par les tortures morales et les persécutions... « Ils réussiront, me disais-je, ils réussiront! »

Une fièvre nerveuse me consumait, je n'osais plus sortir du château, je devenais farouche; un mot, un sourire, me mettaient en défiance, et, comme je l'avais déjà éprouvé à Monthermé quelques jours auparavant, il me semblait que j'étais le but de tous les regards, de tous les propos. Un matin, comme je m'étais hasardé près d'une source, lavoir public du village, quelques paysannes assemblées se mirent à me regarder; elles s'étaient tues subitement à mon approche, je m'imaginai qu'elles parlaient de moi; une puérile timidité me prit en voyant ces visages curieux, et je m'arrêtai, hésitant à poursuivre ma route. Je ne sais si elles devinèrent mon embarras; les vieilles femmes chuchotèrent entre elles.

— C'est dommage! dit tout haut une jeune fille.

Je rebroussai chemin; j'avais peur que quelque bizarrerie dans ma démarche ne donnât lieu à de fâcheuses remarques. A peine m'étais-je éloigné de quelques pas que j'entendis un éclat de rire.. Indigné de ma pusillanimité, je voulus revenir; mais il me semblait encore entendre cette voix émue qui disait : « C'est dommage! » Ce mot revenait à mon oreille comme une plainte, et malgré moi je répétais machinalement : « C'est dommage! c'est dommage! »

Jusqu'au soir, je restai accablé de l'horrible pensée que tout le monde me savait déjà fou. « C'est dommage! c'est dommage! » Plusieurs fois Diane s'étonna de cette parole qui revenait sur mes lèvres et ne répondait à rien; je n'osais lui révéler mon tourment et je tâchais de paraître enjoué.

— André, me dit-elle avec un geste suppliant, cessez, je vous en prie... Vous souffrez, je le vois, et votre gaîté me fait mal.

Au prix de ma vie, j'aurais voulu lui épargner un ennui; mais la fatale manie résistait à mon amour; la robe de Nessus me brûlait, me dévorait. A toute heure, à tout instant, je me disais : — Non, je ne suis pas fou! — Ce refrain incessant résonnait dans mon esprit, battait tous les coins de mon cerveau, comme une houle acharnée les rochers de la grève, et la pauvre image de Diane, que je portais en moi, pleurait, pleurait de mon martyre....

XX.

Pour n'avoir rien reçu de moi depuis quelques jours, cher Wilhelm, tu m'accuses d'oubli et de paresse, deux mots qui détonnent dans la langue de notre amitié; mais, en dépit de tes feintes, je reconnais sous ta railleuse légèreté les alarmes d'un cœur fraternel, et je veux te rassurer sur ce que tu appelles la désertion de mon âme. — Es-tu donc de ceux qui, ne poursuivant dans la vie que la réalisation de leurs rêves, sont prêts à la rejeter comme un fardeau incommode le jour où l'espérance ne les soutient plus sur ses ailes? Non, ami, non, je ne m'abandonne pas, car il est dans les immenses douleurs d'amour une secrète volupté qui nous épure, nous élève au-dessus des régions humaines.

La souffrance féconde les âmes croyantes, elle ne stérilise que les athées.

Le pauvre Schultz est encore la cause de mon silence. Depuis une semaine, je ne sais quelle tristesse l'accable; il est affaissé comme sous la conscience d'une douleur prochaine. Je n'ose le quitter, je pressens un accès. Il comprend lui-même le danger, car dès le matin il entre chez moi, et je ne le vois un peu rassuré que quand il est certain de me garder près de lui tout le jour. Il me propose

alors une excursion dans la campagne : nous partons, nous déjeunons sous quelque treille jaunie, à la porte d'une auberge isolée. La nature étale autour de nous les splendeurs mourantes de l'automne; nous devisons, nous philosophons à perte de vue. Schultz oublie ses terreurs. J'assiste avec joie à la résurrection de cette belle intelligence, si solide et si profonde. Nous revenons le soir à l'heure du dîner, les enfans accourent au-devant de nous, et je vois mon sublime dialecticien redevenir enfant sous leurs caresses. Les Allemands ont vraiment une simplicité de cœur, une sérénité d'âme qui les rend charmans.

Wilhelm, si tu voyais mon Schultz au milieu des siens, tu comprendrais l'orgueil que je ressens. Mme Schultz est une de ces belles et tendres épouses qu'ont devinées les cantiques de Salomon, et sa grâce, à la fois enthousiaste et rêveuse, répand dans la maison comme un sain parfum d'amour que ne peut corrompre l'adversité. Je passe mes soirées en famille, car depuis quelque temps je prends mes repas à leur table; ils m'aiment tous, puisque Schultz m'aime, et l'on dirait parfois, aux effusions qu'ils me prodiguent, qu'ils ont pénétré le douloureux secret si bien caché entre Schultz et moi. Te voici rassuré, je pense, ami; si donc il m'arrive encore de paraître faiblir à ma tâche, ne m'accuse plus...

Cependant nous étions à la veille du jour redouté. Diane devinait l'état de mon âme. Je la vis si triste un matin, lorsqu'elle interrogea mon visage, que j'eus honte de ma lâcheté. Je ne sais quelle voix de l'air me criait que je fuyais devant une ombre; je résolus, dussé-je y périr, de combattre une à une les défaillances sous lesquelles j'avais plié jusqu'alors.

Je me mis face à face avec le spectre de mes épouvantes en relisant les documens de mon procès. Je m'étonnai de mon calme, et, pour m'aguerrir à la discussion, j'écrivis à Granger une longue missive où je reprenais, avec la minutie d'un légiste, tous les points douloureux de ce procès suprême. Je fus content de moi; pourtant il me fallait aller au village pour charger Bastien de cette lettre. Au moment de partir, un présage funeste ralentit mon pas. A l'idée que j'allais encore revoir les lavandières, un nuage voila mes yeux; je songeai à faire un détour... J'avais juré de ne pas céder, je suivis ma route.

Comme je quittais le château, j'aperçus le petit misérable en guenilles qui m'espionnait au profit de mon tuteur; mais j'avais déjà remporté sur moi-même une trop grande victoire pour m'émouvoir de cet incident, et je ne me retournai même point. J'arrivai au lavoir, je soutins sans trouble les regards fixés sur moi; je ris de mes folles terreurs de la veille. Je traversai hardiment la

grande rue, les gens me saluaient au passage. Je rencontrai le curé, je m'arrêtai pour causer avec lui : rien dans ses discours ne trahit la gêne. Évidemment il ne me croyait pas fou. La confiance me revenait; je comprenais que, cloîtré dans mes sombres pensées, j'avais, sans le savoir, conjuré des fantômes qu'il me suffisait de toucher du doigt pour les faire évanouir. A coup sûr, les diffamations de Placide étaient restées sans écho, et l'indigne complot allait tourner à la confusion de mes ennemis.

Mais à l'heure même où je me croyais sauvé, j'étais sur le bord de l'abîme. J'avais chargé Bastien de mon message, et je revenais, heureux d'avoir enfin secoué le joug de la peur, quand sur la place de l'église je me vis escorté d'une tourbe d'enfans, au milieu desquels gesticulait Lazare, ce mauvais garnement aux gages de Placide que j'avais laissé près du château. Importuné de leurs rires, je m'arrêtai; ils s'arrêtèrent aussi. Irrité, je fis mine de les chasser : quelques-uns s'enfuirent; mais Lazare se prit à me narguer; deux ou trois des plus hardis l'imitèrent, grimaçant autour de moi et criant : — Ohé! monsieur l'innocent, voulez-vous danser?

Au bruit, les habitans parurent sur le seuil des maisons; en un moment, je devins le point de mire de tous les yeux. A me voir le jouet de ces impitoyables enfans, je perdis la tête, et je me lançais à la poursuite de Lazare, que son audace me désignait comme l'instigateur de ce guet-apens,... quand tout à coup, à l'autre bout de la place, j'aperçus Placide qui me regardait avec un rire narquois. Un éclair illumina ma pensée; je devinai qu'il avait machiné cet esclandre. Ma fureur se tourna sur lui : je me précipitai à sa rencontre; il se sauva, et nous fîmes presque le tour de la place au milieu des clameurs qui m'ahurissaient. J'allais l'atteindre quand il se réfugia dans une boutique et s'y renferma. Je m'acharnai contre la porte avec une telle furie, que les vitres volèrent en éclats; on me cria que le coquin avait gagné les champs par une autre issue. Je m'arrêtai; bien qu'aveuglé par la colère, j'avais encore assez de sang-froid pour comprendre le ridicule et l'odieux de cette scène; les paysans m'entouraient, faisant tout haut leurs commentaires.

— Ce pauvre monsieur, il n'est pourtant pas méchant, disait l'un, pourquoi le tourmenter?

— Moi, je dis qu'il n'est pas un innocent, exclamait un autre, vous voyez bien qu'il ne fait pas de grimaces.

— Sa défunte mère était bien bonne tout de même!

— Pardié! dit le meunier, c'est un coup monté par ce gueux de Placide; il aura voulu se revenger des coups qu'il a reçus.

Des pleurs de rage me montèrent aux yeux. J'inspirais la pitié... Je m'enfuis. A la sortie du village, je me jetai à travers bois. — Ils ont réussi, pensai-je; demain je serai fou! J'essayais en vain de re-

trouver mon énergie mourante. — Mais je raisonne, je pense, me disais-je, mon cerveau est sain; je comprends l'infamie que l'on médite contre moi... Je reconnais ces arbres, ces sentiers si souvent parcourus; les souvenirs du passé s'y lèvent en foule nets, lumineux comme autrefois.

Une source murmurait dans le taillis, j'y courus, et je me penchai sur le bassin pour y regarder mon visage; il était si pâle, si pâle, qu'il me fit peur. — Ah! si Diane me voit ainsi, elle va souffrir, m'écriai-je. Et je n'osai rentrer au château. Pendant je ne sais combien d'heures, j'errai autour de ce lieu; je revenais à chaque instant me mirer à la source, je me voyais toujours plus pâle. Je cherchais à me persuader que j'étais le jouet d'une illusion... Eussé-je songé au chagrin de Diane, si je n'avais eu ma raison? D'ailleurs l'eau était limpide, et tous les objets, le ciel, les arbres, mes habits, s'y reflétaient avec leur valeur de tons.

Je ne pouvais douter, et je contemplais stupéfait, fasciné, cette image immobile, exsangue, ces yeux hagards fixés sur les miens. Une crainte horrible m'oppressait; il me souvenait de la légende allemande de *l'homme qui a perdu son ombre*, et je me demandais si, moi, je n'avais pas à jamais troqué l'aspect d'un vivant contre cette lividité d'un mort. Des vignerons passèrent, je me cachai pour ne point les terrifier.

Cependant une si longue absence devait plonger Diane dans les angoisses. Le soir venu, je rentrai au château en escaladant le mur du parc, et me glissai jusqu'à mon appartement sans avoir rencontré une âme; mais là je me trouvai tout à coup face à face avec le vieux Fritz, qui m'attendait.

— On a déjà sonné le second coup du dîner, me dit-il. Monsieur s'habille-t-il?

— Non, va dire à ma marraine que je suis un peu fatigué, et que je la prie de m'excuser.

Il allait sortir, je le rappelai.

— Fritz, lui dis-je, ne me trouves-tu pas quelque chose d'étrange ce soir?

Il me regarda d'un air surpris.

— Rien, monsieur, répondit-il, si ce n'est pourtant que votre jaquette est déchirée en deux endroits... Vous vous serez accroché à des épines.

Dès qu'il fut sorti, mon premier mouvement fut de courir à une glace. L'affreuse lividité m'apparaissait plus intense encore sous les rayons de la lampe. Une sueur froide perla sur mon front; je ne pouvais plus douter, j'étais le jouet d'une hallucination, la folie allait s'abattre sur moi!

Fritz revint, apportant mon dîner.

— Mme la comtesse était fort inquiète, me dit-il : elle voulait venir...

— Ferme tout, m'écriai-je, qu'elle ne puisse entrer!

— Oh! je l'ai rassurée en lui répétant que vous êtes seulement très fatigué.

— C'est bien, laisse-moi, j'ai à travailler.

— Mais vous devez avoir faim, je vais vous servir.

— Non, non, je n'ai besoin de rien, va-t'en!

Je restai seul. . . . .

La nuit et le silence enveloppaient le château.

J'analysais un à un les terribles symptômes, et je m'effrayais de la lucidité avec laquelle se représentaient à mon esprit les tragiques histoires de gens rendus fous par la perversité de parens avides... Éperdu de terreur, je pris dans ma bibliothèque les œuvres d'Esquirol, de Lelut, de Willis, et je relus leurs études sur les hallucinés; mais je n'y trouvai qu'une nouvelle source de découragement. Chaque portrait de fou me semblait un miroir où je me reconnaissais, et, comme un anatomiste qui ressentirait dans sa poitrine les déchiremens de son scalpel, je passais par les transports, les atonies, les effrois dont je suivais le récit lugubre. Je voulus repousser ces augures infernaux : impossible! Une fascination irrésistible rivait mes yeux sur les pages, et je les dévorais, haletant. Quelque engrenage affreux avait saisi la chaîne de mes idées; il me fallait suivre jusqu'au bout cette horrible évolution d'où j'allais ressortir broyé.

J'ignore combien de temps je restai penché sur cet abîme... A un moment, je me surpris à gesticuler comme un des possédés de Kaulbach... Je me levai, le livre tomba; je me précipitai, mis le talon dessus et le foulai aux pieds avec rage...

XXI.

Quand vint le jour, je m'éveillai dans mon fauteuil, le visage ruisselant de pleurs. Les rayons d'un pâle soleil de septembre glissaient dans les feuilles jaunies, des vapeurs blanches s'élevaient du lac et flottaient sur les gazons comme de grands suaires mouvans; tout semblait mourir, et des corbeaux tournoyaient au-dessus des donjons avec des cris plaintifs.

Je cherchai vaguement en mon esprit pourquoi je me trouvais dans ma bibliothèque. Un bruit léger se fit vers la porte. Fritz s'avança sur la pointe des pieds, et, s'assurant que je ne dormais plus : — Entrez, madame, dit-il.

Au même instant, Diane apparut.

— Vous ici? m'écriai-je, dès que Fritz nous eut laissés.

— Oui, j'étais trop inquiète, répondit-elle; j'ai vu briller votre lumière toute la nuit; je n'ai pas osé envoyer Catherine, et dix fois j'ai eu la pensée de venir... André, que vous est-il arrivé? Vous avez souffert, je l'ai senti!

A ce mot, je me rappelai ma cruelle veillée. — Je m'étais attardé, dis-je en balbutiant, à un travail...

Diane regardait les livres épars sur la table; elle ramassa celui que j'avais écrasé sous mes pieds; je voulus le lui arracher; un feuillet resta dans sa main, elle y jeta les yeux.

— Mon Dieu! dit-elle accablée.

Et nous restâmes un moment sans parler; tout révélait autour de moi les dissolvantes faiblesses de la nuit; la plaie de mon âme était à nu, et elle avait peur de l'irriter.

— Je suis bien pâle, n'est-ce pas? murmurai-je en surprenant son regard sur le mien.

— André! André! dit-elle, pourquoi vous être exposé à cette torture?

— J'ai voulu connaître la mesure de mes forces.

— Imprudent! ne savez-vous donc pas ce qu'une aussi effroyable préoccupation peut amener de troubles dans l'esprit le mieux affermi?

— Oh! je le sais, répondis-je amèrement, puisque j'ai succombé.

— André, que dites-vous?... Au nom du ciel! ne vous laissez point abattre.

— C'est fini, je suis trop las pour soutenir la lutte.

— Mais c'est aujourd'hui que vous devez plaider votre cause... L'avez-vous oublié?

— Non, mais je n'ai plus l'envie de me défendre; je ne paraîtrai point devant ce honteux tribunal... Je vais devenir fou, je le sens, ils ont dit vrai... Ce qui me reste de raison ici s'évanouirait là-bas. Je n'irai pas...

— Mais c'est vous perdre sans retour, André; songez à votre avenir, à votre vie, à votre liberté!

— Je n'ai plus d'avenir, ma vie est sans but, pourquoi leur disputerais-je ma liberté? Qu'ils prennent mes biens! Tout est mieux ainsi... Mon tuteur ne pourra plus du moins me chasser loin de vous, et vous ne gémirez point dans la solitude.

— Je ne gémirai pas, s'écria-t-elle avec un accent de reproche qui fit courir un frisson dans mes veines, je ne gémirai pas quand je vous verrai avili!... André, mon ami, rappelez vos sens qui s'égarent... Quand nous étions enfans, j'ai juré à votre mère de veiller sur vous.

— Mon cœur est mort, et ma pauvre mère est morte, comme je mourrai...

Diane écoutait consternée; pour la première fois j'étais sourd à sa tendresse.

— Non, c'est impossible! interrompit-elle avec un geste de désespoir, Dieu ne peut permettre un tel désastre! André, je vous conjure à genoux!...

Presque délirante à mes pieds, les yeux secs, elle serrait mes mains inertes dans les siennes; sa douleur était déchirante... Moi, j'étais honteux.

— Ah! pardon, pardon! m'écriai-je, je suis un malheureux indigne de vous. J'ai peur!...

— André, si je vous suis chère, ne vous abandonnez pas, ayez pitié de moi... Vous ruinez en un jour toutes mes joies en ce monde! Ne me condamnez pas au deuil éternel de mon âme!

Les sanglots éteignirent sa voix; je la contemplais stupide, effaré, et je répétai malgré moi ce mot qui déjà une fois l'avait tant épouvantée : « C'est dommage! c'est dommage! » Un cri s'échappa de sa poitrine, ses mains se glacèrent, elle s'affaissa presque sur le sol.

Je compris que j'allais la tuer, si je ne dominais ma lâche faiblesse; mais je ne trouvais dans mon cerveau qu'un vide immense, où résonnait comme un écho sinistre : « C'est dommage! c'est dommage! » Et je restais ahuri, béant devant cette désolation que j'eusse voulu calmer au prix de mon sang.

— Ah! je veux mourir! je veux mourir! murmurai-je dans un gémissement.

Diane me regarda d'un air égaré. J'eus un instant la pensée que la démence l'avait saisie comme moi; mais tout à coup, se raidissant contre son affliction : — Ah! dit-elle avec un accent de résolution suprême, qu'importent mon repos, ma dignité, mon bonheur? Dieu me pardonnera... Il faut le sauver!

Et, essuyant ses larmes, à genoux devant moi, les lèvres frémissantes, son regard noyé dans le mien.

— André, dit-elle à voix basse, mais avec un accent si profond que j'y sentis palpiter toute son âme, André, je sais le secret de votre souffrance, vous me l'avez révélé dans une nuit de délire : vous m'aimez!

— Mon Dieu! m'écriai-je éperdu.

— André, à mon tour je vous ouvre mon cœur... Je vous aime!... Voulez-vous encore mourir?

MARIO UCHARD.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

RAPPORTS

DE LA

FRANCE AVEC MADAGASCAR

Naguère encore une étude sur Madagascar aurait eu exclusivement pour objet la richesse agricole, le commerce, les mœurs, enfin tous les élémens qui peuvent servir de base à une œuvre de colonisation dans la grande île africaine. L'intérêt principal eût été dans l'examen du système qui pouvait assurer le succès, sur cette terre lointaine, d'une entreprise tout à la fois industrielle et financière, des moyens de lutter avec avantage contre le climat, de surmonter d'autres obstacles nés de l'organisation politique d'un pays encore à demi barbare. Aujourd'hui nous voici brusquement reportés fort en arrière d'une perspective pareille. Pour bien juger de la conduite que nous avons à tenir après les terribles événemens de Tananarive, il nous faut jeter un regard rétrospectif sur tout le passé, rassembler nos souvenirs et reprendre dans tout ce qu'elles ont eu de caractéristique les relations que la France a entretenues soit avec les Hovas, maîtres actuels de l'île de Madagascar, soit avec les populations qu'ils ont soumises à leur joug. Cette partie de notre tâche nous sera facilitée par des publications antérieures trop peu connues, auxquelles nous aurons souvent recours, et par de nombreux documens que des travaux administratifs ont mis en notre possession.

Une telle étude, même dans ce qui se rapporte à des faits déjà anciens, touche aux questions présentes plus directement qu'on ne serait d'abord tenté de le croire. C'est un spectacle instructif à plus d'un égard pour notre pays que celui de tentatives si nombreuses

échouant tour à tour par trop de timidité ou par trop d'audace, de tant de projets conçus sans réflexion, sans une appréciation exacte des difficultés à combattre. Et ce qui doit malheureusement nous y frapper le plus, c'est le manque d'esprit de suite chez ceux qui étaient chargés de l'exécution de ces plans, c'est la disproportion des moyens employés et des résultats obtenus. Cependant cette histoire des tâtonnemens de notre politique à Madagascar peut aussi faire comprendre à qui voudra la lire attentivement qu'une sorte de lien se forme et se resserre de plus en plus entre les destinées de cette contrée et le mouvement des intérêts français. Une grave et triste question se pose donc : n'y a-t-il pas là un de ces mille théâtres offerts à notre activité, à notre influence pacifique, et où notre esprit guerrier n'intervient trop souvent que pour retarder l'ouverture de relations vraiment fécondes? Il suffit d'indiquer cette question pour donner à un exposé de nos rapports avec Madagascar depuis Louis XIV jusqu'à nos jours sa vraie signification.

I.

L'île de Madagascar fut découverte en 1506 par Fernan Juarez, qui, à la tête d'une escadre portugaise de huit vaisseaux, fut jeté sur ses côtes par une tempête (1). Malgré les rapports les plus favorables sur la richesse de cette terre et sur les mœurs de la population, le roi Emmanuel de Portugal se contenta d'envoyer quelques explorateurs prendre une connaissance exacte du pays et y organiser un établissement de traite. Les opérations des Portugais à cette époque consistèrent uniquement dans l'achat et l'exportation de quelques esclaves et dans un essai de propagande religieuse. Quelques prêtres vinrent s'établir dans leurs comptoirs, mais ils n'obtinrent aucun succès et furent massacrés par les indigènes. Quoique au XVI[e] siècle l'attention des gouvernemens européens fût puissamment attirée par les conquêtes récentes de l'Espagne et du Portugal en Amérique et dans l'Inde, plusieurs années s'écoulèrent avant que l'un d'eux songeât à s'occuper de Madagascar. Cependant l'étendue, la fertilité du sol, les ports spacieux et sûrs dont cette île est pourvue, surtout sa position près de la côte orientale d'Afrique, dont elle n'est séparée que par le canal de Mozambique, à l'entrée de l'Océan-Indien, et non loin de la Mer-Rouge, ne pouvaient manquer d'éveiller l'ambition de quelqu'une des grandes

(1) L'amiral portugais Tristan d'Acunha a eu la bonne fortune d'être célébré comme l'auteur de cette découverte par le grand poète Camoëns dans *les Lusiades*. La vérité est cependant que l'amiral ne vint que quelques mois après Fernan Juarez faire l'hydrographie de l'île. Tous les auteurs sont d'accord sur ce point historique.

puissances maritimes et de provoquer ses entreprises. Cette puissance fut la France.

Quelques années avant que son gouvernement prît cette œuvre en main, des négocians français, hardis pionniers des mers comme ces armateurs de Dieppe qui ont posé les fondemens de nos premiers établissemens coloniaux, envoyèrent des bâtimens à Madagascar; mais leur expédition ne fut pas heureuse. En 1642, la *Société d'Orient* fut créée sous le patronage du cardinal de Richelieu, *chef et surintendant-général de la marine, navigation et commerce de France*. Elle était dirigée par le capitaine de vaisseau Rigault. Cette société obtint des lettres patentes qui lui furent confirmées par Louis XIV le 20 septembre de l'année suivante. Le gouvernement lui concédait l'île de Madagascar et les îles adjacentes « pour y ériger colonies et commerce, et en prendre possession au nom de sa majesté très chrétienne. » Par suite de cette concession, M. de Pronis, agent de la Société d'Orient, se rendit sur les lieux à la tête d'une expédition, et occupa, au nom du roi de France, l'île Sainte-Marie, la baie d'Antongil, et s'établit à Manghasia. En 1644, il plaça des postes à Galemboule, Fénériff et à Manahar, et transporta le siége de son principal établissement sur la presqu'île de Thonlangar, où il construisit le fort Dauphin. Par ce système de postes, il dominait entièrement la côte orientale de Madagascar.

Tous les documens qui nous restent de cette première entreprise nous font un triste tableau de la conduite des chefs. M. de Pronis était un homme dur, violent et sans mœurs; il donnait à ses subordonnés l'exemple de tous les excès, et, par ses rapines et ses mauvais traitemens, justifia trop bien la haine implacable des populations sauvages qu'il voulut soumettre à sa domination. Son impéritie égalait seule son immoralité. Il s'établit dans les lieux les plus insalubres; il commença les opérations militaires les plus périlleuses au milieu de l'hivernage; il prodigua l'or et le sang de la France dans des guerres sans motif contre les naturels ou pour les causes les plus injustes; il se livra aux dissipations les plus scandaleuses, et suscita autour de lui des querelles intérieures qui entravèrent tous ses mouvemens. M. de Flacourt, qui fut envoyé pour rétablir les affaires de la société, si gravement compromises, dit dans un de ses rapports « qu'il a trouvé les approvisionnemens gaspillés par les chefs de l'entreprise, et que les malheureux Français étaient le plus souvent, tantôt sans riz et ne mangeant que de la viande, tantôt sans viande et ne mangeant que du riz. »

M. de Flacourt arriva au fort Dauphin avec le titre de commandant-général de Madagascar; il entreprit de soumettre l'île tout entière à la domination de la France et de forcer les populations à

lui payer un tribut. Cette prétention donna naissance à une guerre longue et terrible, qui n'amena qu'une soumission plus apparente que réelle de la part des naturels. M. de Flacourt était un homme énergique et doué de grandes ressources d'esprit. Il aurait pu réussir, s'il avait été secondé par la métropole. Loin de là, abandonné à lui-même, il passa plusieurs années sans recevoir aucun secours de la compagnie, sans appui du gouvernement; il s'épuisa en efforts pour contenir tout à la fois les indigènes, toujours prêts à se révolter, et ses propres nationaux, aigris par les souffrances et les privations. M. de Flacourt revint en France pour réclamer l'assistance du gouvernement. Ce fut alors qu'il suggéra au maréchal de La Meilleraye l'idée de prendre l'entreprise à son compte. Le crédit du maréchal était grand. Il obtint sans peine la rétrocession des droits de la Société d'Orient. Plusieurs commandans furent successivement envoyés au nom du maréchal de La Meilleraye au fort Dauphin; mais leur injustice et leur cupidité ne firent qu'augmenter la haine des naturels contre les Français (1), et notre établissement, dépourvu de vivres et d'approvisionnemens, fut bientôt conduit à deux doigts de sa ruine.

C'est dans cette situation désespérée que le duc de Mazarin, fils du maréchal de La Meilleraye, céda ses droits à une nouvelle compagnie moyennant la somme insignifiante de 20,000 francs. Cette compagnie dut son existence à l'initiative de Colbert. En 1664, la paix venait d'être conclue, et le grand ministre voulait la rendre glorieuse et féconde par les conquêtes du commerce. La nouvelle société, sous ce puissant patronage, prit le titre de *compagnie orientale*, et le ministre parvint à lui assurer, avec le concours du roi, des princes du sang et des plus grands seigneurs, un fonds de 15 millions (2), ressource considérable à cette époque. » Le fort Dauphin fut choisi pour être le chef-lieu de cette *France orientale*, car c'est ainsi que, dans l'enthousiasme qui présidait aux premiers travaux de la nouvelle compagnie, on désignait Madagascar.

M. de Beausse y fut envoyé en 1665 en qualité de gouverneur-

(1) Mémoire inédit de M. Bedier, commissaire-ordonnateur à Bourbon, 1834.

(2) L'édit que Louis XIV rendit à cette occasion au mois d'août 1664 s'exprime ainsi : « Nous avons donné, concédé et octroyé, donnons, concédons et octroyons à ladite compagnie l'île de Madagascar ou Saint-Laurent (*), avec les îles circonvoisines, forts et habitations qui peuvent y avoir été construits par nos sujets, et en tant que besoin est, nous avons subrogé ladite compagnie à celle ci-devant pour ladite île de Madagascar, *pour en jouir par ladite compagnie à perpétuité, en toute propriété, seigneurie et justice.* »

(*) Les Portugais avaient donné ce nom à l'île, parce que, dit-on, ils l'avaient découverte le jour de la Saint-Laurent.

général pour le roi et la compagnie et de président du conseil. Il mourut dans la même année. Rien n'avait été négligé de la part du gouvernement du roi pour donner une grande action à son représentant dans ces parages. Le marquis de Mondevergue y arriva avec le titre « d'amiral et de lieutenant-général de toutes les troupes françaises de terre et de mer au-delà de la ligne équinoxiale. » Quatre vaisseaux portèrent à Madagascar des prêtres, des chirurgiens, des ouvriers de toute profession, avec quatre compagnies d'infanterie. Ce grand appareil semblait promettre de grands résultats. C'est au contraire un échec complet que recueille de cette entreprise si solennellement préparée l'histoire de nos efforts sur Madagascar. Nous ne raconterons pas en détail les fautes qui furent commises, les actes coupables et les folies qui en peu de temps dévorèrent tant de ressources accumulées. « La compagnie royale, lisons-nous dans un tableau fort exact de nos premières relations avec Madagascar (1), avait mal dirigé ses opérations, mal choisi ses postes et ses agens. Elle ne tarda pas à chanceler malgré ses énormes ressources. Ces ressources elles-mêmes, si considérables, si abondantes, furent une cause indirecte de ruine dans un temps où les entreprises commerciales étaient si peu formées à la balance de leurs revenus et de leurs dépenses, où ces colossales expéditions financières étaient confiées la plupart du temps à des aventuriers sans pudeur, à des gentilshommes ruinés, peu habitués les uns et les autres au maniement des capitaux qui leur étaient confiés pour le bien de la France. Le gaspillage s'était installé dès l'origine au sein de la compagnie. Les millions du roi, les millions de la France, au lieu de concourir au grand but politique qui les réclamait, entretinrent et alimentèrent pendant quelque temps les plus odieuses dilapidations. Il fallut renoncer aux espérances les plus légitimes. Notre premier établissement sérieux et de grandes proportions fut compromis de la manière la plus désastreuse. Si l'on ajoute à ces causes déjà si tristes d'autres fermens de dissolution, on verra qu'en dehors du gaspillage financier, cette grande entreprise était sourdement minée par plusieurs autres sujets de ruine, dont un seul eût suffi pour la perdre : c'était la mésintelligence des chefs de la colonie, les hostilités fréquentes des naturels, la détestable administration intérieure, et enfin la discorde qui divisa bientôt les directeurs de la compagnie elle-même. Malgré un secours de 2 millions qu'elle reçut en 1668 du roi de France, la compagnie, jetée par les causes que nous venons d'énumérer dans les plus graves embarras,

(1) Voyez l'intéressant ouvrage de M. Macé-Descartes, *Histoire et géographie de Madagascar*.

fut obligée de faire en 1670 remise de ses droits sur Madagascar entre les mains de sa majesté. »

Malgré cet avortement de notre entreprise, nos droits de souveraineté furent sauvegardés avec une religieuse persistance. Louis XIV ne cessa pas un instant de considérer l'île de Madagascar comme appartenant au domaine de la couronne, auquel un arrêt du conseil d'état de juin 1686 la réunit solennellement dans les termes suivans : « Tout considéré, sa majesté étant dans son conseil, vu la renonciation faite par la compagnie des Indes orientales à la propriété et seigneurie de l'île de Madagascar, que sa majesté a agréée et approuvée, a réuni et réunit à son domaine ladite île de Madagascar, forts et habitations en dépendant, pour sa majesté en disposer en toute propriété, seigneurie et justice (1). »

Les intentions de la France ne se manifestèrent pas seulement par ces actes. Aussitôt la remise au domaine de la couronne des droits sur Madagascar, dix vaisseaux, sous les ordres de M. de La Haye, viennent mouiller dans les eaux de la grande île. Le commandant de cette force navale, muni des pleins pouvoirs du roi, s'établit au fort Dauphin, pour y exercer l'autorité du roi de France; mais, bientôt dégoûté, M. de La Haye reprend la mer avec ses vaisseaux, et ne laisse plus derrière lui, pour représenter la France, que le commandant Charmagou et Lacaze, agent civil, deux Français qui avaient en toutes circonstances noblement maintenu l'honneur de notre drapeau. Malheureusement ils moururent peu de temps après. M. Labretsche, gendre de M. Charmagou, hérita du commandement; mais, sentant son incapacité, il s'effraya des difficultés qui l'entouraient : il prit le parti de s'embarquer nuitamment avec sa famille, pour se soustraire à un complot des naturels qui devait éclater dans la nuit de Noël (du 24 au 25 décembre 1671). Les Français, abandonnés par leur chef, furent massacrés; quelques-uns seulement parvinrent à se sauver dans des chaloupes et à rejoindre le bâtiment sur lequel le commandant Labretsche s'était réfugié (2).

Une période assez longue s'écoule (de 1670 à 1750) sans que nous trouvions aucune trace dans les documens officiels d'un acte caractéristique de notre politique relativement à Madagascar. Des navires français continuèrent à fréquenter les ports de la côte orientale de cette île, mais à leurs risques et périls, et sans aucune protection d'un établissement à terre. Toutefois le gouvernement fran-

(1) Ces droits sont consacrés à nouveau dans les édits de mai 1719, juillet 1720 et juin 1725.

(2) Mémoire manuscrit inédit de M. Bedier, commissaire-ordonnateur à Bourbon, 1834.

çais, n'entendant pas laisser prescrire ses droits, renouvela souvent ses déclarations de souveraineté sur Madagascar, comme annexe de la couronne, et recommanda au gouverneur de l'Ile-de-France d'entretenir des relations suivies avec la grande île africaine en y maintenant quelques agens civils et militaires. C'est ainsi qu'en 1733, M. de Cossigny, ingénieur de l'Ile-de-France, fut envoyé à la baie d'Antongil pour y former un établissement; mais l'insalubrité du lieu fit renoncer à ce projet. M. de La Bourdonnais, en se rendant au secours de nos possessions de l'Inde en 1745, relâcha aussi dans cette même baie d'Antongil, et y trouva les moyens nécessaires pour réparer les avaries de son escadre.

Dans les années qui suivirent, quelques cessions de territoire nous furent faites par les chefs de la côte, par exemple l'île Sainte-Marie, où nous établîmes un poste qui fut massacré un an après. A Fanzahere, cédé à M. de Modave, nous n'eûmes pas plus de succès (1). Au milieu de cette agitation stérile se détache en relief un épisode d'un caractère tout particulier, et qui exerce encore son influence sur les imaginations quand il est question de Madagascar. Nous voulons parler de l'intervention du baron Beniowski dans les affaires de cette île : Beniowski, personnage hybride, mi-nature de héros, mi-nature d'aventurier. Sans nous laisser attirer par le côté romanesque de son histoire, nous en détacherons la partie dans laquelle intervint le gouvernement français.

Évadé des prisons du Kamtschatka, Beniowski, après avoir erré à l'aventure, relâcha à l'Ile-de-France. Là son imagination s'exalta au récit des merveilles qu'on racontait de l'île de Madagascar, et tout aussitôt il conçut le projet de la coloniser; mais il ne réussit pas à inspirer confiance aux autorités de l'Ile-de-France. Il se rendit dans la métropole, parvint à se faire présenter au roi et à exposer ses plans aux ministres. Il fut écouté, et peu à peu communiqua au gouvernement une partie de l'enthousiasme qui l'animait. On lui donna le commandement d'une expédition considérable pour aller mettre ses projets à exécution. Il emmenait avec lui des volontaires de toute nation, des noirs et des blancs des deux sexes et de diverses professions. Il aborda en 1773 à la baie d'Antongil, prit solennellement possession de l'île de Madagascar et se déclara gouverneur-général au nom du roi de France. Rien n'égale l'activité qu'il déploie alors. Il assoit le chef-lieu de son établissement au fond de la baie d'Antongil, sur la rive droite et à l'embouchure de la rivière Thianbalan, et lui donne le nom de Louisbourg. Ce point était

(1) Ces cessions furent faites à Louis XIV dans les formes les plus solennelles par Beti, reine de Foulpointe et des autres pays de la côte est de Madagascar.

bien choisi à cause de la sûreté du port et de la proximité de la mer. Malheureusement là, comme sur les autres parties de la côte, l'insalubrité était grande. La langue de terre sur laquelle Beniowski venait de s'établir était couverte de marécages et noyée, pendant six mois de l'année, par les hautes marées de l'hivernage (1).

Cet obstacle n'arrête pas Beniowski, dont le plan est de rallier à lui quelques tribus favorablement disposées pour les étrangers, de leur fournir des armes, de les enrégimenter, de les discipliner, de leur faire sentir une autorité ferme, mais bienveillante, afin de s'en servir pour dominer toutes les autres populations de l'île. Il ouvre des routes pour assurer ses mouvemens; il entoure son principal établissement de fortifications qui le préservent de toute surprise; il relie entre eux des postes fortifiés et les échelonne très avant dans l'intérieur des terres. Il s'empare successivement d'Angoutzy, de l'île Marosse, de Fénériff, de Foulpointe, de Tamatave et de Manahar. Tout en ralliant ou contenant les indigènes, il empêche les navires marchands de faire la traite des esclaves, dont le gouvernement s'est réservé le monopole, et oblige ceux qui veulent trafiquer à le faire avec des marchandises et non avec des piastres, afin de donner ouverture à un commerce d'échange. Avec l'aide des naturels, Beniowski travaille à tracer des routes et à creuser des canaux. Il envoie dans l'intérieur des agens habiles pour provoquer des traités d'alliance et démontrer aux chefs du pays l'intérêt qu'ils ont à vivre en bonne intelligence avec lui. Il acquiert bientôt un si grand ascendant qu'il est pris pour arbitre par les populations qui sont en guerre les unes contre les autres. Cependant de puissantes tribus restaient en dehors de son autorité. Elles s'effraient de son pouvoir et se liguent entre elles pour obliger Beniowski à quitter la grande terre; mais celui-ci, grâce à son habile politique, avait déjà réuni assez de forces pour résister à cette coalition. Les chefs des tribus malates du sud lui étaient complétement dévoués. Il se met à leur tête, livre plusieurs combats, et poursuit ses ennemis jusqu'à ce que, définitivement vaincus, ils lui demandent la paix.

Beniowski, fertile en expédiens, plein de sang-froid dans le danger, adroit à tirer parti de toutes les circonstances, savait même ex-

(1) La saison où les fièvres ont le caractère le plus pernicieux est celle de l'hivernage, c'est-à-dire la saison chaude. Pendant cette période de temps, qui dure de novembre en avril, des pluies très abondantes et les débordemens des rivières transforment en marécages toutes les terres basses du littoral, et par l'évaporation, rendue très active sous l'influence alternative ou simultanée de la pluie et d'une température élevée, l'air s'imprègne de miasmes morbides que dégagent ces marécages. D'après des relevés statistiques, on peut évaluer de 50 à 60 pour 100 les décès parmi les Européens causés par l'insalubrité du climat. Les naturels eux-mêmes ne sont pas épargnés. (Mémoire manuscrit inédit de M. Bedier.)

ploiter l'ignorance et la crédulité de ces populations barbares. C'est ainsi que, menacé par le fusil d'un mutin qui allait tirer sur lui à bout portant, il s'écrie dans la langue du pays : « Coquin, ton arme ne partira pas! » Le hasard ayant confirmé cette prédiction, tous les naturels épouvantés s'enfuirent, convaincus que Beniowski était un être surnaturel. De même il laissait ou faisait répandre le bruit par une vieille Malgache ramenée de l'Ile-de-France que, vendue avec la fille de Rimini, le dernier chef suprême de la province de Manahar, elle reconnaissait en Beniowski le fils de cette princesse, et par conséquent l'héritier de la dignité souveraine. Ce conte eut sur ce peuple superstitieux toute l'influence d'une légende nationale; les chefs eux-mêmes voulurent proclamer roi le prétendu descendant de Rimini.

Quel instrument puissant qu'un homme tel que Beniowski, si la France avait su s'en servir! Mais l'administration de l'Ile-de-France ne cessa pas de le contrarier et de lui susciter des difficultés. Elle ne voulait rien laisser à son initiative et prétendait qu'il relevait de son autorité. Beniowski lui répondait inutilement en produisant ses instructions, d'après lesquelles il n'avait de compte à rendre qu'au ministre. Ce débat fut soumis à M. de Sartiges, ministre de la marine, qui le résolut en faveur de Beniowski. Cette décision ne fit qu'irriter l'administration de l'Ile-de-France, qui redoubla d'hostilité contre l'entreprise. Beniowski, ne se sentant plus appuyé par la mère-patrie, se fit déclarer roi de Madagascar. Les chefs du pays, préparés par les fables de la vieille Malgache et par des prédictions habilement répandues dans l'île, se réunirent dans un *kabar* (assemblée générale) le 17 septembre 1776 et élevèrent Beniowski à la dignité d'*ampan-zaka-bé* (chef suprême). Tous les princes et rois de la côte orientale, depuis le camp d'Ambre jusqu'au cap Sainte-Marie, composaient cette assemblée, où plus de cinquante mille Malgaches se prosternèrent devant leur nouveau souverain.

Cependant Beniowski ne se prêta à son nouveau rôle qu'après s'être démis régulièrement de ses fonctions de gouverneur-général entre les mains des commissaires envoyés par le gouverneur de l'Ile-de-France et en avoir retiré un certificat constatant la régularité de son administration. Il voulait certainement, au moyen de sa nouvelle dignité, qui le mettait hors de pair vis-à-vis des chefs indigènes, se dégager de tout lien avec l'Ile-de-France et asseoir sur toute l'île de Madagascar la puissance française. C'est ainsi qu'avec la constitution qu'il donna à ses peuples, son premier acte fut de proposer un traité d'alliance et de commerce avec la France. Il voulut même partir pour négocier ce traité, malgré les remontrances de ses partisans qui lui annonçaient que par cette démarche

il courait à sa perte. Beniowski revint en France. Il eut des conférences avec les membres du gouvernement, mais il ne put dissiper les préventions que les rapports de l'Ile-de-France avaient excitées contre lui. Dégoûté, il alla porter ses projets aux autres cours de l'Europe, et après une propagande inutile qui dura plusieurs années il partit pour Nossibé, où les chefs malgaches accoururent avec un enthousiasme et un dévouement que n'avait pu affaiblir une absence de huit années. Nous ne le suivrons pas dans la nouvelle tentative qu'il fit en 1786 à Angoutzy, où il voulut fonder un établissement pour son compte et celui de quelques particuliers. Il n'était plus le représentant de notre gouvernement, et les autorités de l'Ile-de-France pouvaient satisfaire leurs ressentimens contre lui. Elles envoyèrent une expédition contre Beniowski, qui, au lieu des honneurs et des récompenses qu'il avait mérités, reçut la mort dans un combat d'une main française (1).

Si nous nous sommes arrêté sur cette intervention du baron Beniowski dans nos relations avec Madagascar, c'est que nous avons reconnu en lui les traits du génie colonisateur. Il était de la race des Clive et des Hastings, de ces chefs intrépides chez qui de grandes vertus se combinent avec de grands vices, combinaison peut-être indispensable pour dominer des populations barbares et superstitieuses. La France aurait pu, en soutenant et en encourageant Beniowski, établir définitivement sa souveraineté sur Madagascar; mais, distraite par la guerre d'Amérique, elle laissa cet homme énergique épuiser dans un effort stérile ses grandes facultés et d'immenses ressources.

II.

Après l'abandon des établissemens fondés par Beniowski dans la baie d'Antongil, la France n'eut plus qu'un commerce de traite avec Madagascar, et se borna à y conserver, sous la protection d'un agent commercial et d'un petit nombre de soldats, quelques postes pour assurer l'approvisionnement en riz, en bœufs et en salaisons de nos colonies de l'Ile-de-France et de Bourbon. Pendant les guerres de l'empire, ces postes se concentrèrent à Tamatave. En 1810, les îles de France et de Bourbon tombèrent aux mains des Anglais, et en 1811 Tamatave se rendit à une division anglaise. Les forts que nous avions élevés furent détruits, et les vainqueurs, décimés par les fièvres, abandonnèrent bientôt le pays aux indigènes.

(1) La plupart des faits que nous venons de rapporter sont extraits des mémoires de Beniowski, publiés à Londres en 1790. Ils ont été traduits et édités à Paris en 1791. 2 vol. in-8°.

Telle était la situation quand fut signé le traité de Paris le 30 mai 1814. Ce traité nous rendait nos droits sur Madagascar, car l'article 8 stipulait la restitution des établissemens de tout genre que nous possédions hors de l'Europe avant 1792, à l'exception de certaines possessions au nombre desquelles ne figure pas l'île africaine; mais, cet article portant en même temps cession à la Grande-Bretagne de l'Ile-de-France et de *ses dépendances*, quelques personnes prétendirent que cette cession comprenait les établissemens de Madagascar, comme ayant été rangés parmi les dépendances de l'Ile-de-France antérieurement à 1792. Sir Robert Farquhar, alors gouverneur de Maurice, soutint vivement cette opinion.

Cette interprétation erronée du traité de Paris donna lieu à un échange de notes entre les cours de France et d'Angleterre. Cependant le gouvernement anglais reconnut que la prétention élevée par son représentant, sir Robert Farquhar, n'était nullement fondée, et il ordonna à ce fonctionnaire de remettre immédiatement à l'administration de Bourbon les établissemens que le gouvernement français possédait sur les côtes de l'île de Madagascar avant l'année 1792 (1). A la suite de cette rétrocession, le ministre de la marine nomma une commission pour examiner quel parti la France pouvait tirer de ses anciennes possessions de Madagascar. Cette commission proposa de fonder un établissement colonial sur la côte orientale « pour étendre les relations de notre commerce, donner une plus grande activité à notre navigation, ouvrir des débouchés aux produits de l'agriculture et de l'industrie, et fournir des moyens d'existence à l'excédant de la population du royaume, qui commençait à prendre un accroissement inquiétant pour l'avenir (2)! »

Le plan consistait à s'établir d'abord dans l'île de Sainte-Marie, séparée de la grande terre par un bras de mer très étroit, et qui possède une belle rade, d'un accès facile en tout temps, puis, aussitôt que ce premier établissement serait consolidé, à occuper le port de Tintingue, situé en face de Sainte-Marie, sur le littoral de la grande île, et susceptible de devenir un grand arsenal maritime, à s'avancer de là et à s'étendre dans l'intérieur au fur et à mesure que les moyens de colonisation seraient assurés, à em-

(1) Lettre de lord Bathurst à sir R. Farquhar, datée du *Colonial office* le 18 octobre 1816. Dans une dépêche du 31 décembre 1816 adressée au commandant pour le roi à Bourbon, M. le vicomte Dubouchage, alors ministre de la marine, en chargeant ce fonctionnaire d'entrer en négociations avec le gouverneur de Maurice pour la rétrocession de Madagascar, lui prescrit de demander la restitution pure et simple de l'île de Madagascar comme ayant été laissée à la France en toute propriété par le traité du 30 mai 1814.

(2) Mémoire présenté par M. Forestier, conseiller d'état, vice-président du comité de la marine, 20 mai 1817.

ployer à la culture les naturels, en les traitant soit comme esclaves, soit comme des engagés auxquels l'affranchissement serait donné après quatorze ans de service, et auxquels on réserverait une part dans la distribution des terres.

Avant de mettre ce plan à exécution, M. le comte Molé, deveuu ministre de la marine, fit explorer la côte orientale de Madagascar. Parmi les explorateurs figurait M. le baron de Mackau, alors capitaine de frégate. Tamatave, Foulpointe, Sainte-Marie, Tintingue et tout le littoral furent visités. La commission d'exploration prit même possession solennellement, en présence des chefs du pays, réunis en kabar, de Tintingue et de Sainte-Marie. Plus tard Saint-Luce et le fort Dauphin furent réoccupés et reçurent une garnison française. Cependant les dures expériences que nous avions faites ne devaient point nous servir. L'expédition de 1821, qui suivit l'exploration dont nous venons de parler, ne fut pas conduite plus prudemment que les précédentes. Elle arriva pendant la mauvaise saison; on était en plein hivernage. Les maladies attaquèrent les Français avant qu'ils eussent construit les bâtimens qui devaient leur servir d'abri. La mortalité fut si grande qu'ils durent renoncer à l'occupation de Tintingue, base de toutes leurs opérations. Ils restèrent à Sainte-Marie et se bornèrent à recevoir en kabar à la Pointe-Larré des déclarations d'obéissance au roi de France de la part de plusieurs chefs de la côte est.

Cependant le gouverneur de l'Ile-de-France se préparait à susciter à notre expédition les plus graves embarras. Sir Robert Farquhar était un de ces agens que l'Angleterre trouve toujours à son service, qui s'inspirent de leur patriotisme, prennent résolûment l'initiative d'une politique qu'ils jugent utile aux intérêts de leur pays, sauf à se laisser désavouer quand, pour des considérations supérieures, leur gouvernement juge avantageux de le faire. Après les ordres qu'il avait reçus de ne pas considérer comme dépendance de la colonie de Maurice les établissemens français de Madagascar, sir Robert Farquhar imagina d'infirmer les droits de la France par une souveraineté de fait. Il rencontra dans Radama un instrument merveilleusement propre à seconder son dessein.

En 1813, Radama avait succédé à son père, roi des Hovas, qui avait soumis successivement par les armes plusieurs peuplades voisines et grossi le nombre de ses sujets. Radama, actif et ferme, avait l'ambition d'agrandir encore ses états par de nouvelles conquêtes. Sir Robert Farquhar le choisit pour en faire le pivot de toute sa politique contre la France. Il lui envoie un agent de la Grande-Bretagne nommé Hastié, qu'il a initié à ses plus secrètes pensées. Il lui donne pour mission d'entretenir Radama dans le désir d'être seul

souverain de la grande île, d'avoir des ports, une armée, peut-être même une marine. Ces vues ne pouvaient manquer de flatter les sentimens du roi des Hovas. Hastié, pour assurer son succès, était chargé de riches présens, et pouvait promettre des subsides à l'allié de l'Angleterre (1). Bientôt des officiers anglais vont rejoindre Hastié, qui les fait accueillir par Radama pour organiser et instruire ses troupes; puis viennent des missionnaires qui, en répandant les préceptes de la Bible, propagent la politique du gouverneur de Maurice. Il fallait toutefois une sanction éclatante à ces habiles manœuvres. Sir Robert Farquhar la trouva dans un traité qu'il fit signer à Radama pour la suppression de la traite des noirs, traité dans lequel Radama figure comme roi de Madagascar. Sous prétexte de l'indemniser des sacrifices qu'il fait, mais bien plutôt pour le tenir sous la dépendance de l'Angleterre, ce même traité alloue à Radama une pension annuelle de 60,000 piastres.

Après cet acte, sir Robert Farquhar ne craint pas de démasquer son dessein. En novembre 1821, il envoie à Sainte-Marie un bâtiment de guerre demander à quel titre nous y sommes installés et quels sont nos projets sur Madagascar. Le commandant répond qu'il est là par les ordres du roi de France, que tout le littoral oriental de Madagascar appartient à sa couronne, et qu'il proteste à l'avance contre toute atteinte qui serait portée à ces droits. C'était l'occasion que cherchait sir Robert Farquhar de proclamer la politique qu'il venait de faire triompher à Émyrne. En conséquence il déclare qu'il « ne considère Madagascar que comme une puissance indépendante actuellement unie avec le roi d'Angleterre par des traités d'alliance et d'amitié, et sur le littoral de laquelle aucune nation n'avait de droits de propriété, hors ceux que cette puissance serait disposée à admettre, — que cette puissance avait notifié au gouvernement de Maurice et au commandant des forces navales britanniques dans ces mers qu'elle ne reconnaissait de droits de propriété à aucune nation européenne (2). »

Radama, fort de l'appui que lui donnait une pareille déclaration, veut rendre effective sa souveraineté sur toute l'île; guidé par Hastié et aidé par les officiers anglais, sans égard pour les protestations de notre commandant à Sainte-Marie, il marche à la tête d'une armée qui, grossissant chaque jour, atteint le chiffre de cinquante mille hommes sur la Pointe-Larré, s'empare de Tintingue, qu'il incendie, soumet à sa puissance tous les chefs qui s'étaient prononcés

(1) D'après un rapport à la chambre des communes du 10 juillet 1823, les dépenses pour Madagascar du gouvernement de Maurice, de 1813 à 1826, s'élèvent à 1,549,000 fr.

(2) Voyez *Précis sur les établissemens français formés à Madagascar*, publié en 1836 par ordre de l'amiral Duperré.

pour nous, pille les approvisionnemens de notre établissement de Sainte-Marie, puis, pour mettre le comble à notre humiliation, pénètre au fort Dauphin, fait prisonnier l'officier français qui y commande, abat outrageusement notre drapeau, et force la garnison à se réfugier sur un îlot voisin.

Passons vite sur les événemens qui s'accomplirent de 1820 à 1826, sous l'influence anglaise et par l'entremise de Radama. Il serait trop long de raconter en détail la tactique mise en œuvre par nos rivaux pour miner notre autorité, et trop triste d'insister sur le peu de vigilance que nous mîmes à déjouer leurs manœuvres. Notre situation devint telle que, pour faire subsister notre petit établissement de Sainte-Marie, nous fûmes obligés de payer une sorte de tribut, sous la forme de droits de douane, à ceux qui nous avaient expulsés de la grande île dont nous nous disions les souverains. Enfin en 1826 le gouvernement métropolitain, averti de cet état de choses, résolut de tirer une vengeance exemplaire des insultes faites à notre honneur national. Vers la même époque, un événement considérable s'était produit à Madagascar. Radama était mort à l'âge de trente-sept ans. Ses héritiers directs et ceux de ses parens qui pouvaient prétendre à lui succéder avaient été égorgés, et la faction qui avait commis ces meurtres avait appelé au trône Ranavalo, une des femmes de Radama. Une certaine hésitation se manifestait en ce moment dans l'attitude du peuple hova. Une portion voulait changer la forme du gouvernement, abandonner les conquêtes de Radama et entretenir des rapports réguliers avec les étrangers; l'autre, subjuguée par la faction militaire qui avait proclamé Ranavalo, voulait la domination générale sur toutes les tribus de l'île et la continuation du système précédent. Cette partie du peuple l'emporta et exigea de la nouvelle reine le serment de ne jamais consentir aucune cession du territoire de Madagascar aux étrangers.

L'expédition qui partit des ports de France, placée sous les ordres du commandant Gourbeyre, se composait de deux frégates, de deux corvettes et de deux bricks, et devait rallier quelques bâtimens de nos stations du Brésil et de Bourbon. Elle avait ses équipages complets sur le pied de guerre, deux compagnies de Yoloffs (1) et les garnisons de Bourbon et de Sainte-Marie comme troupe de débarquement. L'expédition se présenta d'abord à Tamatave, où elle essaya d'entrer en pourparlers avec les chefs représentans de la reine, puis débarqua à Tintingue, où elle se fortifia. Sommé par les gens de la reine d'expliquer les motifs de cette attitude, le comman-

(1) Soldats noirs du Sénégal rachetés par l'administration et déclarés libres moyennant un engagement de quatorze ans.

dant Gourbeyre répondit en invoquant nos droits et en annonçant qu'il irait prochainement à Tamatave exiger le redressement de nos griefs. La division en effet se rendit bientôt à Tamatave, détruisit ses forts et chassa les Hovas, qui les occupaient. De là M. Gourbeyre se dirigea sur Foulpointe; mais, après avoir délogé l'ennemi des batteries qu'il avait élevées, nos troupes mises à terre furent assaillies par une décharge à mitraille de plusieurs pièces de canon, et malgré le courage de leurs chefs ramenées en grand désordre jusqu'au rivage. Il fallait réparer cet échec. A cet effet, le commandant Gourbeyre se dirigea sur la Pointe-Larré, d'où les Hovas menaçaient tout à la fois nos établissemens de Tintingue et de Sainte-Marie. Après un combat acharné, dans lequel les canonniers ennemis se firent tuer sur leurs pièces, le pavillon français fut arboré sur le fort ruiné des Hovas.

Il aurait fallu poursuivre ces succès pour qu'ils ne demeurassent pas stériles. Malheureusement nos moyens militaires étaient trop limités; les vivres de nos navires étaient épuisés, nos équipages et nos troupes étaient décimés par les maladies, et l'hivernage allait commencer ses ravages habituels. M. Gourbeyre prit quelques dispositions pour mettre Tintingue et Sainte-Marie en état de défense, puis revint à Bourbon pour réunir les moyens d'entreprendre une seconde campagne; mais le ministère de la marine ne voulut pas s'engager plus avant dans la voie des hostilités. M. de Chabrol, qui le dirigeait, donna des instructions au gouverneur de Bourbon pour que la politique française changeât complétement d'attitude à l'égard des Hovas (1). Sans craindre de prendre le rôle de vaincu, le gouvernement français envoya plusieurs agens à Tananarive pour offrir la paix; mais ils ne furent pas même reçus. M. le prince de Polignac, dans une lettre à la reine Ranavalo, n'hésita point à lui demander son alliance, à lui promettre de la part de sa majesté très chrétienne de lui fournir abondamment des armes et des munitions, des subsides, des officiers instructeurs pour discipliner ses troupes, à la seule condition de nous accorder le droit de fonder de grands établissemens dans la baie de Saint-Augustin, dans celle de Diego-Suarez et dans deux ou trois autres ports de l'île (2). Nous voilà donc, après la proclamation si souvent répétée de nos droits de souveraineté, après plusieurs entreprises à main armée, réduits à demander ou plutôt à solliciter du souverain de fait la permission d'occuper quelques points de la côte, et nous lui offrons en retour de lui payer une sorte de redevance! Ces propositions, si peu dignes

(1) *Précis sur les établissemens français de Madagascar*, publié par le ministre de la marine, p. 601.

(2) *Histoire et Géographie de Madagascar*, par Macé-Descartes. — *Times*, 12 mai 1845.

de la France, n'étaient pas même accueillies, et la reine Ranavalo, fidèle à son serment, ne voulait entendre parler d'aucune cession de territoire.

Tels étaient nos rapports avec Madagascar quand éclata la révolution de 1830. Le nouveau gouvernement pensa que l'insalubrité ne permettait pas de conserver Tintingue, où la moitié de la garnison française avait déjà succombé; il ordonna l'abandon de ce poste (1). En même temps les troupes et les bâtimens qui avaient servi lors de la dernière expédition rentrèrent en France, et le gouverneur de Bourbon reçut l'ordre de s'abstenir désormais de discuter la question de souveraineté, pour s'appliquer à rétablir sur le meilleur pied les relations commerciales avec Madagascar.

Jusqu'à présent, nous n'avons vu se produire dans notre politique que l'action du pouvoir exécutif; nous entrons dans une période où celle des chambres va exercer sa part d'influence. Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait à faire face à de nombreuses difficultés. Il savait le mauvais vouloir de quelques-unes des puissances européennes, mauvais vouloir que provoquait son origine; il avait à satisfaire aux dépenses et aux nécessités que lui imposait l'héritage glorieux, mais onéreux de la conquête de l'Algérie; pour ne pas s'affaiblir devant l'Europe, pour être toujours prêt à faire ce que l'honneur et la politique lui commandaient, il lui importait d'avoir en toute occasion disponibles sous sa main les forces de terre et de mer. Le gouvernement de 1830 avait le sentiment de cette situation, et les chambres le partageaient. On se décida en conséquence à prendre vis-à-vis de Madagascar une attitude d'expectative; mais pour que cette attitude ne fût pas considérée comme un abandon de nos intérêts, elle fut accompagnée de certains actes qui dessinaient notre politique. On se fit céder par la reine des Sakalaves les îles de Nossi-Bé et de Nossi-Cumba dans le canal de Mozambique et à quelques kilomètres seulement de la côte, et tous les droits de souveraineté sur le littoral occidental de Madagascar. On obtint aussi, par un traité passé avec le sultan Andian-Souli, la possession de Mayotte, la plus importante de ces acquisitions (2).

Le nouveau plan consistait à enserrer la grande île dans une ceinture de stations où flotterait notre pavillon et où nous donnerions protection et refuge aux populations qui tenteraient de secouer le joug des Hovas. Ces petits établissemens, outre l'avantage

(1) Le fort de Tintingue fut évacué et livré aux flammes le 5 juillet 1831.

(2) Ce traité fut ratifié par une décision du gouvernement français le 10 février 1843. Mayotte est la plus au sud et la plus à l'est des îles Comores, à 54 lieues marines de Nossi-Bé et à 300 lieues de Bourbon. La superficie de Mayotte est de plus de 30,000 hectares, non compris les territoires de plusieurs îles qui en dépendent.

d'assurer l'approvisionnement alimentaire en riz et en bétail de notre colonie de Bourbon, devaient inspirer confiance à nos alliés les Betsimsaracs, les Batanimènes, les Sakalaves, destinés un jour à nous servir d'auxiliaires, si nous voulions revendiquer nos droits sur Madagascar. Mayotte avait une valeur particulière. Non-seulement elle pouvait concourir à la réalisation de nos vues, mais de plus elle nous offrait la possibilité de créer un port de refuge à nos navires de commerce et à nos escadres au moyen d'une belle rade, qu'il était facile de défendre avec quelques travaux de fortification.

Cet état d'observation fut maintenu jusqu'en 1844; mais à cette époque survint un événement qui nous obligea de nous en départir. Une petite colonie de commerçans français et anglais, succursale en quelque sorte de Maurice et de Bourbon, s'était établie sur la côte est de Madagascar. Tamatave était le centre de ses affaires. Ces traitans respectaient les lois du pays et restaient étrangers aux querelles locales, afin de ne causer aucun ombrage au gouvernement soupçonneux de la reine Ranavalo. Ils avaient acquis des emplacemens plus ou moins importans et créé des comptoirs. Rien ne faisait prévoir un changement dans nos rapports avec les agens de Ranavalo, lorsque sans motif, sans aucun prétexte même déguisé, le gouverneur de Tamatave notifia aux traitans l'ordre de quitter le territoire dans le délai de quinze jours, à moins de se soumettre à une loi de la reine qui les obligeait de livrer leurs propriétés, de prendre le rang et le costume de la dernière classe de la population, de faire des corvées, d'être astreints à l'épreuve du tanguin en cas de délit, enfin de se soumettre à toutes les coutumes barbares du vasselage malgache. Contre une pareille menace, les traitans réclamèrent la protection des gouverneurs de Maurice et de Bourbon. Les gouverneurs répondirent à cet appel. Le capitaine de vaisseau Romain-Desfossés (1) avec le *Berceau* et la *Zélée*, le commodore Kelly sur la frégate anglaise *Conway*, se présentèrent devant Tamatave. Ils demandèrent un sursis d'un an à l'exécution de la mesure. L'officier anglais invoqua les traités d'amitié qui existaient entre le gouvernement d'Émyrne et celui de la Grande-Bretagne : rien ne put ébranler la résolution des Hovas. Il fallut donc recourir à la force.

Les bâtimens ouvrirent leur feu contre le fort de Tamatave, qui répondit avec énergie. Au bout de deux heures, le feu de l'ennemi se ralentit. Alors des canots, formés sur une ligne, débarquèrent, malgré des décharges à mitraille, des soldats et des matelots des deux nations. L'assaut étant ordonné, ils s'élancèrent sous le feu des batteries, et en peu de temps se rendirent maîtres des ouvrages extérieurs; mais le grand fort restait à prendre : pour s'en emparer,

(1) Aujourd'hui amiral.

il fallait de l'artillerie de siége, car les canons dont on disposait ne pouvaient rien contre une maçonnerie aussi solide. Les Anglais et les Français, après un feu de mousqueterie bien nourri dirigé sur les embrasures et sur les servans des pièces, reconnurent l'inutilité de leurs attaques et l'impossibilité de pénétrer dans le fort. Leurs chefs les rallièrent sous la protection des bâtimens, et bientôt les ramenèrent à bord. Les Hovas, restés maîtres de la position, quoiqu'ils eussent perdu beaucoup de monde, proclamèrent leur victoire contre la France et l'Angleterre réunies. En signe de triomphe, ils étalèrent sur la plage, à la vue des équipages qui appareillaient pour retourner à Maurice et à Bourbon, les têtes des Anglais et des Français tombés sur le champ de bataille.

Ainsi donc cette opération militaire, quoique conduite avec vigueur et prudence par le commandant Romain-Desfossés, n'aboutissait, faute de moyens, qu'à un résultat insuffisant. Dès que cet événement fut connu en France, on jugea qu'une répression vigoureuse devait être infligée aux Hovas pour rétablir le prestige de nos armes. Le ministre de la marine organisa une expédition sur de très larges bases : trois mille deux cents combattans appartenant aux armes de l'infanterie, de l'artillerie et du génie, joints à des équipages de ligne, composaient les troupes de débarquement. La force navale qui appuyait l'expédition comprenait deux vaisseaux, deux frégates et des bâtimens de transport. Le commandement des forces de terre était confié au général Duvivier, qui avait acquis en Algérie une grande réputation d'énergie et d'habileté, celui des forces navales au capitaine de vaisseau Romain- Desfossés, qui avait à venger ses compagnons d'armes tués à Tamatave. Les instructions qui leur étaient remises indiquaient en termes précis le but que se proposait le gouvernement français. « Attaquer les Hovas à la côte orientale de Madagascar, où leur domination est principalement établie, où de récentes agressions, incomplétement vengées, nous appellent surtout à agir, détruire les ouvrages fortifiés élevés sur cette côte et frapper nos ennemis dans ces retraites où une longue impunité leur fait voir un sûr abri, tel est le but militaire que se propose le gouvernement. Vous ne perdrez pas de vue, général, ajoutait-on, que, pour donner à la France cette satisfaction d'honneur, la seule que vous ayez mission d'obtenir, pour la lui donner complète, il faut que chacun des coups que vous porterez soit décisif, que chaque combat soit pour nous un succès, pour les Hovas une défaite, une déroute manifeste (1). » Dans des instructions plus confidentielles encore, le ministre de la marine insistait sur ce point, que la France ne se proposait aucune occupation, aucune conquête, pas même la restauration de ses anciens établissemens.

(1) Instructions préparées pour le général Duvivier.

Le département de la marine avait entouré d'un profond mystère tous les préparatifs de l'expédition. La curiosité du public, mal satisfaite, se plut à soupçonner les plus vastes projets, et le monde politique à craindre que le gouvernement ne voulût engager les forces et les finances du pays dans une entreprise téméraire. C'est dans cette disposition d'esprit que le débat sur les affaires de Madagascar fut porté à la tribune dans la discussion de l'adresse à l'ouverture de la session de 1846. Que ceux qui veulent savoir comment un gouvernement de libre discussion empêche les *expéditions lointaines*, lorsqu'elles ne sont pas commandées par un intérêt sérieux du pays, relisent avec attention la mémorable discussion qui s'éleva en cette circonstance.

L'opposition se recruta sur tous les bancs de la chambre. Les objections néanmoins étaient d'une nature diverse. Les uns condamnaient l'expédition, parce que les renseignemens fournis pour la justifier étaient insuffisans. Cette lacune faisait supposer des vues secrètes qu'on n'osait pas laisser entrevoir; probablement il ne s'agissait pas, comme le disait le gouvernement, de protéger nos traitans et nos petits établissemens aux alentours de Madagascar, mais de faire la conquête de la grande île africaine; c'était une manière de soustraire au contrôle législatif une politique dangereuse, compromettante pour nos finances. D'autres allaient plus loin, et dénonçaient tout un plan de conquête en produisant les pièces à l'appui. C'était une adresse au roi du conseil-général de Bourbon, qui demandait en termes exprès que la France se chargeât de la colonisation de Madagascar. Le combat de Tamatave n'était qu'une sorte d'introduction de la question; maintenant, en invoquant l'honneur national, la colonie se promettait bien d'entraîner la métropole à suivre l'entreprise jusqu'au bout. En résumé, on plaçait le gouvernement dans un dilemme. On lui disait : Les forces que vous avez réunies s'empareront des positions de la côte de Madagascar; que ferez-vous alors? Si vous évacuez, ce sera la répétition de tous les coups sans portée que nous avons si souvent dirigés contre cette contrée lointaine; si vous restez, vous exposez vos matelots et vos soldats à une immolation sans gloire dont se chargera l'implacable climat de ces côtes inhospitalières. Voilà le beau résultat d'un duel d'honneur que vous acceptez de la reine Ranavalo, comme si notre honneur pouvait être engagé avec elle (1)!

Toutefois, si les argumens variaient, les conclusions étaient les mêmes : les orateurs qui blâmaient l'expédition s'appuyaient sur des motifs différens, mais tous demandaient que les droits de souveraineté de la France sur Madagascar fussent scrupuleusement

(1) Ces argumens sont résumés dans le discours de M. Jules de Lasteyrie, qui exerça une influence décisive sur le vote de la chambre.

maintenus (1). Un des organes importans de l'opposition d'alors, M. Billault, formula même cette double pensée dans un amendement qui fut introduit dans l'adresse, et qui était ainsi conçu : « La France n'abandonne aucun de ses droits. Elle ne se refuse à aucun des sacrifices que lui imposent des intérêts aussi graves; mais elle attend de la prudence de son gouvernement qu'il ne s'engage pas sans la nécessité la plus absolue dans de lointaines et onéreuses expéditions. » Cette rédaction fut votée à une immense majorité, M. Billault ayant déclaré qu'il n'en faisait pas l'objet d'un blâme indirect contre le cabinet. Le ministère se le tint pour dit : l'expédition fut abandonnée. Il y avait une autre satisfaction à donner à la chambre : c'était d'empêcher une action isolée de la part de l'Angleterre, qui pourrait mettre en doute les droits de la France sur Madagascar. Le cabinet de Paris s'empressa de s'en expliquer avec celui de Londres. Lord Aberdeen, qui dirigeait la politique étrangère de la Grande-Bretagne, ne fit aucune difficulté de donner l'assurance à M. Guizot que des instructions allaient être immédiatement transmises au gouverneur de Maurice et au commandant des forces navales pour ordonner positivement de s'abstenir de toute démonstration contre Madagascar (2).

Cet épisode de notre histoire parlementaire est-il la preuve que les grandes choses sont impossibles sous un régime de discussion? Il est très vrai que le gouvernement représentatif ne se montre pas disposé à sacrifier le présent à l'avenir, qu'il n'a pas les coudées franches pour engager au loin les finances et les forces du pays, comme les gouvernemens absolus; il est très vrai qu'il est plus lent, plus circonspect, parce qu'à chaque instant il faut qu'il justifie ses actes et dégage sa responsabilité. Néanmoins ces conditions font sa force, car par elles il associe à ses résolutions la nation tout entière; il agit non pas sous le mobile d'une pensée qui reste individuelle, quelque souveraine qu'elle soit, mais sous l'impulsion d'un sentiment public. L'histoire aussi témoigne qu'en fait de grandeur cette forme de gouvernement ne craint aucune comparaison.

A partir de ce moment, la France reprit à Madagascar sa politique d'observation.

III.

Depuis cette époque jusqu'à la mort de la reine Ranavalo, survenue en août 1861, nos rapports avec la grande île africaine se sont

(1) M. Berryer se fit un devoir tout particulier de réclamer une réserve expresse en faveur de nos droits.

(2) Dépêche de l'amiral de Mackau au capitaine de vaisseau Romain-Desfossés (février 1846).

maintenus dans une sorte de régularité paisible. Les Hovas ne commirent pendant cette période qu'un seul acte d'hostilité : en 1849, ils dirigèrent une expédition contre notre établissement de Nossi-Bé; mais ils furent vivement repoussés. Une sorte de tolérance s'était même peu à peu introduite dans la politique du gouvernement d'Émyrne (1) à l'égard des étrangers. Assuré que la France avait abandonné ses projets de conquête, puis, subissant l'influence plus ou moins directe de quelques Européens qui avaient réussi à inspirer confiance à la reine, il laissait dormir la terrible loi contre les étrangers. Quelques Français conduits par l'esprit d'aventure ou par leurs intérêts, tels que MM. Delastelle, de Rontaunay, Laborde, avaient préparé cet heureux changement. M. Laborde, particulièrement appelé par la reine pour établir une manufacture d'armes, ne s'était pas borné à fondre des pièces d'artillerie; il avait aussi établi des hauts-fourneaux pour la fonte des minerais de fer, créé une verrerie et une belle magnanerie. Patient et ingénieux, il était parvenu à transformer les soldats hovas en maçons, en tailleurs de pierre, en charpentiers; il leur avait appris à faire de la chaux, des briques, des charpentes et de la menuiserie (2).

Le calme dont profitaient ainsi les étrangers était dû à l'énergie que la reine déployait dans le gouvernement intérieur de l'île; mais cette énergie était poussée souvent jusqu'à la cruauté. Le règne de Ranavalo fut sanglant. Sa tyrannie s'exerça sans merci contre les populations qui avaient, en maintes circonstances, tenté de reconquérir leur autonomie. Au moindre signe d'insubordination, elle recourait aux plus terribles répressions, et l'idée du châtiment glaçait de terreur toutes les tribus. Quand la reine mourut, elle laissa deux partis en présence au milieu d'une population terrifiée. A la tête de l'un était son fils Rakoto, à qui elle témoignait une grande tendresse. Ce prince, d'un caractère bienveillant et facile, porté par instinct plus que par raison aux actes de générosité et animé de sentimens humains, ralliait à lui tous ceux qui désiraient la fin du régime despotique. Les étrangers qui étaient parvenus à se faire tolérer à Tananarive, les quelques missionnaires méthodistes et catholiques qui y résidaient, recevaient des marques de sa protection et mettaient en lui leur espoir. Un Français, M. Lambert, chez qui les sentimens de la nationalité avaient conservé toute leur énergie, vivait dans l'intimité du prince et se servait de son crédit pour l'amener à inaugurer, au moment de son avénement au trône,

(1) Le nom d'Émyrne, qui revient souvent dans ce récit, est celui d'une rivière qui passe près de la résidence royale.

(2) Relation de la mission du capitaine de frégate Brossard de Corbigny (*Revue maritime et coloniale*, juillet 1862).

une politique de civilisation et de progrès tout à l'avantage de la France (1).

Un neveu de la reine, Ramboasalam, était le chef de l'autre parti; il prétendait au trône en attaquant la légitimité de la naissance de Rakoto (2). Il était soutenu par tous ceux que leurs préjugés ou leur intérêt attachaient au maintien du règne de la terreur. Il avait associé à ses projets le principal ministre de Ranavalo et comptait sur son concours pour s'emparer des rênes du gouvernement à la mort de la reine. Ces espérances furent trompées; des dispositions militaires prises avec une grande énergie assurèrent le triomphe de Rakoto, qui monta sur le trône sous le nom de Radama II.

Le nouveau souverain n'abusa pas de la victoire, même contre ses ennemis. Il se contenta d'exiler son cousin Ramboasalam et l'ancien ministre, qui avaient tenté de lui disputer l'héritage royal. Le nouveau règne s'annonça de la manière la plus favorable. Le *tanguin* fut aboli (3). Les Européens furent appelés et accueillis avec faveur. Le roi témoigna le désir de voir augmenter le nombre des écoles des missionnaires et des prêtres, et les chrétiens en petit nombre qu'on comptait parmi ses sujets purent se croire désormais en repos. M. Lambert, exilé sous le règne précédent à la suite d'un complot qui avait pour but d'obtenir par la force l'abdication de la reine en faveur de son fils, reprenait une position considérable auprès du nouveau souverain, et en usait pour nouer des rapports étroits et d'un intérêt mutuellement avantageux entre la France et sa patrie d'adoption. Il était évident que Radama II voulait ouvrir son pays à la civilisation. Ces symptômes devaient fixer l'attention des deux grandes puissances maritimes. Le gouverneur de Maurice s'empressa d'envoyer une mission à Tananarive pour complimenter Radama à l'occasion de son avénement au trône. Quelques mois après, M. le baron Brossard de Corbigny remplissait une mission semblable au nom du gouvernement français. Enfin, dans le courant de l'année 1862, le couronnement de Radama eut lieu avec une certaine solennité, et

(1) On assure que le prince et M. Lambert étaient liés l'un à l'autre par le serment du sang. On appelle serment du sang à Madagascar l'engagement que prennent deux personnes de s'aider réciproquement pendant la durée de leur existence et de se considérer comme si elles avaient une origine commune. Dans un cas pressant ou de nécessité, l'un des frères de serment a le droit de disposer des biens de l'autre sans que celui-ci puisse s'en plaindre.

(2) Rakoto était né deux ans après la mort de Radama Ier, dont la reine le disait fils en invoquant une fable acceptée par la superstition de ses sujets.

(3) C'est le nom donné à une sorte de jugement de Dieu auquel on soumettait ceux qui étaient accusés d'un crime dont la preuve était difficile à fournir. Les prévenus devaient avaler une amande vénéneuse. Ils étaient reconnus innocens lorsqu'ils résistaient à ce poison.

le commandant Dupré y assista comme représentant de la France.

Sur ces entrefaites, M. Lambert, qui était en possession de la confiance du roi, vint en France. Il vit l'empereur Napoléon III et ses ministres; il leur fit connaître les dispositions favorables du nouveau souverain de Madagascar; il montra Radama animé du désir de donner accès dans ses états à tous les progrès de la civilisation, et en témoignage il produisit les concessions agricoles, industrielles et commerciales que le jeune prince avait mises en ses mains. Les tendances du roi étaient telles que rien ne paraissait plus facile que de lui faire demander le protectorat de la France. Le gouvernement français accueillit ces communications avec un vif intérêt; cependant il ne voulut en user que dans une certaine mesure. Au lieu du protectorat qu'il aurait pu obtenir, il chargea le commandant Dupré de négocier un traité d'amitié et de commerce, et au lieu d'une exploitation directe des priviléges accordés à M. Lambert, il provoqua la formation d'une compagnie qui, sous son patronage, devait s'en charger.

Le traité d'amitié et de commerce fut signé le 2 septembre 1861. Loin de nous être fait assurer par cet acte quelques immunités particulières et exceptionnelles, nous y avons inséré la clause suivante : « Tous les avantages résultant du présent traité d'amitié et de commerce seront étendus de plein droit et sans traité particulier à toutes les nations qui en réclameront le bénéfice. » Ainsi la France appelle toutes les puissances maritimes au partage des immunités que nos précédens et l'influence qu'exercent quelques-uns de nos compatriotes à Tananarive auraient pu l'autoriser à conserver exclusivement pour elle. Rien de plus libéral, rien de plus généreux, et c'est là un changement radical de notre situation dans les affaires de Madagascar.

Les détails historiques où nous avons cru devoir entrer au début de cette étude ont prouvé que, depuis Louis XIV jusqu'à ce jour, la France n'a cessé d'invoquer ses droits de souveraineté sur cette île. A des intervalles plus ou moins longs, elle a fait des actes pour exercer ou constater ces droits; dans la dernière période, comprise entre 1830 et 1848, elle a très solennellement, à plusieurs reprises, fait réserve de ces mêmes droits. Il faut donc examiner ce que valait cette revendication.

En droit des gens pas plus qu'en droit civil, nul ne peut se faire un titre à soi-même. La découverte, la conquête, les traités, sont des actes dans lesquels une nation puise son droit sur un territoire. Lorsque les nations européennes, au XVe et au XVIe siècle, se lancèrent sur les mers pour agrandir leurs états et acquérir de nouvelles possessions, il fut admis qu'elles avaient un droit sur les terres que leurs navigateurs découvraient; mais ce droit n'était pas

absolu : il fallait, pour qu'il eût sa valeur, qu'elles témoignassent de leur intention d'en user par un commencement d'occupation, par une sorte de prise de possession (1). Ainsi les Portugais, qui avaient découvert Madagascar, auraient pu, arguant de leur antériorité, arborer leur pavillon sur l'île, y fonder un établissement, et s'en déclarer souverains. Ils ne le firent pas, et leur abstention permit à la France de venir après eux faire acte de souveraineté sur cette terre. Cependant, pour que la France eût elle-même à l'égard des autres puissances un droit de propriété incontestable, elle dut appuyer sa déclaration de propriété sur un acte matériel. C'est ce qu'elle fit sous Louis XIV en occupant plusieurs points du littoral. On comprend la nécessité de l'occupation pour valider le droit; si cette condition n'était pas remplie, les nations pourraient, moyennant quelques signes extérieurs, se constituer des propriétés sur tous les points du globe sans utilité pour elles, et seulement pour empêcher d'autres d'en profiter. Le droit des gens ne reconnaît la propriété et la souveraineté d'une nation que sur les pays qu'elle occupe réellement et de fait, dans lesquels elle a formé un établissement et dont elle tire un usage actuel. « En effet, remarque Vattel, lorsque des navigateurs ont rencontré des pays déserts dans lesquels ceux des autres nations avaient dressé en passant quelques monumens pour marquer leur prise de possession, ils ne se sont pas plus mis en peine de cette vaine cérémonie que de la disposition des papes, qui partagèrent une grande partie du monde entre les couronnes de Castille et de Portugal. »

Ces droits, comme tous les droits, ont pour corollaires des obligations qui y correspondent. Il faut que la puissance qui se dit souveraine d'un pays se montre en état non-seulement de s'y faire respecter, mais de faire respecter les tiers qui peuvent être en relations avec lui. Supposons des actes de violence, des pillages accomplis dans ces contrées : à qui s'adresseront les intérêts lésés? à qui demanderont-ils réparation des dommages qu'ils auront éprouvés? Contre qui s'exerceront les représailles ou les châtimens que ces actes rendront nécessaires? Si satisfaction ne leur est pas donnée, si dans le pays il ne se trouve pas une représentation officielle et responsable de la souveraineté, si le prétendu souverain n'y occupe pas une position matérielle qui permette de s'en rapporter à lui pour réparer les torts causés et en prévenir le retour, il va de soi que le pays peut être considéré comme vacant, et que les tiers lésés se feront justice à eux-mêmes sans tenir aucun compte de cette souveraineté, plus nominale que réelle.

(1) Les plus grandes autorités, telles que Vattel, Pinheiro-Ferreira, Pufendorf, sont d'accord pour soutenir cette doctrine. (Voyez Vattel, *Du Droit des gens,* liv. Ier. ch. XVIII, édition de M. Pradié-Fodéré.)

Nous avons à certaines époques, on l'a vu, rempli à Madagascar la condition nécessaire à l'affirmation de nos droits; mais depuis 1830, c'est-à-dire depuis plus de trente ans, la France ne possède pas un pouce de terrain dans l'île de Madagascar. Néanmoins, lors de la discussion de 1846 à la chambre des députés, plusieurs orateurs soutinrent que notre position au sujet de la grande île africaine était absolument la même que celle de l'Angleterre à l'égard de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande, la même que celle de la Hollande à Sumatra. C'était une erreur. L'Angleterre, il est vrai, n'occupe que quelques points de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande, la Hollande n'a pas absorbé dans sa domination l'autorité de tous les chefs de la grande île de l'archipel asiatique, et cependant aucune puissance européenne ne songe à contester leurs droits de souveraineté sur ces immenses possessions. Pourquoi? C'est que dans ces possessions, quelque éloignées qu'elles soient, l'Angleterre et la Hollande déploient les signes les plus manifestes de leur souveraineté. Elles n'y ont pas seulement arboré leur drapeau : elles y ont constitué des autorités qui les représentent et qui relèvent directement de leur couronne; elles y entretiennent des forces nationales et y exercent leur pouvoir d'une manière assez efficace pour qu'à l'intérieur comme à l'extérieur nul n'ignore qu'elles y règnent. Que des déprédations se commettent sur les côtes de ces îles, c'est aux gouvernemens de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas que les réclamations sont adressées; ce sont eux qui se chargent de la réparation ou de la répression. Qu'il s'agisse de règlemens maritimes, de dispositions douanières pour assurer le traitement équitable de leurs nationaux ou de leurs intérêts commerciaux, les états européens ne songent pas à traiter avec les chefs des tribus barbares ou avec les rajas qui exercent encore dans ces contrées une autorité plus ou moins étendue, mais ils entrent en négociation avec les gouvernemens anglais et hollandais, qui les couvrent de leur souveraineté.

Tel n'était pas notre rôle à Madagascar. Nous n'occupions, il faut le répéter, aucun point du territoire. Non-seulement nous n'y exercions aucun des droits de la souveraineté, mais encore nous avions laissé Radama Ier se proclamer souverain de l'île entière et y agir en cette qualité à l'intérieur et à l'extérieur. Nous n'avions pas même protesté quand l'Angleterre, au lieu de s'adresser à nous, s'était adressée à Radama Ier et avait conclu avec lui, comme roi de Madagascar, un traité pour la suppression de la traite des noirs. L'idée ne nous était pas même venue à l'esprit de soutenir qu'une pareille convention, qui touchait à la culture et à l'exploitation du pays dont nous nous disions les souverains, ne pouvait être faite qu'avec nous. Et plus tard, lorsque les Anglais avaient eu à venger leurs

griefs, loin de nous en reconnaître responsables, nous nous étions considérés victimes comme eux de l'odieuse tyrannie des Hovas, et nous nous étions associés à eux pour obtenir en commun la réparation qui nous était due. Supposons que l'Angleterre eût agi seule, et que, poussant les représailles aussi énergiquement qu'elle a l'habitude de le faire, elle eût exigé du gouvernement d'Émyrne pour désarmer, à défaut d'un dédommagement pécuniaire, une cession de territoire : la France aurait-elle pu légitimement s'y opposer? Oui, moyennant un conflit, car avec la guerre on peut tout en politique; mais en droit strict la France n'aurait rien eu à objecter à cette déclaration de l'Angleterre, qu'elle n'avait pas trouvé à Madagascar d'autre pouvoir que celui des Hovas.

Que valaient donc ces réserves si souvent répétées au sujet de Madagascar? Ce que vaut la menace éventuelle d'une grande nation quand elle l'articule aux yeux du monde entier. Pour Madagascar comme pour les puissances maritimes, c'était un avertissement, une déclaration de notre intention de reprendre à un moment donné, lorsque nous jugerions les circonstances favorables, l'exécution de nos projets d'occupation. Malgré la forme solennelle du langage, ce n'était rien de plus. Cette question de droit est d'ailleurs tranchée aujourd'hui par le traité d'amitié et de commerce du 2 septembre 1861. Par cet acte, où Radama II est intervenu comme roi de Madagascar, nous avons reconnu sans restriction sa souveraineté sur toute l'île. A la suite de cette reconnaissance, deux consuls ont été accrédités auprès de lui, — l'un qui réside à Tananarive, l'autre à Tamatave, — qui n'exercent leurs fonctions qu'en vertu d'un *exequatur* délivré par le souverain réel.

IV.

Depuis, une révolution a éclaté dans laquelle Radama a péri sous les coups du parti hostile au progrès. La nouvelle de cette révolution est arrivée en France au moment où le commandant Dupré portait à Tananarive la ratification du traité (1). On imaginerait difficilement un drame plus horrible que la mort de Radama II. C'est une sombre scène du moyen âge dont, à notre grand étonnement, nous nous trouvons les contemporains.

Plusieurs semaines avant la catastrophe, d'étranges symptômes l'annonçaient. On voyait courir par les rues de Tananarive des individus en proie à des hallucinations réelles ou feintes, et dont les gestes et les convulsions étaient un objet de terreur pour la foule. La reine Ranavalo leur apparaissait et leur ordonnait d'empêcher

(1) Voyez au *Moniteur* du 7 juillet 1863 la lettre de notre consul, M. Laborde, à M. le ministre des affaires étrangères.

l'envahissement des chrétiens. Tout était mis en jeu : c'était la religion du pays, la mémoire de ses rois les plus vénérés, les coutumes et les traditions les plus sacrées du peuple, les tombeaux et les monumens de son culte qui allaient disparaître, si le nouveau gouvernement n'était pas arrêté dans ses tendances criminelles. Ce mouvement était provoqué par les prêtres des idoles et quelques chefs qui voulaient ressaisir le pouvoir.

Les actes de Radama étaient faits pour développer ces fermens de révolution. Par indifférence plutôt que par un juste sentiment de tolérance, il avait frappé d'une amende égale les provocations que les prêtres des idoles et les chrétiens s'adressaient réciproquement; il s'était entouré d'une garde de jeunes gens (les *menamaso*), ses favoris, auxquels il livrait les hauts emplois et les grades les plus élevés. Cet entourage affectait le plus grand mépris pour les anciens usages, et, au lieu de procéder à de sages réformes, abusait de son pouvoir pour commettre des exactions et satisfaire jusque dans le palais du roi des goûts de débauche. Radama, par les faveurs dont il les comblait, assumait sur lui la haine et l'impopularité qu'excitaient ces jeunes gens. Il était considéré comme leur chef; il semblait les encourager dans leurs désordres, leur donner une part de sa puissance en retour des plaisirs et des excès de tout genre auxquels ils l'avaient associé. Enfin il mit le comble à ces folies en promulguant une loi qui autorisait le duel et même le combat de tribu à tribu, de village à village, sans autre formalité que le consentement des deux parties. C'était légaliser la guerre civile. Le peuple s'en indigna, et les ennemis de Radama attisèrent tous ces ressentimens pour assurer leur triomphe.

Le 8 mai, le lendemain où cette loi d'anarchie est rendue, une grande agitation règne à Tananarive. Les grands chefs des Hovas et les principaux officiers de l'armée vont en députation auprès du roi et le somment, au nom du peuple, de révoquer la loi. Le roi hésite : il promet de se rendre à ce vœu, puis, revenant sur sa parole, sous le vain prétexte qu'on veut attenter à son autorité, il déclare péremptoirement que la loi sera maintenue envers et contre tous. La députation se retire pour annoncer au peuple qu'il n'a plus d'autre recours que celui des armes. Le soir, la ville est en pleine insurrection; les habitans s'arment, et la maison du premier ministre devient le centre du mouvement. Là, le plan de la révolution est arrêté. On dresse une liste de proscription qui comprend les favoris du roi: on lance des détachemens de troupes à la poursuite des coupables, avec l'ordre de les enlever au besoin de la demeure royale; on veut contraindre le roi à remettre l'autorité publique dans des mains plus respectables.

Toutes les révolutions prennent, même chez les peuples les plus

civilisés, le caractère d'un acte de force et de violence. Qu'on juge de ce qu'elles doivent être chez ces peuples barbares dont les passions ont conservé toute leur énergie native! Nous ne retracerons pas le tableau sanglant de la révolution de Madagascar. Le roi est sommé plusieurs fois de révoquer la loi qui a motivé le soulèvement; il s'y refuse. Le peuple, excité par cette résistance, enflammé par des orateurs qui le haranguent, se dirige en armes contre le palais. Il le cerne, pousse des cris de mort. Ce n'est plus le retrait de la loi qu'il lui faut, c'est la vie des *menamaso*. Déjà onze sont tombés sous ses coups; ce n'est pas assez, il veut que le roi lui livre ceux qui se sont réfugiés auprès de lui. Radama s'indigne d'une pareille proposition. Alors les meneurs semblent vouloir entrer en compromis avec lui; on lui offre de conserver la vie sauve à ses favoris, mais pour les tenir aux fers à perpétuité. Il s'y refuse encore. Bientôt la reine intervient dans les pourparlers et promet au nom du roi de livrer les coupables à la condition qu'on leur épargnera la vie. Ils sont remis en effet aux mains des chefs de l'insurrection au milieu des cris de mort de la foule. Cependant toute la nuit le palais reste entouré par des hommes armés. Pourquoi continuent-ils le siége de la demeure royale? N'ont-ils pas obtenu ce qu'ils demandaient? Le lendemain, une terrible réponse est faite à ces questions. Pendant la nuit, les chefs de la révolution avaient pénétré dans le palais, et Radama périssait étranglé de leurs mains. Telle a été la fin de ce malheureux prince. Il a régné trop peu de temps pour qu'on puisse se faire de lui une opinion bien exacte. Cependant on peut dire qu'il avait des instincts généreux, une aversion très prononcée pour la tyrannie que sa mère avait exercée, qu'il était enclin par goût aux usages européens, et qu'il aurait ouvert ses états aux lumières de la civilisation. Il manquait toutefois de la persévérance et de la fermeté nécessaires à un souverain réformateur. Sa vie, amollie par les plaisirs, sa mobilité d'humeur, qui livrait le pouvoir à ses caprices et aux caprices de son entourage, le rendaient peu propre à remplir le rôle du tsar Pierre Ier, que ses amis européens avaient rêvé pour lui.

La reine Rabodo, qui a succédé à Radama II, maintiendra-t-elle le traité ratifié en 1861, ou le désavouera-t-elle sous l'influence de la faction qui l'a appelée au trône? Dans le cas où le traité serait déclaré non avenu, la France pourrait-elle reprendre son ancienne position et contester la souveraineté de la reine? D'après ce qui vient d'être dit, on voit que la France ne gagnerait pas grand'chose à reprendre sa position antérieure : aussi est-ce sans regret que nous ajoutons que cela ne lui serait pas possible. Nous avons reconnu au roi de Madagascar la qualité nécessaire pour traiter avec nous de tous les intérêts de l'île; de ce que lui ou ses successeurs

n'observent pas les engagemens contractés, il n'en résulte pas qu'ils perdent cette qualité et qu'on ait le droit désormais de la leur dénier. La France pourra réclamer par voie amiable ou coercitive l'exécution du traité, elle pourra chercher dans des représailles un dédommagement du tort qui lui sera fait, et, une fois la guerre engagée, conquérir par la force la souveraineté qu'elle a reconnue dans la personne de Radama II; mais jusque-là il y aura pour toutes les puissances maritimes, de l'aveu de la France, un roi de Madagascar tout à fait indépendant.

En toute hypothèse, il faut croire qu'instruit par un triste passé notre gouvernement ne recourra pas aux expéditions militaires. On a vu demeurer sans effet toutes les opérations tentées sur le littoral. Brûler des villages, renverser des forts, c'est là un témoignage bien inutile de notre puissance. Les Hovas, sur leur plateau au milieu de l'île, sont à l'abri de nos coups, et attendent avec confiance que nos vivres épuisés et les ravages de la maladie nous forcent à évacuer le pays comme des vaincus. Atteindre les Hovas au cœur même de leur puissance, à Tananarive, est la seule chose sérieuse qui puisse être faite; mais qu'on songe aux difficultés. On n'arrive à Tananarive qu'en gravissant successivement une série de montagnes étagées comme des degrés et coupées dans leurs interstices par des lacs et des rivières. Du point du littoral le plus rapproché, Tamatave, à Émyrne, la distance est de 400 kilomètres, et pour être franchie elle exige quinze jours de marche. On traverse des forêts immenses où les arbrisseaux qui croissent sous les grands arbres et des haies de plantes sauvages opposent à chaque pas des obstacles presque insurmontables. Il faut monter et descendre des sentiers glissans, embarrassés de racines, de troncs d'arbres et de fragmens de rochers. On rencontre des champs de riz inondés d'où s'exhalent des miasmes qui empestent l'air, et le matin il s'élève du fond des vallées de lourds brouillards qui entretiennent l'insalubrité. Avant d'arriver au pays d'Angave, dont Tananarive est le chef-lieu, il faut gravir des mamelons couronnés de petits forts : un ennemi qui s'y logerait y serait inexpugnable. Tous les villages dans cette province sont entourés de fossés taillés à pic, de 2 à 3 mètres de profondeur et de largeur; ils ont un mur d'enceinte, et souvent à une certaine distance d'autres fossés pour servir probablement de chemins couverts à leurs défenseurs. Enfin, sur le plateau de Tananarive, d'une étendue de 50 lieues du nord au sud-est et de 35 lieues de l'est à l'ouest, se trouvent les Hovas dans des camps retranchés. C'est de là qu'ils dirigent leurs expéditions contre les tribus qui veulent se soustraire à leur domination.

L'air est plus sain, dit-on, à Tananarive que sur les côtes. Toutefois M. Brossard de Corbigny, Mme Ida Pfeiffer et même le com-

mandant Dupré, dans sa dernière mission, y ont été atteints des fièvres du pays, qui causent le délire et attaquent le cerveau. Ce sont là, on le voit, de bien grands obstacles à la conquête. Assurément nos soldats sont capables de surmonter bien des difficultés; mais au prix de quels sacrifices faudrait-il payer la conquête de Madagascar? Que d'hommes et de millions! Il ne s'agirait pas d'envoyer quelques milliers de soldats : les Hovas sont un peuple guerrier; il faudrait employer à les vaincre une armée, la ravitailler, l'entretenir et constamment remplir les vides qui se feraient dans ses rangs. Il est plus sage de renoncer à toute idée de conquête sur la grande île africaine. Excités par quelques témérités heureuses, sachons résister à la tentation. Lancés dans une sorte d'intervention permanente dans l'extrême Orient, obligés d'organiser et de faire vivre un nouveau gouvernement au Mexique, appelés à donner une utilité pratique à notre occupation de la Basse-Cochinchine, il est temps de montrer que nous sommes maîtres de nous et que nous ne cédons pas toujours aux entraînemens militaires. Les puissances jalouses de la grandeur et de l'influence de la France pourraient seules désirer la voir s'engager dans une pareille entreprise. La situation doit être acceptée telle qu'elle est. La France a conclu un traité d'amitié et de commerce avec le gouvernement de Madagascar; une compagnie existe pour exploiter les ressources de cette grande île. Ce sont là deux instrumens puissans pour satisfaire une ambition légitime.

La durée du traité d'amitié et de commerce n'est point limitée. Il est dit dans l'article 1er : « Il y aura paix constante et amitié perpétuelle entre sa majesté l'empereur des Français, ses héritiers et successeurs d'une part, et sa majesté le roi de Madagascar, ses héritiers et successeurs d'autre part, et les sujets des deux états, sans exception de personnes, ni de lieux. » Depuis la sanglante révolution d'Émyrne, on a pu croire que le gouvernement sorti de cette révolution réagirait contre la politique de Radama II, et cette opinion ne semble que trop fondée, si l'on tient compte du caractère bien connu et des premiers actes des chefs de l'insurrection victorieuse. Leur premier soin a été de faire déclarer par la reine Rabodo le règne de Radama II nul et comme non avenu. Cependant cette déclaration de nullité, qu'ils peuvent appliquer à leurs affaires intérieures, songent-ils à l'étendre aux affaires extérieures? Ils ont acquis assez de tact politique dans leurs rapports avec les missionnaires pour savoir que lorsque Radama II a traité avec des puissances étrangères, ce n'est point un simple engagement personnel qu'il a pris, et que l'état même se trouve lié par la parole du souverain. Eux-mêmes l'ont reconnu, s'il est vrai, comme on l'a d'abord assuré, que le nouveau gouvernement de Madagascar ait déclaré que les traités seraient

respectés, qu'on laisserait « subsister les relations d'affaires avec les Français et les Anglais. » Or que le traité dont M. le commandant Dupré porte la ratification à la reine soit mis à exécution et observé dans ses principales dispositions, comme nous pouvons l'exiger raisonnablement d'un gouvernement et d'une population à demi civilisés, et la France obtiendra des résultats plus certains et moins coûteux que tous ceux qu'elle pourrait espérer des chances de la guerre. Ce traité permet aux sujets des deux pays d'entrer, de résider, de circuler, de commercer dans l'autre pays, en se conformant à ses lois; ils y jouiront respectivement de tous les priviléges, immunités, avantages, accordés dans ce pays aux sujets de la nation la plus favorisée. Les sujets français auront la faculté de pratiquer ouvertement leur religion. Les missionnaires pourront librement prêcher, enseigner, construire des églises, séminaires, écoles, hôpitaux, où ils le jugeront convenable, en se conformant aux lois. Les Français auront le droit d'acheter, de vendre, de prendre à bail, de mettre en culture et en exploitation des terres, maisons, magasins, dans les états du roi de Madagascar. Les autorités locales n'interviendront pas dans les contestations entre Français ou entre Français et autres sujets chrétiens. Le consul seul en connaîtra. Enfin il est une clause qu'il est bon de signaler plus particulièrement : c'est celle qui assure aide et protection, pour l'accomplissement de leur mission, aux Français qui voyageront dans l'intérêt de la science, tels que géographes, naturalistes, ingénieurs et autres (1). En retour, le gouvernement de l'empereur s'engage, de son côté, à fournir au roi de Madagascar les instructeurs militaires, les ingénieurs civils, conducteurs de travaux, qui lui seront demandés. De pareilles stipulations ouvrent la voie à des conquêtes pacifiques qui valent mieux, à notre sens, que celles qu'on pourrait attendre du succès de nos armes.

A la suite de la conclusion de ce traité, et en quelque sorte pour lui donner toute son efficacité, une compagnie s'est formée pour mettre en valeur les concessions faites par Radama à M. Lambert. Cette compagnie a pris le titre de *Compagnie de Madagascar, foncière, industrielle et commerciale* (2). Constituée avec l'autorisation du roi de Madagascar, elle a pour but l'exploitation des mines, des forêts, des terrains situés sur les côtes et dans l'intérieur. Elle a le privilége exclusif de cette exploitation et la propriété des terres inoccupées qu'elle choisira sur le littoral et dans l'intérieur du pays

(1) Ce traité a été publié dans la *Revue maritime et coloniale*, août 1863.

(2) Cette compagnie s'est recrutée parmi les hommes les plus éminens du monde financier. M. le baron de Richemond, sénateur, a été nommé par décret impérial gouverneur de la société de Madagascar.

pour être mises en culture. Les produits de cette exploitation jouiront du privilége de libre exportation, sans droits de sortie, et les propriétés de la compagnie seront exemptes d'impôts. Le fonds social est fixé à 50 millions; mais, par une sage réserve, il n'a été créé tout d'abord que 6,000 actions de 500 fr., réparties entre les fondateurs, avec l'interdiction de les mettre en circulation jusqu'à nouvel ordre. Avant d'appeler le public à participer à son entreprise, la compagnie a voulu apprécier par elle-même et aux risques et périls de ceux qui étaient à sa tête les chances de succès qu'elle pouvait avoir. Elle a mieux aimé conserver intacte sa responsabilité que bénéficier des primes que la notoriété financière de ses membres et la protection officiellement déclarée du gouvernement semblaient lui assurer. Elle a fait partir sur le vaisseau qui portait le commandant Dupré une commission d'ingénieurs des ponts et chaussées, d'ingénieurs des mines, d'agriculteurs, de savans, chargée d'explorer le territoire de Madagascar et d'étudier sur place l'œuvre de colonisation qu'il s'agit d'accomplir. Cette commission serait-elle obligée de revenir sans avoir rempli sa tâche? Ce que l'on connaît de la situation du nouveau gouvernement et du caractère même des Hovas permet de croire qu'il n'en sera pas ainsi. La reine Ranavalo elle-même, malgré les mesures les plus tyranniques, n'a pu maintenir dans les dernières années de son règne les prohibitions contre les étrangers. L'influence civilisatrice s'est comme infiltrée dans son gouvernement. Des missionnaires avaient réussi à pénétrer jusque dans sa cour, et des entreprises industrielles et agricoles dirigées par des Français s'étaient constituées avec sa participation. Ce mouvement, né sous son règne et malgré les obstacles qu'elle lui suscitait, ne s'arrêtera plus, on peut hardiment le prédire, quels que soient les accidens qui paraîtront devoir le suspendre. Notre confiance à cet égard se fonde sur une particularité des mœurs et du caractère des Hovas. Depuis le souverain jusqu'au plus humble de ses sujets, ils ont tous un goût très prononcé pour le commerce, qui se traduit actuellement en une grossière cupidité. Chez eux, aucun employé civil, aucun militaire n'est salarié. Il faut que ceux qui servent administrativement ou dans l'armée pourvoient par eux-mêmes à leur existence et à celle de leur famille. Aussi les uns cultivent la terre, les autres, et c'est le plus grand nombre, se livrent à une sorte de troque des produits du sol ou se chargent de les faire transporter sur le littoral. Les chefs qui commandent sur les côtes touchent la part la plus considérable de ce trafic et y emploient les troupes sous leurs ordres. Le gouvernement lui-même, tout en proclamant la prohibition du commerce avec les étrangers, y dérogeait à chaque instant pour s'assurer des revenus

au moyen de droits de douane. La reine se relâchait de ses rigueurs quand elle voyait son trésor vide.

La compagnie a tenu compte de cette situation. Elle a voulu intéresser le roi à son œuvre, non pas d'une manière indirecte, par l'effet des travaux qu'elle accomplira dans le pays, mais directement et par une redevance qu'elle lui paiera. Les statuts stipulent que 10 pour 100 des bénéfices nets réalisés appartiendront au souverain de Madagascar. C'est une chaîne d'or qui lie le nouveau gouvernement au succès de l'entreprise, et son avidité l'empêchera, selon toute apparence, de la briser. Peut-être bien ne maintiendra-t-il pas toutes les concessions faites par Radama, peut-être voudra-t-il en reprendre quelques-unes qui semblent aliéner les droits de la souveraineté; elles pourront être modifiées, restreintes, subordonnées à de nouvelles conditions, mais elles subsisteront en principe et fourniront un aliment suffisant pour une entreprise considérable.

Enfin faut-il croire que la politique anglaise, qui n'aurait pas été étrangère, dit-on, aux terribles scènes qui ont accompagné l'avénement de la reine Rabodo, poursuivra sa victoire, et tiendra à faire avorter les projets de la compagnie? C'est encore là une opinion qui ne résiste pas à l'examen. Par de vieilles habitudes d'esprit que justifient des souvenirs dont notre histoire est remplie, on a en France la préoccupation de la jalousie de l'Angleterre. On y est persuadé que tous nos pas sont observés par elle avec une inquiétude ombrageuse, que, lorsqu'elle voit la France sur le point d'obtenir un succès, un agrandissement d'influence ou de territoire, elle se dispose à nous contrecarrer, à miner le terrain sous nos pieds, à nous susciter mille obstacles. C'est une erreur et un anachronisme. Oui, il y a encore quelque trente ans, quand la Grande-Bretagne avait foi dans son système colonial, elle préférait être seule à posséder de grands établissemens maritimes; elle voulait se réserver au loin de vastes marchés, et la compétition d'une autre puissance lui était une cause de soucis; mais depuis qu'elle a pu constater les immenses résultats que son commerce et son industrie ont retirés de la séparation de ses anciennes possessions de l'Amérique du Nord, depuis qu'elle a mis en pratique les principes de la liberté commerciale et profité de ses merveilleuses conséquences, toutes ses opinions à ce sujet se sont complétement modifiées. Pourvu que, comme le fait la France, les établissemens qui se fondent soient basés sur des institutions plus avancées, qu'ils introduisent dans les pays encore barbares les progrès de la civilisation, qu'ils y développent les germes de richesse, d'industrie et de commerce qui s'y trouvent enfouis, loin d'être inquiète d'une pareille conquête, l'Angleterre y applaudit. Pour elle aujourd'hui, toute contrée conquise à la civilisation est

un débouché ouvert au commerce et à l'industrie, et elle est certaine à l'avance d'être parmi les nations modernes celle qui en tirera le plus grand profit. On rencontre, il est vrai, presque partout des missionnaires anglais comme Pritchard et William Ellis, qui nous suscitent des difficultés et se posent en adversaires systématiques de l'influence française; mais, qu'on ne s'y trompe pas, leur zèle, la plupart du temps plus mercantile que religieux, plus religieux que politique, n'est plus d'accord avec les vues et les intentions de leur gouvernement. Le champ est vaste d'ailleurs à Madagascar, et, sans se heurter, les nations peuvent y trouver de quoi satisfaire leur ambition commerciale. Cette grande île, placée sur la route du cap de Bonne-Espérance à la Mer-Rouge, au golfe Persique, à l'Hindoustan, qui commande la côte orientale d'Afrique et le canal de Mozambique, offre une escale utile à tous les navires qui parcourent ces mers. Cette position géographique, déjà si favorable, est destinée à acquérir une bien plus grande importance par l'ouverture de l'isthme de Suez.

Jusqu'à présent, les importations à Madagascar ont été très restreintes. Elles consistent en quelques toiles bleues et blanches de l'Inde, en étoffes peintes des manufactures anglaises et françaises, en aracks provenant des distilleries de Maurice et de Bourbon, en bijouterie commune, en quincaillerie et mercerie, enfin en armes et munitions de guerre. Les exportations se sont composées de bestiaux et de riz nécessaires à l'approvisionnement de Maurice et de Bourbon, de salaisons pour le ravitaillement de nos navires marchands et des bâtimens de la marine militaire, de gomme copale et d'écaille de tortue. Mais ce mouvement commercial s'accroîtrait bien vite par les goûts et les besoins nouveaux que le contact avec les Européens ferait naître dans la population indigène, par la mise en valeur de terres actuellement abandonnées, par la culture de plantes d'une valeur commerciale, telles que l'indigotier, le cotonnier, la canne à sucre, qui croissent spontanément dans cette terre africaine, par l'exploitation du tabac, du cacao, des arbres à épices, par les essences de bois propres aux constructions navales ou à l'ébénisterie qui s'y trouvent en très grande abondance. Toutefois c'est surtout le règne minéral qui a fixé d'abord l'attention de la nouvelle compagnie. Le sol de Madagascar est parsemé de granits mêlés de fer oxydé, qu'on trouve aussi en sillons. D'après des analyses faites avec soin, c'est un minerai analogue à celui de Suède, si renommé par sa qualité exceptionnelle. On rencontre aussi à Madagascar de l'étain en filons et en sables, du mercure, soit à l'état liquide, soit à l'état de vermillon natif, du cuivre et du plomb argentifère très riche et d'une très grande pureté, et déjà employé avec succès par M. Laborde. De toutes ces sources de richesse, la

plus féconde néanmoins serait celle de gisemens houillers. On en a découvert un aux environs de Bavatou-Bé, près de la baie de Passandava. Des échantillons examinés au laboratoire ont donné un rendement en coke de 55 pour 100 et en gaz combustible de 45 pour 100. Ce serait là pour la compagnie le germe d'une immense prospérité, si elle appliquait les procédés d'extraction perfectionnés à l'exploitation de ce charbon minéral, car elle aurait pour tributaires les usines à sucre de Maurice et de Bourbon et les navires à vapeur de toutes les nations qui parcourent l'Océan-Indien.

L'hydrographie de Madagascar présente des conditions aussi favorables. Des rivières sillonnent l'intérieur des terres, et sur tout le littoral des ports ouvrent des baies spacieuses aux navires qui viennent se ravitailler, ou se livrer à des opérations commerciales. Si ceux de la partie orientale que nous avons occupés, tels que Tamatave, Foulpointe, Tintingue, sont par leur insalubrité peu propices à l'établissement de comptoirs, on assure qu'il n'en est pas de même de ceux de la côte nord. Bembetock, chef-lieu des Sakalaves, cette population qui s'est toujours montrée amie des Français, Vohemarou, avec sa baie de 6 à 700 mètres de longueur et de 3 à 400 de largeur, offriraient de très bonnes conditions pour y fonder des établissemens. De tous les ports du littoral, le plus digne de fixer l'attention est celui de Diego-Juarez, situé dans le nord-ouest de Madagascar. Des rivières qui se jettent dans la baie lui ouvrent de précieuses communications avec l'intérieur des terres; il offre un bassin dans lequel des escadres nombreuses pourraient trouver un sûr abri moyennant quelques travaux de fortification peu considérables. Il a en outre l'avantage de posséder une source d'eau douce dans son voisinage. Ce port fut exploré en 1832 d'après les ordres de l'amiral de Rigny, et de l'étude à laquelle se livra un officier très distingué il résulte qu'il est doté de conditions exceptionnellement favorables pour devenir le chef-lieu d'une grande entreprise de colonisation (1).

Ce ne sont là, nous en convenons, que des vues dont la réalisation peut se faire longtemps attendre. Aujourd'hui même rien n'autorise à croire que la révolution d'Émyrne ait déroulé toutes ses conséquences. Que M. le commandant Dupré ne puisse pas remplir pacifiquement sa mission, qu'au lieu d'être reçu en ami il le soit en ennemi, que, porteur du traité ratifié par l'empereur des Français, il se voie interdire par la reine l'entrée du territoire malgache, qu'en un mot le nouveau gouvernement refuse de se reconnaître lié par les engagemens de Radama II, quelle sera la position de la

(1) Mission de la corvette la *Nièvre*.

France, quelle conduite devra-t-elle adopter? C'est une éventualité qu'il faut savoir envisager.

Comme nous l'avons déjà dit, la reine est obligée par le traité qu'a signé son prédécesseur. En ne le maintenant pas après qu'il a été ratifié par l'empereur des Français, elle manque au devoir le plus sacré de sa couronne et fait une injure grave au souverain qui a daigné négocier avec le gouvernement d'Émyrne; mais cet acte irrévérencieux, qui serait de la part d'une puissance respectable un outrage digne de la colère d'une grande nation, de qui émane-t-il? D'un chef de hordes à demi barbares que nous avons été peut-être trop pressés d'élever, par les rapports que nous avons noués avec lui, au-dessus de sa position, qu est lui-même dominé par les passions grossières et les superstitions de son peuple. Agirons-nous vis-à-vis de lui comme vis-à-vis d'un ennemi qui à l'insulte peut ajouter des hostilités redoutables? Lui ferons-nous l'honneur d'armer en guerre pour lui apprendre le respect du droit des gens, qu'il ne connaît pas, qu'il n'est pas en état d'observer? S'il est une conclusion à tirer des incidens militaires et politiques dont nous avons essayé de montrer l'enchaînement, c'est que la France doit régler désormais son attitude à l'égard des Hovas sur l'estime qu'elle fait de leur gouvernement, et ne consulter dans ses relations hostiles ou pacifiques avec eux que son propre intérêt.

Il faut donc le déclarer bien haut, une sage politique et un devoir d'humanité nous conseillent également de nous abstenir de toute expédition sur le territoire de Madagascar. En reprenant toutefois cette attitude expectante, qui fut adoptée en 1846 et maintenue jusqu'à la mort de la reine Ranavalo, on en peut mieux indiquer la signification. Il est possible de la concilier avec quelques actes, qui ne seront que de légitimes représailles. Ainsi nos rapports seraient rompus non pas avec l'île de Madagascar, mais avec le gouvernement d'Émyrne. Il serait aisé au contraire de nouer des relations bienveillantes avec les populations du littoral, qui ne demandent pas mieux que de continuer à fournir des approvisionnemens alimentaires à notre colonie de la Réunion; nous leur témoignerions d'autant plus de sympathie qu'elles seraient plus disposées à secouer le joug des Hovas. Non-seulement elles recevraient de nous un appui moral dans toutes les tentatives qu'elles voudraient faire pour recouvrer leur indépendance, mais une assistance plus efficace, qui se traduirait en fourniture d'armes, en munitions de guerre, en secours matériels de toute sorte. Nous ferions plus encore : nous leur assurerions un refuge sur notre territoire, et à l'abri du pavillon français dans nos établissemens si heureusement placés de Nossi-Bé, de Nossi-Cumba, de Sainte-Marie et de Mayotte,

destinés dès leur origine à la réalisation d'une pareille politique, nous rallierions bien vite autour de nous les Sakalaves, les Betsimsaracs, les Batanimènes, populations de la côte qui ont toujours été animées des meilleurs sentimens pour nous et d'une haine profonde contre les Hovas, leurs oppresseurs. Leur soulèvement entraînerait celui d'autres tribus de l'intérieur, et progressivement nous arriverions au moyen de ces auxiliaires, recrutés dans le pays même, à menacer dans sa capitale le gouvernement d'Émyrne.

Ce plan a été plusieurs fois esquissé, mais jamais on ne l'a complétement exécuté. Il est, dans sa conception première, celui de Beniowski; on le trouve formulé dans les propositions souvent renouvelées des gouverneurs de Bourbon, des hommes qui se sont le plus sérieusement occupés de nos intérêts à Madagascar. Il s'appuie aussi sur les expériences les plus éclatantes, et sur les témoignages nombreux que fournit l'histoire des colonies les plus célèbres du globe. Ce n'est jamais directement que les peuples civilisés ont implanté leur pouvoir sur une terre encore plongée dans la barbarie; jamais ils n'ont songé à engager une lutte corps à corps avec l'ignorance, la férocité, les superstitions des peuplades sauvages : ils ont pris à leur service des instrumens analogues aux résistances et aux obstacles qu'ils avaient à vaincre; ils ont ménagé autant qu'ils ont pu la susceptibilité de la civilisation au moyen d'intermédiaires qui s'interposaient entre elle et ses ennemis. Dupleix et lord Clive tour à tour, quand ils ont voulu asseoir la puissance de leur pays sur l'immense territoire de l'Inde, n'ont pas eu la folle prétention d'accomplir leur œuvre avec la poignée d'Européens qui se groupaient autour d'eux; mais, hommes d'état en même temps qu'énergiques capitaines, ils recrutaient sous leur protection de nombreuses populations indigènes qu'ils opposaient à d'autres forces locales, et dont ils se servaient, grâce à de savantes combinaisons, pour dominer le pays tout entier. C'est une politique semblable que nous devons pratiquer à Madagascar. Avec quelque peu de patience et d'habileté, nous pouvons compter sur un plein succès. Nous serons aidés par le mécontentement des peuplades opprimées, par les divisions qui règnent à Émyrne même, car, s'il y a un parti victorieux en ce moment qui veut rétablir le système d'exclusion contre les Européens, il y a aussi un parti vaincu et qui n'a pas encore perdu confiance. Agissons donc avec fermeté et persévérance dans cette voie que l'expérience et l'humanité s'accordent à nous montrer comme la meilleure; le jour viendra où nous pourrons faire prévaloir de nouveau notre nom et nos intérêts sur cette terre africaine appelée, il y a deux siècles, la *France orientale*.

HENRI GALOS.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA RÉFORME UNIVERSITAIRE EN ITALIE

En essayant de décrire dans un recueil français l'état des institutions scolaires de l'Italie, nous ne pouvons méconnaître ce que cette tâche a particulièrement pour nous de difficile et de délicat. Il n'est pas de sujet cependant qui mériterait plus d'éveiller une attention sympathique dans tous les pays qui portent quelque intérêt aux destinées du nouveau royaume. Organiser l'instruction publique, c'est en effet pour les Italiens une affaire de premier ordre. On a prétendu que le comte de Cavour n'avait imaginé de présenter au parlement des lois sur l'instruction publique qu'afin de détourner l'attention des chambres de certaines questions de haute politique. Rien n'est plus contraire à la réalité non moins qu'aux opinions professées par le grand homme d'état. Il connaissait trop bien l'Europe, il avait trop bien étudié les mœurs de l'Angleterre et de la France, pour ignorer combien les institutions scolaires de ces deux nations contribuent à leur puissance. N'est-ce pas à ses vieux colléges d'Eton et de Rugby, à ses antiques universités d'Oxford et de Cambridge, que l'Angleterre doit en grande partie, non-seulement cet esprit scientifique qui a toujours caractérisé les travaux de la Société royale, mais aussi cette ferme éducation, cette haute instruction classique qui font la force de son aristocratie et de ses classes moyennes? De même les lycées fondés par Napoléon Ier, l'École normale de Paris et les autres institutions universitaires forment un système qui sert puissamment à la grandeur de la France : aussi M. Guizot disait-il récemment dans ses mémoires que le minis-

tère de l'instruction publique est en ce pays le plus populaire des départemens ministériels, celui auquel le public montre le plus de bienveillance. Voilà une leçon dont l'Italie ne saurait trop profiter, car si l'on y rencontre quelques esprits éclairés qui attachent une importance capitale à la création d'un système national d'enseignement et d'éducation, il n'est malheureusement que trop vrai que l'opinion publique ne s'émeut pas, comme elle le devrait, de l'infériorité des écoles italiennes, et ne se préoccupe pas assez de la gloire scientifique et littéraire d'une nation dont les plus beaux titres dans l'histoire sont bien ceux qu'elle a conquis par la culture littéraire et l'invention scientifique. Il faut relever les études dans la péninsule, il faut préparer aux générations qui vont venir des institutions propres à augmenter leur savoir, à fortifier leur jugement et leur caractère.

Peut-être nous sera-t-il permis, à nous qui avons longtemps vécu au milieu des universités italiennes, qui avons même eu l'honneur, à une époque assez récente, de diriger l'instruction publique dans le gouvernement de notre pays, peut-être nous sera-t-il permis d'exposer nos vues sur l'œuvre de la réforme scolaire telle qu'elle est commencée, telle qu'elle devrait se poursuivre. Quel principe nous guidera dans cette étude? Si, pour nous éclairer à cet égard, nous jetons un coup d'œil sur les différentes nations de l'Europe et si nous cherchons quelle est pour chacune d'elles l'idée principale qui préside à l'enseignement, nous verrons d'abord qu'en Angleterre c'est l'église ou plutôt l'influence religieuse qui prévaut dans l'instruction publique. Dans les écoles classiques aussi bien que dans les écoles élémentaires, il s'agit surtout, disent les Anglais, de créer une forte discipline morale. Un règlement récemment établi par le *privy council of education* prescrit que les écoles, pour être assistées, devront appartenir à un culte reconnu et que la Bible devra y être lue tous les jours sur une version autorisée. En France, l'instruction publique, comme toutes les autres parties de l'organisation sociale, ne pouvait être fondée et soutenue que par l'état; c'est une nécessité qui résulte à la fois de la révolution et du génie même de la nation. L'église catholique, c'est un fait, ne peut plus, dans nos sociétés, être chargée de l'instruction de la jeunesse comme elle l'était autrefois; elle n'a point d'aptitude à enseigner les sciences modernes, et parmi les études morales la théologie n'occupe plus le premier rang. La France, comme tous les pays catholiques, a donc été obligée de fonder en dehors de l'église son système d'éducation nationale, et l'état a dû prendre la haute direction des études. L'esprit qui a présidé à cette fondation est indiqué très nettement par l'empereur Napoléon I[er] lui-même, dont un rapport de Fourcroy et Fontanes sur l'université cite les paroles : « Parmi les ques-

tions politiques, celle de l'établissement et de l'organisation du corps enseignant est de premier ordre. Il n'y a pas d'état politique fixe, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. Tant qu'on n'apprendra pas dès l'enfance si l'on doit être républicain ou monarchique, religieux ou irréligieux, etc., l'état ne formera pas une nation; il reposera sur des bases incertaines et vagues; il sera constamment exposé aux désordres et aux changemens. » Ce que nous venons de dire de l'Angleterre et de la France s'applique à la plupart des nations de l'Europe, et nous ne connaissons en définitive aucun pays où une organisation scolaire ait pu être établie en dehors de l'église ou de l'état.

Quelques personnes prétendront peut-être que l'Allemagne fait exception à cette règle. On attribue en effet quelquefois à la liberté d'enseignement et à l'institution des *privat-docent* le grand développement intellectuel de ce pays, où tout le monde à peu près sait lire et écrire et où les savans et les esprits spéculateurs sont si nombreux. Cette opinion n'est guère motivée. En réalité, les établissemens d'instruction primaire et les écoles secondaires supérieures ont été fondés en Allemagne par l'initiative de l'état et sont maintenus par son impulsion; plus que jamais ces établissemens et ces écoles reçoivent aujourd'hui un secours puissant des ministres de la religion. Qu'il y ait cependant une spontanéité remarquable dans la vie scientifique des universités allemandes, ce n'est point nous qui le contesterons. Nous ne nous arrêterons même pas à remarquer que cette puissante émancipation de l'esprit qui depuis la réforme a illustré l'Allemagne lui a donné en somme plus de théologie que de religion, plus de science que de volonté pratique. Nous avouerons sans peine qu'il y a dans ces universités une vive curiosité scientifique, une grande ardeur de recherches de toute sorte en l'absence de lois et de règlemens universitaires. L'étudiant en médecine par exemple s'y croit obligé de suivre dans les laboratoires des cours de chimie organique et d'histologie; le docteur en théologie y devient en même temps un philologue versé dans toutes les langues orientales. Nous sommes donc bien loin de dire qu'il n'y ait rien à emprunter à la libre organisation des universités allemandes; mais on se ferait illusion, si on y attachait une trop grande importance, et si on se laissait aller à croire que l'Allemagne s'écarte complétement des principes qui prévalent en France et en Angleterre. C'est toujours l'église ou l'état, suivant l'esprit national et avec les différences propres à chaque peuple et à ses traditions, qui fonde et soutient les institutions d'enseignement.

Que devra faire l'Italie? Si nous regardons le passé, nous voyons qu'il n'a jamais existé dans aucun des états qui la composaient, à part le Piémont, une organisation des études proprement dite, que

tout y a été livré soit aux corporations religieuses, soit aux autorités municipales, qu'aucune grande école n'a jamais fonctionné en Italie pour former les professeurs des gymnases et des lycées, que chaque province, on pourrait presque dire chaque ville, voulait avoir, tant bien que mal, son université. La conduite que nous devons tenir n'est-elle pas tracée par les événemens? Ne devons-nous pas, en même temps que nous fonderons notre enseignement suivant les exigences de l'esprit moderne, le mettre en harmonie avec notre unité nationale? Ne faut-il pas empêcher que le peu de forces vives que nous possédons ne se dissipe faute d'être concentré? Ne faut-il pas, dans l'intérêt de la nation et de la science, refondre plusieurs de ces institutions, qui ne représentent plus que d'anciennes divisions politiques ou des vanités municipales? L'état seul peut obtenir ces résultats en Italie. C'est à lui, soutenu par l'opinion publique, qu'il appartient à la fois de relever le niveau des hautes études et d'encourager l'instruction populaire, maintenant si négligée. Je n'espère point qu'en vingt ans l'Italie puisse renouveler cet exemple fameux donné par l'armée prussienne, où sur deux cent mille soldats il n'y avait, dit-on, que six hommes qui ne sussent ni lire ni écrire. Malheureusement elle renferme des provinces où les termes de cette proportion sont à peu près renversés, et c'est là un état de choses qui appelle un remède énergique. Est-ce à dire que nous demandons des lois coercitives contre les familles qui n'envoient pas leurs enfans à l'école, ou une armée d'inspecteurs pour obliger les enfans d'y aller? De tels procédés ont pu venir à l'esprit des princes absolus, quand il entrait dans leur politique d'éclairer leurs sujets, quand ils luttaient par exemple contre l'église; mais, dans un pays qui est libre ou qui veut le devenir, une loi qui donnerait un caractère obligatoire à l'instruction élémentaire, et qui s'appuierait sur des sanctions pénales, ne pourrait qu'échouer, ou devenir tyrannique. Nous ne voulons qu'une ingérence plus modeste de la part de l'état, quelques agens ministériels bien choisis, voyant de près les écoles élémentaires et secondaires, et capables de leur donner une impulsion efficace et une direction éclairée. Nous demandons qu'on accorde des subsides plus larges aux communes, surtout dans les provinces méridionales, pour les aider à fonder des asiles, des écoles du soir pour les adultes, des bibliothèques populaires; nous demandons des prix et des encouragemens pour les instituteurs qui tiennent le mieux leurs écoles et qui attirent dans leurs classes le plus grand nombre d'élèves.

L'objection dirigée contre le système coercitif n'est pas la seule d'ailleurs qu'ait à combattre celui qui entreprend de réformer les institutions scolaires; il a aussi à lutter contre ces préjugés qui, au nom de la liberté, s'opposent à ce qu'on introduise dans le plan des

études toute idée d'ordre et d'uniformité. « Vous voulez, nous a-t-on dit, traiter nos écoles comme des casernes, mettre toutes les têtes dans un même moule; vous arriverez, par vos études trop réglementées, à étouffer chez les hommes toute spontanéité de l'esprit, à détruire chez les femmes les grâces simples et les vertus de leur sexe! » Il serait facile de répondre à ces critiques que jamais le moule universitaire n'a déformé des têtes de génie. Si les esprits créateurs sont rares dans tous les temps et sous toutes les latitudes, ce n'est point aux règlemens scolaires qu'il faut s'en prendre. Quant aux trente mille élèves de nos écoles secondaires, aux dix ou douze mille étudians de nos dix-neuf universités, ils ne peuvent se passer de règles d'études. Il faut donc leur en donner; il faut surtout leur en donner qui soient conçues dans un esprit plus élevé et plus italien que ce qu'ont laissé en ce genre les anciens gouvernemens. Voilà ce qu'il est impossible que les Italiens ne finissent point par comprendre. Ils ont senti en toute chose le besoin de s'organiser, ils ne doutent point qu'une forte armée, bien disciplinée, ne soit nécessaire à leur existence et à leur gloire : ils en viendront certainement à être convaincus qu'une bonne organisation des études est une suprême nécessité pour le nouveau royaume d'Italie.

I.

Quelques mots sur l'origine des universités italiennes doivent précéder l'examen de leur situation actuelle. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, d'embrasser l'ensemble de leur histoire; ceux qui désirent la connaître en détail peuvent consulter les œuvres célèbres de Muratori, de Tiraboschi, l'histoire de Naples par Grimaldi, celle de l'université de Pise par Fabbroni, et, parmi les modernes, le livre de M. Cibrario sur l'économie politique du moyen âge, ainsi que l'histoire de l'école de Salerne par de Renzi. Nous voulons seulement, dans les antiques annales de nos universités, qui ont eu un si grand éclat au moyen âge, chercher ce qui peut jeter quelque lumière sur les problèmes qui occupent l'Italie en ce moment.

Au début, nous trouvons le génie organisateur de Charlemagne, qui avait établi dans les principales villes de l'Italie des écoles de grammaire et de belles-lettres, et les avait principalement confiées aux évêques. Les papes, de leur côté, maintenaient dans les monastères le culte des lettres grecques et latines. A la fin du XI[e] siècle, une sorte d'école de médecine, dont l'origine paraît remonter à la plus haute antiquité, s'organise à Salerne sous la domination des conquérans normands. Cette école réunit des savans juifs, latins, arabes, et institue une étude de la médecine aussi régulière que l'époque le comportait; elle obtient une grande célébrité, et, un

peu plus de cent ans après la fondation, une ordonnance de Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Deux-Siciles, prescrit qu'on ne pourra exercer la profession de médecin dans son royaume sans l'approbation du collége médical de Salerne.

Mais il faut arriver au grand mouvement religieux, politique et intellectuel du XIe et du XIIe siècle pour voir naître les premiers germes de nos universités proprement dites dans les républiques italiennes, si agitées alors, mais si vivaces. Bologne donna un exemple qui devait être suivi de résultats heureux, quand, dans l'année 1196, elle appela de Ravenne, où il était juge, le savant jurisconsulte Irnérius, et le chargea d'enseigner publiquement la jurisprudence romaine. Cette grande ville, déjà fière de la devise *libertas* qu'elle portait sur son écusson, allait acquérir de nouveaux titres de gloire et mériter le nom, cher à l'Italie, de *Bologna docta*. Heureusement située au centre de la péninsule, elle réunit bientôt un grand nombre d'étudians qui y accouraient de toutes les parties de l'Italie. A l'enseignement des lois romaines, qui fonda la réputation de l'université de Bologne, se joignit, à partir du XIIe siècle, l'enseignement du droit canonique, de la philosophie et de la médecine. C'étaient d'abord les étudians et les habitans les plus riches de la ville qui se cotisaient pour payer les professeurs; mais le concours des élèves devint si grand, et la ville en tira de tels profits, que le magistrat municipal se crut obligé de se charger de la dépense de l'université. On prétend qu'il y eut un moment où le nombre des étudians rassemblés à Bologne montait à douze mille. La réputation de son université avait franchi les Alpes, et elle attirait des étudians de divers pays d'Europe. Quatorze colléges qui réunissaient les étudians de différentes nations y furent fondés par des papes, par des princes étrangers, quelques-uns par des dotations privées. A côté de ces colléges nationaux s'élevaient des colléges d'une autre nature : c'étaient des corporations principalement chargées de faire subir aux élèves leurs examens et de conférer le doctorat. Elles étaient instituées par des bulles pontificales pour la théologie, et par des décrets impériaux pour la jurisprudence et la médecine, et elles conféraient le titre de docteur au nom de l'autorité pontificale ou impériale.

L'exemple de Bologne, l'éclat de son université, la richesse que le concours des professeurs et des étudians répandait dans la ville, excitèrent l'émulation des autres cités. C'est ainsi qu'aux XIIe et XIIIe siècles on vit successivement surgir des universités, et surtout des écoles de droit, à Padoue, à Modène, à Plaisance, à Verceil, à Parme, à Ferrare, et plus tard, au XIVe siècle, à Pavie, à Pise, à Pérouse, à Sienne et à Turin. Dans toutes les universités, l'enseignement de la jurisprudence et de la théologie domina d'abord. Les études littéraires, celles que nous sommes habitués maintenant à

regarder comme le fondement de l'éducation libérale, n'y furent introduites que plus tard, à l'imitation de la France et de l'Angleterre. Ces études commençaient par le *trivium*, grammaire, dialectique et rhétorique, et on gagnait ainsi le titre de bachelier; on passait ensuite aux arts du *quadrivium*, qui comprenait l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, celle-ci n'étant pas d'ailleurs la science de l'harmonie des sons, mais une sorte de branche de l'arithmétique, ainsi que l'entendaient certains auteurs grecs. Le *trivium* et le *quadrivium*, dans les idées cabalistiques du temps, correspondaient aux deux côtés *trois* et *quatre* d'un triangle rectangle; on y trouvait aussi une liaison mystique avec le nombre sacré des Hébreux et le diagramme nuptial des Égyptiens. En réalité, cette division correspond exactement aux deux groupes de nos connaissances, puisqu'elle sépare les lois qui règlent les quantités et les proportions des lois qui régissent l'expression correcte et précise de nos pensées.

Une vive émulation régnait entre ces diverses universités, nées dans des républiques rivales et qui étaient souvent en guerre. Cette concurrence tourna quelquefois au profit des lettres et des sciences, mais encore plus à l'avantage de ceux qui les enseignaient : les professeurs marchandaient au sujet de leurs appointemens, et ne s'engageaient à rester dans une université que pour un certain nombre d'années; ils menaçaient de partir pour une ville rivale, quand ils voulaient faire augmenter leur traitement. Il se formait même des espèces d'entrepreneurs qui réunissaient une compagnie, une troupe de professeurs, et concluaient des arrangemens d'une part avec ceux-ci, de l'autre avec les villes qui voulaient fonder ou agrandir leur université. On s'occupait surtout de rendre la vie des étudians facile et peu coûteuse. Ainsi, à Bologne, à Padoue, la ville leur fournissait des chambres à un prix modéré, et les exemptait de payer des droits de douane pour leurs effets et leurs vivres. Ils jouissaient aussi de grands priviléges, tels que celui de porter des armes nuit et jour, d'avoir une juridiction spéciale, et de nommer parmi eux soit un recteur, soit un juge qui présidait un tribunal formé de délégués des différens colléges nationaux.

On vient de voir comment le mouvement bolonais s'était propagé dans les différentes cités de la péninsule, surtout dans l'Italie centrale et septentrionale. L'université de Naples nous offrira maintenant quelques traits particuliers. Elle fut fondée en 1224 par l'empereur et roi Fréderic II. Dès l'origine, on y trouve le germe des facultés; elle avait des chaires pour le droit civil et canonique, d'autres pour la philosophie et les mathématiques, d'autres encore pour la médecine. Un étudiant n'y était reçu docteur en médecine qu'après avoir fait trois années de philosophie et cinq de médecine

et de chirurgie. Il fallait cinq années d'étude pour devenir docteur en droit et douze pour devenir docteur en théologie. Pierre de La Vigne, secrétaire de l'empereur, fut chargé de dresser des règlemens pour l'université et de faire traduire les ouvrages grecs et arabes qui devaient servir dans les écoles. On appelait à Naples les savans les plus célèbres de l'Italie et de l'étranger. Saint Thomas d'Aquin, qui y enseignait le droit canonique, recevait une once d'or (61 francs) par mois, et le fameux jurisconsulte Belviso était payé 50 onces d'or par an. On défendait rigoureusement tout ce qui pouvait faire concurrence à l'université de Naples : les lois punissaient de trois ans d'exil les étudians qui avaient suivi des cours privés; il était interdit, sous les peines les plus graves, d'établir des écoles dans les autres villes du royaume, et il n'y avait d'exception à cette règle que pour l'école de médecine de Salerne. En même temps, pour attirer à l'université de Naples les étudians des différentes parties de l'Italie, on leur accordait l'exemption de toute espèce d'impôts pour les objets nécessaires à la vie, et on nommait un magistrat qui n'avait d'autre soin que de défendre leurs intérêts contre l'avidité des marchands de vivres et des loueurs de maisons. Des règlemens spéciaux interdisaient cependant les cours de l'université aux jeunes gens de Milan, de Brescia et des autres villes lombardes qui étaient alors en révolte contre l'empereur; c'est là une sorte d'interdiction dont les universités italiennes ont offert beaucoup d'exemples en raison des luttes politiques qui ont si longtemps agité la péninsule. Les successeurs de Frédéric II jusqu'à la reine Jeanne ne cessèrent de s'intéresser aux progrès de l'université de Naples. Sous cette reine furent publiées les *Pragmatiques*, qui forment un règlement universitaire très complet; elles établissaient des colléges d'examinateurs et réglaient minutieusement la forme des examens, jusqu'à décrire les cérémonies qui devaient accompagner la réception des docteurs. On y remarque la mention de cinq inscriptions ou immatriculations nécessaires pour ceux qui voulaient se présenter au doctorat. Il est curieux d'y trouver indiqués les cadeaux que les candidats devaient faire avant l'examen au prieur du collége et aux examinateurs : un étui d'argent de la valeur de 5 ducats (à peu près 50 fr.), une bourse, des gants, un peigne d'ivoire, un anneau (1). En même temps que se fondèrent les colléges d'examinateurs, des institutions d'enseignement privé s'établirent à Naples, et les cours de l'université cessèrent d'être uniquement suivis. A dater de cette époque, les historiens signalent la décadence des études et l'indulgence excessive apportée dans les examens. Ils se plaignent que l'épreuve du doctorat soit devenue une

(1) L'offre de ces mêmes cadeaux était encore en usage, il y a quelques années, dans l'université de Pise.

vaine formalité et qu'on ait fait docteurs « des lâches et des ignorans qui n'auraient jamais dû obtenir ce grade. » Les choses en arrivèrent au point que la faculté de conférer le doctorat devint le privilége exclusif de la famille des Caraccioli, princes d'Avellino. Ces princes, on le conçoit, ne se montraient pas difficiles sur le choix des docteurs et ne cherchaient qu'à grossir les revenus qu'ils tiraient de cette charge (1). On ne s'étonnera donc pas que l'université de Naples soit tombée en décadence, et qu'elle ait fini par perdre tout crédit, bien que des hommes célèbres, comme Della Porta, Colonna, Léonard de Capoue, aient encore de temps en temps jeté sur elle quelque lustre.

Nous ne terminerons pas cette rapide esquisse de l'histoire des anciennes écoles italiennes sans dire quelques mots de l'université de Pise. Elle a acquis une réputation toute spéciale par la direction scientifique qu'y prirent les études dès sa fondation, et elle peut revendiquer une grande part d'influence dans ce mouvement fécond qui renouvela la science, et qui fonda sur la méthode expérimentale la philosophie naturelle. Galilée est l'inventeur de cette méthode et le fondateur de cette école. Dès l'année 1344, une bulle pontificale parle de l'université de Pise, qui avait commencé comme les autres par l'enseignement des pandectes et du droit canonique; elle y ajouta bientôt des cours de cosmographie et de médecine. C'est surtout à la fin du xve siècle, sous Laurent de Médicis, que cette université prit un grand développement. A cette époque fut bâti le palais de la *Sapienza*, qui est encore aujourd'hui le bâtiment principal de l'université, et une somme de 6,000 florins, environ 72,000 francs, fut affectée au paiement du recteur et des professeurs. Malheureusement l'air de la ville à cette époque n'était pas salubre, et la peste y faisait de fréquens ravages, de telle sorte que l'université tout entière dut se transporter pendant une épidémie dans une autre ville de la Toscane. La vie était d'ailleurs beaucoup plus chère à Pise qu'à Bologne et à Padoue, et enfin, s'il faut en croire les anciens chroniqueurs, les habitans montraient un caractère peu sociable. Pour toutes ces raisons, l'université de Pise n'a jamais eu un grand nombre d'élèves : en 1474, on y comptait 220 étudians en droit et environ 100 étudians en médecine; en 1486, leur nombre total était de 460 : c'est le chiffre le plus élevé que l'on trouve dans les histoires du temps. Pise, comme toutes les autres villes d'Italie qui possédaient une université, a eu des colléges de différentes nations, fondés soit par des évêques, soit par des particuliers, et plusieurs de ces colléges ont subsisté jusqu'à ces dernières années. Les étudians, quand ils étaient reçus docteurs, payaient à la caisse de l'université 4 florins (environ 48 francs) et aux examinateurs 3 florins. Il

(1) Ce système a duré jusqu'à la fin de 1804.

fallait d'ailleurs, pour être admis à subir les examens, justifier de cinq années d'université, ou produire des certificats équivalens des professeurs libres. Les appointemens des professeurs de l'université étaient très variables : ceux qui avaient quelque réputation touchaient 120 écus, il y en eut à qui l'on donna 500 écus; mais ce chiffre était réservé aux grandes célébrités. Le recteur avait 15 florins et le logement. Il arriva souvent que le gouvernement et les recteurs se plaignirent de la négligence que les professeurs mettaient à faire leur cours; les leçons, qui étaient fixées d'abord à cent-cinquante par an, se réduisirent à cent-dix, et plus tard à soixante; c'est alors qu'on fit une loi pour retenir un cent cinquantième du traitement des professeurs pour chaque leçon qu'ils négligeaient de donner. L'université de Pise n'en fut pas moins une des plus glorieuses et des plus utiles à l'Italie. Vouée surtout aux sciences naturelles, elle eut un jardin botanique, un musée d'histoire naturelle et de physique, une école d'anatomie, un laboratoire de chimie, bien avant toutes les autres universités italiennes. On voit encore à Pise, dans l'*aula magna* (1), parmi les portraits des professeurs, ceux de savans illustres tels que Faloppio, Cisalpino, Mercuriale, Castelli, Borelli.

Si maintenant nous cherchons à résumer les traits qui caractérisent les universités italiennes du moyen âge et par lesquels elles se distinguent des institutions analogues qui existaient dans les autres pays de l'Europe, nous verrons que, tandis qu'en France, dans l'université de Paris, la théologie et la philosophie occupent le premier rang, tandis qu'en Angleterre, à Oxford et à Cambridge, ce sont les arts du *trivium* et du *quatrivium*, l'Italie, héritière immédiate des civilisations romaine et grecque, appelée par le voisinage de l'Orient à en recueillir les lumières, dirigea d'abord ses études universitaires vers la jurisprudence, puis vers la médecine, les mathématiques et les sciences naturelles. Que nous reste-t-il de toute cette vie de nos anciennes universités? Il nous reste d'abord les titres de gloire qu'on ne peut pas effacer de nos annales; il nous reste ensuite de précieux exemples, les uns bons, les autres mauvais, de telle sorte que nous pouvons profiter des uns et fuir les autres. Nous pouvons étudier, pour les éviter, les causes qui ont relâché la discipline dans les écoles, qui ont détourné les étudians du travail et les professeurs de leurs leçons. Nous pouvons aussi arrêter notre attention, pour en tirer d'utiles enseignemens, sur les colléges où les étudians vivaient et travaillaient en commun, sur les colléges d'examinateurs, sur les cours faits par de jeunes *privat-docent*, sur cette émulation qui poussait les universités à se disputer les

(1) Salle d'honneur, où l'on a inauguré, lors du premier congrès scientifique italien, en 1838, une belle statue de Galilée.

savans les plus illustres. Il faut reconnaître en définitive que nos institutions scolaires pendant le moyen âge offrent quelques particularités nationales qu'il y a lieu de conserver ou de faire revivre.

II.

On voit quel a été l'enseignement italien pendant le moyen âge. Nous avons hâte maintenant d'arriver à la partie pratique de ce travail, et nous ne dirons des temps modernes que ce qui est nécessaire pour faire comprendre l'importance des réformes à réaliser aujourd'hui. Cet examen nous conduit à prendre l'un après l'autre les divers états dont la réunion a formé l'Italie nouvelle. Pour chacun d'eux, nous chercherons principalement à esquisser en quelques traits rapides le régime que la révolution de 1859 a trouvé et celui qu'elle y a substitué.

Voyons d'abord les provinces méridionales. Si on les examine au commencement de ce siècle, on n'y trouve aucun vestige d'organisation scolaire. Les savans distingués, qui n'avaient point manqué à Naples, avaient été amenés, par l'oppression et par les vicissitudes des dominations étrangères, à entrer en lutte contre les gouvernemens de leur pays ou au moins à se tenir tout à fait à l'écart. On avait bien vu le prince de Bisignano donner sa *villa* pour fonder un jardin botanique et les médecins des hôpitaux fonder à leurs frais des collections d'anatomie; mais l'instruction élémentaire était entièrement délaissée, les colléges étaient abandonnés au clergé, généralement fanatique et ignorant, et on ne faisait d'études un peu complètes que dans les séminaires. Le pays n'attendait plus rien de l'état, et ne trouvait dans les professeurs privés qu'un très médiocre secours. Le régime français de 1806 essaya de relever l'instruction publique. Le frère, puis le beau-frère de Napoléon, firent des lois pour réorganiser l'université de Naples, pour fonder des colléges dans les villes principales, pour établir dans chaque commune une école aux frais de la municipalité. Il y eut un directeur de l'instruction publique, puis un conseil supérieur et des inspecteurs généraux, des jurys d'examen, des facultés universitaires et des écoles préparatoires dans deux ou trois des villes les plus importantes du royaume. On fonda à Naples un collége avec internat pour former des médecins et des chirurgiens, une société royale pour les sciences, des pensionnats pour les jeunes filles et une école des ponts et chaussées; mais cette organisation, brusquement importée de France, n'était pas soutenue par les traditions du pays, et ne trouvait pas dans les esprits des conditions favorables pour se développer. Le temps et la paix lui manquèrent d'ailleurs pour lutter contre les mauvaises habitudes, depuis longtemps enracinées,

et quand revinrent les Bourbons en 1815, elle n'avait rien fondé qu'ils ne pussent facilement détruire. Les Bourbons firent pour l'instruction publique ce qu'ils firent pour tout ce qui pouvait réveiller les sentimens de liberté et de gloire nationale. Ils ne conservèrent que ce qui pouvait favoriser la superstition et la servilité. Les colléges furent confiés aux jésuites. On éloigna de Naples la plupart des étudians en créant dans les provinces de mauvaises facultés, dont la plupart n'existaient que dans les statistiques ministérielles. Ce n'est pas que certains ministres napolitains ne cherchassent à se donner à l'étranger un vernis de libéralisme. Ainsi on appela de France, où il vivait en exil, Melloni, pour faire un cours de physique; mais la chaire ne fut jamais créée. On le nomma directeur de l'observatoire du Vésuve, mais on le laissa manquer des instrumens nécessaires, et quand, de guerre lasse, il les eut achetés à ses frais, on fit mille difficultés pour lui en rembourser le prix. Le désordre était partout, et il n'y avait plus qu'une seule chose organisée dans les écoles, la police. Cette décadence des institutions universitaires profita aux établissemens d'instruction libre, et on vit alors à Naples des *privat-docent* qui réunissaient jusqu'à deux et trois cents élèves. Le gouvernement toléra cet enseignement en le surveillant de près, et en tira quelquefois vanité; mais, s'il y eut parmi ces professeurs libres des hommes distingués, comme Savarese, Pisanelli, Palmieri, la plupart ne s'appliquèrent qu'à gagner de l'argent en préparant le plus vite possible leurs élèves à des examens dérisoires.

La révolution de 1860 a donc trouvé dans les Deux-Siciles le niveau des études très abaissé, mais tout de suite on se mit à l'œuvre pour le relever. Sur le continent comme en Sicile, on s'est empressé de fonder des écoles élémentaires, et on ne s'est arrêté que devant la difficulté de trouver des instituteurs qui ne fussent pas des bourboniens ou des prêtres hostiles à l'ordre nouveau. On improvisa des écoles normales primaires, on nomma une commission centrale d'inspection et des inspecteurs, des conseils provinciaux d'instruction, on donna des subsides aux communes les plus pauvres. A la fin de 1861, les provinces napolitaines, qui ont 1,855 communes, n'avaient encore que 1,054 écoles élémentaires fréquentées par 23,569 garçons et 778 écoles fréquentées par 18,112 filles. Au mois de novembre 1862, elles avaient 1,603 écoles de garçons avec 60,050 élèves et 922 écoles fréquentées par 30,567 filles. Les écoles du soir pour les adultes ont pris surtout un grand développement : le nombre en a été porté de 18 à 911, celui de leurs élèves de 204 à 9,804. L'instruction secondaire n'a pas suivi le même mouvement de progression; c'est qu'elle ne peut s'améliorer qu'à l'aide de professeurs instruits et dressés dans une bonne école normale supérieure.

Quant à l'université de Naples, elle a commencé à se relever de son abaissement : le nombre des chaires et les appointemens des professeurs ont été augmentés, les salles réparées et agrandies, les collections et les laboratoires enrichis. Les autorités napolitaines prétendent que les cours de l'université sont suivis actuellement par 9 ou 10,000 étudians; mais, comme l'inscription n'a point été pratiquée jusqu'ici, ce chiffre n'a rien d'officiel, et quand j'ai visité les salles des leçons dans l'année 1862, les cours ne m'ont pas paru fréquentés par plus de 2 à 3,000 élèves en tout. Ce qu'il y a de certain, c'est que des professeurs illustres sont venus de toutes les parties de l'Italie à l'université de Naples : Vera, Spaventa, Fiorelli, Minervini, Manna, Imbriani, Pisanelli, sont des noms connus dans les sciences morales et politiques, Trudi, de Gasparis, Battaglini, Palmieri, Costa, de Luca, Scacchi, Gasparini, de Renzi, Albini, dans les sciences naturelles et médicales. Il faut espérer que de tels professeurs réveilleront l'émulation des *privat-docent,* dont le crédit n'avait pu se soutenir que par la dépression des études universitaires, et qu'ils se mettront à leur tour en mesure de faire concurrence à l'enseignement officiel régénéré. Un mouvement fécond se manifeste dans les provinces méridionales, et nous sommes persuadé qu'il ne s'arrêtera pas. Le gouvernement de la lieutenance de Naples a publié sur l'instruction publique une loi générale qui est une imitation de la loi piémontaise de 1859, qui lui est même supérieure en quelques points. L'autorité dictatoriale a promulgué, vers la même époque en Sicile, une loi assez semblable à celle de Naples. Il est à regretter que ces deux gouvernemens temporaires aient été si pressés de fonder chacun un système complet d'instruction publique. Nous aurions préféré les voir attendre qu'il fût possible d'organiser à la fois l'enseignement dans tout le royaume.

Les autorités provisoires qui ont gouverné les Marches, l'Ombrie, les Romagnes, Parme et Modène avant leur annexion au royaume d'Italie se sont également empressées de réorganiser tout l'enseignement. Dans les deux premières provinces, les commissaires extraordinaires, dont le pouvoir a cependant duré peu de temps, se sont hâtés de nommer des inspecteurs, d'allouer des secours aux communes pauvres pour la fondation d'asiles et d'écoles élémentaires, d'augmenter le personnel des lycées en profitant des legs dont jouissaient les jésuites et les autres corporations religieuses. Ils ont déclaré libre, c'est-à-dire laissé à la charge des budgets provinciaux et municipaux, l'ancienne université de Pérouse, qui n'avait plus qu'une centaine d'élèves, et celle de Camerino, qui n'en avait que le tiers. La même mesure fut prise par Farini, dictateur de l'Émilie, à l'égard de l'université de Ferrare, qui n'avait, elle aussi, qu'une centaine d'étudians. Certes nous désirons autant que qui

que ce soit voir en Italie de ces institutions scolaires soutenues par les provinces ou les municipes; mais précisément parce que nous désirons voir cette transformation se réaliser, nous craignons que le succès n'en soit compromis par des mesures prises avec trop de précipitation. De tels essais tentés dans de mauvaises conditions ne pourront guère aboutir qu'à des résultats imparfaits et de nature à dégoûter les autorités locales de cette initiative. C'est dans les villes où règne une grande activité scolaire qu'on peut confier aux efforts municipaux les institutions d'enseignement : là le public comprend le profit qu'il en peut tirer et voit ses sacrifices récompensés; mais les universités libres de Pérouse, de Camerino et de Ferrare ne réussiront qu'à donner à grands frais à un petit nombre d'étudians une instruction insuffisante. Nous le répétons, c'est là un danger réel pour le système qu'elles représentent, et il eût bien mieux valu que ces villes se contentassent de quelque bonne école secondaire, ou qu'elles n'eussent du moins, au lieu d'une université complète, qu'une ou deux facultés seulement. L'Émilie, c'est-à-dire la province qui est formée de la réunion des Légations et des anciens duchés de Parme et de Modène, compte, outre l'université de Ferrare, dont nous venons de parler, celle de Parme, qui avait en 1862 268 étudians, celle de Modène, qui en comptait 390, celle de Bologne, qui en possédait 4 ou 500, et qui s'est accrue, paraît-il, cette année même d'un certain nombre d'étudians vénitiens appartenant à l'émigration. Ici encore, sans discuter la valeur comparative de ces universités, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que leur coexistence sur un territoire qu'on parcourt aujourd'hui en quatre heures y sera toujours un obstacle à un concours suffisant d'élèves. On sera surtout frappé de cette superfétation quand on saura qu'elles coûtent 800,000 francs au gouvernement, c'est-à-dire une somme égale à celle qui, dans le budget français, défraie tout l'enseignement supérieur. On ne peut donc que regretter la précipitation avec laquelle l'instruction supérieure a été dans ces provinces, avant l'annexion, réglementée par des lois générales, dont le but principal était d'augmenter le nombre des chaires et les appointemens des professeurs. Hâtons-nous cependant d'ajouter que, sous le rapport de l'instruction élémentaire et professionnelle, l'Émilie et surtout les Romagnes ont suivi après la révolution une marche progressive où nous n'avons rien à blâmer. On pourrait citer vingt villes de ce beau territoire qui depuis trois ans ont quadruplé le nombre de leurs écoles élémentaires, et qui ont fondé des écoles professionnelles et des lycées. Il faut même avouer que les populations des Romagnes, pleines d'activité et d'initiative, habituées depuis longtemps à une excellente administration municipale, encore imbues des traditions de l'ancien royaume d'Italie, se plaignent

aujourd'hui avec raison des entraves bureaucratiques et des superfétations coûteuses que la loi piémontaise sur l'instruction publique a introduites dans le régime de leurs écoles.

Parlons maintenant de la Toscane, dont on peut dire qu'elle fut toujours le plus grand foyer intellectuel de l'Italie. L'enseignement supérieur s'y ressent encore de l'impulsion qu'il reçut en 1838, alors qu'un gouvernement paternel et éclairé appelait à l'université de Pise, à l'école de médecine et au musée de Florence, tous les savans illustres que la persécution politique chassait des autres parties de l'Italie. A cette époque, un ancien élève de l'École polytechnique de Paris, M. Giorgini, esprit juste et administrateur ferme, fut appelé à diriger l'instruction publique en Toscane. Il se signala par plusieurs institutions utiles, et surtout par la fondation de l'école normale de Pise, la seule école, avons-nous déjà dit, qui existe actuellement en Italie pour former les professeurs des lycées. Malheureusement la réforme de 1838 ne s'étendit pas à l'instruction secondaire, qui était presque entièrement entre les mains des frères *scolopes*. Elle n'atteignit pas non plus l'instruction primaire, bien qu'on doive s'étonner de cette négligence de la part d'un prince qui avait pour se guider l'exemple de ses ancêtres. L'enseignement eut d'ailleurs beaucoup à souffrir pendant les dix années de réaction qui suivirent les événemens de 1848. L'université de Pise fut bouleversée sous prétexte qu'elle avait été un foyer d'idées révolutionnaires. L'école normale n'eut plus qu'une vie languissante. L'organisation des écoles secondaires et de l'instruction professionnelle, qui avait été préparée dès 1846, ne vint au jour qu'après avoir subi l'influence de l'esprit réactionnaire du temps. En 1859, les autorités provisoires de la Toscane s'empressèrent de réparer le mal qu'avait fait le gouvernement précédent. Les dépenses de l'instruction publique, qui s'élevaient à 1 million de francs en 1855 pour le grand-duché, se trouvèrent doublées en 1861. Tout en reconnaissant combien cette dépense est lourde pour le budget, il ne faudra jamais oublier les titres que Florence peut faire valoir pour revendiquer une place distinguée dans l'enseignement supérieur de la Toscane et de l'Italie. Chacun connaît ce grand mouvement littéraire, scientifique et national, qui a illustré Florence pendant un demi-siècle, et dont l'un des acteurs les plus modestes, mais les plus utiles, M. Vieusseux, vient de s'éteindre récemment. Florence a deux établissemens dont les annales italiennes ont depuis longtemps enregistré les éclatans services, le musée, dont l'origine remonte à Galilée et au *Cimento*, et dont la gloire s'est continuée jusqu'à nos jours par les travaux des Fontana, des Fabbroni, des Nobili, l'école pratique de médecine et de chirurgie, qui n'a jamais cessé d'être dirigée par des praticiens célèbres, tels que Bufalini et Re-

gnoli, et de former d'excellens élèves. Ces deux établissemens, déjà pourvus de précieuses ressources, pourraient être développés, et on pourrait en faire deux écoles normales pour le royaume, l'une destinée à l'enseignement supérieur des sciences physiques, l'autre à celui de la médecine. Malheureusement la section de l'institut supérieur qui a été fondée à Florence en 1859, et qui embrasse la philosophie, l'histoire, les sciences morales et politiques, n'a pu jusqu'ici acquérir les mêmes titres de gloire. De pareilles institutions peuvent à peine exister dans un grand centre comme Paris, et encore osons-nous émettre l'avis que le Collége de France et le Jardin des Plantes ne perdraient rien à se transformer en écoles normales d'un ordre élevé. Quoi qu'il en soit, Florence avec son musée et son école de médecine transformés, comme nous avons dit, ses bibliothèques, ses galeries, ses archives, Pise avec son université et une école normale, où l'état devrait entretenir soixante élèves, au lieu de vingt, Livourne avec une école pour les élèves de marine, donnent bien à la Toscane la place privilégiée qu'elle mérite dans l'organisation du haut enseignement de l'Italie.

Quant aux anciennes provinces du royaume, si elles ont été les dernières à figurer dans l'histoire intellectuelle de l'Italie, elles y ont pris depuis la moitié du siècle passé un rôle éclatant et décisif. A en juger par les hommes de lettres et les savans, sans compter les hommes d'état et les militaires, que le Piémont a produits depuis cette époque, il semble que le royaume subalpin ait été appelé par la Providence à marcher sur tous les points à la tête du mouvement national. Les princes de la maison de Savoie, toujours attentifs à l'œuvre de la régénération italienne, avaient compris de bonne heure combien il importait de former, par une bonne discipline des études, le peuple qu'ils devaient employer à de si hauts desseins. Les *constitutions de l'université de Turin*, qui furent édictées par Charles-Emmanuel III (1772), sont encore aujourd'hui un monument de haute sagesse, et l'on ne peut lire sans admiration les termes nobles et sévères qui fixent les attributions du *magistrat de la réforme*, à qui ces constitutions donnaient la haute direction de l'enseignement (1).

(1) Cette forte organisation de l'université de Turin paraît avoir produit un grand effet sur l'empereur Napoléon Ier et n'avoir pas été sans influence sur le système qu'il inaugura en France. Nous trouvons cette impression indiquée par M. Rendu dans le passage suivant de son code universitaire : « Bonaparte passait à Turin. Un jour qu'il parcourait le palais de l'université fondée en 1720 par Victor-Amédée II, il se fit présenter les statuts qui régissaient cette institution. Il y vit quelque chose de grand et de fort qui le frappa. Cette grave autorité qui sous le nom de *magistrat de la réforme* gouvernait tout le corps enseignant, ce corps lui-même uni par des doctrines communes et librement soumis à des obligations purement civiles qui le consacraient à l'instruction de la jeunesse comme à l'un des principaux services de l'état, cet ordre de

C'étaient d'excellentes institutions que la vieille monarchie léguait dans le royaume sarde au gouvernement représentatif; parmi les hommes qui ont le plus contribué à conserver ou à améliorer ce glorieux héritage, nous devons citer le comte Balbo, père de l'historien et premier ministre de Charles-Albert en 1848, et plus récemment le marquis Alfieri. Il faut dire cependant que les nombreux ministres de l'instruction publique (1) qui se sont succédé à Turin depuis quinze ans n'ont eu ni le loisir, ni le pouvoir nécessaires, pour accomplir et développer les réformes qu'ils ont à peine pu commencer. L'instruction primaire seule a reçu de grands développemens, et les anciennes provinces ont vu se fonder un grand nombre d'écoles élémentaires et d'écoles normales pour les instituteurs. D'après les dernières statistiques publiées, qui datent de l'année scolaire 1856-57, le royaume de Sardaigne, qui comprenait alors 2,195 communes, possédait 5,792 écoles pour les garçons et 3,158 pour les filles; il avait aussi 215 salles d'asiles organisées par Aporti et fréquentées par 21,000 enfans. On comptait 4,917 instituteurs brevetés et 2,171 institutrices. La dépense de l'instruction élémentaire, supportée principalement par les communes, était de 3,889,700 francs; la moyenne des traitemens était de 486 francs pour les instituteurs et de 350 francs pour les institutrices. Les statistiques nouvelles que nous avons fait dresser, et qui ne doivent pas tarder à paraître, montreront certainement les progrès que les anciennes provinces ont accomplis depuis l'époque mentionnée plus haut. L'enseignement supérieur compte dans l'ancien royaume de Sardaigne quatre universités, celles de Turin, de Gênes, de Cagliari et de Sassari. La plus fréquentée, celle de Turin, comptait en 1862 8 ou 900 étudians; quant à celle de Sassari, qui aurait dû depuis longtemps cesser d'exister, elle n'avait que 25 ou 30 élèves.

Le régime légal des anciennes provinces, pour la plus grande partie des établissemens d'instruction publique, est encore celui de la loi de 1859, publiée au temps des pleins pouvoirs. Cette loi fut immédiatement étendue à la Lombardie et plus tard aux Marches et à l'Ombrie, et en partie à l'Émilie; enfin elle fut introduite avec des modifications diverses à Naples et en Sicile. La seule loi générale que le parlement du royaume d'Italie ait votée relativement à l'in-

professeurs tous choisis parmi des agrégés nommés au concours, cette noble confiance de la puissance souveraine qui donnait au conseil chargé de la direction générale un droit permanent de législation intérieure et de continuel perfectionnement, tout ce plan d'éducation établi sur la base antique et impérissable de la foi chrétienne, tout cela lui plut, et il en garda le souvenir jusqu'au sein de ses triomphes. » Ce remarquable passage, que nous avons voulu reproduire, offre un tableau saisissant de l'antique organisation scolaire du Piémont.

(1) L'Italie ne doit pas oublier les noms de Boncompagni, Cibrario, Cardona, Lanza, Mamiani, etc.

struction publique est celle du 31 juillet 1862, qui a établi les bases principales du régime uniforme des universités italiennes.

Le lecteur a pu comprendre, par ces indications indispensables, quel est dans les diverses parties du royaume italien l'état des institutions scolaires. Quelles sont maintenant les réformes à tenter? Ici nous sommes obligé d'entrer dans quelques chiffres, et c'est vis-à-vis du parlement italien qu'il faut en quelque sorte se placer pour examiner les questions administratives que soulèvent ces réformes. Le budget de l'instruction publique en Italie pour l'exercice 1863, — budget présenté par nous-même à la chambre des députés, — sera notre guide dans l'étude et le classement de ces diverses questions.

III.

La dépense nécessitée par l'instruction publique, qui n'était que de 5,847,009 francs pour tous les états de l'Italie en 1858, et dont le Piémont supportait le tiers, s'est élevée dans le budget pour 1863 à 16,128,078 francs : cet excédant, faible d'ailleurs, sur la dépense de l'année précédente s'expliquait principalement par l'application de la loi du 31 juillet 1862, qui avait élevé les appointemens des professeurs à 4, 5 et jusqu'à 6,000 francs suivant les universités et les années de service. Le fait qui frappe d'abord, c'est que la somme dépensée en Italie pour l'instruction publique surpasse, si on compare les populations respectives, la dépense que font la France et la Prusse pour le même service. En effet, en Prusse, le budget de l'instruction publique est de 12 millions 1/2 ; il est en France de 23 millions, dont 17 à peu près forment la dépense supportée par l'état. Pour que les comparaisons fussent entièrement exactes, il faudrait pourtant ajouter au budget français les fonds consacrés à l'Institut, aux beaux-arts et à certaines écoles spéciales qui figurent dans le budget du ministère d'état et de celui des travaux publics. Ce qu'il importe surtout de corriger dans le budget de l'instruction en Italie, ce qui en forme le vice principal, c'est la mauvaise répartition de la dépense totale entre les différentes branches de cette administration et la faiblesse des recettes qu'amène l'exiguité excessive des rétributions universitaires. Nous arriverons facilement à prouver ces vérités par l'analyse même des chapitres principaux du budget, qui comprennent l'administration proprement dite, — les universités, les établissemens d'instruction supérieure et les écoles spéciales, — les beaux-arts, — l'instruction secondaire, — les écoles normales primaires et l'instruction élémentaire.

Sous le titre d'administration, on entend à peu près en Italie

comme en France le service central, les inspecteurs-généraux et l'administration provinciale ou académique. Dans le budget français, ces différens services coûtent 2,842,950 fr.; pour l'Italie, cette dépense n'est que de 1,240,308 fr. C'est dans cette partie du budget italien qu'on pourrait apporter de notables améliorations en même temps qu'on adopterait une organisation plus simple et plus uniforme. Une seule province a eu depuis longtemps une loi d'administration scolaire. Dans les célèbres *constitutions* de l'université de Turin dont nous avons parlé plus haut, le *magistrat de la réforme* est une sorte de ministre entouré d'un conseil supérieur de l'instruction publique, et nommant des proviseurs pour les écoles secondaires des provinces. Il eût été à désirer que cette organisation si simple, qui donnait à une autorité centrale de larges attributions et une action indépendante, fût arrivée à nous débarrassée des minutieuses formalités propres au temps où elle fut fondée. Malheureusement, depuis 1848 et même un peu avant, les vicissitudes de la vie constitutionnelle ont soumis cette organisation à une série de réformes trop incohérentes et trop brusques. Il faut, dans l'instruction publique surtout, que les changemens ne soient qu'une transformation lente et progressive des anciennes institutions; mais un noble sentiment de patriotisme et de progrès poussait les ministres du roi Charles-Albert à rechercher tous les moyens d'étendre et de développer rapidement l'instruction élémentaire et secondaire dans le pays : de là l'origine d'un si grand nombre de lois, et en dernier lieu de la loi piémontaise de 1859, qui passe pour trop compliquée et trop marquée de l'esprit bureaucratique. Dans tout le reste de l'Italie, il n'y a jamais eu d'organisation scolaire proprement dite; il y avait eu des séminaires et des colléges confiés à certains ordres religieux, des écoles élémentaires et des gymnases dépendant entièrement des autorités municipales, et bien avant qu'on parlât de la liberté d'enseignement, il a existé en Toscane des écoles libres ou privées fonctionnant presque sans surveillance et sans inspection de la part du gouvernement. Le gouvernement italien, en fait d'institutions scolaires, a donc rencontré les mêmes obstacles que dans la plupart des autres branches de son administration. Il y avait d'une part les systèmes et les lois de l'ancien Piémont, fermes, rigides, mais nécessairement compliqués et en tout un peu militaires, et d'autre part, dans le reste de l'Italie, des institutions plus simples, plus économiques, mais généralement plus relâchées. Nous sommes convaincu qu'il n'y a aucune branche du ministère de l'instruction publique qui demande avec plus d'urgence une loi d'ensemble que l'administration générale. D'un côté, nous devons éviter un système compliqué et dispendieux et qui nous forcerait à recourir à un grand nombre d'administrateurs pris gé-

néralement dans le corps enseignant, ce qui, dans les conditions où nous sommes, nous ferait le plus souvent perdre de bons professeurs sans gagner des administrateurs fermes et habiles. D'un autre côté, gardons-nous bien de tomber dans l'excès contraire et de nous laisser entraîner par un préjugé populaire à tout abandonner avec précipitation aux provinces et aux communes. L'état seul peut et doit conserver sous sa main un certain nombre d'écoles secondaires supérieures, où les études classiques trouvent les développemens nécessaires pour devenir la base d'une éducation vraiment libérale et d'une préparation solide aux universités. Les provinces et les communes sauront fournir l'enseignement qu'on appelle professionnel ou *technique*, car le profit qu'on en tire est senti de tout le monde et répond à un besoin suprême de notre époque : c'est justement par cette raison que l'état est plus que jamais tenu de nos jours à pourvoir à l'enseignement classique. On a eu tort en général de multiplier trop les lycées avant d'avoir assez de bons professeurs, d'étendre trop les limites de cet enseignement, et de faire aborder à des élèves trop jeunes les études scientifiques dans lesquelles on réussit bien plus facilement à un âge plus avancé. Il y aura aussi probablement à diminuer l'enseignement oral pour laisser une part plus large au travail spontané des élèves. Qu'on se garde bien toutefois, en organisant les études secondaires, d'enlever à la direction de l'état un certain nombre de lycées destinés à offrir le type des bonnes écoles littéraires.

La condition des provinces méridionales, l'aversion et l'ignorance d'une partie du clergé rendent plus que jamais nécessaire de conserver dans l'instruction primaire et secondaire une ingérence active et efficace de l'état. Qu'il me soit permis de m'appuyer, en soutenant cette opinion, sur le résultat d'efforts personnels. Une loi sur l'administration scolaire a été pour moi un sujet constant d'étude, et on comprendra que mon attention s'y soit portée plus encore quand le ministère de l'instruction publique me fut confié. J'ai consulté sur cette matière les hommes les plus compétens, et je ne crains pas d'affirmer que, tout en réduisant de moitié la dépense, on pourrait avoir à la tête de l'administration, pour conserver les traditions universitaires, un conseil restreint, formé d'hommes notables, qui seraient à la fois administrateurs et inspecteurs, et puis, dans dix ou douze centres convenablement choisis, des délégués du ministère, semblables aux recteurs des académies françaises et armés d'une autorité suffisante pour réaliser véritablement le principe de la décentralisation.

Il faut maintenant examiner les deux sections du budget de l'instruction publique qui comprennent les universités, les établissemens d'instruction supérieure et les écoles spéciales; la dépense

totale s'élève à 5,259,085 lires. C'est bien là la partie la plus lourde du budget de l'enseignement dans le royaume d'Italie et celle qui est malheureusement la plus improductive. Les sept universités de la Prusse coûtent à l'état à peu près 3 millions, et en France la dépense de l'instruction supérieure ou plus exactement celle des facultés figure dans le budget pour 3 millions 1/2, qui ont été en grande partie dans les dernières années remboursés par les rétributions universitaires.

Il n'est pas difficile de s'expliquer la décadence des universités italiennes et de comprendre aussi comment, depuis la dernière révolution, ces universités ont imposé à l'état une dépense toujours croissante, alors même que leur discipline allait toujours se relâchant. Il suffit de se rappeler ce que nous avons dit des universités du moyen âge. On n'y trouvait d'abord que des cours privés, bornés à l'enseignement de la jurisprudence, de la théologie et de la philosophie. A côté des grandes universités, il y avait dans presque toutes les villes un peu importantes des chaires pour expliquer les *pandectes* et les lois romaines. Les municipalités prirent peu à peu les dépenses à leur charge; mais des universités ainsi formées ne coûtaient pas beaucoup, et en effet, si l'on excepte certaines villes qui étaient obligées de payer 7 et 800 et même 1,000 écus par an d'éminens professeurs, les chaires n'étaient d'ordinaire rétribuées que de la façon la plus modeste. A Bologne et à Pavie, le nombre des élèves était d'ailleurs si considérable, qu'il en résultait de grands profits pour les villes. Ainsi nos communes et nos républiques du moyen âge non-seulement tenaient à honneur de posséder des centres d'instruction, mais elles en tiraient des revenus. Il faut arriver à la grande révolution que Galilée et ses disciples firent en inventant la mécanique et la méthode expérimentale pour comprendre la modification profonde que les études supérieures et l'économie des universités ont dû subir depuis cette époque. Les trois quarts des enseignemens supérieurs modernes, et qui datent de cette époque à jamais mémorable pour la science et pour l'humanité, exigent des collections, des laboratoires, des cabinets, des observatoires qui coûtent des sommes énormes; une fois qu'on parle d'enseignement supérieur, on ne doit plus s'arrêter à des moyens imparfaits. A la tête des établissemens de ce genre, il faut appeler des hommes distingués, qui tirent des appointemens donnés par l'état les moyens de se consacrer uniquement au service de la science et ne soient pas réduits à chercher des sources de profit dans les applications industrielles. Qu'est-il résulté pour nos universités de ces exigences? On le devine : les petits états de la péninsule, ayant voulu conserver toutes les universités du moyen âge, ont cherché à y ajouter toutes les branches de l'enseignement moderne; n'ayant

pas assez d'hommes capables, ne pouvant les attirer par de gros appointemens, n'étant pas assez riches pour fonder et développer de grands établissemens, ils n'ont pu nécessairement conserver que des universités languissantes, où la vie intellectuelle et la discipline tendaient toujours à s'éteindre.

Ce n'est qu'en quelques provinces, par des combinaisons locales, par des efforts partiels et presque individuels, qu'un certain degré de vie et de célébrité s'est maintenu. Nous sommes ainsi arrivés à la révolution de 1859 en ayant dix-neuf universités; nous devrions dire vingt et une, car Rome et Padoue sont bien des universités italiennes. Les nouveaux gouvernemens, on l'a vu, se sont tous empressés avec un zèle louable d'améliorer et de développer l'enseignement supérieur en augmentant les appointemens des professeurs, le nombre des chaires, la dotation des établissemens scientifiques, et, comme si dix-neuf universités n'eussent pas été suffisantes, on a créé à Milan une académie de philosophie et de belles-lettres, à Florence un institut complet de sciences morales et politiques, de philologie, de sciences physiques et naturelles et de médecine. En un mot, tous les gouvernemens nouveaux de la Sicile, de Naples, de la Toscane, de l'Émilie, agissant comme si chacune de ces provinces devait devenir le véritable centre intellectuel de la péninsule, ont dû créer ainsi un fardeau insupportable pour les finances du royaume et faire ressortir plus que jamais la mauvaise organisation de l'enseignement supérieur. La plupart de nos universités, fréquentées par un très petit nombre d'élèves, placées dans des centres secondaires de population, manquent de vie; les salles des cours y sont vides, et les professeurs n'y trouvent pas l'aiguillon de la gloire et de l'émulation. Ces mauvaises conditions devaient amener naturellement les conséquences fâcheuses que l'on observe aujourd'hui dans la discipline et dans les examens. La grande majorité des étudians, et il faudrait ajouter de leurs familles, en est arrivée à croire que les universités ne sont faites que pour conférer un titre académique et un diplôme avec la moindre dépense possible de temps et d'argent. En effet, dès qu'on a introduit d'une manière un peu brusque, comme l'a fait la loi de 1859, la liberté pour les étudians de se présenter aux examens de doctorat sans qu'un *minimum* d'années de cours ait été fixé, on a vu des jeunes gens prendre dans une année huit, dix et même douze inscriptions, et se présenter aux examens de doctorat en droit et en médecine après trois et même deux années seulement d'études. Autre exemple : les taxes universitaires étant beaucoup plus fortes à Pavie qu'à Modène et à Parme, les étudians de Pavie ont aussitôt émigré en grand nombre pour aller passer leurs examens dans les universités de l'Émilie. Lorsque nous avons voulu, comme c'était notre

devoir, obliger ces étudians à justifier des études qu'ils avaient faites et des examens qu'ils avaient passés précédemment à Pavie, des troubles ont éclaté, et nous avons dû proposer au roi Victor-Emmanuel de fermer l'université de Pavie. Quant à la faiblesse des examens, nous n'avons qu'à citer des chiffres. Dans la session des examens de l'année scolaire 1861-62, il y a eu, sur 11,865 candidats, 11,147 reçus; le nombre des refusés est donc à peine de 6 pour 100. Si l'on excepte de ce calcul les universités de Naples et de Turin, la proportion des refusés n'est plus que de 3 1/2 pour 100. Il serait superflu de rapporter ici les chiffres relatifs aux universités étrangères : rappelons seulement qu'à l'École de médecine de Paris la moyenne des refusés varie entre 18 et 26 pour 100; à Oxford, ce nombre oscille entre 18 et 38; en Belgique, pour les examens de doctorat, il y a jusqu'à 30 candidats refusés sur 100, et cette proportion monte jusqu'à la moitié pour les examens des élèves universitaires.

Comment l'Italie sortira-t-elle d'une position si contraire à la dignité des études supérieures, si dangereuse pour l'état et pour la société, si désastreuse pour ses finances? Il y a eu toujours, et plus souvent parmi nous qu'ailleurs, des hommes de talent, des érudits, des théoriciens, qui ont imaginé qu'il n'y avait qu'à proclamer la liberté de l'enseignement et à abolir les règlemens pour relever nos universités. Nous n'offenserons point les personnes qui soutiennent une telle opinion en disant qu'elles se placent, par rapport à notre ordre scolaire, dans la même position que les garibaldiens vis-à-vis de l'armée régulière. Nous ne reproduirons pas ici les généralités qu'on connaît sur la liberté d'enseignement : on sait bien que pour les études supérieures cette liberté ne peut fleurir qu'à la faveur d'une grande curiosité scientifique, d'habitudes répandues de travail intellectuel, de rétributions universitaires assez fortes et d'un chiffre élevé de fortune publique. Ce sont des conditions que rencontrent actuellement en Allemagne et en Angleterre les *privat-docent* et les universités libres. Certainement nous ne devons pas empêcher par nos lois que de semblables institutions se développent parmi nous, nous devons même seconder les efforts privés qui peuvent se produire; mais ce serait une illusion de compter sur cette ressource pour arriver à fortifier nos études et à relever notre enseignement supérieur. A l'heure qu'il est, on ne trouverait en Italie ni une ville, ni une compagnie privée qui voulût fonder à ses frais des établissemens de physique, de physiologie, des écoles de mathématiques, de philologie, d'histoire, etc. Et en tout cas, ce n'est pas un état naissant comme le nôtre, ni une nation à peine formée qui peut compromettre son avenir en se dépouillant entièrement de la haute direction des études supérieures. Il ne s'agit ni de couper les

ailes au génie, ni de couler toutes les intelligences dans un même moule, comme le disent nos *garibaldiens* en matière d'enseignement. Nous avons besoin d'apprendre à nos étudians, mal préparés par les écoles secondaires, peu habitués au travail, ce qui leur est nécessaire pour devenir des magistrats, des médecins, des administrateurs; il faut que nous formions des hommes à l'esprit juste et étendu, et qui aient appris, comme disait l'empereur Napoléon, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'université, ce que chacun doit à Dieu, à ses parens, à sa patrie. Le jour où nous serons parvenus (malheureusement nous n'osons encore le croire prochain) à voir chez nous, comme dans les universités allemandes, les jeunes médecins suivre dans les laboratoires des cours d'analyse et de chimie organique, les théologiens se livrer avec ardeur aux études de philologie, alors nous pourrons peut-être impunément jeter à bas les programmes et les règlemens universitaires. Ce n'est pas qu'il soit question ici de renouveler les pratiques pédantesques qui ridiculisaient certaines de nos universités au temps où les jésuites étaient les maîtres de l'instruction publique : nous n'imaginons pas non plus que toutes les universités italiennes doivent suivre rigoureusement les mêmes règles et avoir toutes les mêmes disciplines académiques; mais le premier devoir du gouvernement italien en matière d'enseignement n'en est pas moins d'établir une organisation sur des principes fixes et uniformes, dans l'intérêt de la liberté et de la nation. L'horreur des programmes d'études domine surtout dans l'esprit de certains philosophes. Un hégélien craint peut-être qu'un ministre rosminien ne l'empêche de développer son système, et *vice versâ*. Toutefois, si nous croyons qu'en fait de philosophie un programme rédigé par des maîtres sages et honnêtes peut être utile dans les écoles secondaires, nous pensons que, dans les écoles supérieures, dans les universités, il serait difficile et peu convenable de tracer au professeur son enseignement. Quant aux sciences exactes, aux sciences naturelles, à l'histoire, les programmes sont dans l'essence même de ces sciences, ils ne servent qu'à tracer l'ordre nécessaire suivant lequel il faut les exposer et à en déterminer les limites.

Maintenant que nous avons exposé nos vues sur les écoles universitaires, il sera facile aussi d'indiquer la voie où il nous aurait paru sage d'entrer et de se tenir. Quand nous fûmes appelé par la confiance du roi à diriger l'instruction publique, notre programme était simple : laisser dans quelques villes importantes, aux frais des autorités provinciales, non plus les universités imparfaites qui existent aujourd'hui, mais seulement des facultés de droit ou de médecine, ne conserver qu'un très petit nombre de grandes universités en les complétant sous tous les rapports, fonder dans les grands

centres quelques bonnes écoles pratiques pour les ingénieurs et les médecins, agrandir l'école normale classique de Pise et transformer le musée de Florence en une école normale destinée à créer des savans et des professeurs pour les sciences physiques et naturelles. Malheureusement ce programme n'a pu être appliqué que dans une mesure bien étroite. Quelques jours avant la formation du ministère dont je faisais partie, mon prédécesseur avait présenté aux chambres un projet de loi ne concernant que les universités des anciennes provinces, et réduisant d'un tiers les rétributions universitaires. Ce projet était agréable aux étudians; la commission de la chambre chargée de l'examiner lui était favorable. En ce moment éclatèrent les désordres de l'université de Pavie, et un grand relâchement dans la discipline et dans les examens se manifesta à peu près partout. Je n'ai donc plus hésité à me contenter d'une loi qui, sans embrasser toute l'organisation scolaire, établît du moins partout les mêmes rétributions, améliorât la condition des professeurs, et donnât au ministre la faculté d'introduire dans toutes les universités un même système d'études et d'examens.

Le règlement universitaire qui fut dressé pour l'application de cette loi (du 31 juillet 1862) fut mis en vigueur, dès le mois de novembre de la même année, dans toutes les universités du royaume. Rien de plus naturel, surtout dans ces matières et en Italie, que l'opposition qu'a rencontrée çà et là ce règlement en se substituant à des usages anciens, en corrigeant des abus, en améliorant la discipline et en introduisant partout un peu d'ordre et d'uniformité. Nous laisserons de côté cette querelle de famille, à laquelle nous étions préparé, et qui n'aurait jamais dû avoir d'autre conséquence que de faire sentir plus vivement la nécessité de réformes inévitables. Que nos lecteurs nous permettent de rappeler les traits principaux de ce règlement. J'avais choisi pour m'aider des hommes comme l'abbé Peyron, Cibrario, Piria, Ricotti, Tommasi, Brioschi, de Cavour, de Renzi, Moleschott, etc., et je suis heureux de pouvoir ici les remercier du zèle qu'ils ont déployé. Le nouveau règlement corrige l'abus des vacances, autorise les recteurs et les professeurs à faire des appels ou des inscriptions extraordinaires, donne aux conseils académiques et aux recteurs de plus larges attributions, distribue les matières de chaque faculté en un certain nombre d'années, introduit dans les grandes universités les exercices pratiques de chimie, de physiologie, de pharmacie, et fixe un certain nombre de prix ou de pensions qui doivent être donnés annuellement aux jeunes docteurs les plus distingués, pour qu'ils puissent continuer à se perfectionner. La partie la plus substantielle du règlement est celle des examens. Il y a d'abord un examen d'admission ou d'élève universitaire, comme on dit en Belgique, sur des matières

différentes suivant les facultés; viennent ensuite les examens spéciaux à la fin de chaque cours, enfin les examens généraux de doctorat, qui comportent une thèse et un examen oral. Les programmes des examens, rédigés par une commission unique sur les propositions des conseils des universités, sont divisés en chapitres, dont chacun embrasse, comme les chapitres d'un traité, une large somme de connaissances. Nous avons cru que, les examinateurs étant libres de choisir un point quelconque du chapitre, on éviterait ces réponses préparées d'avance, et qui réduisent les examens et les études des derniers mois à un simple exercice de mémoire. L'innovation qui a le plus blessé les soi-disant priviléges ou plutôt les préjugés de certaines universités, est celle des six commissions nommées par le ministre, embrassant six circonscriptions universitaires et chargées de tous les examens de doctorat dans chaque circonscription. Ce système doit permettre cependant au ministre de choisir pour examinateurs les hommes les plus fermes et les plus estimés, et réduire de 3 ou 400 à 120 le nombre des examinateurs.

On a prétendu que la loi du 31 juillet et le règlement universitaire auraient pour effet de détruire tôt ou tard les petites universités. Qu'il suffise d'affirmer que le règlement universitaire n'a produit aucune augmentation dans le budget, et qu'il était impossible d'imaginer d'autres systèmes d'études et d'examens applicables aux institutions imparfaites de l'Italie en matière d'enseignement. Quant aux établissemens d'instruction supérieure et aux écoles spéciales, on a fait tout ce qu'il était permis de faire. On a réorganisé l'école normale de Pise, en lui donnant un directeur actif et intelligent; des professeurs distingués y ont été appelés de Florence. Des jeunes gens venant de toutes les parties de l'Italie en suivent les cours. Le musée de Florence s'est ouvert aussi à des professeurs éminens, parmi lesquels je citerai un des jeunes physiologistes les plus intelligens de notre époque, M. Schiff, chargé d'enseigner dans cet établissement la physiologie et l'anatomie comparée. Nous avons cru aussi qu'un grand centre d'industrie et de richesse agricole comme Milan devait accueillir avec reconnaissance une école spéciale d'ingénieurs, et nos prévisions à cet égard ont été réalisées.

Je ne m'arrêterai pas ici sur les paragraphes du budget italien relatifs aux archives, aux académies, aux corps scientifiques et aux beaux-arts, et dont les dépenses atteignent à peu près 2 millions 1/2. Ce n'est pas qu'il n'y eût beaucoup à faire pour améliorer ces services tout en diminuant les dépenses. Les petits états de la péninsule possédaient tous des galeries, des archives, des sociétés savantes, et si nous n'avions pas des choses plus urgentes à faire, il y aurait à coordonner ces reliques de notre glorieuse histoire suivant des principes uniformes. Dans presque toutes les villes de l'Italie, il y a des

recherches historiques à entreprendre que nous ne devrions pas abandonner aux philologues étrangers; il y a des monumens et des tableaux à étudier et à conserver. Il serait honteux pour le gouvernement italien de ne pas se montrer jaloux de ces richesses enfouies; nous devrions les laisser exploiter comme des fortunes propres par les différentes provinces, tout en aidant celles-ci des ressources de l'état et en leur donnant une direction commune. C'est dans cette pensée qu'a été fondée à Florence une société d'histoire toscane, comme il en existait déjà une en Piémont, et que des fonds ont été accordés pour assurer la publication de l'*Archivio storico* de M. Vieusseux. Ces sociétés publient des documens, surveillent et dirigent des recherches archéologiques. Un musée d'antiquités a été également fondé à Milan; mais c'est à Naples et surtout en Sicile qu'il faudrait s'occuper de l'organisation des musées et des archives et donner une grande impulsion aux travaux archéologiques. Malheureusement ce genre d'études exige plus de tranquillité et de sûreté publique que ces belles provinces n'en ont pu avoir jusqu'ici.

Les paragraphes du budget de 1863 relatifs à l'instruction secondaire nous apprennent qu'elle coûte à l'état 4 millions. Si l'on excepte les anciennes provinces et la Lombardie, le reste de l'Italie n'a jamais eu, comme je l'ai déjà dit, une organisation complète de l'instruction secondaire. Cette partie de l'instruction secondaire qu'on appelle professionnelle ou *technique* n'a été l'objet d'aucune loi dans aucune partie de l'Italie, si ce n'est dans le Piémont. Les États-Romains, la Toscane, les provinces méridionales, ne possédaient que des gymnases avec des cours d'humanités et de rhétorique, auxquels on ajoutait un peu de géométrie, la philosophie, et rarement la physique. Il n'a jamais existé en Italie aucune autre école normale supérieure que celle de Pise, fondée pour dix ou douze élèves appartenant à la Toscane. Selon les lois piémontaises, les professeurs des lycées doivent avoir des degrés académiques pour se présenter aux concours des chaires vacantes, de même qu'il y a des places d'agrégés aspirans aux chaires des universités. Dans le nouveau règlement des facultés de lettres et de philosophie, on a introduit des cours pratiques et des conférences. Évidemment ces moyens sont encore imparfaits et trop au-dessous des besoins de nos écoles secondaires. Il est juste d'ajouter que, bien avant que la liberté d'enseignement fût écrite dans les lois piémontaises, il y a eu dans les Romagnes et en Toscane surtout des écoles secondaires privées et même quelques colléges entièrement confiés à des administrations particulières, à des corporations religieuses ou aux communes; mais jamais ces colléges et ces écoles n'ont été visités par un inspecteur de l'état, jamais le choix des professeurs et la forme des examens n'ont été soumis à une autorité supérieure. Quelques chif-

fres suffiront pour montrer les tristes conséquences de ce défaut d'organisation dans notre instruction secondaire. Nous avons aujourd'hui 87 lycées, dont 24 seulement sont dans les provinces méridionales, 2 en Sardaigne, et 61 dans le reste de l'Italie. A peu près la moitié de ces établissemens n'a été fondée que dans ces derniers temps, en improvisant en quelque sorte la plus grande partie du corps enseignant. Ces 87 lycées ne sont fréquentés aujourd'hui que par 4,000 élèves, dont à peu près 900 sont de la troisième année et doivent se présenter au dernier examen. Nous avons des lycées qui coûtent à l'état 30 ou 35,000 fr. par an, et qui n'ont que 12 ou 15 élèves. Nous avons en outre 25 *instituts techniques*, suivis en tout par 6 ou 700 élèves, dont un très petit nombre se prépare pour les écoles spéciales. D'où peuvent donc venir les 2,000 étudians qui entrent chaque année dans nos universités? Dans un rapport célèbre, présenté en 1842 sur l'état de l'instruction secondaire en France, M. Villemain se préoccupait avec raison du degré d'instruction qu'auraient dû recevoir dans les lycées un grand nombre d'employés supérieurs dont on n'exigeait aucun titre académique. En adoptant les chiffres de ce rapport et en les appliquant à l'Italie, qu'on accuse si souvent d'un excès de bureaucratie, nous devrions avoir annuellement 1,500 ou 2,000 places de ce genre à conférer. De quelles écoles sortent-ils donc, les *volontaires* et les *appliqués* de nos ministères, de nos préfectures, de nos tribunaux? Mais nous n'avons pas achevé ce triste tableau. En réunissant tous les élèves des gymnases, des lycées et des *instituts techniques* de tout le royaume, nous ne comptons pas 30,000 élèves, c'est-à-dire 1 élève pour 66 enfans, en état de recevoir l'instruction secondaire. La France, qui n'est pas le pays où cette instruction est le plus répandue, avait déjà du temps de M. Villemain une proportion presque double, 1 sur 35.

Les paragraphes 10 et 11 du budget traitent des écoles normales primaires et de l'instruction élémentaire. Bien avant l'année 1848, le Piémont avait établi des écoles de *méthode*, ou écoles normales primaires, qui ont fait un grand bien à cette province et plus tard au reste de l'Italie. C'est ainsi que, sous le rapport de l'instruction élémentaire, le Piémont et la Lombardie ne sont pas inférieurs aux états les plus avancés de l'Europe. Malheureusement on ne peut pas en dire autant des Romagnes, de la Toscane et des provinces méridionales, qui ont encore beaucoup de communes où il n'y a pas d'écoles primaires, surtout pour les filles. Les instituteurs sont généralement mal payés, et les *écoles magistrales* créées à la hâte à Naples et en Sicile n'ont pu produire jusqu'ici que des résultats imparfaits. Sur 3 millions d'enfans qui seraient en âge de suivre les écoles élémentaires, c'est certainement trop peu d'en avoir à peine

1 million. Les provinces méridionales ne figurent dans ce nombre que pour un huitième. La sollicitude des autorités municipales a été éveillée, et des subsides leur ont été fournis pour le développement de l'instruction primaire. Le pays a répondu à cet appel; l'impulsion est donnée, il est certain qu'elle ne s'arrêtera pas. Malgré l'état peu florissant de nos finances, nous sommes sûr que le parlement italien ne manquera jamais au devoir d'aider nos écoles élémentaires; il nous faut de bons livres pour le peuple, des bibliothèques pour les ouvriers, des bâtimens pour établir des asiles; l'état doit réunir dans cette vue ses efforts à ceux des communes et de la charité privée, et poursuivre de grand cœur, comme on le disait dernièrement dans la *Revue* même, une sainte campagne contre l'ignorance.

Tel est dans ses principaux aspects, fidèlement indiqués par le budget de 1863, l'état de l'instruction publique en Italie. Si l'étude que nous venons de faire sans craindre d'en appeler souvent à notre propre expérience avait attiré sur la transformation de nos institutions scolaires l'attention des hommes compétens hors de l'Italie comme dans la péninsule, ce serait pour nous la plus douce des récompenses. Quand une vieille société comme la nôtre se trouve en présence d'une révolution politique radicale, et qu'elle doit transformer sans violence ses mœurs et ses institutions, elle ne peut tout achever à la fois. Tout compte fait, nous ne pouvons que remercier la Providence des résultats que l'Italie nouvelle a obtenus depuis trois ans. Faibles par nos divisions, nous n'avons pensé d'abord, après la guerre de 1859, qu'à nous assurer ce grand bienfait de l'indépendance nationale, source unique de la dignité et du bonheur d'un peuple, et que la France nous avait aidés à reconquérir au prix de son sang. Grâce au Piémont et à ses rois guerriers, il y a aujourd'hui une armée italienne. Voici maintenant qu'un grand développement est donné aux travaux publics; la liberté des transactions commerciales porte ses fruits, active la production dans les différentes provinces et rapproche tous les Italiens. Ce réveil de la vie économique, en augmentant la richesse générale, nous permettra de rétablir peu à peu l'équilibre dans nos finances; mais il est temps que l'on se mette sérieusement à organiser l'éducation nationale, il est temps que les communes, les provinces et l'état entreprennent cette œuvre, chacun dans la sphère de ses devoirs et de ses droits. Les générations se pressent, et l'Italie ne pourra ni consolider ses institutions ni prendre sa place parmi les grandes nations modernes sans relever le niveau général de ses études, sans reconquérir son ancienne gloire dans les sciences et dans les lettres.

Ch. Matteucci.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1863.

La grande campagne diplomatique entreprise cette année en faveur de la Pologne est maintenant achevée. Il dépendait du prince Gortchakof de laisser en quelque sorte reposer le débat en donnant à son dernier mot un tour modéré et conciliant. Il lui a plu au contraire de le rompre sur le ton du défi. Tout le monde, les partisans de la paix quand même aussi bien que ceux qui veulent qu'il soit demandé compte à la Russie du droit public qu'elle viole et de l'humanité qu'elle outrage, a le sentiment que les choses ne peuvent en rester là. L'hiver était dans cette discussion un arrêt forcé, une sorte de trêve, qu'on eût pu mettre à profit pour l'élaboration d'une transaction; l'imprudent et faux orgueil moscovite n'a point souffert qu'il en fût ainsi. L'avenir dira si ceux qui ont pris une attitude si altière sont de force à la soutenir.

Personne n'a lieu d'être satisfait de la façon dont le débat diplomatique s'est terminé. Nous n'avons point la prétention de deviner les phases ultérieures que parcourra la question polonaise ; mais le sentiment général de malaise créé par le triste résultat de cette campagne est un premier et grave indice des embarras auxquels tout le monde peut s'attendre. Tout demeure pour l'opinion publique, aussi bien que pour les gouvernemens, incertitude, anxiété, confusion. Personne ne distingue nettement sa voie; chacun est à la merci des incidens, s'abandonne au courant fatal des choses. On ne voit pas de système, pas de conduite tracée; pour nous Français, une telle situation est un supplice. Une note du *Moniteur* nous instruisait, il y a trois jours, de la façon dont s'exerce chez nous l'initiative politique suivant l'esprit de nos institutions. «Sous le régime actuel, disait ce journal taciturne, c'est du souverain qu'émane la pensée qui dirige les affaires. Le ministre n'est responsable que de l'exécution.» La distinction est fondée sans doute, et nous est fort utilement rappelée; mais le public

en France est pour le moment bien plus curieux de connaître la pensée même de la politique suivie à l'égard de la Pologne que d'apprendre d'où elle vient. Aussi remarquons-nous que la réunion de notre chambre des députés est attendue par le public avec une impatience qu'il n'avait point montrée depuis longtemps. On sent que les discussions de la chambre feront cette lumière dont les esprits et les intérêts ont également besoin. On comprend qu'il sera nécessaire d'exposer à la chambre, sous une forme systématique, la politique que nous avons suivie et que nous voudrons suivre dans la question polonaise. On sait que cette politique devra s'éprouver dans un débat au grand jour, et se dessiner d'autant plus nettement qu'elle sera contrôlée de plus près. On a donc hâte de voir commencer la session. La réunion de la chambre se présente cette année comme une garantie de sécurité et de confiance à un pays qui aime à savoir ce qu'il fait et où il va. Il y a dans cette disposition de l'opinion publique le symptôme favorable d'une renaissance vigoureuse du régime représentatif parmi nous. Les observateurs politiques feront bien d'en prendre note et d'en tenir compte.

Le régime représentatif est une école d'enseignement mutuel dont les leçons sont aussi nécessaires aux souverains qui dirigent les affaires et aux ministres qui les exécutent qu'aux peuples, qui doivent inspirer la politique nationale. Il est utile à l'Europe non moins qu'à la nation anglaise que cette école mutuelle ne soit pas tout à fait fermée en Angleterre dans l'intervalle des sessions. Chez nos voisins, tantôt c'est un orateur populaire qui vient dans un *meeting* faire retentir le cri de l'opinion, tantôt c'est un ministre en personne qui, en temps opportun, vient donner au public les informations, aux grands intérêts du pays les éclaircissemens qui leur sont nécessaires. Souvent, nous autres continentaux nécessiteux à qui les communications et les épanchemens politiques sont si avarement mesurés, nous avons à recueillir des renseignemens profitables parmi ces manifestations familières de la libre Angleterre. N'est-ce pas, par exemple, une rencontre heureuse pour nous que les tenanciers du domaine de Meikleour aient eu l'idée de traiter samedi le comte Russell dans le nouvel hôtel de ville de Blairgowrie? A l'humeur conviviale (qu'on nous passe l'épithète anglaise) de ces braves gens, nous devons la première révélation officielle de l'impression produite sur la politique anglaise par les dernières dépêches du prince Gortchakof. Voyez-vous d'ici ces bons habitans de Blairgowrie, une petite ville d'Écosse, s'apprêtant à faire honneur à l'illustre vétéran du libéralisme britannique? Ils vont en procession au-devant du noble lord, de la comtesse et de leur famille à une lieue de leur bourg. Un détachement de volontaires fait escorte et donne à la fête à moitié rustique le petit air guerrier qui partout aujourd'hui est à la mode. Le bailli présente une adresse à lord Russell; on se promène dans la ville en gaîté aux applaudissemens du peuple. A l'heure du dîner, on entre dans le *hall* de l'hôtel de ville, joyeusement décoré, où est dressée une table de cent cinquante couverts. Les tenanciers de Meik-

leour ont confié au ministre de l'endroit la lecture de leur adresse; ce morceau donne bonne idée de la littérature des fermiers écossais. L'allusion classique aux Russell martyrs y est heureusement rajeunie : « le sang de la maison de Russell arrosa la plante de la liberté britannique quand elle était jeune et faible encore... » La noble carrière de lord Russell y est dignement retracée. On dîne; puis de cette scène qu'on croirait lire dans un roman de Walter Scott se détache le discours du principal secrétaire d'état de sa majesté britannique, discours simple, honnête, curieux à lire, discours qui marque de son empreinte la page présente de l'histoire d'Angleterre, discours qui dépasse les humbles murs d'une bourgade écossaise, et qui s'adresse à l'Angleterre, à l'Europe, à l'Amérique.

La Pologne ne tient pas la première et la plus grande place dans cette harangue, bien au contraire. Avant tout, la politique étrangère de lord Russell prend sa base dans la situation intérieure de l'Angleterre, telle que l'ont faite quarante années consacrées à de vastes et progressives réformes. Lord Russell a rempli un des principaux rôles dans ce mouvement réformateur couronné de si heureux résultats. L'adresse des tenanciers de Meikleour est consacrée à célébrer cette grande carrière réformatrice de lord Russell. « En 1822, dit-elle, M. Canning vous prédit une longue et brillante carrière de distinction parlementaire. En même temps il vous demandait de vous arrêter avant de pousser plus loin les questions que vous aviez déja soulevées, et témoigna la plus grande crainte des résultats de vos succès, si en effet le succès devait couronner vos efforts. » Il était piquant de rappeler ces appréciations de Canning aujourd'hui que l'œuvre réformatrice est accomplie et a donné à l'Angleterre la paix intérieure, une prospérité sans égale et la sécurité qu'elle possède seule parmi les nations du monde. Lord Russell, dans sa réponse, a relevé avec bonheur cette allusion aux prédictions et aux appréhensions de Canning. « Vous avez parlé de la réforme parlementaire et des alarmes qu'elle inspirait à un aussi grand homme et à un génie aussi distingué que M. Canning : vous avez eu raison de dire que ces alarmes se sont maintenant évanouies parce que le fruit des réformes n'a point été trouvé amer et a été utile et bienfaisant. Canning lui-même fit un jour cette déclaration remarquable : « Ceux qui ont peur des améliorations parce qu'elles peuvent être accompagnées de nouveautés pourront se trouver contraints un jour de subir des nouveautés qui ne seront pas des améliorations. » Heureusement pour lui, ce pays a évité l'erreur que Canning dénonçait ainsi. Il a opté pour le progrès et a échappé aux innovations oiseuses et malfaisantes. » Aussi l'Angleterre présente-t-elle le spectacle unique au monde de la paix intérieure dans la liberté publique; il n'y a plus de dissentimens fondamentaux sur les questions intérieures entre le parti du gouvernement et l'opposition. Lord Russell a pu comparer le sentiment actuel de l'Angleterre à celui de cet homme qui, ayant construit une route dans les *highlands* d'Écosse, plaça

au sommet de la montagne une pierre avec cette inscription : « Repose-toi et sois reconnaissant. Telle paraît être, a-t-il ajouté, l'opinion actuelle du pays, non que nous n'ayons d'autres routes à construire et d'autres montagnes à gravir; mais il semble pour le moment que le vœu du pays, et je m'y associe, est que notre politique, au lieu d'ouvrir de nouvelles voies, se repose et soit reconnaissante. »

Tel est en raccourci le trait caractéristique de la situation intérieure actuelle de l'Angleterre. Il y a un grand intérêt pour le continent à le bien saisir et à ne le point perdre de vue. Nous autres nations continentales, depuis la Russie jusqu'à la France, nous aurions grandement à profiter des enseignemens que nous a donnés le mouvement progressif et réformateur de l'Angleterre pendant ces quarante dernières années. Malheureusement nous avons présenté durant cette période l'exemple tout contraire, et nous ne semblons pas près de mettre un terme au contraste que nous poursuivons à nos dépens. Naturellement ce contraste se reproduit dans la politique extérieure. Pour nous qui, grâce au système réactionnaire et restrictif qui nous est appliqué au dedans, n'avons presque pas de vie politique intérieure, on nous cherche et nous cherchons nous-mêmes des diversions dans les aventures extérieures. Comprenons que l'Angleterre, dans ses dispositions actuelles, ne peut point apporter les mêmes entraînemens que nous dans sa politique étrangère. Un peuple qui est, comme nous le voyons, amoureux de sa paix intérieure, qui la savoure avec délices, qui y attache d'autant plus de prix qu'il a eu le spectacle des naufrages de la liberté française, ne saurait être différent au dehors de ce qu'il est chez lui. La paix extérieure ne saurait avoir pour lui moins d'attraits que la paix intérieure. Il ne doit pas apporter une moindre vigilance et une moindre prudence à conserver l'une que l'autre. Qu'on en soit donc bien certain, la politique pacifique suivie par lord Russell et par lord Palmerston n'est point le système ou le caprice de ces hommes d'état, elle n'est pas une taquinerie imaginée pour vexer le gouvernement français; elle émane de la nation elle-même, elle est dictée par l'opinion publique anglaise.

La première condition, quand on fait de la politique sérieuse, c'est de voir les choses telles qu'elles sont, de ne pas s'abandonner à la merci des illusions, de ne pas s'efforcer de croire à ce que l'on désire, de ne pas tricher avec soi-même. Ne nous méprenons donc point sur la politique anglaise. Nous venons de montrer la raison profonde et générale du caractère pacifique de cette politique, qu'elle s'applique au Mexique, aux États-Unis, à la Pologne. Il serait facile de signaler des motifs accessoires de l'attitude du gouvernement anglais, si l'on entrait dans l'examen des diverses questions. Prenons par exemple la question polonaise. A-t-on jamais pu croire que les hommes d'état anglais voulussent risquer une guerre avec la Russie en se mettant des œillères, en ne voulant voir que la question polonaise elle-même, sans examiner et peser les intérêts différens, nombreux et com-

pliqués qui pouvaient être affectés par une telle guerre? Avant tout se pose la question de l'équilibre général de l'Europe : aucun politique sérieux doit-il penser que les Anglais puissent avoir sur l'équilibre actuel de l'Europe les mêmes idées que le gouvernement français? Une nouvelle guerre contre la Russie couronnée de succès affaiblirait nécessairement la puissance russe, et nécessairement, par contre-coup, augmenterait la puissance relative de la France sur le continent. Il serait par trop naïf de s'imaginer que l'Angleterre pût envisager avec indifférence une pareille perspective, et voulût généreusement travailler de ses propres mains à nous en donner le profit. Il y a encore l'inconnu de la réaction qu'une grande guerre polonaise pourrait exercer sur l'Allemagne. Qui peut prédire les remaniemens que les vicissitudes de la guerre produiraient dans quelques états germaniques, et n'est-il pas probable que ceux de ces états qui seraient plus ou moins remués et frappés sont justement des pièces que l'Angleterre compte sur son échiquier? Il y a la question des alliances. Sur ce point, on serait impardonnable, si l'on se berçait en France de vains rêves. Elle est finie depuis bien longtemps, elle est allée où vont les vieilles lunes, la lune de miel de l'alliance anglo-française. Pourquoi, dit-on, la France et l'Angleterre ne reprendraient-elles pas, à propos de la Pologne, l'union active qu'elles avaient contractée pour la guerre de Crimée? Nous déplorons, hélas! pour la malheureuse Pologne que cette union ne puisse revivre; mais à quoi servirait de prendre pour une réalité un vœu chimérique? De bonne foi, l'expérience de la guerre de Crimée et de ce qui s'est passé depuis est-elle faite pour donner aux Anglais le goût de recommencer? Avons-nous tenu compte des convenances de l'Angleterre dans la conclusion hâtive de la guerre de Crimée? La Russie, au moment de la paix et après, ne nous a-t-elle pas comblés de prévenances affectées, et ne sommes-nous pas tombés avec empressement dans le piége que nous tendaient ses coquetteries? Un peu plus tard, par un jour néfaste, un Italien vient commettre chez nous un horrible crime. La liberté française fait les frais de cet attentat, qui nous vaut la loi de sûreté générale; l'alliance anglaise en est aussi compromise. On n'a pas oublié les fameuses adresses qui eurent pour conséquence le mouvement spontané des volontaires anglais. Puis vient la guerre d'Italie et la surprise de l'annexion qui a rendu proverbialement suspectes en Angleterre les guerres entreprises pour une idée. Il y a eu enfin une série de malentendus et de petites piques à travers lesquelles il va sans dire que l'Angleterre a eu des torts, a commis des fautes, n'a pas été juste à notre égard. Nous regrettons profondément les difficultés qui ont été si imprudemment accumulées entre les deux pays et qui rendent si peu probable le renouvellement d'une union active de la France et de l'Angleterre. Nous le regrettons dans l'intérêt de la Pologne, que l'accord sincère et résolu des deux pays, entraînant l'Autriche, pourrait arracher aux mains sanguinaires et spoliatrices de la Russie; mais quel

avantage y aurait-il et pour la cause polonaise et pour la politique française à se faire des chimères et à imaginer une politique anglaise qui n'existe pas, et qui ne peut pas exister? Ne serait-ce pas se condamner à une politique de plus en plus irrésolue et décousue que de se repaître ainsi d'une déception volontaire?

Lord Russell ne dit évidemment point tout ce qu'il pense; mais on ne pourra jamais lui reprocher de ne point penser tout ce qu'il dit. Tout autre ministre à sa place, lord Clarendon par exemple, dont on met depuis quelque temps le nom en avant, pourrait être plus agréable à tel ou tel cabinet continental; mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il ne serait ni plus belliqueux ni plus facile à concerter avec la France une action commune que le présent secrétaire d'état. Lord Russell a une probité et une franchise qu'aucun de ses rivaux ne surpassera : ces qualités sont de précieuses garanties pour ceux qui ont à traiter avec lui. En négociant avec lord Russell, on ne court le risque d'être trompé que par soi-même. Lord Russell a plus de philosophie dans l'esprit que n'en ont d'habitude les hommes d'état anglais; mieux qu'un autre, il sait définir une situation par une idée générale. Dussent même ses généralisations rendre plus choquantes les contradictions de sa position, il n'est pas homme à reculer devant cet inconvénient. Il lui est plus facile ou plus agréable d'être sincère que de paraître adroit. Il a pris dans la question polonaise une attitude qui paraît inconséquente; mais c'est une attitude conforme aux dispositions temporaires de l'opinion anglaise, une attitude fermement voulue, dont les contradictions le gênent si peu qu'il ne perd aucune occasion de les mettre lui-même aussi fortement en relief qu'il est possible. Dès le principe, il a dit qu'il ne voulait pas faire la guerre pour la Pologne; dès le principe, il a dit qu'il n'entrait dans la question polonaise qu'à titre de conseiller, comme organe des jugemens de l'opinion publique et interprète juré du traité de Vienne. Pas de guerre, et des avis ou des appréciations; il ne sort pas de là. Il est resté à Blairgowrie dans le même système. Sa déclaration pacifique a été plus énergique que jamais. « J'ai dit à ma place dans le parlement, et c'est encore mon opinion, que ni les obligations, ni l'honneur, ni l'intérêt, n'exigent que nous fassions la guerre pour la Pologne. » La précaution oratoire est carrée. Une fois cette assise posée, lord Russell reprend avec non moins d'énergie l'autre côté de son rôle, rôle du juge qui prononce l'arrêt, mais qui n'a rien à démêler avec l'exécution de la sentence. « Il est étonné du parti qu'a pris la Russie après cette longue correspondance. Rien n'a été plus scandaleux que le partage de la Pologne au dernier siècle; un éternel reproche s'élèvera contre les puissances qui l'ont accompli. Jusqu'au traité de Vienne, cet acte n'était point admis dans le droit européen. Ce traité, sous la pression des circonstances, donna au partage une sanction rétrospective. Des conditions furent mises à cette sanction; ces conditions, l'Autriche et la Prusse

les ont remplies. La Russie ne les a pas tenues; avertie aujourd'hui par les représentations des puissances, la Russie persévère dans la violation de ses engagemens. Elle renonce donc à la sanction du traité; elle ne peut plus posséder la Pologne que par conquête et usurpation; ses infractions au contrat ont frappé de nullité son titre de possession. » L'arrêt de lord Russell est catégorique; venant de l'homme qui représente la politique extérieure de l'Angleterre, il a une gravité que l'on ne saurait contester. C'est en vain que lord Russell s'interdit de le mettre à exécution de ses propres mains; la portée morale d'un tel jugement n'en subsiste pas moins tout entière. Quoi qu'en puissent penser les Berg, les Mouravief et le prince Gortchakof, devenu leur porteur de paroles, la force morale compte et comptera toujours pour beaucoup dans les affaires de ce monde. Nous croyons que déjà lord Russell a proposé à Vienne de déclarer la Russie déchue de ses droits sur la Pologne. On dit que cette proposition n'effarouche point le cabinet de Vienne, que l'Autriche voudrait même que la déchéance fût étendue à toutes les provinces polonaises possédées par la Russie. Cette combinaison, en rendant possible la reconstitution d'une grande Pologne, offrirait en effet à l'Autriche des perspectives sérieuses, et pourrait dans l'avenir la mettre efficacement à l'abri des agressions russes. Quoi qu'il en soit, la déclaration de lord Russell a une grande importance. Le ministre anglais s'écrie, lui aussi, à sa façon que les traités de 1815 n'existent plus. Tel est le premier résultat des rodomontades provocatrices de la cour de Pétersbourg. Le terrain de la question polonaise est maintenant déblayé de ces vieux parchemins de 1815 où s'était empêtré jusqu'à présent le débat diplomatique. La question polonaise cesse désormais d'être une question d'interprétation de traité. Elle reprend le caractère plus simple, plus vrai, plus émouvant d'une question de droit national, d'ordre européen et d'humanité.

Le prince Gortchakof a sans contredit d'habiles rédacteurs politiques. On prétend que, comme un chef d'orchestre disposant d'instrumens différens pour exprimer la variété des effets musicaux, il a formé un groupe de collaborateurs où sont réunis avec choix des écrivains distingués et de tempéramens divers : l'un, d'un caractère doux, parle avec élégance le langage de la conciliation; un autre sait envelopper sa pensée dans une obscurité pompeuse; un troisième, d'humeur hautaine et cassante, joue au naturel l'impertinence et fait siffler le sarcasme. Le prince Gortchakof a toujours de la sorte au bout de sa sonnette le truchement qui convient à la circonstance. Nous ne critiquons point cet arrangement ingénieux; nous y voyons un hommage rendu par le gouvernement d'une nation à demi barbare à la puissance littéraire, et le talent des organes de la chancellerie russe ne fait point un médiocre honneur au goût du prince Gortchakof. Le prince, lorsqu'il eut à répondre aux premières ouvertures des puissances, lorsqu'il voulut plus tard réparer le mauvais effet de sa seconde

note, adressée à la France, eut la bonne idée de sonner le rédacteur à l'esprit doux et à l'humeur conciliante; mais nous doutons qu'il ait à s'applaudir d'avoir appelé l'écrivain altier et ironique afin d'écrire le romanesque mémoire sur la négociation de 1815 et le refus péremptoire d'accepter la conversation sur les provinces polonaises annexées à la Russie, pour lesquelles il avait été stipulé à Vienne au même titre que pour les provinces polonaises attribuées à la Prusse et à l'Autriche. C'est cette fausse histoire des négociations de Vienne, c'est cette prétention d'exclure de la controverse les provinces polonaises, qui ont amené lord Russell à déclarer que la Russie a perdu le titre de possession qu'elle puisait dans un acte européen. Le prince Gortchakof se figure qu'il a cause gagnée parce que l'Angleterre dit qu'elle ne fera pas la guerre, parce que l'Autriche sera trop heureuse de s'abriter sous l'exemple de l'Angleterre, parce que la France a déclaré que, la question étant européenne, elle répudie toute action isolée, et ne veut rien faire qu'à trois. Soit : nous voilà entrés dans la période souhaitée par la cour de Pétersbourg, la Russie est laissée en tête-à-tête avec sa victime; mais l'Europe en même temps est aussi laissée tout entière au spectacle de ce duel atroce entre l'oppresseur et l'opprimé. Son attention n'est plus détournée et amusée par la diversion de la dispute diplomatique; elle n'est plus aux écoutes pour entendre ce qui se murmure à Vienne, à Londres, à Paris; elle ne perd plus son intelligence à suivre les subtilités des notes; elle n'occupe plus sa curiosité à deviner par quel artifice on pourra du traité de Vienne faire sortir la renaissance de la Pologne. Elle n'aura plus devant elle que le fait brutal, la sanglante tragédie. Ils sont partis, les diplomates s'étudiant au beau style et aux belles manières; il ne reste que les Berg, les Mouravief, les Annenkof, les hommes qui commandent les confiscations et les supplices, qui dirigent l'expatriation et la transportation de populations entières, qui excitent contre les foules désarmées une soldatesque sauvage, et s'efforcent de corrompre les paysans par les tentations les plus perverses, en un mot les Marat et les Carrier d'un terrorisme froidement organisé au nom d'une cause qui se prétend conservatrice et monarchique! Persécution religieuse, meurtre et pillage, voilà les scènes auxquelles la Russie convie l'Europe attentive! Croit-on que ce spectacle sera longtemps enduré? pense-t-on qu'il ne parlera pas aux sentimens de l'Europe avec une bien autre puissance que des notes d'hommes d'état? se figure-t-on qu'il ne fera pas bien plus que des négociations chicanières pour dissiper les défiances qui divisent les peuples dont l'union pourrait sauver la Pologne? Nous acceptons la déclaration de lord Russell : « la domination russe n'a plus de titres; la Russie n'est plus en Pologne, comme au moment du partage, qu'à l'état de conquérante. » Il s'agit donc simplement pour l'Angleterre, pour l'Allemagne et pour nous, de savoir si nous allons renouveler la honte et le scandale du dernier siècle, et si nous laisserons s'accomplir la spoliation nouvelle de la

Pologne avec la lâche inertie qui a déshonoré nos ancêtres. Voilà la situation extrême où la politique russe pousse imprudemment l'Europe; il est impossible que cette politique à outrance, contre laquelle proteste au fond du cœur tout ce qu'il y a d'esprits élevés en Russie, vis-à-vis de laquelle le grand-duc Constantin lui-même n'a point caché son dégoût pendant son passage à Vienne, n'exerce pas sur la situation intérieure de la Russie une influence désorganisatrice et ruineuse; il n'est pas possible que l'Europe en supporte longtemps la vue. Que si, par malheur, de tels excès n'étaient pas réprimés à temps, une chose est certaine, c'est que le monde européen ne les aurait point endurés impunément. Il en résulterait un trouble moral qui tarderait peu à éclater en commotions politiques et en perturbations révolutionnaires.

Il ne nous convient guère d'essayer de deviner l'attitude ou les actes par lesquels notre gouvernement croira devoir répondre aux dernières communications du cabinet de Pétersbourg. Quoique la France ait toujours présenté la question polonaise comme une affaire européenne, commune à trois puissances et où elle n'était pas tenue à d'autres obligations que celles qui s'imposent à l'Angleterre et à l'Autriche, il est inutile de faire observer que nous pouvons difficilement nous retrancher derrière les nécessités de cette politique trinitaire. En principe, il est évident que les affaires du continent nous touchent de beaucoup plus près que l'Angleterre; en fait, il n'est pas douteux que dans la question polonaise nous avons montré plus d'initiative que les cabinets de Saint-James et de Vienne. Presque toutes les propositions sont venues de nous; nos efforts pour lier une action commune sous la forme de notes identiques ne sont point un mystère; enfin la Russie nous a honorés de sa préférence dans ses ripostes : c'est à nous qu'elle a adressé les récriminations les plus aigres et les paroles les plus vives. Au point où les choses en sont venues, il n'est pas permis à notre gouvernement de reculer. Sa marche doit sans doute être circonspecte, il doit prendre son temps et attendre l'occasion; mais il ne peut faire que des pas en avant. Il ne serait pas impolitique de laisser prendre un peu l'initiative à l'Angleterre, qui, dans cette affaire, n'a point caché sa crainte de voir la France la mener et la conduire plus loin qu'elle ne voulait aller. En déclarant la Russie déchue des droits qu'elle tirait du traité de Vienne, lord Russell fait faire à la question un progrès réel et imprime une direction que nous devons suivre. Nos relations avec l'Angleterre étant le grand intérêt de la situation présente, nous comprenons le bruit qui s'est répandu touchant la nomination d'un nouvel ambassadeur à Londres. Il nous paraît naturel que le nom de M. Walewski, qui a utilement représenté la France à Londres pendant les affaires d'Orient, ait été prononcé à cette occasion.

Malheureusement pour la bonne conduite de l'affaire polonaise, la France ne rencontre pas seulement les obstacles qui sont inhérens à la question.

Nous avons ailleurs des embarras et des empêchemens que nous nous sommes suscités par une politique peu conforme aux principes de la révolution française ou peu prévoyante. Le plus grave de ces embarras est, de l'aveu de tous, l'affaire du Mexique. Nous constatons pourtant avec plaisir que de ce côté les perspectives s'améliorent, et que la France pourra se dégager honorablement, dans un temps donné, de cette dangereuse intervention en Amérique. L'acceptation de l'empire par l'archiduc Maximilien paraît aujourd'hui un fait certain. Pendant la période d'établissement du nouveau régime, la France sera représentée à Mexico par deux hommes justement estimés, militairement par le général Bazaine, diplomatiquement par M. de Montholon. Une correspondance du ministre des États-Unis à Mexico, adressée à M. Seward, et que la presse américaine a publiée, contient des informations rassurantes. M. Corwin reconnaît que la population mexicaine est favorable au nouveau régime. Dans ces circonstances, il est à présumer que les capitaux européens, ceux de l'Angleterre aussi bien que ceux de la France, suivront volontiers au Mexique le nouvel empereur. De grands banquiers de France et d'Angleterre se proposent de fonder une banque d'état au Mexique; des maisons considérables offrent de se charger du placement d'un emprunt de 300 millions de francs. Il y aurait là une ressource immédiate où la France pourrait trouver le remboursement de ses frais de guerre. M. Fould verrait ainsi rentrer au trésor des sommes très importantes qu'il avait dû croire parties pour longtemps.

Ne pouvons-nous aussi nous considérer comme affranchis désormais des craintes qui s'étaient répandues, il y a déjà quelque temps, à propos d'un projet de reconnaissance prochaine de la confédération du sud que l'on prêtait à notre gouvernement? Quand un tel acte ne serait pas contraire aux intérêts les plus incontestés de la France et à nos traditions les plus honorables, il faut convenir qu'il serait peu justifié par les circonstances. Il est possible que l'Union ne rétablisse point aussi promptement qu'elle l'espère son ascendant sur le sud, il se peut que quelques échecs partiels ralentissent les progrès marqués des fédéraux; mais l'ensemble des faits démontre le déclin de l'entreprise malheureuse tentée par les chefs de la sécession. Le ministère anglais a tenu dans la question américaine une conduite qui suffirait au besoin à nous mettre en garde contre l'idée imprudente de reconnaître le sud. La partie du discours de lord Russell relative à l'Amérique est très curieuse à étudier à ce point de vue. S'il existait un esprit public organisé parmi nous, et qu'on voulût reconnaître le sud, notre gouvernement n'aurait pas à soutenir contre l'opinion une lutte moins vive que celle que le gouvernement anglais a dû soutenir pour résister au courant d'opinion qui demandait la reconnaissance de la confédération. Le ministère anglais a résisté aux préjugés passionnés de son pays. Il a persisté dans la politique de non-intervention. Cette prudence inflexible a fini par lasser le gouvernement de Richmond. M. Jefferson

Davis a retiré son représentant à Londres, M. Mason. Le dépit et l'impatience du gouvernement de Richmond se comprennent aisément lorsqu'on a parcouru le *Blue Book*. On y voit de fréquentes et longues communications écrites de M. Mason, auxquelles le comte Russell ne répondait jamais que par des accusés de réception d'une brièveté et d'une sécheresse qui lui sont toutes particulières. Le contraste entre les dépêches de l'envoyé confédéré et les deux lignes stéréotypées du ministre anglais finissait par devenir comique. M. Mason a été envoyé en France et associé à M. Slidell. Le séjour de la France lui sera certainement plus agréable que celui de l'Angleterre; mais il n'y recrutera pas de partisans à sa cause. Déjà en Angleterre les sympathies pour les confédérés vont diminuant. Lord Russell a dit que, dans son opinion, les partisans de l'union avaient en Angleterre la majorité numérique. Ce retour d'opinion est curieux; les commissaires confédérés ne peuvent espérer de trouver en France la compensation de ce qu'ils ont perdu en Angleterre.

Un des écrivains les plus éminens de notre cycle littéraire, M. de Vigny, vient de mourir, et la *Revue* perd en lui un de ses collaborateurs les plus distingués. La mort de M. de Vigny a été prématurée, et pourtant il semblait avoir mis fin lui-même, depuis plusieurs années, à sa carrière littéraire. Cet esprit délicat avait débuté sous la restauration par le roman de *Cinq-Mars*. Il fut militant à son heure, et au moment de la lutte romantique il livra bataille sur l'*Othello* de Shakspeare, qu'il voulut approprier à notre scène. Ses vrais joyaux littéraires furent l'œuvre des années d'entrain qui suivirent la révolution de 1830, la révolution qui porte la date rayonnante de la jeunesse de notre siècle. C'est alors qu'il écrivit les *Consultations du Docteur noir*, ces biographies de trois poètes diversement illustres et également malheureux, compositions brodées de fantaisie, et où le sentiment poétique le plus exquis émane de la mise en scène la plus soigneusement arrangée et du style le plus délicatement travaillé. Il n'y a pas moins de finesse de sentiment et d'art dans les scènes qui suivirent, et qui forment le volume de *Servitude et Grandeur militaires;* mais l'inspiration semble ici plus robuste, et la touche plus vigoureuse. On relira toujours avec émotion ces pages du capitaine Renaud, où le roman côtoie la grande histoire. M. de Vigny s'arrêta après ce dernier ouvrage. On a eu de lui plus tard, à de rares intervalles, des poèmes philosophiques; mais il semble que cet esprit raffiné ne fût point de ces natures exceptionnellement vigoureuses qui, après avoir eu les grâces et les élégances de la jeunesse, arrivent à la puissance féconde du talent viril. L'exemple n'est pas rare à notre époque de ces esprits qui ne s'accommodent point aux divers âges de la vie. Quant à M. de Vigny, avec les romans, les nouvelles, les poésies et les drames de sa jeunesse, il avait fourni une œuvre complète. Ce fut peut-être de sa part une coquetterie d'artiste et une preuve de goût d'en rester là, de peur d'altérer l'unité d'une carrière littéraire qui restera comme une des plus pures et des plus nobles de notre époque.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

UN NOUVEL OUVRAGE SUR LA GRÈCE.[1]

La Grèce a été depuis quarante ans l'objet des appréciations les plus contradictoires. Les uns lui ont prodigué le dithyrambe, les autres ne lui ont pas ménagé la satire : ses adversaires n'ont pas été moins passionnés que ses admirateurs. Ceux-ci la condamnaient à une décadence éternelle, ceux-là nous annonçaient déjà le retour prochain des jours de Thémistocle et de Miltiade. On reconnaît aujourd'hui que la vérité est entre ces exagérations. Depuis que les derniers événemens ont ramené sur la Grèce l'attention de l'Europe, on est porté à se prémunir contre les entraînemens du blâme aussi bien que contre ceux de l'enthousiasme, et à juger sans parti pris la situation morale et matérielle des Hellènes.

Un livre qui résume bien cet état de l'opinion est celui qu'a publié récemment Mme Dora d'Istria sous le titre d'*Excursions en Roumélie et en Morée*. Il y a là un tableau presque complet de la Grèce moderne. Animé d'un vif désir de se montrer impartial, l'écrivain a écouté les hommes de tous les partis et interrogé avec autant de soin les chevriers du Parnasse et les pâtres arcadiens que les députés et les ministres. Mme Dora d'Istria raconte ce qu'elle a vu dans les provinces comme à Athènes, dans la cabane des paysans comme dans les salons des Phanariotes. Elle évoque tour à tour, dans un style à la fois sérieux et pittoresque, les traditions de la mythologie, les souvenirs de l'histoire, les beautés de la nature. Il y a dans son livre des faits et des idées, de l'imagination et de la statistique, de la politique et de la poésie. Elle sait décrire et admirer ces montagnes dont les pentes grisâtres se parent le soir des teintes changeantes de l'azur, de la pourpre et de l'améthyste, ces franges d'argent liquide qui couronnent les crêtes radieuses, ces étoiles dont les froides régions de l'ouest ignoreront toujours l'éclat, ce pays favorisé du ciel où « l'îlot le plus stérile, noyé dans un or transparent, a l'air d'un séjour digne des habitans de l'Olympe, » et en quittant le rivage de l'Attique elle se souvient du chœur de la *Médée* d'Euripide : « O heureux fils d'Érechthée, fortunés enfans des mortels, vous qui marchez dans un air pur, plein de lumière et de clarté! »

La Grèce ne se plaindra point d'être observée ainsi. C'est avec un respect religieux que Mme Dora parle de cette nation qui a laissé de si grands souvenirs. Persuadée que les idées libérales sont les seules capables de régénérer l'Orient, elle est également convaincue qu'avec les qualités dont ils sont doués, les Grecs peuvent, s'ils le veulent, triompher de tous les ob-

(1) *Excursions en Roumélie et en Morée,* par Mme Dora d'Istria; Paris, Cherbuliez, 1863.

stacles qui entravent encore le développement de leur prospérité. Elle a trouvé chez eux « un goût pour l'instruction fort rare dans l'Europe orientale, un amour sincère de la patrie, un vif désir de mériter les sympathies du monde civilisé, une foi inébranlable dans l'avenir. » En se reportant à ce qu'était la Grèce à la fin de la guerre de l'indépendance, l'on ne peut, à vrai dire, s'empêcher de reconnaître que peu de pays ont fait en si peu de temps d'aussi rapides progrès. Quand les Turcs l'évacuèrent le 1er avril 1833, Athènes n'offrait que des décombres. Ce n'était qu'une bourgade ruinée, comptant à peine quatre mille âmes. Aujourd'hui c'est une capitale avec deux mille maisons et vingt mille habitans. Le Pirée était comblé, pas une cabane ne s'élevait sur ses rives, et c'est aujourd'hui l'une des plus importantes stations des mers orientales. Sept mille bateaux portant le pavillon de tous les peuples maritimes y abordent chaque année, et le port n'est pas moins animé qu'au temps de Thémistocle. Le voyageur cherchait en vain l'emplacement où fut Sparte, et Sparte, relevée en 1840, est maintenant le chef-lieu de la nomarchie de Laconie. Patras, Argos, Missolonghi, Nauplie, sont sorties de leurs ruines. La population du royaume, qui ne s'élevait en 1834 qu'à 612,000 habitans, en compte à présent 1,200,000, et les dernières statistiques comparées ont établi ce fait curieux que de tous les pays de l'Europe, c'est la Grèce où l'accroissement de la population se fait dans la proportion la plus considérable. La marine marchande des Hellènes joue un rôle important dans les ports de la Mer-Noire et dans les échelles du Levant. En 1838, la Grèce possédait 3,260 navires ou barques de toute grandeur, jaugeant ensemble 88,500 tonneaux. Elle a maintenant 4,000 bâtimens de commerce ou de pêche mesurant 300,000 tonnes et portant 27,000 matelots. En dix-sept années, de 1845 à 1862, les revenus publics avaient augmenté de 68 pour 100. Le mouvement de la marine marchande atteste les sérieux progrès du commerce. Les exportations, qui en 1844 s'élevaient à 10 millions de drachmes (la drachme vaut environ 97 centimes), avaient atteint en 1857 le chiffre de 30 millions de drachmes. L'instruction, qui est gratuite pour l'enseignement primaire comme pour l'enseignement secondaire, s'est répandue dans une proportion étonnante. D'après une statistique de 1860, la Grèce comptait dans ses nombreuses écoles près de 60,000 élèves des deux sexes. Un peuple chez qui l'éducation est aussi populaire, le goût de la littérature aussi enraciné, qui a pour l'étude, pour le commerce, pour la navigation une aptitude si remarquable, qui jouit de tous les bienfaits et de toutes les garanties d'une organisation communale essentiellement démocratique et d'une constitution où sont inscrits tous les principes et toutes les libertés modernes, un pareil peuple tient à coup sûr une noble place dans cet Orient que la civilisation européenne semblait avoir abandonné.

Assurément il y a beaucoup d'ombres à ce tableau, et la Grèce est loin d'avoir encore justifié toutes les espérances que l'Europe a placées en elle.

La mauvaise administration des finances a paralysé les ressources indigènes, l'industrie est restée inactive, l'agriculture n'est pas sortie des voies de la routine, les terres arables du royaume sont évaluées à trois millions d'hectares, et il n'y en a pas la moitié de cultivées; les sciences et les études pratiques ont été trop sacrifiées au goût de la politique et des belles-lettres, aucun chemin de fer ne sillonne le pays, et c'est à peine si l'on a construit quelques routes; l'administration a toujours laissé à désirer, et le système constitutionnel n'a pas fonctionné sans entraves; des questions d'intérêt personnel, de stériles intrigues, des discussions oiseuses se sont souvent produites. Qui donc pourrait s'en étonner? Mme Dora d'Istria le fait remarquer avec raison, il n'est aucune nation de l'Occident qui n'ait cherché péniblement sa voie avant d'entrer en possession de ses libertés, et les Anglo-Saxons des deux mondes, dont on cite perpétuellement l'exemple, ont eu sous ce rapport autant d'épreuves à subir que les races les plus turbulentes du midi.

Si l'on veut être juste, on reconnaîtra d'ailleurs que peu de pays ont passé plus facilement que la Grèce de l'absolutisme au système constitutionnel. Après avoir vécu sous le régime républicain depuis la guerre de l'indépendance jusqu'en 1832, sous celui de la monarchie absolue de 1832 au mois de septembre 1843, la Grèce a obtenu le 30 mars 1844 une constitution modelée presque en tout point sur la charte française de 1830. Cette grande réforme s'accomplit sans l'effusion d'une goutte de sang. Jamais révolution ne fut plus calme, plus pacifique; de tout le mouvement d'un peuple unanime, il ne resta guère d'autre trace que le mot constitution, écrit par dix mille mains sur les murailles de marbre de la résidence royale. Égalité devant la loi, inviolabilité de la liberté individuelle, du domicile, de la propriété, liberté de la presse et de l'enseignement, tels sont les droits acquis au citoyen hellène. « Lois constitutionnelles, salut! s'écrie dans un élan lyrique le poète Alexandre Soutzo. Vous étiez mystérieusement gravées dans le cœur de tous les Grecs; mais vous attendiez pour briller au grand jour les rayons du 3 septembre, comme ces écritures cachées qui n'apparaissent qu'au contact de la flamme. Saintes lois, vous êtes éternelles! Nées dans le jardin sacré d'Épidaure, scellées du sang de nos héros, vous êtes désormais l'évangile politique de la Grèce. »

En vertu de la constitution de 1844, le roi exerce, avec un ministère responsable, le pouvoir exécutif; il partage le pouvoir législatif avec les deux chambres. Les députés sont élus pour trois ans. Ils reçoivent pendant la durée de leurs travaux une indemnité mensuelle de 250 drachmes, et ils doivent être au moins quatre-vingts. Les sénateurs sont nommés à vie par le roi, qui peut élever leur nombre à la moitié de celui des députés, et leurs attributions sont à peu près les mêmes que celles de notre ancienne chambre des pairs. Ce n'est pas seulement une charte que la Grèce nous a empruntée; la plupart de ses institutions sont imitées des nôtres. Elle pos-

sède un conseil d'état, une cour des comptes. Le code français forme la base de la législation et de l'organisation judiciaire. Il y a une cour de cassation (aréopage), deux cours d'appel, dix tribunaux de première instance, trois tribunaux de commerce, des justices de paix, des cours d'assises et le jury. Au point de vue de l'administration locale, on retrouve notre division en départemens, en arrondissemens, en communes; au point de vue de l'enseignement, nos écoles normale, polytechnique, militaire, navale. Comme en France, le suffrage universel est la source des pouvoirs qui régissent la commune, et dès qu'ils ont atteint l'âge de vingt-cinq ans, tous les membres qui la composent jouissent du droit d'électeur.

Malgré ces emprunts faits à nos mœurs et à nos lois, la renaissance de la Grèce a cela de caractéristique que la nation ne néglige rien pour se rattacher à son passé glorieux et pour évoquer les souvenirs qui ont été la cause la plus efficace de sa régénération. Ainsi reçoivent un éclatant démenti les doctrines d'un ingénieux publiciste allemand qui s'imaginait avoir découvert qu'il n'existait plus de Grecs. Par leurs qualités et par leurs défauts même, les Hellènes ont protesté contre le sophisme de M. Fallmerayer. Des héros se sont montrés qui auraient été reconnus pour les fils de la Grèce à Salamine et à Mycale, et M. de Chateaubriand a pu dire : « Le mépris n'est plus permis là où se trouve tant d'amour de la liberté et de la patrie; quand on est perfide et corrompu, l'on n'est pas si brave. Les Grecs se sont refaits nation par leur valeur; la politique n'a pas voulu reconnaître leur légitimité : ils en ont appelé à la gloire. » Ce n'est pas seulement au moral, c'est au physique qu'ils conservent le type traditionnel de leurs ancêtres. L'auteur de *la Grèce contemporaine,* qui ne peut être accusé d'un enthousiasme exagéré, constate que la race grecque n'a que fort peu dégénéré, que ces grands jeunes gens à la taille élancée, au visage ovale, à l'œil vif, à l'esprit éveillé, qui remplissent les rues d'Athènes sont bien de la famille qui fournissait des modèles à Phidias. M. Cyprien Robert, M. Alfred Maury, M. Beulé, tous les hommes qui ont visité la Grèce et y ont fait de sérieuses études ethnographiques se plaisent à signaler les analogies qu'un observateur impartial ne peut manquer de reconnaître entre la Grèce ancienne et la Grèce actuelle. On retrouve chez les Hellènes l'intelligence, la vivacité, la mobilité d'impression de leurs aïeux, et parmi les reproches que l'on fait à leur caractère, il n'en est pas un seul qui n'ait été adressé à leurs ancêtres. Cette versatilité qui les fait s'exalter tantôt pour une puissance et tantôt pour une autre, cette ambition ardente qui a produit ce qu'on appelle en Grèce la *grande idée*, cet esprit entreprenant qui ne tient pas compte des obstacles, ne sont-ce pas là des souvenirs vivans du passé, et ne pourrait-on pas appliquer aux Athéniens du XIXe siècle le portrait que traçait Thucydide : « Il y a un peuple qui ne respire que les nouveautés? Prompt à concevoir, prompt à exécuter, son audace passe sa force. Dans les périls où il se jette souvent sans réflexion, il ne perd jamais l'espoir; naturellement inquiet, il

cherche à s'agrandir au dehors; vainqueur, il s'avance et suit sa victoire; vaincu, il n'est point découragé. Pour les Athéniens, la vie n'est pas une propriété qui leur appartienne, tant ils la sacrifient aisément à leur patrie. Ils croient qu'on les a privés d'un bien légitime toutes les fois qu'ils n'obtiennent pas l'objet de leurs désirs. Ils remplacent un dessein trompé par une nouvelle espérance. »

Que de détails dans la vie athénienne d'aujourd'hui rappellent l'Athènes des siècles passés! Comme au temps d'Aristophane, l'agora est le théâtre sur lequel le peuple athénien donne un libre cours à ses passions vives et mobiles, à son caractère, qui passe si rapidement de l'admiration à la critique et de l'enthousiasme à l'ironie. Dans ce carrefour, formé par la jonction de la rue d'Hermès et de la rue d'Éole, où se réunissent toutes les classes de la société, où le prolétaire, usant des libertés de la langue grecque, peut sans crainte tutoyer le plus grand personnage et l'appeler frère, ἀδελφέ, quelle activité de discussion, quelle verve satirique, que de groupes passionnés, quelle volubilité de langage! Députés, sénateurs, militaires, publicistes, ouvriers, tout le monde s'occupe de politique avec passion. Les débats littéraires ne sont pas moins bruyans. Chaque année, l'académie d'Athènes ouvre un concours poétique, et elle décerne un prix fondé par l'opulent patriote Rhallis pour l'œuvre la plus remarquable par l'invention et la pureté du style. Le nom du vainqueur est annoncé le 25 mars, anniversaire de la proclamation de l'indépendance hellénique. Ce jour-là, quelle animation dans la ville! que de controverses sur le mérite des concurrens! quelle attention, quel silence lorsque le président de l'académie fait connaître le résultat de la lutte ! quels applaudissemens quand la couronne de laurier se pose sur le front victorieux! En Grèce, le poète accomplit la mission tracée par Horace, il embellit l'existence du pauvre, il charme et il console; *inopem solatur et ægrum.* « Que de fois, dit un écrivain à qui la Grèce est bien connue, M. Yéméniz, et dont la *Revue* a publié quelques études, que de fois, pendant mes courses dans l'intérieur du pays, n'ai-je pas entendu des artisans, des marchands, des voyageurs de la plus médiocre apparence, déclamer à tour de rôle les plus belles tirades de quelque récent poème! » Les chants populaires de M. Rhangabé, *la Voyageuse, le Courrier, le Départ*, sont redits dans tous les villages et sur tous les chemins de la Grèce « par les aveugles qui mendient, par les klephtes qui chassent, par les pâtres nonchalans qui rêvent. » Le culte de la littérature n'est pas seulement une passion pour les Hellènes, c'est l'accomplissement d'un devoir de patriotisme. Sentant qu'ils doivent à leurs aïeux la résurrection de leur patrie, ils ont voulu, comme par reconnaissance, en faire revivre l'antique langage. Ils débarrassent chaque jour leur idiome des locutions étrangères et des empreintes barbares qui le défiguraient, et si ce mouvement continue encore quelques années dans les proportions qu'il a prises depuis la fin de la guerre de l'indépendance, la langue d'Homère et

de Platon, la plus belle, la plus riche, la plus musicale qu'on ait parlée sous le soleil, redeviendra une langue vivante qui aura reconquis, comme par miracle, toute sa splendeur et toute sa pureté.

Tragédie, comédie, histoire, satire, tous les genres de littérature en Grèce cherchent leur unique inspiration dans le sentiment national et populaire, et la pensée qui a guidé tous les écrivains pourrait se résumer par ces strophes de M. Rhangabé : « Souviens-toi que la Grèce est le cadavre sacré d'une morte à laquelle il faut rendre la vie. C'est une énorme pierre précieuse qui est tombée dans l'abîme, et que tu dois, à force de travaux et de sueurs, reporter à la haute cime d'où elle est détachée. C'est un sol sacré, où le pied du passant distrait glisse à chaque pas dans le sang des martyrs, une terre pleine d'espérances qui renferme un germe fécond. Si tu t'es donné pour mission de replacer sur le front de la Grèce ses antiques lauriers, heureuse et digne d'envie la ville qui t'a vue naître! heureuse et digne d'envie la mère qui t'a donné le jour! »

Cette tendance générale de la littérature hellénique n'a peut-être pas été étrangère aux graves événemens dont le récit termine l'ouvrage qui a provoqué ces réflexions. On sait quelles difficultés la Grèce a traversées avant de trouver un nouveau monarque. Le pays a été livré à des agitations aussi stériles que dangereuses, et, pour le préserver d'une catastrophe, il n'a fallu rien moins que l'entente parfaite des trois cours protectrices et leur sincère désir de substituer aux anciennes rivalités des idées de conciliation et de désintéressement. Le royaume hellénique ne doit plus être, comme il le fut au commencement de son existence, le terrain d'influences étrangères qui avaient, entre autres inconvéniens, celui de trop souvent associer à de mesquines intrigues parlementaires le nom des grandes puissances. L'histoire de ces trois partis anglais, français et russe, ayant leurs journaux, leurs hommes d'état, leur système, serait presque l'histoire de la Grèce depuis qu'elle est constituée en un état indépendant. Il existe dans une pièce de M. Rhangabé, *les Noces de Koutrouli*, un chœur célèbre, celui des Influences, αἱ Ἐπιῤῥοαί, où le poète prête un ingénieux langage à l'Angleterre, à la France et à la Russie, promettant tour à tour leur appui à un Grec affamé du pouvoir. C'est d'abord l'Influence russe qui parle : « O toi qui as mis un pied tremblant sur l'échelle du pouvoir, je te tends la main. Ne cherche pas d'autres secours. Géant couché sur les glaces, ma puissance embrasse le levant et le couchant; l'astre polaire est un diamant de ma couronne, mon pas fait craquer les glaciers de l'Oural, et mon souffle fait naître les tempêtes hyperboréennes. L'hiver aux sourcils neigeux veille aux portes de mon empire et en ferme l'accès. Ces portes laissèrent un jour passer les braves de l'Occident; mais elles se refermèrent sur eux, et ils restèrent ensevelis sous un linceul immense. O mortel épris de la gloire, à genoux! Adore et chante hosanna! Baise le talon de ma sandale! Tends ton dos courbé, afin que le knout, aux angles crochus, y découpe d'étroites la-

nières! A ce prix, je te donnerai la puissance, tu seras le pasteur des peuples, tu posséderas l'émeraude et le saphir asiatiques; des ruisseaux d'or jailliront autour de toi. »

Vient ensuite l'Influence anglaise. « L'Océan écumeux, dit-elle, porte la terreur de mon nom jusqu'aux limites de l'onde. Partout où la tempête déploie sur mer ses ailes humides, mon étendard flotte et resplendit comme un météore. Le léviathan, monstre terrible, est mon serviteur; il couve le feu dans son sein et vomit la fumée; il dompte pour moi les flots pressés contre ses flancs nerveux; mes villes fortes s'élèvent jusque sur les confins du monde; le canon proclame de sa voix d'airain mes lois protectrices. La panthère indienne rampe à mes pieds. J'ai asservi la matière et imprimé à la nature le sceau de mon intelligence. La liberté est à moi, elle siége à mes côtés. Heureux mortel! soumets avec reconnaissance tes épaules à mon joug protecteur: tu seras esclave, je serai libre; tu seras le pygmée, moi le géant, et si tu refuses les avantages de mon protectorat, je cours sur toi, boxeur invincible, et, les poings fermés, je t'enseignerai une sage soumission. »

C'est l'Influence française qui parle la dernière, et l'on voit facilement que c'est à elle qu'appartiennent les prédilections du poète. « Semblable, s'écrie-t-elle, au papillon qui vole de fleur en fleur, et qui aspire le parfum des unes, la rosée des autres, je m'élance vers tout ce qui est noble, grand et généreux. Je suis aussi parfois le coq ami des batailles : alors, debout sur les promontoires, je bats des ailes, j'annonce l'aurore aux peuples endormis, je leur chante l'hymne du réveil. A ma voix, les nations tressaillent et ressentent le frisson de la liberté. Donne-moi ta foi, je te donnerai en retour la torche qui dissipe les ténèbres de la superstition, une religion d'espérance et non de crainte, une philosophie souriante, le fil d'Ariane enfin qui conduit à la liberté. »

Bien que le parti français ait joué le rôle le plus important, et que son fondateur, Coletti, ait peut-être laissé la réputation de l'homme d'état le plus remarquable de la Grèce moderne, la France a été la première à conseiller aux Hellènes de s'inspirer d'une politique purement et exclusivement nationale. Depuis la fin de la guerre de Crimée, cette triple désignation de partis français, anglais et russe est tombée en désuétude. Il faut espérer qu'elle finira par être complétement oubliée, et que les Grecs n'auront plus d'autre pensée que la régénération de leur patrie par elle-même. M. Rhangabé l'a très bien dit dans l'un des chœurs de ses *Noces de Koutrouli :* « Celui qui ambitionne le pouvoir doit l'envisager non point comme le fruit de la ruse, ni comme un présent de l'étranger, mais comme la récompense du zèle patriotique. Qu'il ne déshonore pas la Grèce en traînant sa chlamyde aux pieds de l'étranger, ainsi qu'un mendiant ses haillons! »

L'avenir de la Grèce dépend en effet de ses propres efforts. Les puissances lui ont tendu plusieurs fois une main généreuse. C'est à elle de marcher

dans la voie qui lui a été ouverte, et de se montrer digne des sympathies qui lui ont été prodiguées. La conduite adoptée récemment par les trois cours est une nouvelle preuve de leur bienveillance. Dès que la candidature du prince George de Danemark s'est produite et a paru présenter de sérieuses garanties, elles l'ont recommandée aux Hellènes à titre de conseil amical, et lorsque la Grèce s'est prononcée, elles n'ont rien négligé pour faciliter par leurs bons offices l'avénement du règne nouveau. L'élection du 30 mars 1863 avait à peine eu lieu que les plénipotentiaires des trois puissances se réunissaient en conférence à Londres et déclaraient que les événemens accomplis ne sauraient altérer en rien la ferme intention de leurs gouvernemens de veiller d'un commun accord au maintien du repos, de l'indépendance et de la prospérité du royaume hellénique. Les engagemens contractés en 1832 avaient une portée générale ; ils survivaient à la dynastie bavaroise, et si les trois cours ne déclinaient aucune des obligations résultant de leur protectorat collectif, de son côté le nouveau monarque assumait celles qu'avait prises la royauté déchue.

En même temps la conférence s'occupait d'une des questions les plus chères à la Grèce, celle des Iles-Ioniennes. Au moment où avait été posée la candidature du prince Alfred, le gouvernement anglais avait annoncé une résolution accueillie avec autant de satisfaction que de surprise. Comprenant que sa domination déguisée sur l'archipel ionien serait la pierre d'achoppement de son influence en Grèce, il se déclarait prêt à se dessaisir du protectorat, pourvu que cet abandon fût demandé par les septinsulaires et accepté par les puissances. En 1815, l'Angleterre avait semblé n'accepter qu'à regret ce protectorat. Elle l'avait offert à l'Autriche dans une conférence tenue pendant le congrès de Vienne entre les plénipotentiaires des cinq grandes cours, et l'opposition de la Russie avait seule empêché cette combinaison de prévaloir. On aurait alors incliné à proclamer l'indépendance absolue des sept îles; mais elles n'étaient pas en mesure de se défendre par elles-mêmes, et à défaut d'un royaume hellénique, qui à cette époque n'existait pas, ce fut la Grande-Bretagne qui fut investie du protectorat par un traité signé à Paris le 5 novembre 1815. Le nouvel état reçut en 1817 une constitution qui fonctionna d'abord d'une manière régulière; mais du jour où le royaume de Grèce fut créé, les vœux des Ioniens se tournèrent du côté des Hellènes, dont ils parlent la langue et dont ils ont les mœurs, la religion, les idées. Depuis lors, le gouvernement anglais ne régna plus que par la force. A la suite de l'insurrection de 1848, qui fut sévèrement réprimée, il avait essayé du système des concessions. Un décret du 22 décembre 1851 avait modifié dans un sens libéral la constitution de 1817, et les réunions du parlement ionien étaient devenues annuelles. L'opposition, au lieu de s'adoucir, ne fit que s'irriter. La mission de M. Gladstone en 1859 n'eut d'autre résultat que de rendre plus éclatante encore l'expression du vœu national.

Le rôle des lords hauts-commissaires était chaque jour plus difficile. Le parlement ionien ne se réunissait jamais sans réclamer l'annexion à la Grèce, et cette démarche provoquait immédiatement une ordonnance de dissolution de l'assemblée. Le cabinet de Londres a eu le mérite de reconnaître les devoirs que ses maximes de droit public lui imposaient en présence de cette situation, et lord Russell a écrit avec une noble franchise, dans une dépêche du 10 juin : « L'amour de l'indépendance dans l'union avec une race homogène a des droits à l'estime d'une nation qui se glorifie de son amour pour la liberté. C'est pour cela que, voulant fortifier la monarchie hellénique et satisfaire aux vœux fréquemment, quoique irrégulièrement exprimés dans les Iles-Ioniennes, le gouvernement de la reine a proclamé son intention de consentir à leur réunion à la Grèce. » De son côté, la cour de Danemark, dès qu'il fut question de la candidature du prince George, reconnut la nécessité pour ce prince d'apporter à ses nouveaux sujets l'annexion des sept îles comme don de joyeux avénement, et elle en avait fait une condition *sine quâ non* de l'acceptation de la couronne. Aussi la conférence de Londres a-t-elle étendu par anticipation à l'archipel ionien la garantie des frontières de la Grèce. Il a été convenu en outre, dans le protocole du 6 juin, converti depuis en traité, que le roi George pourrait ne pas changer de religion, mais que ses successeurs devraient embrasser le rite oriental, qu'en aucun cas la couronne grecque et la couronne danoise ne pourraient se trouver réunies sur la même tête, enfin que les trois cours emploieraient leurs bons offices pour faire reconnaître le roi des Hellènes sous le nom de George Ier par tous les souverains et les états avec lesquels elles sont en relations.

Bientôt le nouveau monarque va paraître au milieu de ses sujets, qui attendent son arrivée comme le signal d'une ère de concorde et de pacification. Espérons que, si des voyageurs sympathiques à la Grèce, comme Mme Dora, la visitent encore, ils y trouveront de notables progrès accomplis. Rarement plus noble tâche fut dévolue à un jeune prince, et l'Europe pourrait répéter à George Ier cette belle parole de Cicéron : « Souvenez-vous, Quintius, que vous commandez aux Grecs, qui ont civilisé tous les peuples en leur enseignant la douceur et l'humanité, et à qui Rome doit les lumières qu'elle possède. »

I. DE SAINT-AMAND.

V. DE MARS.